

Yverdon-les-Bains

2015

RAPPORT DE GESTION

de la Municipalité d'Yverdon-les-Bains
au Conseil communal

PR16.10PR

PR16.10PR

RAPPORT DE GESTION 2015

Rapport de la Municipalité au Conseil communal sur la gestion durant l'année 2015

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux articles 4 et 93c de la loi du 28 février 1956 sur les communes vaudoises et à l'article 100 du règlement du Conseil communal, nous avons l'honneur de vous soumettre notre rapport de gestion pour l'année 2015.

TABLE DES MATIERES

CONSEIL COMMUNAL	1
BUREAU ÉLECTORAL.....	16
MUNICIPALITÉ	19
ADMINISTRATION GENERALE.....	37
SECRETARIAT GENERAL.....	38
SERVICE DES FINANCES	47
SERVICE DES SPORTS.....	53
RESSOURCES HUMAINES	61
CULTURE ET TOURISME	67
ENERGIES	87
SERVICE JEUNESSE ET COHÉSION SOCIALE	101
SÉCURITÉ PUBLIQUE	131
SDIS.....	155
TRAVAUX ET ENVIRONNEMENT.....	161
URBANISME ET BATIMENTS	177

CONSEIL COMMUNAL

Législature 2011-2016

Mme Carmen TANNER,
Présidente jusqu'au 30 juin 2015

Mme Catherine CARP,
Présidente dès le 1^{er} juillet 2015

Mme Christine MORLEO
Secrétaire

Mme Anne LEUENBERGER
Secrétaire adjointe

Mme Viviana RODRIGUES
Huissière

M. Bastien MORLEO
Huissier

Composition du Bureau

PREMIER SEMESTRE :

TANNER Carmen (Verts), Présidente
 CARP Catherine (PLR), 1^{ère} Vice-présidente
 BALET Stéphane (PS) 2^e Vice-président
 DETREY Claire-Lise, (PS), scrutatrice

MAMIN Yann, (S&E - La Gauche), scrutateur suppléant
 MONNEY Jean-Claude (UDF), scrutateur suppléant.

DEUXIEME SEMESTRE :

CARP Catherine (PLR), Présidente
 BALET Stéphane (PS) 1^{er} Vice-président
 GAFNER Pascal (UDC) 2^e Vice-président
 MAMIN Yann, (S&E - La Gauche), scrutateur

MONNEY Jean-Claude (UDF), scrutateur
 FORESTIER Didier, (PLR), scrutateur suppléant
 RICHARD Boris (PS), scrutateur suppléant.

Composition du Conseil communal

Répartition des sièges	Dès le 01.01.2015	Dès le 16.04.2015	Dès le 01.09.2015
Solidarité et Écologie (S&E - La Gauche)	6	6	6
Parti libéral radical (PLR)	34	35	35
Union démocratique du centre (UDC)	6	6	7
Les Verts (Verts)	15	15	15
Union démocratique fédéral et Parti des Verts'libéraux (UDF et PVL)	5	5	5
Parti socialiste (PS)	29	29	29
Indépendants	5	4	3
	100	100	100

Membres du Conseil communal

SOLIDARITE ET ÉCOLOGIE (S&E - LA GAUCHE) :

GRAND Hélène
 HALIMI Bexhet
 HUMBERT Mathias
 JENNI Thomas
 MAMIN Yann
 SUBRAMANIAM Gnanaseelan

Mutation :
 07.05.2015 : MING Julien remplace HUMBERT Mathias.

PARTI LIBERAL RADICAL (PLR) :

ANGÉLOZ Alain
 ARMADA François
 BARTOLOTTA Anna Rita
 BERNHARD Maximilien
 BETTEX Joëlle
 BUCHS Steves
 BURNAND Nicolas
 CARP Catherine
 CHEVALLEY Catherine
 COCHAND Daniel
 DÉRIAZ Patrick
 DEWARRAT Anilda
 GABELLA Laurent
 GENTIZON Eric
 GILLET François
 GILLIARD Laurent
 GILLIÉRON Anne-Louise
 GILLIÉRON Johann
 GRANDJEAN David
 GRUET Philippe

GUIGNARD Philippe
 HOFMANN Daniel
 INDULSI Nunzio
 JAQUIER Claude-Anne
 LEVAILLANT Jacques
 NICODET Marc
 OOSTERHOFF Brian
 PAVID Philippe
 PIDOUX Thierry
 ROULET-GRIN Pierrette
 THONNEY Harry
 TREYVAUD Paul-Arthur
 VIQUERAT Dominique
 WEILER Christian

Mutations :
 01.01.2015 : BURNAND Nicolas remplace JAGGI WEPF Valérie,
 03.12.2015 : GRIN Catherine remplace DEWARRAT Anilda.

UNION DEMOCRATIQUE DU CENTRE (UDC) :

DUBEY Michel
 DURUSSEL Nicolas
 GAFNER Pascal
 SCHIRINZI Nicola
 VILLARD Roland
 WAGNIÈRE Emilienne

Mutation :
 03.09.2015 : BAUDIN Eric récupère le siège laissé vacant par WILLOMMET Loïc assermenté en tant qu'UDC.

LES VERTS (VERTS) :

DELISLE Robin
 DESCAMPS Elisabeth
 DIAZ Louisa
 DI PRINZIO Olivier
 GIROUD Christian
 HUNKELER Pierre
 KRYEZI Arif
 LECHMANN Madeleine
 MICHAUD Florent

MÜLLER Monique
 PILLONEL Cédric
 PITTET Sylvain
 SPICHIGER Fanny
 TANNER Carmen
 VENIZELOS Vassilis.

Mutation :
 26.03.2015 : BALET Khéna remplace DIAZ Louisa.

UNION DEMOCRATIQUE FEDERAL ET PARTI DES VERTS'LIBERAUX (UDF ET PVL) :

CHAPUIS Jean-David
 CHERBUIN Pierre
 MONNEY Jean-Claude
 MÜLLER Walter
 WIND Bart.

Mutation : aucune

PARTI SOCIALISTE (PS) :

ARNABOLDI Pierre
 BALET Stéphane
 BLUM Pascal
 BURDET Daniel
 DESSEMONTET Pierre
 DETREY Claire-Lise
 DOBLER Stéphanie
 DUVOISIN Valérie
 FIVAZ Jacques
 GABERELL Thierry
 GANDER Anne
 HAJDARI Nuri
 JEYARATNAM Jeyashankar
 KERNEN Olivier
 KLAUS Jean-Louis
 LAYAZ-ROCHAT Christiane
 MAIBACH Olivier
 MILLIOUD Marceline
 MÜLLER Joanne

MÜLLER Philipp
 PAPAZI Arta
 PEREY Jean-Claude
 PITTORI Patrice
 REITER Alfons L.
 RIBEAUD EDDAHBI Natacha
 RICHARD Boris
 VALCESCHINI Giancarlo
 VUAGNIAUX Thierry et VUAGNIAUX Yves.

Mutations :
 04.06.2015 : PILLADO (ANDRIÉ EMINI) Harmony remplace MÜLLER Joanne,
 25.06.2015 : DUSHAJ Zamir remplace DOBLER Stéphanie,
 03.12.2015 : BANDERET Mireille remplace PAPAZI Arta,
 03.12.2015 : ADEN Hiba remplace MÜLLER Philipp.

INDEPENDANTS :

FORESTIER Didier
 FRANZI Raphaël
 VIAL Jean-Louis
 WILLOMMET Alain
 WILLOMMET Loïc.

Mutations :
 16.04.2015 : FORESTIER Didier rejoint le PLR,
 17.08.2015 : WILLOMMET Loïc démissionne.

Commissions permanentes

COMMISSION DE GESTION

COCHAND Daniel (PLR), Président 1^{er} et 2^e semestres

Membres :

COCHAND Daniel (PLR)
 GRAND Hélène (S&E - La Gauche)
 HUNKELER Pierre (Verts)
 KLAUS Jean-Louis (PS)
 MÜLLER Walter (UDF/PvL)
 ROULET-GRIN Pierrette (PLR)
 SCHIRINZI Nicola (UDC)
 VUAGNIAUX Yves (PS).

Membres suppléants :

FIVAZ Jacques (PS)
 JAQUIER Claude-Anne (PLR)
 LECHMANN Madeleine (Verts)
 MAMIN Yann (S&E - La Gauche)
 WAGNIÈRE Emilienne (UDC)
 WIND Bart (PvL/UDF).

Mutation : aucune

COMMISSION DES FINANCES

BLUM Pascal (PS), Président 1^{er} semestre

JENNI Thomas (S&E - La Gauche), Président 2^e semestre

Membres :

BLUM Pascal (PS)
 CHERBUIN Pierre (PvL/UDF)
 GANDER Anne (PS)
 GUIGNARD Philippe (PLR)
 JENNI Thomas (S&E - La Gauche)
 PITTET Sylvain (Verts)
 VILLARD Roland (UDC)
 VIQUERAT Dominique (PLR).

Membres suppléants :

HUMBERT Mathias (S&E - La Gauche)
 LECHMANN Madeleine (Verts)
 MONNEY Jean-Claude (UDF/PvL)
 SCHIRINZI Nicola (UDC)
 VALCESCHINI Giancarlo (PS)
 WEILER Christian (PLR).

Mutation :

MING Julien (S&E - La Gauche) remplace HUMBERT Mathias comme membre suppléant.

COMMISSION DES AFFAIRES IMMOBILIERES

ARMADA François (PLR), Président 1^{er} semestre

CHAPUIS Jean-David (UDF/PvL), Président 2^e semestre

Membres :

ARMADA François (PLR)
 BURDET Daniel (PS)
 CHAPUIS Jean-David (UDF/PvL)
 GAFNER Pascal (UDC)
 HUMBERT Mathias (S&E - La Gauche)
 KLAUS Jean-Louis (PS)
 PAVID Philippe (PLR)
 VENIZELOS Vassilis (Verts).

Membres suppléants :

DI PRINZIO Olivier (Verts)
 DURUSSEL Nicolas (UDC)
 JENNI Thomas (S&E - La Gauche)
 NICODET Marc (PLR)
 MILLIOUD Marceline (PS)
 MÜLLER Walter (UDF/PvL).

Mutation :

MING Julien (S&E - La Gauche) remplace HUMBERT Mathias comme membre.

COMMISSION COMMUNALE DE RECOURS

GILLIARD Laurent (PLR), Président 1^{er} et 2^e semestres

Membres :

DELISLE Robin (Verts)
 GAFNER Pascal (UDC)
 GRAND Hélène (S&E - La Gauche)
 GILLIARD Laurent (PLR)
 GILLIÉRON Anne-Louise (PLR)
 KLAUS Jean-Louis (PS)
 MÜLLER Walter (UDF/PvL)
 PAPAZI Arta (PS).

Membres suppléants :

CHAPUIS Jean-David (UDF/PvL)
 CHEVALLEY Catherine (PLR)
 DURUSSEL Nicolas (UDC)
 PILLONEL Cédric (Verts)
 MAMIN Yann (S&E - La Gauche)
 MILLIOUD Marceline (PS).

Mutation :

ADEN Hiba (PS) remplace PAPAZI Arta comme membre.

COMMISSION DES PETITIONS

GILLIÉRON Johann (PLR), Président 1^{er} et 2^e semestres

Membres :

BALET Stéphane (PS)
 BUCHS Steves (PLR)
 GILLIÉRON Johann (PLR)
 MAMIN Yann (S&E - La Gauche)
 MÜLLER Monique (Verts)
 VUAGNIAUX Thierry (PS)
 WAGNIÈRE Emilienne (UDC)
 WIND Bart (PvL/UDF).

Membres suppléants :

GILLET François (PLR)
 GIROUD Christian (Verts)
 MÜLLER Walter (UDF/PvL)
 RIBEAUD EDDAHBI Natacha (PS)
 SCHIRINZI Nicola (UDC)
 SUBRAMANIAM Gnanaseelan (S&E - La Gauche).

Mutation : aucune

Séances du Conseil communal

Le Conseil communal a siégé 10 fois en 2015.

RAPPORTS DES COMMISSIONS

N°	Objet	Date préavis	Approbation
PR14.31RA	une demande de crédit d'investissement de CHF 100'000.- pour l'établissement du plan directeur de distribution du Gaz.	06.11.2014	05.02.2015
PR14.34RA	une demande de crédit d'investissement de CHF 190'000.- pour le remplacement de l'installation de production de froid du centre funéraire.	12.12.2014	05.02.2015
PR14.35RA	une demande de crédit d'investissement de CHF 746'000.- pour le remplacement de compteurs et la réalisation de petites extensions sur les réseaux électrique, eau et gaz.	22.11.2013	05.02.2015
PR14.36RA	une demande de crédit d'investissement de CHF 1'050'000.- pour les travaux de rénovation de la toiture et des façades du Temple Pestalozzi.	22.11.2013	05.02.2015
PR15.01RA	une demande de crédit d'investissement de CHF 4'940'000.- pour les travaux de réaménagement de la rue de l'Industrie et le financement de l'extension du cheminement de mobilité douce le long du Buron ; l'adoption des réponses aux oppositions.	06.01.2015	05.03.2015
PR15.02RA-BIS	<ul style="list-style-type: none"> • une demande de crédit d'investissement de CHF 1'480'000.- pour les travaux d'aménagement du chemin de la Chèvre ; • la réponse à la motion de Madame la Conseillère Pierrette Roulet-Grin et consorts « Levée des restrictions de circulation du chemin de la Chèvre et de l'avenue des Sciences » du 6 décembre 2012. 	29.01.2015	05.03.2015
PR15.05RA	une demande de crédit d'investissement de CHF 151'000.- pour le renouvellement de deux véhicules et l'acquisition d'une moto pour la Police du Nord Vaudois pour la période 2014-2015.	23.01.2015	05.03.2015
PR15.03RA	une demande de crédit d'investissement de CHF 1'200'000.- pour le déplacement des conduites d'eau situées dans le secteur de la Brinaz.	23.01.2015	26.03.2015
PR15.04RA	une demande de crédit d'investissement de CHF 2'321'960.- pour les travaux de réfection de la toiture de la patinoire, le changement du système de désinfection de l'eau, la nouvelle gestion des accès du complexe et les travaux portant sur des éléments techniques.	23.01.2015	26.03.2015
PR15.06RA	l'adoption du règlement sur l'efficacité énergétique et le développement durable ainsi que la généralisation de la taxe d'usage du sol à l'ensemble du territoire yverdonnois.	23.01.2015	26.03.2015
PR15.08RA	une demande de crédit d'investissement de CHF 500'000.- pour les travaux de réfection du pavage des rues du centre historique.	23.02.2015	07.05.2015

N°	Objet	Date préavis	Approbation
PR15.09RA	une demande de crédit d'investissement de CHF 15'144'000.- sur une durée de 5 ans pour l'équipement du territoire communal en fibre optique.	23.02.2015	07.05.2015
PR15.10RA	une demande de crédit d'étude de Fr. 675'000.- pour l'élaboration du Plan de Quartier Verdan.	02.03.2015	07.05.2015
PR15.07RA-BIS	<ul style="list-style-type: none"> • une demande d'autorisation pour l'acquisition des parcelles 3805 et 2 dans le secteur Aux Bains et des immeubles sis dessus ; • une demande d'autorisation pour la vente des bâtiments et installations au fonds immobilier Credit Suisse Real Estate Fund LivingPlus ; • une demande d'autorisation pour la constitution d'un droit de superficie distinct et permanent au profit de Credit Suisse Real Estate Fund LivingPlus ; • la validation d'une transaction globale conduisant au désengagement de la ville des sociétés Grand Hôtel des Bains SA et Cité des Bains SA, ainsi que de l'Association médicale du Centre thermal ; • la réponse à la motion du Conseiller D. Viquerat, du 1^{er} novembre 2012. 	04.05.2015	04.06.2015 +A
PR15.11RA	<ul style="list-style-type: none"> • une demande d'autorisation pour l'acquisition de la parcelle 3337 et l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 840'000.- ; • une demande d'autorisation pour l'acquisition de la parcelle 3326 et l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 1'260'000.- ; • l'octroi d'un droit de superficie sur la parcelle n° 3326. 	24.03.2015	04.06.2015
PR15.12RA	une demande de crédit d'investissement de CHF 153'000.- pour les travaux de démolition du pavillon de la rue du Midi 3-5, sis sur la parcelle 985.	24.03.2015	04.06.2015
PR15.15RA	une demande de crédit d'investissement de CHF 5'500'000.- pour financer les travaux de l'étape 2 du programme d'amélioration, de remplacement et de fiabilisation des installations de la station d'épuration des eaux usées (STEP) et l'élaboration du cahier des charges de la nouvelle STEP 2018.	20.04.2015	04.06.2015
PR15.13RA	<ul style="list-style-type: none"> • une demande de crédit d'investissement de CHF 1'710'000.- pour les travaux de construction d'un skatepark sur le site des Rives-du-Lac ; • la réponse aux motions de Madame la Conseillère Claudine Giroud (2 décembre 2004) et de Monsieur le Conseiller Brian Oosterhoff (7 février 2013) portant sur la création d'un skatepark ; • la réponse au postulat de Monsieur le Conseiller Brian Oosterhoff portant sur la mise à disposition d'un espace couvert pour les sports d'équilibre (2 avril 2009). 	27.04.2015	25.06.2015
PR15.14RA	une demande de crédit d'investissement de CHF 610'000.- pour les travaux de rénovation du réseau gaz du poste de détente de Pomy ainsi que du réservoir de Chamblon.	27.04.2015	25.06.2015
PR15.16RA	une demande de crédit d'étude de CHF 230'000.- pour la phase d'étude du rehaussement du Collège de la Vilette.	20.04.2015	25.06.2015
PR15.17RA	une demande de crédit d'investissement de CHF 468'000.- pour la création de 4 classes de dégagement au Collège de la Place d'Armes.	20.04.2015	25.06.2015
PR15.18RA	une demande de crédit d'étude et la réalisation de travaux préliminaires de stabilisation du terrain de CHF 328'000.- pour l'immeuble rue du Four 1.	11.05.2015	25.06.2015
PR15.19RA	la 1 ^{ère} série de compléments au budget 2015.	11.05.2015	25.06.2015
PR15.23RA	les réponses de la Municipalité aux observations de la Commission chargée d'examiner la gestion des biens communaux en 2014.	05.06.2015	25.06.2015 +A
PR15.20RA	les comptes communaux de l'exercice 2014 d'Yverdon-les-Bains.	29.04.2015	25.06.2015

N°	Objet	Date préavis	Approbation
PR15.21RA	une demande de crédit d'investissement de CHF 1'816'500.- pour les travaux de rénovation des infrastructures souterraines, l'introduction du système séparatif et la réfection de la chaussée.	21.05.2015	03.09.2015 +A
PR15.24RA	une demande d'autorisation pour procéder à la vente des actions de Romande Energie SA détenues par la Commune.	21.07.2015	01.10.2015 refusé
PR15.25RA	la demande d'autorisation de vendre la parcelle communale n° 672 à la Chaussée de Treycovagnes à Yverdon-les-Bains à l'entreprise Gasser Electricité et Téléphone SA pour le prix de CHF 322'000.-.	21.07.2015	01.10.2015
PR15.28RA	l'arrêté d'imposition pour l'année 2016.	25.08.2015	01.10.2015
PR15.27RA	une demande de crédit d'investissement de CHF 110'000.- pour l'équipement de la salle des débats et la réponse au postulat du 3 novembre 2011 du Conseiller Brian Oosterhoff.	25.08.2015	03.12.2015 retiré
PR15.29RA	une demande de crédit d'investissement de CHF 176'000.- pour les travaux d'évacuation des eaux de décharge de la source du Cossaux.	15.09.2015	03.12.2015
PR15.30RA	une demande de crédit d'investissement de CHF 500'000.- pour le renouvellement des infrastructures informatiques de l'Administration communale.	02.10.2015	03.12.2015
Motion	de M. Bart WIND du 3 septembre 2015 (PV point 9.3) concernant le rachat de l'électricité au prix du marché.	03.09.2015	03.12.2015 retrait de la motion par le motionnaire
PR15.36RA	la 2 ^{ème} série de compléments au budget 2015.	16.11.2015	10.12.2015
PR15.33RA	l'adoption du budget pour l'année 2016.	10.09.2015	10.12.2015 +A

+A = Avec amendement

PROPOSITION INDIVIDUELLES ET INTERPELLATIONS

Objet	Auteur	Sujet	Date	Remarque
Question	Pierre DESSEMONTET	Distinction des rôles entre la fonction municipale et l'activité professionnelle des membres de la Municipalité.	05.02.2015	
Question	Elisabeth DESCAMPS	Route de contournement et conformité nouvelle LAT.	05.02.2015	
Question	Pierre DESSEMONTET	Baisse des tarifs du gaz naturel.	05.02.2015	
Question	Brian OOSTERHOFF	Pour une politique active contre le vandalisme sur les vélos.	05.02.2015	
Vœu	Dominique VIQUERAT	Politique du personnel.	05.02.2015	
Question	Pascal BLUM	Cyclistes circulant de nuit sans lumière, ni signalisation.	05.02.2015	
Interpellation	Patrice PITTORI	Mise à jour des plaques de rues de la ville.	05.03.2015	
Motion	Daniel COCHAND	Rouvrir le passage St-Roch.	05.03.2015	Prise en considération et renvoyée à la Municipalité
Vœu	Natacha RIBEAUD EDDAHBI	Politique multimodale en matière de mobilité.	05.03.2015	
Interpellation	Pierrette ROULET-GRIN	Mobilité : mise à jour des documents de planification de la circulation utiles au Canton et à la Commune d'Yverdon.	05.03.2015	
Question	Brian OOSTERHOFF	Communication présidente, courrier du Bureau : nomination des commissaires.	05.03.2015	
Question	Yann MAMIN	Taxe au sac.	26.03.2015	

Objet	Auteur	Sujet	Date	Remarque
Question	Fanny SPICHIGER	Inquiétudes face aux nouvelles priorités de la Municipalité.	26.03.2015	
Question	Olivier DI PRINZIO	Sécurité des élèves aux abords des écoles.	26.03.2015	
Question	Giancarlo VALCESCHINI	Règlement d'application sur le stationnement.	26.03.2015	
Question	Pierre DESSEMONTET	Quartier des Roseyres.	26.03.2015	
Question	Mathias HUMBERT	Nouvelles priorités de la Municipalité concernant la sécurité.	26.03.2015	
Question	Pascal GAFNER	Journal Emoi.	07.05.2016	
Question	Pascal GAFNER	Etanchéité de la piscine couverte.	07.05.2016	
Question	Emilienne WAGNIÈRE	Passage pour piéton entre le café du Château et la Maison d'Ailleurs.	07.05.2016	
Question	Emilienne WAGNIÈRE	Demande de location de l'Entraide familiale.	07.05.2016	
Question	Emilienne WAGNIÈRE	Arrêt de bus rue des Clairs-Logis.	07.05.2016	
Question	Emilienne WAGNIÈRE	Fitness en plein air.	07.05.2016	
Question	Jacques FIVAZ	Avancement motion Jaggi "Élargir le champs des caméras de la gare à 360 degrés" acceptée le 6 novembre 2014.	07.05.2016	
Question	Michel DUBEY	Avancement du règlement de police.	07.05.2016	
Question	Jean-Claude MONNEY	Dispositif de sécurité dans l'enceinte de la STRID.	04.06.2015	
Question	Madeleine LECHMANN	Cinéma.	04.06.2015	
Question	Madeleine LECHMANN	La gare.	04.06.2015	
Question	Pierre DESSEMONTET	Parking souterrain Place d'Armes	04.06.2015	
Question	Elisabeth DESCAMPS	Mesures prises ou prévues en termes de mobilité.	04.06.2015	
Vœu	Catherine CARP	Maintien du Concert de la Saint-Sylvestre avec l'Ensemble Tiffany au Temple d'Yverdon-les-Bains.	25.06.2015	
Question	Cédric PILLONEL	Programmation Petit Globe, TBB et Échandole.	25.06.2015	
Question	Emilienne WAGNIÈRE	Les défibrillateurs.	25.06.2015	
Question	Emilienne WAGNIÈRE	Le garde-port.	25.06.2015	
Question	Natacha RIBEAUD EDDAHBI	Fonctionnement de la Commission de salubrité.	25.06.2015	
Interpellation	Natacha RIBEAUD EDDAHBI	Répartition de l'espace public pour les loisirs.	25.06.2015	
Question	Pierre DESSEMONTET	Avancement du préavis pour le nouveau règlement du Conseil communal.	25.06.2015	
Postulat	Emilienne WAGNIÈRE	Halte à la mendicité.	03.09.2015	Retiré par la postulante
Postulat	Brian OOSTERHOFF	Toilettes accueillantes.	03.09.2015	Pris en considération et renvoyé à la Municipalité
Motion	Bart WIND	Rachat de l'électricité au prix du marché.	03.09.2015	Prise en considération et renvoyée en commission
Question	Pierre DESSEMONTET	Série de démissions relatée dans un grand quotidien.	03.09.2015	
Question	Olivier DI PRINZIO	Suite Question "Sécurité des élèves aux abords des écoles" du 26 mars 2015.	03.09.2015	
Question	Olivier DI PRINZIO	Locaux pour le Cercle d'escrime d'Yverdon.	03.09.2015	

Objet	Auteur	Sujet	Date	Remarque
Question	Olivier DI PRINZIO	Instance dans l'administration pour rapporter des délits commis par un agent public.	03.09.2015	
Question	Carmen TANNER	Départs au sein de l'administration.	03.09.2015	
Question	Vassilis VENIZELOS	Suite Postulat "Parcs et espaces verts yverdonnois" du 4 septembre 2008.	03.09.2015	
Vœu	Jean-Louis VIAL	Garantir la qualité des prochaines délibérations durant cette campagne électorale.	03.09.2015	
Question	Pierre HUNKELER	Planning construction du nouveau collège.	03.09.2015	
Question	Elisabeth DESCAMPS	Eclairage Parc du Castrum.	01.10.2015	
Question	Elisabeth DESCAMPS	Mobilité douce rue Valentin.	01.10.2015	
Question	Christian GIROUD	Bande cyclable rue Edouard-Verdan.	01.10.2015	
Question	Christian GIROUD	Suite Postulat 2011 Mujon vivant et non pollué.	01.10.2015	
Question	Pascal GAFNER	Vente des sociétés Grand Hôtel des Bains SA et Cité des Bains SA.	01.10.2015	
Question	Pascal GAFNER	Développement de la rue Haldimand.	01.10.2015	
Postulat	Dominique VIQUERAT	Pose d'un écran en ville d'Yverdon-les-Bains.	01.10.2015	Pris en considération et renvoyé à la Municipalité
Question	Johann GILLIÉRON	Aménagement du territoire yverdonnois.	01.10.2015	
Question	Yann MAMIN	Commission extra-parlementaire Urbanisme et mobilité.	01.10.2015	
Question	Daniel COCHAND	Feux à l'essai route de la Sallaz et travaux rue Industrie : conséquences pour les usagers.	01.10.2015	
Question	Julien MING	Imputation de la taxe sur les micropolluants.	01.10.2015	
Motion	Commission PR15.27PR / Yann MAMIM	Pour un nouveau projet d'aménagement de la salle des Débats.	03.12.2015	Prise en considération et renvoyée à la Municipalité
Question	Yann MAMIN	RIE III (Troisième réforme sur l'imposition des entreprises).	03.12.2015	
Postulat	Bart WIND	Dépendance décroissante du réseau de distribution national et international à très haute tension pour l'alimentation en électricité du réseau local Yverdonnois.	03.12.2015	Pris en considération et renvoyé à la Municipalité
Question	Pierrette ROULET-GRIN	Navigation : signalisation et billetterie.	03.12.2015	
Question	Emilienne WAGNIÈRE	Célébration de la fête d'Halloween : débordements.	03.12.2015	
Question	Pierre DESSEMONTET	Plan des investissements : Projet Gare-Lac.	03.12.2015	
Question	Stéphane BALET	Avancement du projet Kindercity.	03.12.2015	
Question	Christian GIROUD	Signalisation des routes en particulier celle de la rue de la Chèvre.	03.12.2015	
Question	Pierrette ROULET-GRIN	Réservations et usages de la salle du 1er étage du TBB.	03.12.2015	
Question	Elisabeth DESCAMPS pour les Verts.	Mise en place d'un système de vélo-cargo en partage	10.12.2015	Résolution adoptée

Objet	Auteur	Sujet	Date	Remarque
Question	Yann MAMIN	Gîte du passant et les dispositifs d'accueil de la ville.	10.12.2015	

Observations de la Commission de Gestion

1. MUNICIPALITE

Observation 1.1 :

La COGE demande à la Municipalité que tous les dicastères mentionnent les dates des réunions des commissions qui leur sont rattachées et les sujets traités.

Réponse :

La Municipalité s'interroge sur le sens de cette requête, dans la mesure où il est du devoir des représentants des partis désignés au sein des dites commissions, de faire remonter les informations aux partis qu'ils représentent, quant aux séances et aux thèmes traités. Le mandat exercé ne l'étant pas à titre individuel, mais en qualité de représentant politique.

Observation 1.2 :

La COGE demande à la Municipalité de convoquer la Commission urbanisme et mobilité constituée en mars 2014, commission qui ne s'est pas encore réunie depuis sa création.

Réponse :

La Municipalité informe que ladite commission s'est réunie une fois en 2014, le 17 mars. La démission du syndic, Daniel von Siebenthal, a suspendu provisoirement les activités de celle-ci. Les changements intervenus depuis l'élection complémentaire et la nouvelle répartition des dicastères qui s'en est suivie, n'a pas permis à ce jour de réactiver ladite commission. Les deux

dicastères concernés travaillent à l'organisation d'une séance dans le courant du 2^{ème} semestre 2015.

Complément d'information suite au refus du Conseil communal de la réponse à cette observation :

La commission s'est réunie, la dernière fois, le 12 novembre 2015. Elle continuera à se réunir aussi souvent qu'il y aura des enjeux à présenter à la Commission. Elle sera sollicitée de façon plus soutenue en 2016 et son avenir, sa configuration ainsi que les prochaines séances seront organisées dans le cadre de la nouvelle législature.

Observation 1.3 :

La COGE demande à la Municipalité de faire en sorte que les délégations municipales auprès des associations intercommunales traitant de la santé et du social soient assurées par le municipal concerné.

Réponse :

La Municipalité rappelle qu'elle s'est engagée à revoir la répartition des délégations précitées pour la prochaine législature, préférant profiter de l'expertise acquise par la municipale en charge de ces dossiers pendant plusieurs années. Il s'agissait également de tenir compte du nombre de délégations reprises en cours de mandat par le municipal de la jeunesse et de la cohésion sociale, notamment dans le domaine de la Petite enfance.

2. ADMINISTRATION GENERALE

2.2 Mobilité

Observation 2.2.1 :

La COGE demande à la Municipalité de garder une possibilité d'obtenir et de payer certains macarons de manière non informatisée. Elle demande de veiller à ce que le site de commande soit simple et rédigé en français correct.

Réponse :

Le Service de la sécurité publique a été sensible à cette question dès le début des négociations avec notre partenaire ParkingCard. Dès lors, deux points essentiels ont été définis :

1. toute personne émettant le vœu ou l'incapacité de procéder à une inscription et/ou un paiement par Internet peut se présenter à notre office pour que les démarches soient accomplies par le secrétariat. À ce jour, une petite dizaine de citoyens ont bénéficié d'un tel accompagnement.
2. le site Internet doit faire l'objet de simplifications d'utilisation. À cet égard, des améliorations ont d'ores et déjà été apportées par notre partenaire, notamment dans les traductions en français.

2.5 Ressources humaines

Observation 2.5.1 : Statut du personnel

La COGE demande à la Municipalité de réviser de toute urgence le statut du personnel et de préciser et formaliser certaines procédures concernant la gestion des ressources humaines, en particulier celle ayant trait aux conventions de départ.

Réponse :

La Municipalité partage l'avis de la COGE concernant l'importance de réviser les statuts du personnel. L'objectif qu'elle poursuit n'est pas d'effectuer un toilettage partiel des statuts actuels mais bien plus de les revoir dans leur globalité. Pour cela, un travail de fond est nécessaire et une participation active d'un certain nombre de parties prenantes est essentielle (les syndicats, la Commission paritaire, les services et la Municipalité).

En d'autres termes, répondre à cet objectif ambitieux demandera la mise en place d'un projet transversal au long cours. Dans ce cadre, le service des ressources humaines est d'ores et déjà en train de mener une réflexion afin de pouvoir dans les meilleurs délais proposer à la Municipalité un plan d'action pour initier ce projet stratégique d'envergure.

Concernant la formalisation des procédures de gestion des ressources humaines, un effort de clarification des bonnes pratiques est aussi en cours au sein du service RH, notamment en ce qui concerne la gestion des absences de longue durée (ce point a été identifié par la Municipalité comme un axe prioritaire à formaliser sur les exercices 2015 – 16) et des étapes clefs à suivre en cas de recours à des conventions de départ.

Observation 2.5.2 : Préparation aux changements

La COGE demande à la Municipalité de continuer à veiller à une bonne préparation et un accompagnement attentif des changements d'organisation, des tâches et des modes de travail au sein de l'administration.

Réponse :

La Municipalité est très attentive à la gestion du changement, notamment quand celui-ci a un impact sur les ressources humaines de son administration. Dans ce cadre, le service des ressources humaines a le mandat de veiller à accompagner de manière adéquate toute situation qui engendre des modifications ou une réorganisation significative du travail dans un secteur donné. Cet effort d'accompagnement au changement est un travail de tous les jours qui doit être pris au sérieux pour garantir un climat de travail serein et efficace dans un environnement en quasi constante évolution.

Observation 2.5.3 : Information à la Municipalité et décisions de la Municipalité.

La COGE demande à la Municipalité de veiller à être informée assez tôt des cas problématiques ou potentiellement problématiques en rapport avec les ressources humaines. La COGE demande également à la Municipalité que le recours à la voie conventionnelle ne soit initié qu'avec son aval.

Réponse :

La Municipalité prend note de cette volonté. Elle s'engage à veiller à ce que toute démarche impliquant un recours à une convention de départ soit initialement validée par elle-même.

Complément d'information suite au refus du Conseil communal de la réponse à cette observation :

Le service RH veille à ce qu'une démarche conventionnelle ne soit envisagée que dans les cas où elle semble nécessaire pour préserver les intérêts tant de l'administration que du collaborateur. Cela implique une analyse approfondie de toutes les possibilités permettant de résoudre une situation problématique et, le cas échéant, de proposer la voie conventionnelle à la Municipalité de manière documentée et argumentée. Ce n'est qu'après accord formel de la Municipalité que la démarche pourrait être initiée.

4. ENERGIES / SEY

Observation 4.1 :

La COGE demande à la Municipalité d'assurer la redondance de l'alimentation en eau.

Réponse :

La redondance de l'alimentation de la Ville dépend du Plan Régional de Distribution de l'Eau de

Sagenord, dont l'objectif est d'assurer l'approvisionnement régional en eau potable. La redondance sur Orbe est abandonnée au profit d'un concept de redondance diversifié sur plusieurs ressources des environs permettant de pallier à une indisponibilité des puits d'Onnens. Ce concept est calculé pour couvrir un approvisionnement moyen.

5. SERVICE JEUNESSE ET COHESION SOCIALE

Observation 5.1 :

La COGE demande à la Municipalité de tout mettre en œuvre pour trouver rapidement des solutions satisfaisantes, à même de répondre aux exigences actuelles de l'accueil pré et parascolaire.

Réponse :

La Municipalité est consciente des besoins actuels et futurs en matière d'accueil pré et parascolaire. Elle prévoit de développer en priorité l'accueil parascolaire pour assurer la prise en charge des élèves de 8 à 12 ans. Ce développement est conditionné au projet de construction du collège

secondaire à Gare-Lac qui libérera des locaux dans les bâtiments existants permettant l'accueil parascolaire de ces élèves. Dans l'intervalle, des places d'accueil seront proposées pour la rentrée scolaire 2016 à la Place d'Armes, au Cheminet et aux Isles dans le cadre des locaux actuellement disponibles.

En ce qui concerne les écoliers âgés de 4 à 8 ans, des constructions d'unités d'accueil pour écoliers (4-8 ans) devront être intégrées dans les futurs projets de bâtiments scolaires primaires. Au plan préscolaire, la Municipalité étudie également le développement de nouvelles capacités. Un partenariat a été initié dans ce sens avec les eHnv lequel prévoit la construction d'une crèche de 56 places au sein du projet d'extension de l'hôpital.

Observation 5.2 :

La COGE demande à la Municipalité de prendre une part active à la consultation des projets de nouveaux horaires des transports publics régionaux afin

d'assurer la meilleure coordination entre les différents horaires et de limiter les coûts.

Réponse :

La Municipalité est attentive aux modifications des horaires des transports publics régionaux et veille à limiter la mise en place de transports scolaires spécifiques afin d'en limiter les coûts. Elle précise que les horaires scolaires ne figurent pas au rang des priorités et contraintes prises en compte par le service cantonal de la mobilité dans l'établissement des horaires des transports publics et relève que les horaires scolaires yverdonnois ont toutefois été établis pour concilier au mieux les exigences de l'organisation de l'école avec les horaires des transports publics. Au surplus, elle informe que les horaires scolaires actuels sont compatibles autant que faire se peut avec l'évolution annoncée et prévisible des horaires des transports publics ces prochaines années. Cette perspective a été confirmée lors d'une rencontre réunissant le service de la mobilité du canton, les transporteurs et des représentants de l'entente scolaire.

8. URBANISME

Observation 8.1 :

La COGE demande à la Municipalité d'assurer que les ressources humaines (en nombre et compétences) et le fonctionnement du service de l'Urbanisme correspondent aux besoins du service d'une ville en plein développement.

Réponse :

Pour faire face aux défis qui attendent la Ville d'Yverdon-les-Bains en matière d'aménagement du territoire, la Municipalité étudie un certain nombre de mesures qui pourraient consister en une nouvelle répartition de tâches et de responsabilités au sein des services communaux, afin de permettre un recentrage de l'Urbanisme sur les planifications (élaboration de Plans de Quartier, de Plan Directeur, du Plan Général d'Affectation, etc.) et sur la conception ainsi que la réalisation d'espaces publics tels que places et parcs publics.

Quant à l'adaptation des ressources humaines, il s'agira pour la Municipalité d'évaluer, à l'aune de l'ensemble des besoins des services communaux, la possibilité d'octroyer un poste supplémentaire, dans le domaine de l'urbanisme.

Observation 8.2 :

La COGE demande à la Municipalité de mettre tout en œuvre dans le pilotage des constructions gérées par la Ville pour en assurer la bienfaisance.

Réponse :

La Municipalité met tout en œuvre dans le pilotage des constructions gérées par la Ville pour en assurer la bienfaisance, en veillant notamment :

- à assurer un accompagnement suffisant des projets confiés à des prestataires externes ou effectués à l'interne, par un personnel communal compétent formé d'architectes, de techniciens et d'urbanistes ;
- à travailler dans la mesure du possible avec des prestataires externes de qualité en effectuant des appels d'offres qui cherchent à obtenir un bon équilibre entre le prix, la qualité et les délais ;
- à fixer un cadre contractuel précis et exigeant avec les prestataires externes en se basant notamment sur les Normes SIA.

Observation 8.3 :

La COGE demande à la Municipalité de présenter un préavis pour terminer l'aménagement du camping.

Réponse :

La Municipalité est convaincue de l'importance du camping pour développer l'attractivité économique d'Yverdon-les-Bains et pour soutenir le tourisme régional. Compte tenu de l'ensemble des priorités devant être gérées simultanément et en parallèle par ses services, elle étudie la possibilité de consacrer quelques ressources à un secteur qui a bénéficié d'une attention soutenue ces deux dernières années.

Complément d'information suite au refus du Conseil communal de la réponse à cette observation :

Suite à la demande de la Commission, la Municipalité a chargé Ubat d'élaborer une deuxième phase d'interventions au camping et un montant de Fr. 300'000.- a été inscrit au plan des investissements en 2016 pour réaliser ces travaux. Le développement du projet est en cours et un préavis pour obtenir le crédit de réalisation sera soumis au Conseil Communal durant le deuxième semestre de 2016.

9. BUREAU AGGLOY

Observation 9.1 :

La COGE demande à la Municipalité de s'engager plus activement et plus rapidement dans la concrétisation des mesures prioritaires d'AggloY qui concernent Yverdon-les-Bains.

Réponse :

Les mesures du projet d'agglomération appartiennent à deux catégories : l'une concerne les mesures de densification urbaine (établissement ou révision d'outils de planification, tels que plans directeurs ou plans partiels d'affectation ; élaboration de plans de quartier dans des secteurs identifiés comme pôles de développement) ; l'autre concerne les mesures infrastructurelles (réseau routier, Mobilité douce, transports publics).

Pour ce qui concerne les premières, la Municipalité rappelle que parmi les mesures jugées prioritaires, la révision du Plan directeur communal et du RPGA est en route (le crédit d'études) ayant été octroyé par le Conseil communal, le PDL Gare-Lac a abouti en 2014. Le développement des plans de quartier (Aux Parties, Coteau Est, etc.) sont actuellement ralentis par la mise en œuvre des Lois fédérales et cantonales sur l'aménagement du territoire, compte tenu de l'obligation de compenser les terres agricoles englobées dans ces périmètres.

Pour ce qui concerne les secondes, parmi les mesures prioritaires, le projet de réaménagement de la rue de l'industrie a été adopté par le Conseil communal et le département des infrastructures, ainsi que le cheminement de mobilité douce le long du buron, l'aménagement des abris vélo.

Vœux de la Commission de gestion

2. ADMINISTRATION

2.4 Office informatique - Unité géomatique et information du territoire

Vœu 2.4.1 :

La COGE demande à la Municipalité d'achever rapidement la phase finale d'équipement des bâtiments scolaires.

Réponse :

Tous les bâtiments scolaires sont reliés au réseau informatique communal par de la fibre optique ou des liaisons WiFi. Les derniers bâtiments scolaires reliés par WiFi vont voir leur liaison améliorée par la

pose de fibre optique (Place d'Arme, Villette, un des pavillons des 4 Marronniers, Pré du Canal).

L'équipement interne des bâtiments scolaires, pour un montant estimé entre CHF 500'000 et CHF 1'000'000, n'est pas prévu au plan des investissements. Un rapport a été déposé en Municipalité pour statuer sur l'opportunité d'effectuer ou non une étude afin de chiffrer l'investissement nécessaire à l'équipement des classes.

2.5 Ressources humaines

Vœu 2.5.1 :

La COGE demande à la Municipalité, en cas de difficultés, de promouvoir une recherche active de postes à offrir dans d'autres filières, services ou dicastères.

Réponse :

Le service RH favorise dans la mesure du possible la mobilité interne au sein de l'administration. Cela s'applique encore davantage dans des situations difficiles et complexes. Un repositionnement au sein de l'administration fait partie des mesures pouvant être proposées dans certaines situations et l'expérience a montré que cela pouvait être vraiment bénéfique.

Vœu 2.5.2 :

La COGE demande à la Municipalité de veiller particulièrement au contenu des cahiers des charges des collaborateurs à temps partiel, souvent pensé et rédigé en termes de plein temps.

Réponse :

Le service RH veille à ce que les descriptions de poste soient d'une part, conformes à la réalité et d'autre part, en cohérence avec l'organisation des services. Cela implique une importante réflexion par rapport aux postes à temps partiels qui doivent s'intégrer au mieux dans la structure afin de répondre au mieux tant aux besoins des collaborateurs-trices que de ceux de l'administration.

3. SERVICE DE LA CULTURE

Vœu 3.1 :

La COGE demande à la Municipalité de faire établir une liste des tarifs de location des diverses salles dépendant du service de la culture.

Réponse :

Comme demandé, le Service de la culture transmet les tarifs de location des salles de La Marive, des

Caves du Château et des 3 salles situées dans le bâtiment du Théâtre Benno Besson (cf tableaux ci-après).

Le Service de la culture propose que ces salles et les tarifs soient ajoutés à la brochure « Sites à louer » éditée par le Service de l'Urbanisme et des Bâtiments lors de sa prochaine mise à jour. D'ici là, il propose l'insertion d'un feuillet.

Tarifs de location des salles dépendant du Service de la culture

Tarif de location de La Marive pour 1 journée

	Tous les espaces *
Tarif I (sociétés locales)	960.-
Tarif II (assemblées, congrès)	2'590.-
Tarif III (privé, à but lucratif)	3'880.-

*La Marive étant modulable, les tarifs de location peuvent fluctuer en fonction des différents espaces dont les locataires ont besoin. La Marive se tient à disposition pour conseiller et renseigner les clients.

Tarif de location des Caves du Château

	1 journée
Banquet – apéritif – concert – conférence	300.-
Apéritif ne dépassant pas 3 heures de location	150.-
Ecole – tout compris	200.-
Expositions à but culturel, sans vente et sans gardiennage	150.-
En sus: nettoyage	130.-
En sus: électricité	20.-

Tarif de location des salles du Théâtre Benno Besson

	Tarifs actuels 1 journée
Foyer du Théâtre Benno Besson	240.-
Grande salle au-dessus du restaurant	100.- (sans service) Gratuite si repas et boissons consommées
Petite salle au-dessus du restaurant	Gratuite

Vœu 3.2 :

La COGE demande à la Municipalité de contacter les organisateurs de grands événements de plein air au moins deux ans à l'avance afin de pouvoir établir une planification tenant compte des ressources communales à solliciter.

Réponse :

En préambule, il est important de différencier deux sortes d'événements d'envergure en plein air : les annuels et les occasionnels.

Concernant les événements plein air qui reviennent régulièrement, comme c'est le cas par exemple des Jeux du Castrum ou des Numerik Games, ceux-ci bénéficient d'une planification de un, deux ou trois ans par l'intermédiaire du budget validé par le Conseil communal.

Concernant les événements « occasionnels », comme Sonisphère en 2012 ou comme la Schubertiade en 2017, ce sont des événements non récurrents qui ont lieu grâce à des opportunités et à de bonnes relations entretenues avec les organisateurs. Ceux-ci sont contactés en amont, une année à l'avance, deux ans, voire cinq ans à l'avance comme ce fut le cas pour la Schubertiade. Or, les contacter deux ans à l'avance ne nous assure pas la réalisation d'une telle manifestation dans les deux ans, ni plus tard. La réalité du marché de ce domaine est telle qu'une opportunité peut nous être soumise seulement huit mois avant la date de la manifestation. Nous restons donc régulièrement en contact avec les organisateurs - qui connaissent la motivation et les capacités de notre ville à organiser de grands événements.

4. ENERGIES / SEY

Vœu 4.1 :

La COGE demande à la Municipalité d'agir à son niveau pour éviter des mesures de libéralisation de l'électricité et du gaz dont les conséquences seraient dommageables et coûteuses pour les citoyens et la Ville.

Réponse :

La Municipalité n'a pas de leviers suffisants pour agir sur les décisions de la Confédération en matière de libéralisation totale du marché des énergies. Elle s'est associée à deux courriers collectifs pour contrer ce projet dommageable pour les finances de la ville. Par ailleurs, préventivement elle a octroyé au SEY des moyens budgétaires pour dynamiser la commercialisation de ses services et innover dans de nouveaux métiers et services.

5. PNV (La filière mobilité a été transférée à PNV au 1^{er} février 2015)

2.2 Mobilité

Vœu 2.2.1 :

La COGE demande à la Municipalité plus de pragmatisme dans la mise en œuvre des plans de mobilité (par ex. celui des enseignants, des personnes travaillant sur plusieurs sites, etc.).

Réponse :

Le Plan de mobilité des écoles a été significativement revu au cours de l'année 2015. D'une part, le système de critères d'octroi a été supprimé, en accord avec les Directions des

établissements. D'autre part, un nouveau mode de gestion des parkings scolaires a été mis en place, avec notamment la création de places réservées aux itinérants ainsi qu'aux visiteurs, afin de garantir de la disponibilité en tout temps pour ces besoins spécifiques. La tenue de séances régulières avec les directeurs et les enseignants ainsi que la présence d'un collaborateur référant en la matière au sein de la Mobilité ont largement contribué à améliorer la situation depuis 2014.

8. URBANISME

Vœu 8.1 :

La COGE souhaite que lors de la présentation d'une demande de crédit, les projets soient définis plus précisément (par ex. espace d'entrée-accueil du projet PR 14.25PR/Théâtre Benno Besson).

Réponse :

A l'avenir, pour les projets de grande importance, nous ferons d'abord une demande de crédit d'étude avant de demander un crédit d'investissement, ce qui permettra d'être plus détaillé.

BUREAU ÉLECTORAL

L'année 2015 a vu se dérouler 4 scrutins.

VOTATION FEDERALE DU 8 MARS 2015

Electeurs : 14'945 Participation : 41.6 %

Objets :

CH1 Initiative populaire « Aider les familles ! Pour des allocations pour enfant et des allocations de formation professionnelle exonérées de l'impôt »

CH2 Initiative populaire « Remplacer la taxe sur la valeur ajoutée par une taxe sur l'énergie »

Objet	Résultats YLB	Résultats VD	Résultats CH
CH1	rejeté à 75.14 %	rejeté à 74.32 %	rejeté à 75.4 %
CH2	rejeté à 93.63 %	rejeté à 94.32 %	rejeté à 92.0 %

VOTATION FEDERALE DU 14 JUIN 2015

Electeurs : 14'908 Participation : 39.6 %

Objets :

CH1 Arrêté fédéral concernant la modification de l'article constitutionnel relatif à la procréation médicalement assistée et au génie génétique dans le domaine humain (diagnostic préimplantatoire)

CH2 Initiative populaire "Initiative sur les bourses d'études"

CH3 Initiative populaire "Imposer les successions de plusieurs millions pour financer notre AVS (Réforme de la fiscalité successorale)"

CH4 Modification du 26 septembre 2014 de la loi fédérale sur la radio et la télévision (LRTV)

Objet	Résultats YLB	Résultats VD	Résultats CH
CH1	accepté à 82.82 %	accepté à 84.84 %	accepté à 61.9 %
CH2	rejeté à 56.29 %	rejeté à 62.02 %	rejeté à 72.5 %
CH3	rejeté à 63.88 %	rejeté à 71.66 %	rejeté à 71.0 %
CH4	accepté à 65.01 %	accepté à 62.49 %	accepté à 50.1 %

ÉLECTIONS FEDERALES DU 18 OCTOBRE 2015

Renouvellement du Conseil national (système proportionnel)

Electeurs : 14'961 Participation : 40,41 %

Élection de 18 Députés au Conseil national (arrondissement électoral du Canton de Vaud), 23 listes officielles furent déposées.

No	Dénomination	Abréviation	Nombre de candidats
01	Jeunes UDC Vaud	JUDC	18
02	Valeurs chrétiennes - Parti évangélique (PEV)	ValC-PEV	18
03	Liste du Vote Blanc (LVB)	LVB	18
04	PNS-Parti Nationaliste Suisse	PNS	8
05	LES INDEPENDANTS VAUDOIS	INDEP VD	8
06	ECOPOP	ECOPOP	18
07	PS-Jeunesse Socialiste Vaudoise	JSV	18
08	POP-solidarités	POP-sol	18
09	Les Verts. Mouvement écologiste vaudois	LES VERTS	18
10	Les Verts. Jeunes Vert-e-s Vaudois-e-s	J-VERTS	18

No	Dénomination	Abréviation	Nombre de candidats
11	Action Nationale - Démocrates Suisses-VD	AN-DS/VD	18
12	PLR.Jeunes libéraux-radicaux Vaud	PLR JLRV	18
13	PDC - Parti démocrate chrétien	PDC	18
14	UDC Vaud	UDC	18
15	Valeurs chrétiennes - Union Démocratique Fédérale (UDF)	ValC-UDF	18
16	PLR.Innovation	PLR INNO	18
17	PLR.Les Libéraux-Radicaux	PLR	18
18	vert'libéraux	PVL	18
19	Jeunes PDC	Jeunes PDC	18
20	PBD Vaud - Centre droit moderne	PBD Vaud	18
21	Parti Pirate vaudois	PPVD	16
22	60+ PDC	60+ PDC	11
23	PS - Parti socialiste vaudois	PSV	18

Résultats d'Yverdon-les-Bains :

BLOC BULLETINS					
No	Dénomination	Non Modifiés	Modifiés	Sans dénomination	Total
01	JUDC	84	6		90
02	ValC-PEV	56	22		78
03	LVB	24	2		26
04	PNS	45	11		56
05	INDEP VD	4	4		8
06	ECOPOP	11	1		12
07	JSV	45	5		50
08	POP-sol	103	19		122
09	LES VERTS	394	173		567
10	J-VERTS	54	21		75
11	AN-DS/VD	4	0		4
12	PLR JLRV	23	2		25
13	PDC	56	33		89
14	UDC	848	265		1113
15	ValC-UDF	70	38		108
16	PLR INNO	83	32		115
17	PLR	526	506		1032
18	PVL	102	47		149
19	Jeunes PDC	5	2		7
20	PBD Vaud	30	25		55
21	PPVD	69	22		91
22	60+ PDC	8	2		10
23	PSV	1033	428		1461
	Sans dénomination			600	
	Total des bulletins	3677	1666	600	5943

Les 18 élus vaudois au Conseil national sont les suivants :

Rang	Nom et prénom	Parti
1	Moret Isabelle	PLR
2	Français Olivier	PLR
3	Savary Géraldine	PSV
4	Feller Olivier	PLR
5	Marra Ada	PSV
6	Parmelin Guy	UDC
7	Nordmann Roger	PSV
8	Ruiz Rebecca	PSV
9	Grin Jean-Pierre	UDC
10	Amarelle Cesla	PSV
11	Borloz Frédéric	PLR
12	Wehrli Laurent	PLR
13	Recordon Luc	LES VERTS
14	Nicolet Jacques	UDC
15	Buffat Michaël	UDC
16	Brélaz Daniel	LES VERTS
17	Chevalley Isabelle	PVL
18	Béglé Claude	PDC

Renouvellement du Conseil des États, 1^{er} tour (système majoritaire)

Élection de 2 Députés au Conseil des États (arrondissement électoral du Canton de Vaud), 9 listes officielles furent déposées, proposant 15 candidats.

Aucun candidat n'est élu au 1^{er} tour, n'ayant obtenu la majorité de 88'189 suffrages.

ÉLECTION FEDERALE DU 8 NOVEMBRE 2015

Renouvellement du Conseil des États, 2^e tour (majorité relative)

Electeurs : 14'956 Participation 35,48 %

Élection de 2 Députés au Conseil des Etats (arrondissement électoral du Canton de Vaud), 3 listes officielles furent déposées proposant 3 candidats.

Les 2 élus vaudois au Conseil des États sont les suivants :

Rang	Nom des candidats	Statut	Suffrages du canton obtenus	
1	SAVARY Géraldine	Élue	81'469	53.97 %
2	FRANÇAIS Olivier	Élu	78'068	51.72 %
3	RECORDON Luc		74'972	49.66 %

MUNICIPALITÉ

Monsieur Jean-Daniel CARRARD
Syndic depuis le 26 janvier 2015

Madame Sylvie LACOSTE
Secrétaire générale jusqu'au 30 septembre 2015

Monsieur Yves MARTIN
Secrétaire municipal adjoint jusqu'au 30 septembre 2015
Secrétaire municipal a.i. depuis le 1^{er} octobre 2015

Municipalité



MUNICIPALITÉ 2015-2016



Nathalie Saugy
Culture et Tourisme

Jean-Daniel Carrard - Syndic
Administration générale, RH,
Finances et Sports

Gloria Capt
Urbanisme et Bâtiments

Marc-André Burkhard
Travaux et Environnement

Jean-Claude Ruchet
Jeunesse et Cohésion sociale

Marianne Savary
Énergies

Valérie Jaggi Wepf
Police, Incendie et Secours,
Mobilité-Stationnement

La Municipalité dans sa nouvelle composition à partir du 1^{er} février 2015

Membres, partis et dicastères au 31 décembre 2015

- **M. Jean-Daniel Carrard (PLR)**
Syndic
Administration générale
Service des finances
Ressources humaines
- **M. Marc-André Burkhard (PLR)**
Vice-Syndic
Municipal
Travaux et environnement
- **Mme Gloria Capt (PLR)**
Municipale
Urbanisme et bâtiments
- **M. Jean-Claude Ruchet (PS)**
Municipal
Jeunesse et cohésion sociale
- **Mme Valérie Jaggi Wepf (PLR)**
Municipale
PNV
SDIS régional
Mobilité
- **Mme Marianne Savary (VERTS)**
Municipale
Energies
- **Mme Nathalie Saugy (PS)**
Municipale
Culture et tourisme

Activités de la municipalité

L'année 2015 se caractérise par un changement de majorité. En effet, suite à l'annonce de Monsieur le Syndic D. von Siebenthal de remettre son mandat au 31 décembre 2014, les résultats des premier et deuxième tours de l'élection complémentaire, respectivement les 30 novembre 2014 et 21 décembre 2014, ont abouti à l'élection à la Municipalité de Mme Valérie Jaggi Wepf. Durant la période de transition du 1^{er} janvier au 26 janvier 2015, M. Jean-Daniel Carrard a officié en qualité de

syndic « ad interim ». C'est à cette dernière date qu'il a été élu syndic de manière tacite. Des changements dans la répartition des dicastères ont alors été décidés par les municipaux dès le 1^{er} février 2015. Ainsi, Mme Valérie Jaggi Wepf s'est vue confier le dicastère de la Police-Incendie-Mobilité/Stationnement, Mme Marianne Savary a repris le dicastère de l'Energie tandis que Mme Gloria Capt s'occupe désormais du dicastère de l'Urbanisme et des Bâtiments.

Priorités municipales

La nouvelle Municipalité a défini ses priorités en mars 2015 jusqu'à la fin de la législature en cours. Ce fut l'occasion de faire le point sur les grandes réalisations en cours de l'ensemble des services de la Ville d'Yverdon-les-Bains, les avancements effectués et les prochaines étapes à planifier. Parmi les projets élevés au rang de priorités figurent: le réaménagement de la Place d'Armes, le quartier Gare-Lac, la route de contournement, la stratégie de libéralisation du marché des énergies, le déploiement de la fibre optique, la modernisation de la STEP, la maîtrise du niveau d'endettement, l'accueil de la petite enfance, la planification scolaire, la lutte contre le deal de rue, l'engagement d'un délégué à l'économie, la création d'un service des sports, l'actualisation des lignes directrices pour la mobilité et le stationnement ou encore les manifestations culturelles à fort rayonnement.

Les premières mesures du Plan de stationnement ont été réalisées dès le 1^{er} mars 2015. Elles ont fait l'objet d'un examen dont il ressort que le bilan de la première phase d'application est globalement positif. Des ajustements sont prévus pour permettre notamment aux pendulaires d'accéder aux parkings du Midi et du Centre sportif, pour mettre à disposition des parkings spécifiques pour les véhicules des entreprises et des commerces de la zone piétonne et pour étendre progressivement les

espaces avec macarons à partir du centre dans les zones les plus fréquentées.

La Ville et Swisscom ont signé un accord pour permettre de raccorder l'ensemble des habitations et commerces de la Ville au réseau à fibre optique d'ici à 2019. Le partenariat prévu et les investissements communs permettront d'optimiser les coûts de construction et d'éviter de réaliser un réseau à double. Pour assurer la commercialisation de ce nouveau réseau, la Ville a signé deux partenariats : l'un avec VOénergies, en charge de la commercialisation de l'offre multimédia, et, l'autre, avec Swiss Fibre Net AG, constructeur du réseau.

S'agissant de la route de contournement, la mise à l'enquête du premier tronçon –sud assurant la liaison entre Y-Parc et le Centre sportif des Isles avec la desserte du centre professionnel du Nord vaudois est prévue pour le début 2016. Ce tronçon intégrera les principes de la mobilité douce et de la durabilité en incluant une extension du réseau des transports publics urbains. Il est rappelé que la route de contournement a pour but d'être un régulateur de circulation. Ce projet se situe dans son intégralité sur les territoires communaux d'Yverdon-les-Bains et de Montagny. La mise en service est planifiée entre 2016 et 2023

Rapport sur les délégations auprès des personnes morales

Y-PARC SA

L'événement majeur développé en 2015 et qui trouvera son épilogue en tout début 2016 par la signature de la promesse de vente du terrain situé au nord-est d'Y-Parc a consisté à planifier l'installation du centre ludo-éducatif pour enfants Kindercity, basé à Zurich. Il s'agit là d'une belle opportunité pour Yverdon-les-Bains de consolider sa position de centre technologique de pointe de

formation. Le centre d'animation permet aux enfants de se familiariser avec les phénomènes scientifiques et de les expérimenter de manière ludique et interactive. L'estimation de la fréquentation de ce centre se situe entre 100'000 et 120'000 visiteurs par an, ce qui en ferait l'une des principales attractions d'Yverdon-les-Bains et de la région.

GRAND HOTEL DES BAINS SA ET CITE DES BAINS SA

Les démarches entreprises en 2014 en vue de la reprise des deux sociétés ont été poursuivies en 2015. Ces transactions complexes comportant de multiples aspects ont permis d'aboutir à la signature,

le 27 novembre 2015, d'un accord de reprise de ces établissements par le Crédit Suisse Real Estate Fund Living Plus. Ce dernier a confié leur gestion au groupe Boas dès le 1^{er} décembre 2015.

FONDATION YVERDONNOISE POUR LE LOGEMENT (FYL)

Le projet de construction d'un immeuble de 11 logements à la rue R. de Guimps a été réalisé : l'immeuble est occupé depuis le mois de novembre 2015. La mise en location a démontré que la demande de logements subventionnés est très importante. Tous les logements ont trouvé rapidement preneurs qui répondent aux conditions d'occupation de tels logements. Cette première réalisation par la FYL est un véritable succès tant au niveau du type de logements mis sur le marché qu'à celui de la réalisation de la construction elle-même.

En ce qui concerne le projet de construire 8 appartements dans le nouveau quartier St.-Roch-Haldimand, leur réalisation va bon train et leur mise en location est prévue dès l'été 2016. Ce sera l'occasion pour la FYL de diversifier l'offre de logements mis à la location : des logements à loyers abordables (légèrement en dessous des prix du marché) qui concernent, en premier lieu, la couche

de la population qui dispose de moyens limités ne lui permettant pas de se loger au prix du marché.

Pour la suite de ses activités, le Conseil de fondation de la FYL a poursuivi ses démarches en vue de construire de nouveaux logements répondant aux besoins de la population. Il souhaite élargir la panoplie des objets qui seront mis sur le marché en ne se limitant pas seulement à la création de logements subventionnés. Le partenariat avec la Ville reste de mise pour pouvoir disposer de parcelles déjà constructibles sous la forme de droits distincts et permanents de superficie. Parallèlement, le Conseil de fondation a demandé que la FYL soit refinancée par la Ville à hauteur de Frs 4 mio pour lui permettre de pouvoir assumer financièrement ses deux nouveaux projets, à savoir, la construction d'immeubles, sur la parcelle no 4521, située à la rue Jean-André Venel et sur la parcelle no 701, située à la rue de Montagny. Un préavis a été soumis dans ce sens au Conseil communal.

SERVITUDES

- Servitude de canalisation et d'écoulement d'eaux pluviales en faveur de la Ville, de l'ECA et du

Canton de Vaud sur la parcelle no 5361 du PST, propriété de Herren Frères et Cie

CONVENTIONS

- Signature d'une convention entre la Paroisse catholique d'Yverdon-les-Bains et les communes sises sur son territoire en application des obligations des communes conformément à la Constitution du Canton de Vaud du 4 avril 2003 et à la loi du 9 décembre 2007 sur les relations entre l'Etat et les Eglises reconnues de droit public. Ce document a été signé par les 29 communes concernées, à l'exception de celle de Cuarny.
- Octroi d'une subvention cantonale pour travaux de renforcement et reconstruction d'ouvrages sur la route cantonale 276-C-P en traversée d'YLB avec l'Etat de Vaud
- Mise à disposition des véhicules appartenant à YLB SDIS Nord Vaudois
- Procédure électronique de demande des cartes d'identité pour les citoyens de Cuarny avec la Commune de Cuarny
- Mise à disposition des terrains et installations du stand avec le FC Azzurri Yverdon
- Implantation de l'Hôpital dans le parc scientifique avec les EHNV et la Société Y-Parc SA

- Convention de prestation de services en énergie avec Viteos SA
- Promotion d'un système de traçage électronique de véhicules volés (Trakyv) avec DualNetworks SA
- Partenariat et collaboration « Autre 1er août » 2015 avec l'Amalgame
- Collaboration pour la gestion du système d'information du territoire (SIT) avec la Commune de Grandson
- Organisation des Marchés de Noël pour les années 2015 à 2017 avec MM Robert Bruchez, et Giorgio Restelli
- Subvention pour les travaux à la rue de l'Industrie, RC 401 avec le DIRH (canton Vaud)
- Utilisation des piscines de plein-air et couverte avec le Triathlon Club YLB
- Mise à disposition du Gîte du passant pour l'hiver 2015-2016 en faveur de l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM)

CONVENTION CADRE

- Mise en œuvre de programmes d'occupation avec l' Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM)

CONVENTION DE COLLABORATION

- Centre des Alizés, ruelle Vautier 5 avec Pro Senectute Vaud
- Stationnement des vélos : entretien des sites avec Caritas-Vaud
- Modalités de partenariat et modes de collaboration pour l'organisation des Soupes d'Ici et d'Ailleurs avec l'Association « Les Soupes d'Ici et d'Ailleurs »

PROMESSE DE CONSTITUTION DE DROIT DE SUPERFICIE

- Avenue Kiener avec M.Michel Ballestraz

VENTE

- Vente par M. Pierre Netter à la Ville d'une parcelle à YLB aux Parties
- Aux Isles : vente de 203 m2 de M. Roger-Michel Freymond à la Ville

VENTE A TERME CONDITIONNELLE AVEC DROIT D'EMPTION

- Vente par M. Michel Ballestraz d'une parcelle à la Ville d'une à Avenue Kiener
- Chaussée de Treycovagnes : achat d'une parcelle par la Ville à GH SA

CONTRAT

- Achat électricité SEY0001-0008 avec European Federation of Energy Traders (EFET)

CONTRAT DE PARTENARIAT

- Contrat de partenariat concernant le projet SolarStratos avec PostalSolar SA, Grand Chelem Event SA

CONTRAT DE DROIT ADMINISTRATIF

- Reprise de l'exploitation du réseau "eau", propriété de la Commune de Treycovagnes,

ACCORD DE COLLABORATION

- Développement d'un projet communautaire "quartiers solidaires" au quartier des Moulins avec Pro Senectute Vaud

PROTOCOLE D'ACCORD

- Plan de quartier "Verdan" avec Y-Mo SA et Mario Di Petrantonio

Commissions et délégations

Commissions extraparlémentaires

Commission des jumelages		
Saugy	Nathalie	Présidence
Délégation politique		
Dufour	Jeanine	Parti Solidarité & Ecologie - La Gauche
Durussel	Nicolas	Union Démocratique du Centre
Gentizon	Eric	Parti Libéral-Radical yverdonnois
Imsand	Erna	Parti Libéral-Radical yverdonnois
Millioud	Marceline	Parti socialiste
Müller	Monique	Les Verts
Müller	Walter	Union Démocratique Fédérale et Parti vert'libéraux
Tessa	Josy	Parti Socialiste
Délégation administrative		
Jaccaud	Daniel	USLY
Joseph	Christine	JECOS
Kummer	Raphaël	Culture
Pantet	Sandy	Secrétaire hors commission

Commission des naturalisations		
Blunier Cerruela	Patricia	Union Démocratique Fédérale et Parti vert'libéraux
Hajdari	Nuri	Parti socialiste
Jaquier	Claude-Anne	Parti Libéral-Radical yverdonnois
Pidoux	Thierry	Parti Libéral-Radical yverdonnois
Radic	Luka	Les Verts
Richard	Boris	Parti socialiste
Subramaniam	Gnanaseelan	Parti Solidarité & Ecologie - La Gauche
Wagnière	Emilienne	Union Démocratique du Centre

Commission Urbanisme et Mobilité		
Capt	Gloria	Co-présidence
Jaggi Wepf	Valérie	Co-présidence
Délégation politique		
Blum	Pascal	Parti socialiste
Cherbuin	Pierre	Union Démocratique Fédérale et Parti vert'libéraux
Cochand	Daniel	Parti Libéral-Radical yverdonnois
Dessemontet	Pierre	Parti socialiste
Jenni	Thomas	Parti Solidarité & Ecologie - La Gauche
Lechmann	Madeleine	Les Verts
Mamin	Yann	Parti Solidarité & Ecologie - La Gauche
Müller	Walter	Union Démocratique Fédérale et Parti vert'libéraux
Schirinzi	Nicola	Union Démocratique du Centre
Tanner	Carmen	Les Verts
Wagnière	Emilienne	Union Démocratique du Centre
Weiler	Christian	Parti Libéral-Radical yverdonnois
Délégation administrative		
Bärtschi	Markus	URBAT
Brigeot	Marie	PNV-Mobilité

Commission des plantages		
Burkhard	Marc-André	Présidence
Cousin	Jean-Marc	Parti Solidarité & Ecologie - La Gauche
Dubey	Michel	Union Démocratique du Centre
Giroud	Christian	Les Verts
Pasteur	Jean-Noël	Parti Libéral-Radical yverdonnois
Romon	Georgette	Union Démocratique Fédérale et Parti vert'libéraux
Weissbrodt	Françoise	Parti socialiste

Commission des Sports		
Carrard	Jean-Daniel	Présidence
Camps	Pedro	Responsable des Sports
Cerruela	Avelino	Union Démocratique Fédérale et Parti vert'libéraux
Fawer	Rémy	Parti Solidarité & Ecologie - La Gauche
Gafner	Pascal	Union Démocratique du Centre
Gentizon	Eric	Parti Libéral-Radical yverdonnois
Vuagniaux	Yves	Parti socialiste
Aubry	Léona	Secrétaire hors commission

Commission du Stand		
Jaggi Wepf	Valérie	Présidence
Audemars	Vincent	PNV
Collet	Olivier	PNV
Cousin	Jean-Marc	Parti Solidarité & Ecologie - La Gauche
Dubey	Michel	Union Démocratique du Centre
Maibach	Olivier	Parti socialiste
Monnin	Eric	PNV
Pittet	Sylvain	Les Verts
Pittet	Pascal	PNV
Richard	Yves	Parti Libéral-Radical yverdonnois
Romailler	Claude-Alain	Union Démocratique Fédérale et Parti vert'libéraux

Commission patinoire-piscines		
Carrard	Jean-Daniel	Présidence
Bättig	Alain	Intendant
Benay	Jean-Michel	Chef de Service
Burnod	Eric	URBAT
Camps	Pedro	Responsable des Sports
Meier	Françoise	Ecoles
Morel	Claude	HCY
Willer	Dominique	CPAY
Zbinden	Gilles	CNY
Giroud	Barbara	Secrétaire hors commission

Commission consultative Suisses-Immigrés		
Ruchet	Jean-Claude	Présidence
Abraha	Daniel	
Aden	Hiba	
Agostinho	Joana Nazaré	
Aroub	Leila	
Avet Tranquille	Rita	
Blanc	Katia	Déléguée à l'intégration
Brisse	Roland	
Bruti	Behajdin	
Burdet	Cleide	
Cachemaille	Saskya	
Da Silva	Sonia	JECOS
Das Neves	Manuel	
De Souza Kohbrenner	Regula	
Dessimoz	Nisa	
Dhahri	Sonia	
Diallo	Ousmane Mahamat	Parti socialiste
Diaz	Louisa	Les Verts
Diomandé Gouesse	Gondo	
Dos Santos	Christiane	
Doua Bi	Roger	
Dubey	Michel	Union Démocratique du Centre
Efelti	Suzan	
Ehrensperger	Cécile	JECOS
Etamba	Flory	
Fathi	Khadija	
Favre	Sylvie	
Foretia	Carine	
Frauche	Monique	
Gonus	Nadia	Union Démocratique Fédérale et Parti vert'libéraux
Grand	Hélène	Coordination Asile
Hajdari	Nuri	
Halimi	Bexhet	
Heller	Pierre-Olivier	
Kanagasabai	Yoganathan	
Kiana	Mariella	
Mamin	Yann	Parti Solidarité & Ecologie - La Gauche
Masclat	Jean-Pierre	
Mermet	Zahra	
Meuwly Schenk	Michèle	
Miteva-Gutknecht	Jasmina	
Moubtakir	Khadija	
Muller	Johanne	Parti socialiste

Commission consultative Suisses-Immigrés		
Naescher	Terisita	
Niang	Moussa	
Pauli	Hodan	
Peneveyre	Virginie	
Petit	Claude	PNV- HAB
Reiche	Jean-Paul	
Reiter	Alfons L.	Parti socialiste
Sheu	Ervin	
Su	Min	
Subramaniam	Gnanaseelan	Parti Solidarité & Ecologie - La Gauche
Terêncio	Jacinto António	Parti Libéral-Radical yverdonnois
Trajcevski	Branislav	
Valet	Charlotte	
Van Mullem	Marie-Pierre	
Wang	Guodong	
Wilhelm	Christian	
Zili	Kanga	
Dolci Gindroz	Marie-Christine	Secrétaire hors commission

Commission fondation Petitmaître - Maisons d'accueil		
Jaquier	Rémy	Présidence (PLRY)
Armada	François	Parti Libéral-Radical yverdonnois
Carp	Catherine	Secrétaire (PLRY)
Dall'Aglio	Gildo	Parti socialiste
Gander	Anne	Parti socialiste
Gillieron	Johann	Parti Libéral-Radical yverdonnois
Gonus	Nadia	Union Démocratique Fédérale et Parti vert'libéraux
Kernen	Olivier	Parti socialiste
Lechmann	Madeleine	Les Verts
Lovey	Serge	Parti Libéral-Radical yverdonnois
Mamin	Jean-François	Parti Solidarité & Ecologie - La Gauche
Petitmaître	Corinne	Représentante de la famille
Raymondaz	Jean-Luc	Caissier
Ruchet	Jean-Claude	Municipal
Wagnière	Emilienne	Union Démocratique du Centre

Commission consultative des énergies		
Savary	Marianne	Présidence
Armada	François	Parti Libéral-Radical yverdonnois
Baertschi	Markus	URBAT
Balet	Stéphane	Parti socialiste
Breguet	Jacques	Union Démocratique Fédérale et Parti vert'libéraux
Cousin	Jean-Marc	Parti Solidarité & Ecologie - La Gauche
Gabella	Laurent	SIC
Gaille	François	HEIG-vd
Hofmann	Daniel	Parti Libéral-Radical yverdonnois
Loup	Frédéric	CPNV
Marquart	Isabelle	ADER
Pittet	Sylvain	Les Verts
Pürro	Marcel	STE
Thuillard	Stéphane	SEY

Commission salle omnisport des Isles		
Carrard	Jean-Daniel	Présidence
Benay	Jean-Michel	Chef de Service
Camps	Pedro	Responsable des Sports
Cochand	Quentin	FSG Amis-Gym
Dreosti	Philippe	CPNV
Fardel	José	Intendant
Gilléron	David	URBAT
Marendaz	Denis	Unihockey Club Yverdon
Meier	Françoise	Etablissements scolaires
Pfister	Yves	USY Handball
Giroud	Barbara	Secrétaire hors commission

Conseil d'établissement		
Ruchet	Jean-Claude	Présidence
Joseph	Christine	Secrétaire
Représentants des autorités communales		
A repourvoir		Parti Socialiste
Di Dario	Sylvie	Vice-présidente
Henny	Sandra	
Nicodet	Marc	
Boesiger	Sandrine	
Di Prinzio	Olivier	
Wymann	Laurent	
Représentants des milieux et organisations concernés par la vie des établissements		
Berger	Marc	
Blanc	Katja	
Carp	Peter	
Groux	Michaël	
Marwy	Sylvain	
Meier	Belinda	
Meier	Marie Laure	
Zanchi	Gilbert	
Représentants des parents d'élèves		
Guillard	Benoist	
Guisolan	Géraldine	
Hengrave	Catherine	
Pfister	Magali	
Rottermann	Guy	
Van Mullem	Marie-Pierre	
Verratti-Lehmann	Vincenzina	
Zeller	Joëlle	
Représentants des professionnels actifs au sein des établissements scolaires		
Berney	Georges	
Blanc-Dely	Martine	
Bonny	Nathalie	
Hürst	Jean-François	
Majola	Claire-lise	
Meier	Françoise	
Muriset	Claudine	
Pfister	Jacques	

Commission culturelle		
Saugy	Nathalie	Présidence
Atallah	Marc	Directeur Maison d'Ailleurs
Bolli Bornand	Françoise	Parti Solidarité & Ecologie - La Gauche
Grandjean	David	Parti Libéral-Radical yverdonnois
Guex	Tom	Administrateur Amalgame
Jaquier	Claude-Anne	Parti Libéral-Radical yverdonnois
Kummer	Raphaël	Chef du Service de la Culture
Lechmann	Madeleine	Les Verts
Luisier	Thierry	Directeur Théâtre Benno Besson
Mayor	Sophie	Directrice théâtre/Echandole
Meier	Marie-Laure	Responsable de la Bibliothèque publique
Meystre	Pierre-Henri	Union Démocratique Fédérale et Parti vert/libéraux
Pantet	Sandie	Secrétaire hors-commission
Pittori	Patrice	Parti socialiste
Terrier	France	Conservatrice du Musée
Tissot	Karine	Directrice du Centre d'art contemporain
Villard	Roland	Union Démocratique du Centre

Commission stade et terrains de sports		
Carrard	Jean-Daniel	Présidence
Bossy	Gilbert	STE
Camps	Pedro	Délégué aux sports
Girard	Louis	Intendant
Melfi	Liberato	FC Azzurri
Nijaz	Alic	FC Bosna Yverdon
Parente	José	AFC Yverdon Ducs
Piguet	Vincent	Rugby Club Yverdon
Pinto	Antonio	FC Centre Portugais
Sutterlet	Jean-François	URBAT
Vialatte	Bruno	FC Yverdon Sport
Vialatte	Linda	FC Yverdon Féminin
Willommet	Alain	Association Yverdon Sport juniors
Giroud	Barbara	Secrétaire

Commission consultative des habitants		
Jaccoud	André	Présidence
Beausire	Catherine	Membre
Bonzon	André	Membre
David	Anita	Membre
Décoppet	Jaques	Membre
Dubach	Xavier	Membre
Dubrit	Didier	Membre
Hebeisen	Thomas	Membre
Hefti	Jean Claude	Membre
Huon	Sylvie	Membre
Jaccaud	Daniel	Membre
Lammens	Sophie	Membre
Lehmann	Bertrand	Membre
Tessa	Josy	Membre
Aubry	Léona	Secrétaire hors commission

Commission Agenda 21		
Carrard	Jean-Daniel	Présidence
Chamot	Marie-Claire	Membre
Faesch	Dominique	Membre
Jenny	Clotilde	Membre
Kolb	Marie	Déleguée Agenda21
Le Nédic	Christophe	Membre
Porcher	Eric	Membre
Schindelholz	Jean-Paul	Membre
Wetzel	Sandy	Membre

Délégations municipales

Jean-Daniel Carrard
Association de Développement du Nord Vaudois
Parc scientifique et technologique (PST) - copropriété - Présidence
Y-Parc SA - Conseil d'administration - Présidence
Groupe des villes de l'Union des communes vaudoises (UCV)
Etablissements hospitaliers du Nord vaudois - comité directeur
Comité de pilotage AggloY - Présidence
Commission intercommunale AggloY - Membre
Commission de la Paroisse catholique - Présidence
Commission consultative Agenda 21 - Présidence
Piscine couverte d'Yverdon-les-Bains SA - Présidence Conseil d'administration
Association des responsables communaux des services des sports de Suisse romande et du Tessin

Nathalie Saugy
Association régionale de l'action sociale Jura Nord Vaudois (RAS Junova) - membre conseil des régions RAS et membre du conseil de politique sociale
Association pour la Santé, la Prévention et le Maintien à Domicile (ASPMAD - Vice-présidence)
Communauté de travail du Jura (Arcjurassien.ch)
Réseau des villes de l'Arc Jurassien (RVAJ)
Réseau Nord Broye (RNV)
Fondation de la Maison d'Ailleurs
Fondation du Fonds Ancien de la Bibliothèque publique
Fondation du Musée d'Yverdon et région - Vice-présidente
Fondation vaudoise pour le Patrimoine scolaire
Association Office du Tourisme & du Thermalisme d'Yverdon-les-Bains et environs
Coordination des villes de Suisse romande - Vice-présidente
Commission tourisme de l'ADNV
Société de navigation du Lac de Neuchâtel (LNM)
Jura & Trois Lacs

Marianne Savary
Vaud - Fribourg TV - La Télé - Conseil d'administration
Commission tourisme de l'ADNV - Déléguée de la Ville
Office du tourisme d'Yverdon-les-Bains - Présidence
SAGENORD - Présidence Conseil d'administration
Energies naturelles du Mollendruz - Conseil d'administration
Conseil intercommunal de la Police Nord vaudois - Suppléante
Fondation Yverdonnoise pour le logement - Présidente
Grand Hôtel des Bains SA et Cité des Bains SA - Conseil d'administration
Association régionale de défense Incendie et Secours - Conseil intercommunal

Gloria Capt
Association pour la restauration du Château (ARCHY)
Société de sauvegarde et de restauration du Castrum
Piscine couverte SA - Conseil d'administration
Cité des Bains et Grand Hôtel de Bains - Conseil d'administration
Fondation de la Maison d'Ailleurs
Fondation Yverdonnoise pour le logement
Comité de pilotage de l'agglomération
Association régionale de défense Incendie et Secours - Comité directeur

Valérie Jaggi Wepf
Conférence des Directeurs de Polices Municipales Vaudoises (CDPMV) - Membre du Comité
Office régional de la Protection civile (ORPCi) - Comité directeur
Société Industrielle et Commerciale (SIC)
Association régionale de défense Incendie et Secours - Présidente Comité directeur
Police Nord Vaudois - Présidente Comité directeur
Travys SA - Vice-présidente du Conseil d'administration
Ouest Rail - Membre du Comité
Comité de pilotage de l'agglomération

Marc-André Burkhard
Commission consultative GESORBE (assainissement de la Plaine de l'Orbe)
STRID SA
CRIDEC SA
Comité de pilotage du projet d'agglomération
Office régional de la Protection civile (ORPCi) - Comité directeur
Association régionale de défense Incendie et Secours - Comité directeur

Jean-Claude Ruchet
Parlement des Jeunes
Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion (HEIG-VD) - Conseil de l'école
Centre Perform
Centre Professionnel du Nord Vaudois (CPNV)
Association pour la Jeunesse d'Yverdon et Région (AJYR)
Centre de Rencontres et d'Animation (CRA)
Conseil de Fondation du Conservatoire de musique
Fondation Petitmaître - Membre du conseil de fondation
Fondation Francioli
Université populaire
AYAPE
Société coopérative d'habitation Cité-derrière
Coopérative logement ouvrier
Office régional de la Protection civile (ORPCi) - Conseil intercommunal
Association des communes RAS Junova - Conseil intercommunal
Police régionale - Membre du conseil intercommunal
Association régionale de défense Incendie et Secours - Comité directeur

ADMINISTRATION GENERALE

Monsieur Jean-Daniel CARRARD
Syndic depuis le 26 janvier 2015

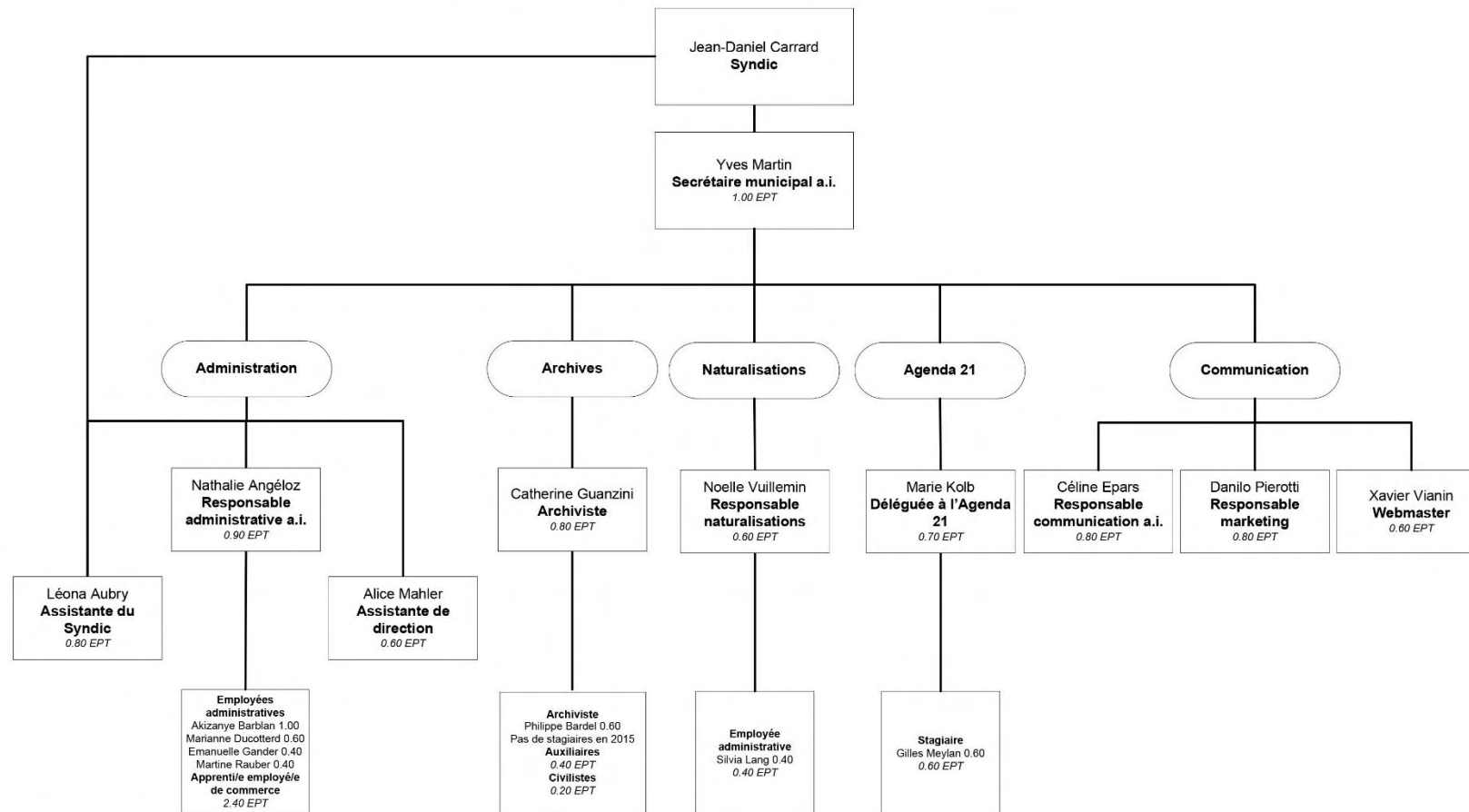
Madame Sylvie LACOSTE
Secrétaire générale jusqu'au 30 septembre 2015

Monsieur Yves MARTIN
Secrétaire municipal adjoint jusqu'au 30 septembre 2015
Secrétaire municipal a.i. depuis le 1^{er} octobre 2015

SECRETARIAT GENERAL



Organigramme au 31.12.2015 Secrétariat général - Ville d'Yverdon-les-Bains



SECRETARIAT GENERAL

Missions et prestations

- Accompagner sur un plan administratif et juridique la Municipalité dans le mandat qui lui a été confié par la population
- Traiter l'information et les décisions: transmettre, relayer, analyser. S'assurer de la circulation de l'information au sein de l'administration, entre l'organe délibérant et la Municipalité, entre l'administration et la population
- Analyser les dossiers d'intérêt général (participation auprès des personnes morales, gouvernance, etc.)
- Conseiller et développer des projets liés aux différents volets du développement durable
- Assurer un appui aux services (questions juridiques, archivistiques, communicationnelles, etc.)
- Valoriser l'action de la Municipalité et de ses services au travers de supports de communication et d'événements
- Travailler à la classification, conservation et valorisation du patrimoine papier et images
- Organiser les votations et les élections jusqu'à la veille de l'échéance électorale
- Organiser les manifestations protocolaires
- Assurer la réception centrale de l'administration communale
- Enregistrer et traiter les demandes de naturalisations.

Points forts/marquants 2015

- **Mise en place de la Municipalité dans sa nouvelle composition** : l'élection complémentaire de fin 2014 a amené un basculement de la majorité. Le nouveau syndic désigné tacitement, M. Jean-Daniel Carrard est entré en fonction le 26 janvier 2015.
- **Transfert de la filière Mobilité à PNV** : le transfert de l'unité Mobilité du Secrétariat général à la PNV s'est fait au 1^{er} mars 2015
- **Mise à disposition chaque jour de 2 cartes journalières navigation à disposition des habitants d'Yverdon-les-Bains, de Gressy et de Sermuz, au prix de CHF 20.- l'unité.** Ces cartes permettent à un adulte accompagné de ses propres enfants (0-16 ans) de voyager une journée sur les courses à l'horaire à bord des bateaux de la Société de navigation des Lacs de Neuchâtel et Morat SA (LNM).
- **Elections fédérales** : elles ont eu lieu durant les mois d'octobre et novembre : le 18 octobre 2015 pour le 1^{er} tour et le 8 novembre pour le 2^{ème} tour
- **Convention entre la Paroisse catholique d'Yverdon-les-Bains et les communes sises sur son territoire** : la signature de la convention relative à l'obligation des communes de prendre à leur charge les frais de culte a été signée par toutes les parties en décembre 2015.

Résumé des activités

LE GREFFE

L'année 2015 a été synonyme de nombreux changements pour le Secrétariat général et le Greffe. Suite à l'élection tacite à la syndication de M. Jean-Daniel Carrard le 26 janvier 2015, la Municipalité a décidé une nouvelle répartition des dicastères dès le 1^{er} février 2015. Le Greffe a géré le travail administratif consécutif à cette décision ainsi que le transfert de sa filière Mobilité à PNV. Le Secrétariat général a dû faire face au départ de plusieurs collaborateurs dans un laps de temps très court : le responsable de la Mobilité a quitté ses fonctions le 27 mars 2015, la Secrétaire générale, au 30 septembre 2015, le responsable de la communication institutionnelle est parti le 31 octobre 2015, l'adjoint administratif est parti le 30 novembre 2015 et, pour finir, la responsable de l'Agenda21, le 31 décembre 2015. Le remplacement de ces collaborateurs s'est réalisé de la manière suivante :

- La Secrétaire générale : suite au processus de recrutement, débuté dans le courant de l'été, un

nouveau Secrétaire général a été désigné à la fin novembre 2015 pour une entrée en fonction le 1^{er} mars 2016

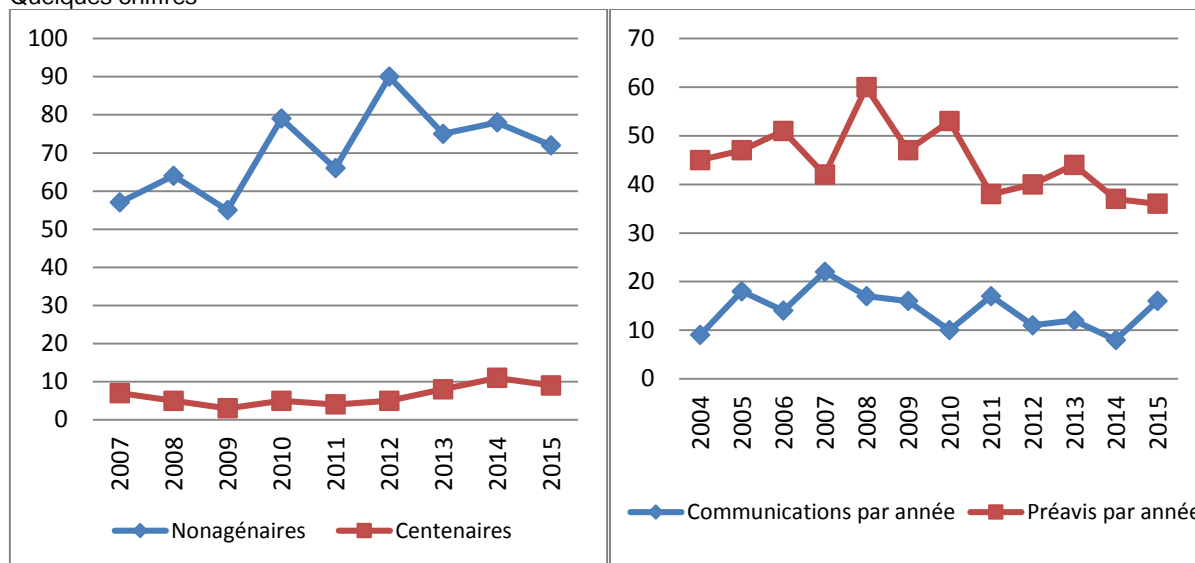
- L'Adjoint administratif a été remplacé de manière temporaire seulement (contrat jusqu'au 31 mars 2016, interrompu au 31 janvier 2016)
- Le Responsable de la communication institutionnelle a été remplacé de manière temporaire dès son départ jusqu'à la fin 2015 puis de manière pérenne depuis le 1^{er} janvier 2016
- La Responsable de l'Agenda 21 a été remplacée de manière temporaire dès son départ par son assistant (contrat jusqu'au 30 avril 2016).

Le Secrétaire adjoint a été désigné pour remplacer la Secrétaire générale de manière intérimaire dès son départ jusqu'à l'arrivée du nouveau Secrétaire général et assurer la transition.

L'organisation des élections communales 2016 qui a débuté en fin d'année 2015 déjà a représenté une charge de travail supplémentaire. Dans ce contexte difficile, le Greffe a dû compter sur l'investissement

soutenu de tous les collaborateurs et collaboratrices pour permettre le bon fonctionnement du service.

Quelques chiffres



ARCHIVES

Archives audiovisuelles

A la fin mai, a eu lieu l'ouverture au public de la chaîne www.dartfish.tv/yverdon sur laquelle deux séries d'émissions de Canal NV sont disponibles : *Le Magazine*, programme hebdomadaire de reportages et *Les Infos de la semaine* dans la version compilée diffusée le samedi. L'indexation est réalisée sur deux niveaux, celui des émissions (vidéos) et celui des reportages (séquences).

La mise en valeur de documents audiovisuels publics s'est poursuivie avec le traitement des séances du Conseil communal dès 2001. Quarante-quatre séances (2001 à 2004) soit plus de cent heures de débat étaient en ligne à la fin de l'année.

En amont, d'importantes recherches ont été nécessaires pour reconstituer le corpus de supports audiovisuels, l'objectif initial n'étant pas la conservation mais la diffusion en direct de ces moments clés de la vie politique yverdonnoise.

Grâce à une bonne information conduite avec le soutien de la Communication (Bonjour !, 24 Heures, www.yverdon-les-bains.ch, affichettes, Accueil des nouveaux habitants, Conseil communal), la chaîne yverdonnoise de dartfish.tv a rapidement trouvé un public dont les visites sont régulières et en augmentation.

	Conseil cml	Canal NV	Total
Vidéos disponibles	44	836	880
Séquences			7788
Nombre de visites (hors administrateurs)	935	4390	5325

Gestion documentaire communale

Les travaux conduits par l'entreprise ELCA pour mettre en place une gestion intégrée des documents (GID) ont été essentiellement tournés vers la construction d'un plan de classement commun à toute l'administration communale. Des ateliers ont été organisés dans chaque service pour identifier les activités et les documents qu'elles engendrent de même que les dossiers d'affaire, complets ou partiels, gérés par chacun. Lors de ces échanges, de nombreuses activités transversales ont été identifiées pour lesquelles une coordination de la gestion documentaire sera particulièrement bénéfique. En fin d'année, une séance d'information a réuni tous les répondants GID pour faire le point. La complexité de la démarche, la nécessité de mettre beaucoup d'énergie dans le dernier trimestre

pour préparer la migration des données sur de nouveaux serveurs ainsi que plusieurs mutations dans le personnel, tant au Secrétariat général que dans les services, ont ralenti l'avancement des travaux sur le plan de classement. Toutefois, les réflexions menées en amont de la migration s'avèrent utiles pour les étapes à venir.

Afin d'améliorer tant le contenu des dossiers que les possibilités de recherches d'informations, un travail spécifique a été réalisé sur les dossiers concernant les affaires immobilières (vente, achat, droit de superficie, échange, etc.). Les dossiers anciens (dès les années 50) ont été reconstitués à partir des documents disponibles dans les archives intermédiaires du Greffe et d'URBAT. Dans la mesure du possible, les documents électroniques portant sur les affaires considérées ont été épurés,

triés et reclassés sur le même modèle que les dossiers physiques. Tous les dossiers traités, clos et en cours, sont dorénavant recensés dans une liste détaillée permettant de décrire et de suivre les affaires. Cette liste est conçue pour répondre aux besoins tant du Secrétariat général que d'URBAT.

Restauration de documents

Comme les années précédentes, plusieurs documents ont été confiés à des ateliers spécialisés :

- Deux onglets d'avis de décès, un registre de procès-verbaux de la Municipalité et deux plans provenant des archives de Gressy.
- Un onglet d'actes perpétuels, des plans du Casino et de l'Hôtel de ville et deux volumes de journaux anciens provenant du fonds ancien des archives d'Yverdon.

- Numérisation d'un film de Gaston Richard (fonds privé).

La restauration des documents papier consiste à les nettoyer, éliminer les traces de réparations non professionnelles, consolider les parties fragiles, combler les lacunes si nécessaire. Les interventions sont réalisées à la fois pour prolonger la durée de vie du document et permettre sa consultation. Elles sont limitées au strict nécessaire et sont toujours réversibles.

Revue de presse

La presse yverdonnoise (La Région et 24 Heures) est toujours régulièrement dépouillée pour en extraire les articles concernant la ville. Après une quinzaine d'années de suivi, plus de 1500 dossiers thématiques ont pu être alimentés.

Les Archives en chiffres

Réponses aux usagers – consultations en salle de travail – prêts

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Demandes	106	83	95	73	87	115	80	107	114	101	117	106
dont internes	30	20	25	12	23	34	22	41	46	23	45	42
Usagers	70	76	74	70	78	89	72	75	99	91	100	85
dont internes	25	17	16	11	17	18	17	18	33	16	31	25
Consultations	61	63	60	34	63	31	32	62	37	33	33	81
PdC demandes							65	68	106	83	73	68
PdC prêt dossiers							218	169	250	166	178	149
PdC retour dossiers							--	153	230	132	171	144

PdC : Police des constructions

Les particuliers sont invités à consulter les dossiers sur place. Pour les quelques demandes venant de l'étranger, les recherches sont effectuées par le personnel des Archives et les résultats communiqués par courriel.

Personnel : ressources complémentaires

Cette année encore, faute de personnel spécialisé fixe, l'avancement des travaux d'archivage a été assuré par du personnel auxiliaire. Pour des raisons de disponibilité, l'accent a porté sur la mise en valeur des archives audiovisuelles.

Catégorie	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Auxiliaires, archives papier	60	100	110	140	78	74	29
Auxiliaires, archives audiovisuelles	--	--	--	--	110	96	74
Civilistes	--	26	75	102	146	116	64
Total journées de travail	60	126	185	242	334	286	167

Versements, archivage terminé, inventaire

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Versements administratifs (nombre)	14	5	6	10	9	10	8	11	11
Versements privés (nombre)	3	9	12	11	13	3	6	3	5
Longueur versements (mètres linéaires)	55	5	29	100	90	49	113	39	70.5
Affiches									110 pc
Longueur archivée (mètres linéaires)	8	18	16	39	51	27	13	14	9.5
Fiches d'inventaire disponibles	11'500	12'000	12'250	12'500	13'400	13'850	14'186	14'757	15'191

NATURALISATION

Cellule rattachée au Secrétariat général depuis juillet 2014 :

- Le secteur Naturalisation et son guichet, qui a été intégré au Greffe dès le 1^{er} juillet 2014, a pu réaliser son objectif d'apporter aux requérants une réponse régulière et compétente avec un maximum de collaborateurs formés. Le taux d'activité de la responsable est de 60%.
- Le secteur Naturalisation a enregistré une forte hausse des demandes durant le 2^{ème} semestre 2015. L'engagement d'une collaboratrice permanente à 40% dès le 1^{er} février 2015 a permis d'assurer correctement le suivi des dossiers jusqu'en été 2015. Ensuite un renfort par les collaboratrices du Greffe a été régulièrement sollicité. La fin de l'année 2015 a vu cette collaboration se confirmer et il n'a plus été possible de gérer l'activité de manière optimale. A titre d'exemple, l'accueil au guichet comparé à fin 2014 est en augmentation de 59%.

- Durant les années qui vont suivre, la tendance générale restera à la hausse en partie en raison de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi fédérale sur la nationalité (LN). A titre d'exemple : en 2016 déjà, les prévisions d'auditions de requérants ayant déposé une demande ordinaire, comparées à celles réalisées en automne 2014 révèlent une augmentation de plus de 70%. Des ressources humaines supplémentaires sont à prévoir.

Statistiques 2015 :

186 dossiers ont été déposés, soit :

- 105 demandes ordinaires avec auditions
- 81 dossiers de demandes facilitées
- 294 personnes concernées
- 169 décisions municipales rendues
- 577 dossiers en traitement.

Objectifs 2015-2016 :

	Délai
Accueil au guichet - téléphone et traitement des dossiers : <ul style="list-style-type: none"> • Apporter aux requérants, une réponse régulière et compétente avec un maximum de collaborateurs formés ; • Assurer le bon fonctionnement de la cellule avec des ressources humaines suffisantes et compétentes, traiter les dossiers dans des temps corrects, cultiver une collaboration harmonieuse avec le SPOP, et les services cantonaux et communaux. 	De suite
Documentation pour la préparation à l'audition : <ul style="list-style-type: none"> • Supprimer le document actuel, « préparation à l'audition », à disposition des futurs requérants à auditionner. Datant de 1999 (simplement rafraîchi en 2009), il s'agit de créer un support actualisé, ludique et plus clair. 	Automne 2016
Règlement communal sur l'acquisition et la perte de la bourgeoisie : <ul style="list-style-type: none"> • Créer un groupe de travail pour adapter, le document datant de 2005, à des règles communales claires et précises, et aux conditions des lois cantonales et fédérales. • Idem pour les émoluments administratifs. 	2017

FILIERE COMMUNICATION

La cellule communication est composée d'un responsable de la communication institutionnelle, d'un responsable du marketing institutionnel et d'un webmaster. Les missions principales de cette entité consistent à développer et mettre en œuvre des stratégies de communication et de promotion de la Ville, assurer la cohérence des contenus et de la ligne graphique de la Ville, superviser ou générer la création des supports de communication directe et les faire évoluer, gérer et coordonner les aspects relatifs à l'événementiel, ainsi que soutenir et accompagner la Municipalité et l'ensemble des services dans la valorisation des réalisations et des projets. Elle épaulé l'ensemble de l'administration dans la gestion de la relation aux médias et en cas de communication de crise.

L'année 2015 a été marquée par le départ du responsable de la communication institutionnelle à la fin du mois d'octobre. A la suite d'un processus de recrutement débuté à la mi-août, une nouvelle

responsable de la communication institutionnelle fût désignée à la mi-octobre pour une entrée en fonction au 1^{er} janvier de l'année suivante.

Afin de permettre le bon fonctionnement de la cellule communication pendant la période de transition entre le départ du responsable de la communication et l'arrivée de son successeur, un renfort de 3 mois fut trouvé.

Durant l'année 2015, la cellule communication a renforcé et densifié son soutien et son apport à la Municipalité suivant l'augmentation des besoins de celle-ci en la matière. La mise en page du journal *Bonjour !* a été affinée suite à l'expérience tirée des premières éditions de sa nouvelle formule. L'élaboration de la gestion du canal d'info et de ses contenus a été suspendue suite à la démission du responsable de la communication institutionnelle. La reprise de ce projet incombera à son successeur. La gestion des événements et de la communication liée à l'Année du Robot a grandement absorbé les

ressources de la cellule. Plus de 30 actions ont ainsi été générées afin de positionner Yverdon-les-Bains comme ville de recherche, de réflexion et de développement dans le domaine de la robotique, ainsi que comme meilleur espace pour les activités traitant du transfert des technologies. Cette année thématique découle de la conjonction en 2015 de 2 événements traitant de la robotique sur le sol yverdonnois : les finales suisses et européennes de robotique et l'exposition nommée « Portrait-Robot » de la Maison d'Ailleurs. L'accompagnement et la coordination des aspects liés à l'événementiel ont été des éléments importants dans l'occupation de la cellule communication. Ainsi l'encadrement, la centralisation des demandes et le soutien à l'organisation des coupes de robotique à la Marive ont nécessité un très fort investissement.

A cette manifestation a succédé la co-organisation avec la Maison d'Ailleurs du Teaser des Numerik Games qui se déroula le 5 septembre sur la place Pestalozzi et dans les caves du Château.

La coordination de la relation entre la Ville et les nouveaux organisateurs du marché de Noël dans le cadre de leur première édition a nécessité, elle aussi, un investissement en temps conséquent. La conception et la mise sur pied du Nouvel An sur la place Pestalozzi, composé de 2 jacuzzis, un spectacle de feu et pyrotechnie de la compagnie Lumen, un dj set, un compte à rebours animé de pyrotechnie et un bar à champagne ont occupé la cellule communication jusqu'aux dernières secondes de l'année 2015 et dès les premières de l'année 2016.

AGENDA21

Analyse écologique de la nourriture servie à la petite enfance

En 2015, trois structures fournissant des repas aux garderies et unités d'accueil de la petite enfance ont débuté une analyse écologique de leurs produits. Cette démarche permet de mettre en évidence les impacts qu'ont les commandes des cuisiniers sur l'environnement et accompagne ces derniers vers de meilleures pratiques.

Bouquet de subventions édition entreprises

Comme le bouquet de subventions classique, ce projet est financé grâce à la taxe sur l'électricité que paient toutes les entreprises et tous les ménages yverdonnois.

Ces subventions, disponibles depuis le 10 septembre 2015, visent à encourager la mise en œuvre du développement durable, mais non pas auprès des citoyens mais auprès des entreprises d'Yverdon-les-Bains. Ces aides financières sont à leur disposition jusqu'au 31 août 2018 pour la mise en œuvre de 17 mesures.

Samedi de la Tomate

Dans le but de faire connaître des variétés oubliées de tomates aux habitants et de faire la promotion de l'action « Tomates urbaines » de ProSpecieRara, plusieurs stands ont été dressés lors du marché du samedi 12 septembre sur la Place Pestalozzi. Au

programme, dégustation et vente de nombreuses variétés de tomates, récolte et vente de semences ainsi que la possibilité de s'inscrire à des ateliers culinaires sur le thème de la tomate.

L'Action Climat « Ça va souffler sur la Place Pestalozzi »

Afin de relayer les enjeux de la dernière Conférence sur le Climat qui a eu lieu en fin d'année 2015 à Paris, l'Agenda 21 d'Yverdon-les-Bains a lancé un projet innovant et créatif faisant le lien entre art et environnement.

S'étant déroulé du 9 au 28 novembre 2015, ce projet comprenait la réalisation d'une œuvre artistique en forme de tornade au centre de la Place Pestalozzi (l'œuvre est installée au centre ProNatura de Champ-Pittet depuis le mois de mars 2016). Une exposition de sensibilisation à une consommation plus responsable était également proposée et a notamment été visitée par une quinzaine de classes yverdonnoises.

Perspectives 2016

En 2016, l'Agenda 21 souhaite développer ses actions dans l'alimentation responsable auprès des structures livrant les repas servis à la jeunesse yverdonnoise. Il envisage par exemple de mener des analyses écologiques auprès des restaurants scolaires de la Ville d'Yverdon-les-Bains.

PROJET D'AGGLOMERATION DE 2^{EME} GENERATION

Les chambres fédérales ont libéré en 2014 la tranche de crédit du fonds d'infrastructure permettant le cofinancement des projets d'agglomération de deuxième génération. AggloY s'est vu octroyer 11 millions de francs.

La Confédération, l'Etat de Vaud et les Communes de l'agglomération ont signé les accords définissant les engagements respectifs des partenaires en vue de la mise en œuvre des mesures de transport et d'urbanisation du Projet de 2^{ème} génération.

Fin 2014, les communes de l'agglomération ont accepté un nouveau crédit-cadre de CHF 525'000.-. Les études de faisabilité et d'avant-projet ont débuté afin d'initier la mise en œuvre des mesures du Projet d'agglomération de 2^{ème} génération.

Etudes thématiques

L'Etat de Vaud a entamé un important travail de mise en conformité du Plan directeur avec la nouvelle Loi sur l'aménagement du territoire, entrée en vigueur le 1^{er} mai 2014. Les Communes de l'agglomération ont initié un travail de recensement des réserves actuelles et futures dans la zone à bâtir, afin de s'assurer de la conformité du potentiel d'accueil du territoire d'urbanisation d'AggloY avec les nouvelles exigences de la LAT.

Une étude visant à définir une stratégie d'implantation des installations commerciales a été menée durant l'année 2015 et les résultats validés par le Comité de pilotage d'AggloY. La démarche visait à répondre aux objectifs suivant : identifier ou

confirmer les pôles commerciaux et définir une complémentarité entre ceux-ci ; préciser les orientations des pôles commerciaux identifiés ; estimer le dimensionnement des installations commerciales, en particulier au niveau du secteur de Chamard.

Les Communes de l'agglomération ont également mené une étude sur les habitudes de déplacements des jeunes de l'agglomération et des communes voisines dans le cadre de leurs activités de loisirs, avec pour objectif de recenser les activités pratiquées et de comprendre les éléments déterminant le choix de transport pour s'y rendre. L'objectif final était de fournir des axes de réflexions aux différents acteurs politiques, aux prestataires de transport et autres « fournisseurs de loisirs ».

Collaboration de niveau régionale

L'ADNV a entamé la réalisation d'un Plan directeur régional, document qui définit les orientations stratégiques en matière de développement territorial pour les quinze prochaines années. Le Bureau d'agglomération fournit un appui technique à cette démarche.

Mobilité douce

La première étape de l'amélioration et de la sécurisation du stationnement pour vélos sur l'ensemble de l'agglomération a été menée tout au long de l'année 2015. Une soixantaine de sites ont été aménagés, soit environ 1'200 places équipées de supports de fixation et près de 500 nouvelles places couvertes.

Les avant-projets des itinéraires piéton-vélo sûrs et continus entre les communes de Grandson, Treykovagnes, Pomy et le centre d'Yverdon-les-Bains ont été préavisés par les Services cantonaux. Les phases d'étude ultérieures ont ainsi pu débuter.

Transports publics

Le nouvel horaire des lignes de bus urbaines a été établi dans le cadre d'une étroite collaboration entre les entreprises de transport et les Communes concernées.

Le nouveau quai voyageur en gare de Grandson a été mis en service lors du passage au nouvel horaire. Il permet d'accueillir le terminus des lignes de RER en direction de Lausanne.

Trafic motorisé et stationnement

Suite à l'acceptation par la population yverdonnoise, en novembre 2012, de l'initiative « Stop aux bouchons » demandant la création d'une route de contournement au sud-ouest de la ville, les principes de gestion du trafic motorisé à l'échelle de l'agglomération ont été actualisés.

Planifications territoriales en cours

Plusieurs projets se sont développés en matière d'urbanisation :

Chamblon

- Les dossiers du Plan général d'affectation et du Plan directeur localisé intercommunal Chamblon-Treykovagnes ont été transmis au Services de l'Etat pour examen préalable complémentaire.

Grandson

- Le projet de plan de quartier (PQ) Fiez-Pittet a été adapté suite aux remarques des Services de l'Etat
- Le PQ Bellerive a été mis à l'enquête
- Les travaux au niveau de la rue Haute ont débuté.
- La planification du site stratégique de la Poissine et du secteur de Borné-Nau se poursuit. Le complexe scolaire de Borné-Nau est en cours de construction.
- Le Plan général d'affectation (PGA) est en cours de révision.
- Le Plan partiel d'affectation (PPA) de la place du Château est en vigueur.
- Les PPA Derrière-les-Remparts, de la Vieille Ville, du Bas-Grandsonnet et du Repuis sont en cours d'élaboration.

Montagny-près-Yverdon : secteur Chamard

- Les quatre communes partenaires (Grandson, Montagny-près-Yverdon, Valeyres-sous-Montagny, Yverdon-les-Bains) et l'Etat de Vaud ont entamé l'élaboration du Plan directeur localisé de Chamard. La commune de Montagny a également débuté la révision du plan partiel d'affectation du secteur commercial.

Montagny-près-Yverdon

- Le Plan général d'affectation (PGA) est en cours de révision.
- Le projet du PPA La Borette est en cours d'élaboration.
- Le PQ La Brine est en cours de construction. L'ensemble de la procédure de planification jusqu'à la délivrance du permis de construire a pris 14 mois.

Pomy

- La révision du PGA a été soumise pour examen préalable auprès du Canton. Les modifications requises sont en cours de traitement.
- Le PPA Longemalle a obtenu l'accord préliminaire du Canton. Le projet est en cours d'élaboration.

Treykovagnes

- Suite à la décision de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal (arrêt du 12 novembre 2014), le dossier du PGA est en cours d'adaptation.

Valeyres-sous-Montagny

- Le dossier de révision du PGA a été transmis au Canton pour ultime contrôle.
- Le PPA La Combe sera élaboré après acceptation par le Canton du PGA en cours de révision.

Yverdon-les-Bains

- Le Plan directeur communal et le PGA sont en cours de révision.

- Les résultats du concours de réaménagement de la Place d'Armes ont été rendus publics. Le collège d'experts a retenu le projet de l'agence HYL de Paris.
- Le PQ St-Roch – Haldimand - Industrie est en cours de construction.
- Le PPA Coteau-Est est en cours de modification suite au préavis des Services de l'Etat.
- Le PQ Pré-du-Canal Ouest et le PPA Les Parties sont en cours d'élaboration.
- Le projet de réaménagement de la rue du Midi pour le secteur Oriental-Thièle est à l'enquête
- Les travaux sur la rue de l'Industrie ont débuté, des aménagements provisoires ont été mis en place au niveau du passage dénivelé du Buron.

Communication

Les actions initiées en 2013 et poursuivies en 2014 et 2015, notamment celles visant à renforcer la communication auprès des instances politiques, ont permis un dialogue privilégié avec les représentants des conseils communaux et généraux des huit communes de l'agglomération.

En 2015, AggloY a reconduit plusieurs évènements :

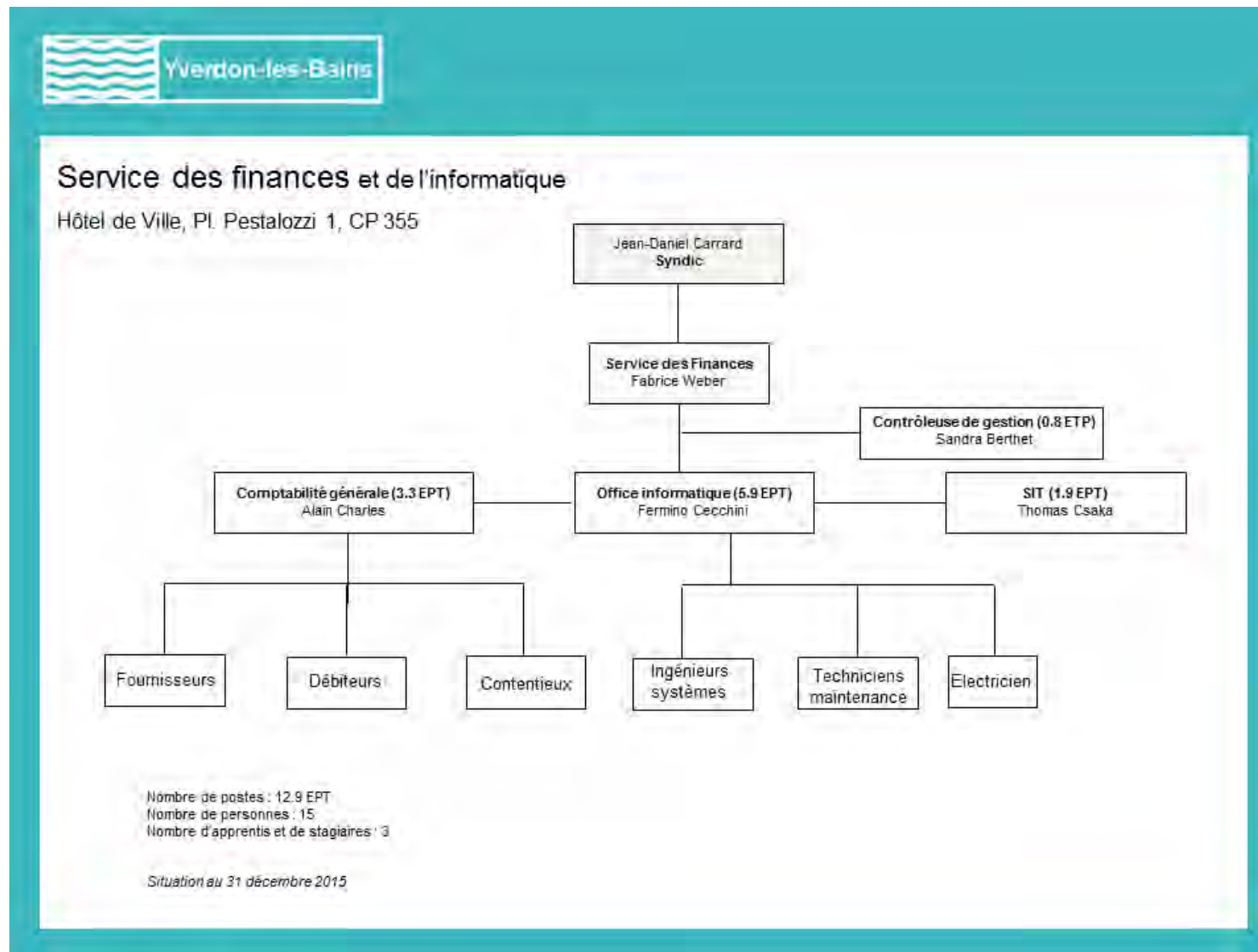
- La troisième Conférence de l'agglomération yverdonnoise s'est déroulée le samedi 21 novembre à Y-Parc. Elle a réuni, en présence de Mme la Conseillère d'Etat Nuria Gorrite, de nombreux membres des exécutifs et législatifs de l'agglomération, les partenaires d'AggloY, les acteurs économiques et de nombreux invités de la région. L'arrivée prochaine du RER à Grandson, la route de contournement et la gestion des surfaces commerciales font partie des thèmes centraux qui ont été abordés lors de cette rencontre annuelle.
- La Commission Consultative Intercommunale composée des représentants des communes AggloY et des délégués des Conseils communaux/généraux nommés par les Municipalités, s'est réunie à deux reprises. En avril à Treycovagnes pour présenter l'avant-projet du réaménagement des Tuileries ainsi que les résultats de l'étude sur les déplacements juvéniles. En septembre, Yverdon a accueilli la 2^{ème} séance. Le devenir du site de Verdan ainsi que le financement des projets d'agglomération été présentés.
- L'infolettre est parue trois fois, en juin, octobre et novembre.

SERVICE DES FINANCES

Monsieur Jean-Daniel Carrard
Syndic depuis le 26 janvier 2015

Monsieur Fabrice Weber
Chef de service

SERVICE DES FINANCES



SERVICE DES FINANCES

Le Service des finances comprend les domaines liés à la comptabilité générale, au contrôle de gestion, à

l'informatique et au système d'information du territoire (SIT).

Missions financières

- Synthétiser les informations budgétaires transmises par les services communaux et les présenter à la Municipalité ;
- Préparer les budgets, contrôler leur respect et en analyser les écarts ;
- Etablir les comptes selon les normes légales en vigueur et préparer le processus de révision ;
- Planifier les investissements, gérer les immobilisations des patrimoines administratifs et financiers et établir le plan des investissements ;
- Gérer la trésorerie, optimiser les flux financiers et gérer les risques en relation avec les engagements financiers, rechercher les modes de financements nécessaires aux projets d'investissements communaux ;
- Planifier et gérer le plafond d'endettement et les risques de cautionnement ;
- Gérer la comptabilité générale, assurer l'exactitude et la transparence conformément aux procédures et prescriptions légales en vigueur, analyser et commenter les comptes ;
- Gérer les rappels et les sommations envoyés aux débiteurs ;
- Gérer le contentieux, les mises en poursuite, assurer le suivi des dossiers jusqu'à l'acte de défaut de biens et suivre les actes de défaut de biens ;
- Gérer la comptabilité fournisseurs ;
- Assurer le suivi du portefeuille des assurances ;
- Agir en tant que conseiller, proposer et établir des règles de gestion et processus financiers, des

crédits complémentaires, des préavis et participer activement aux projets transversaux touchant les activités du service ;

- Assurer le suivi du maintien du système de contrôle interne dans les services ;
- Agir dans le respect du cadre légal (Code des obligations, loi sur les communes, sur la comptabilité des communes, sur les impôts communaux, sur les participations) et les recommandations de la fiduciaire ;
- Représenter le service dans différents groupes de travail, au sein du collège des chefs de service, auprès des autorités politiques et des divers partenaires ;
- Etre le garant de la bonne image et réputation du service dans le public et à l'intérieur de l'administration ;
- Etablir toutes les relations transversales utiles avec les services communaux et cantonaux, ainsi qu'avec les partenaires privés et publics ;
- Gérer les activités financières d'autres institutions telles que l'Entente scolaire intercommunale d'Yverdon-les-Bains et région, l'Association de la Police du Nord Vaudois et l'Association intercommunale SDIS régional du Nord Vaudois ;

Comme chaque année, le résultat financier des comptes de l'exercice 2015 est commenté dans le résumé des comptes, ceci dans une brochure séparée qui est établie une fois les comptes bouclés.

Points forts 2015 du Service

L'année 2015 a démarré par la venue d'un nouveau chef des finances, en la personne de M. Fabrice Weber. La reprise en main de la Direction du service a été accompagnée par l'ensemble des cadres, qui ont dû assurer une période de transition importante tout en accomplissant de manière efficace les tâches opérationnelles.

L'année 2015 fut l'occasion de revoir les structures organisationnelles en place et les processus du service dans l'optique de renforcer la cohésion entre les divers secteurs. La mise en place d'un comité de direction, composé des responsables de la comptabilité, de l'office informatique, du SIT et du contrôle de gestion, accompagné du chef de service, ont permis de poser un cadre directionnelle permettant au service d'aller de l'avant. Des séances de service trimestrielles sont également mise en place dans le but de renforcer l'esprit d'équipe et d'optimiser la gestion de groupe.

Sur un plan organisationnel, le secteur du système de l'information du territoire s'est détaché de l'informatique pour devenir une entité indépendante. Cela permet au SIT de développer ses activités dans

le domaine de l'intercommunalité, en offrant ces prestations de géoportail aux communes avoisinantes, moyennant une contribution financière de leurs parts.

Le portefeuille des assurances de la ville a fait l'objet d'une revue complète de la part d'un courtier indépendant, à qui un mandat de gestion a été confié sous la supervision du Service des finances. Des améliorations de couvertures d'assurances seront effectuées dans le courant de l'année 2016.

En 2014, un plan des investissements ambitieux avait été réalisé pour un montant de CHF 616 mios. La Municipalité, en collaboration avec l'ensemble des services, a procédé à une révision approfondie et complète de l'ensemble des investissements pour définir un inventaire des besoins financièrement acceptable. La révision annuelle du plan des investissements 2015-2024 a débouché sur une importante réduction des objets proposés et des montants inscrits, dont la finalité se monte à CHF 364 mios. Ce plan des investissements a été construit sur la base de choix, souvent drastique, de la Municipalité tout en respectant le principe du compromis. Il prend en compte les objets

indispensables pour le développement et le bon fonctionnement de la ville, la prise en compte des vœux de la population (ex. route de contournement) et le respect des dispositions légales en vigueur.

La commune dispose d'un système de contrôle interne, débuté dans le courant de l'année 2010. L'objectif principal est la mise en place d'un dispositif permettant de maîtriser, et de minimiser, les risques qui pourraient avoir un impact négatif sur nos activités. L'engagement en octobre 2015 d'une nouvelle contrôleuse de gestion permet à la

commune d'optimiser ces procédures et d'assurer un suivi des matrices à risques visant à garantir un fonctionnement efficace et efficient dans les différents domaines d'activité de la ville.

Le service des finances a apporté son appui technique au traitement final du dossier du Grand Hôtel des Bains SA et de Cité des Bains SA, dont la ville est actionnaire majoritaire, ainsi qu'à la révision des règles de compétences en matière de délégation financière de la ville.

PRÉAVIS

En 2015, le conseil communal a voté des crédits d'investissements pour une valeur de CHF 42.1 millions. Parmi les montants importants, on peut citer le réaménagement de la rue de l'Industrie,

l'équipement de la fibre optique, les travaux de l'étape 2 de la STEP 2018, la réfection de la toiture de la patinoire et les travaux de rénovation des infrastructures souterraines.

Perspectives 2016

Pour l'année 2016, le service des finances prévoit de mener à bien les projets suivants :

- Mise en production au 1^{er} janvier 2017 du nouveau logiciel comptable, Abacus/Nest, un progiciel de gestion intégré, pour l'ensemble des services de la ville en remplacement du logiciel Gefi.
- Analyse et fixation du plafond d'endettement communal pour la législature 2016-2021.

- Renforcement des couvertures d'assurances de la ville.
- Assurer un suivi efficient du système de contrôle interne.
- Mettre en place un outil de suivi des investissements afin de mieux comprendre les écarts entre le plan des investissements et les projets effectivement réalisés.

BUDGET 2016

Le budget soumis au conseil communal et accepté par celui-ci présente un excédent de charges de CHF 3.31 millions et une marge d'autofinancement de CHF 14.68 millions. Cette marge d'autofinancement, inférieure à l'année précédente, ne permettra pas de couvrir l'entier des dépenses

d'investissements qui ont été estimées à CHF 53 millions. Bien que les montants investis soient en général inférieurs aux prévisions, il est à relever que la commune devra, sous toute réserve, avoir recours à l'emprunt en 2016 pour y faire face.

Office informatique

Mission :

L'informatique gère l'ensemble des systèmes d'information et de télécommunication de l'administration communale, y compris l'informatique de structures régionales comme Police Nord Vaudois (PNV), Service Défense Incendie et Secours (SDIS), etc. Il a pour mission de fournir aux utilisateurs et services de l'administration

communale des outils informatiques performants, d'assurer la disponibilité de tous les systèmes sous sa responsabilité, d'assister les utilisateurs en cas de problèmes, de garantir la sauvegarde des données et de mettre en œuvre, avec les services bénéficiaires, des solutions répondant à leurs besoins.

Points forts 2015

Démarrage du projet de mise en place du nouvel ERP financier. Migration à l'environnement de production 64 bits pour les stations de travail des dessinateurs. Renforcement de la sécurité d'accès distant pour les ordinateurs mobiles. Mise en place de règles de sécurité et de connexion renforcées pour l'accès distant via VPN. Une analyse sur les logiciels utilisés au sein des services de la ville a été effectuée.

Chiffres clés : 290 ordinateurs personnels (PC), 26 stations de travail (WorkStation), 59 portables

(Notebook), 73 serveurs tous virtualisés, 118 applications ou logiciels, 81 éléments réseau (Switch), 350 téléphones fixes VoIP, 469 numéros mobiles (téléphones, compteurs, smartphones), 117 systèmes d'impression dont 27 Multifonctions A3 et 70 A4 (Multifonctions et simples), 4 traceurs, 1 traceur numériseur de plans, 14.25 Teraoctet de données, soit l'équivalent de plus de 8 mio de livres de 300 pages.

Perspectives 2016

La mise en production du nouvel ERP financier va impliquer des collaborateurs de tous les services. La qualité de reprise de données sera garantie par divers tests effectués en début d'année. La mise en production a été découpée en plusieurs phases. L'env. applicatif sera disponible fin avril, la saisie des budgets 2017 sera effectuée par les services sur le nouvel ERP dès le mois de mai. L'ensemble de la comptabilité financière, débiteurs, créanciers ainsi que le contrôle des habitants basculera en production en fin d'année civile. Les interactions entre les différents services de la ville sont toujours plus fortes. Afin d'optimiser les coûts d'achat, de maintenance et d'intervention des diverses solutions, nous avons la volonté de mutualiser nos outils informatiques. Une réflexion sur les outils

informatiques futurs sera menée afin de disposer d'une stratégie informatique globale cohérente, d'un inventaire des besoins des différents services, d'une vision de l'architecture applicative cible, d'une feuille de route pluriannuelle ainsi que d'une estimation des efforts humains et financiers à prévoir sur les prochaines années. Le cœur de réseau ainsi que la distribution vers les différents bâtiments sera revu et de nouveaux composants seront installés. Ceci permettra de garantir la stabilité du réseau et de la téléphonie au service des collaborateurs de la ville. Une analyse sur le remplacement du système de messagerie sera finalisée et éventuellement mise en pratique. Nous allons lancer l'analyse et l'appel d'offre pour le remplacement début 2017 de tous les systèmes d'impression de la Ville.

Système d'information du territoire (SIT)

Missions

Cette section a pour principale mission de gérer l'infrastructure communale de données géographiques, en particulier le système d'information du territoire (SIT), assurer un support aux services communaux dans les domaines de la géomatique et des géodonnées ainsi qu'un point de contact pour les services cantonaux et les

partenaires extérieurs. Il s'agit également de maintenir le Registre cantonal des bâtiments et certaines données du territoire nécessaires aux tâches d'harmonisation des registres. Le SIT fonctionne aussi comme bureau technique pour les services ne disposant pas de ressources en interne.

Point forts 2015

Suite à la signature d'une convention de collaboration entre Yverdon et Grandson dans le domaine des SIT, le SIT yverdonnois a mis en place un géoportail commun aux deux communes. Le SIT a développé un outil de priorisation des chantiers d'infrastructure. Le SIT reprend la

responsabilité de la Commission de coordination technique interservices (CCTech).

Création d'un outil de gestion des géodonnées du chauffage à distance pour le SEY et de la voirie pour STE.

CHIFFRES CLES

Sont gérés entre autres dans le SIT :

- 99 km de réseau routier
- 241 km de conduites d'eau potable
- 245 km de conduites de gaz

- 352 km de conduites d'assainissement
- 503 km de câbles électriques
- 657 km de tubes électriques
- 3'671 signaux routiers

DETAIL DES ACTIVITES

- Ajout des données de la commune de Grandson au géoportail. Conseils à la commune de Grandson dans le domaine des géodonnées.
- Collaboration entre les villes vaudoises et les services de l'Etat dans le cadre de consultations cantonales sur les modèles de géodonnées minimaux (MGDM) prévus par la Loi sur la géoinformation (LGéo-VD).
- Développement d'un outil de priorisation des chantiers d'infrastructure à l'usage de la CCTech. Reprise de la direction de cette commission.
- Séparation de l'informatique et rédaction d'un budget séparé pour 2016.

- Mise en place d'un modèle de géodonnées de référence pour les sapeurs-pompiers en collaboration avec la ville de Nyon.
- Réalisation de plans pour la gestion de la Coupe du monde paracyclisme et d'autres événements.
- Mise à jour du plan de réseau de bus pour Travys et mise en place d'un thème pour le stationnement deux-roues.
- Création d'un thème « Chauffage à distance » dans l'outil de gestion des réseaux du SEY.
- Entretien et mises à jour importante du matériel de relevé GPS utilisé par les services techniques.
- Intégration des données issues des mesures de contrôle du réseau de gaz.

- Liaison de bases de données du SIT à la base de données administrative du SEY.
- Ajout de nouvelles thématiques pour la voirie (STE).
- Poursuite de la gestion des identifiants fédéraux (EGID et EWID) et démarche auprès des gérances pour rappeler les exigences légales en matière d'information sur les baux à loyer.
- Participation aux travaux de mise à jour du plan général d'affectation (PGA).
- Intégration des géodonnées des réseaux d'eau de Treycovagnes et Chamblon.
- Création d'une thématique dans le géoportail servant à la gestion des établissements publics par la police administrative.
- Création d'une passerelle d'importation des données de raccordement fibre optique FTTH.
- Liaison entre le SIT et le logiciel de gestion de la maintenance de l'éclairage public.
- Migration du serveur « Signalez-nous », anciennement hébergé à l'HEIG-VD.

Perspectives 2016

- Mise en place de « géoformulaire » collaboratifs pour diverses applications internes.
- Collaboration avec d'autres communes de la région.
- Évolution de la CCTech.
- Amélioration des données du Registre cantonal des bâtiments, surtout bâtiments non habités.
- Maintenance et évolution des projets en production.

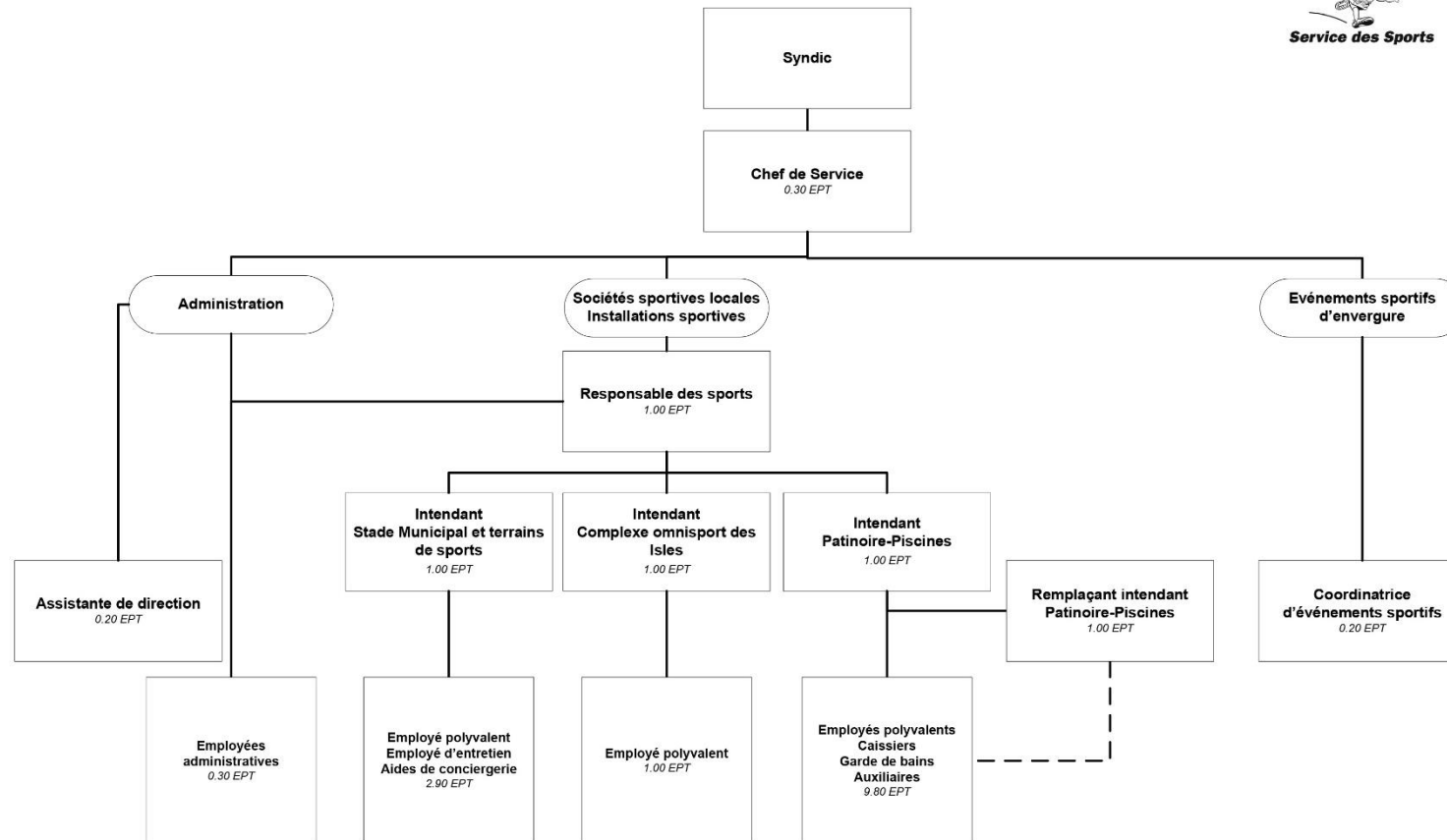
SERVICE DES SPORTS

Monsieur Jean-Daniel Carrard
Syndic depuis le 26 janvier 2015

Monsieur Jean-Michel Benay
Chef de service

SERVICE DES SPORTS

Organigramme au 31 décembre 2015 Service des Sports - Ville d'Yverdon-les-Bains



SERVICE DES SPORTS

Missions

Les missions du service sont réparties en quatre axes, soit la gestion des infrastructures sportives, la

gestion administrative du sport, les manifestations sportives et le développement du sport.

GESTION DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES

- Planifier et gérer la mise à disposition des installations sportives communales, des terrains de sport, des piscines et de la patinoire ;
- Promouvoir et assurer le développement d'infrastructures temporaires, telle que la patinoire mobile ;

- Assurer l'exploitation des piscines, de la patinoire, du stade municipal et de la salle omnisport des Isles ;
- Veiller à l'entretien et à la maintenance des locaux ainsi que des terrains de sport.

GESTION ADMINISTRATIVE DU SPORT

- Accueillir et renseigner divers interlocuteurs : sociétés sportives, organisateurs, privés, fédérations sportives régionales, nationales et internationales, etc. ;
- Promouvoir l'éducation sportive des jeunes ;
- Développer des activités sportives pour des personnes non-membres d'associations ;
- Fournir des conseils concernant les infrastructures sportives ;

- Soutenir les clubs locaux dans le développement de leurs activités ;
- Soutenir financièrement les jeunes talents yverdonnois ;
- Planifier la mise à disposition du bus des sports aux sociétés ;
- Administrer les diverses commissions sportives : des sports, du stade et des terrains de sport, des Isles et patinoire-piscines.

MANIFESTATIONS SPORTIVES

- Coordonner la conception et l'organisation de manifestations sportives sur le territoire communal : Triathlon d'Yverdon-les-Bains, Rallye Cyclo Touriste, Festival Sportif Yverdonnois et Camp des Jeunes Sportifs Yverdonnois ;

- Soutenir les sociétés locales dans l'organisation de manifestations sportives ;
- Conseiller, favoriser et faciliter les organisateurs pour la mise en place de manifestations sportives à Yverdon-les-Bains.

DEVELOPPEMENT DU SPORT

- Participer aux projets de développement du sport : installations, programmes sportifs, etc.

Points forts 2015

GESTION ADMINISTRATIVE DU SPORT

- Finalisation de l'Etude du skate park et début de la construction ;
- Réservations des salles de gymnastique et rythmique ;

- Collaboration aux programmes « Urban Training » et « Je cours pour ma forme ».

MANIFESTATIONS SPORTIVES

Organisées par la Ville d'Yverdon-les-Bains :

- Triathlon d'Yverdon-les-Bains
- Manche de la coupe du monde de Paracyclisme
- Festival Sportif Yverdonnois
- Rallye Cyclo Touriste d'Yverdon-les-Bains

Organisées en partenariat avec la Ville d'Yverdon-les-Bains :

- Championnats suisses de gymnastique de société

Organisées par des tiers :

- Finale championnat suisse de Futsal
- Concours Indoor de tir à l'arc
- Circuit national jeunesse et seniors FSE / tournoi Graines d'escrime FVE
- Finale coupe vaudoise de Basketball
- Fyne Terra Marathon
- Coupe des Bains de gymnastique
- La Favorite

- Festyv'hockey
- Championnats romands d'athlétisme
- Tournoi international de Handball
- Championnats suisses de doublettes de pétanque
- Tour du Pays de Vaud de course à pieds
- Tournoi national de Basket
- Meeting des Rives de natation
- Swiss Badminton International
- Coupe de Noël de marche

DEVELOPPEMENT DU SPORT

- Participation à la mise en œuvre de la construction du skate park avec bowl ;
- Etude pour la création d'installations sportives pour les habitants et les sociétés (fitness extérieur,

nouveaux terrains de beach volley, activités au bord du lac, parcours vita, etc.) ;

- Etude pour la transformation et la rénovation du stade municipal ;
- Etude pour l'ouverture de la patinoire sur 11 mois

Détails des activités

GESTION DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Réservation des infrastructures sportives

Le Service des Sports s'occupe de mettre à disposition des sociétés locales l'ensemble des salles et infrastructures sportives. Entre l'utilisation par les écoles, le sport scolaire facultatif et les sociétés sportives ; les salles de gymnastique et de rythmique sont exploitées au maximum de leur possibilité ; seules quelques plages horaires sont encore libres.

Piscine couverte régionale d'Yverdon-les-Bains SA

La piscine couverte régionale d'Yverdon-les-Bains a été ouverte toute l'année au public du lundi au vendredi de 9h00 à 20h00 ainsi que le samedi et le dimanche de 9h00 à 19h00. Ceci à l'exception des nettoyages et révisions obligatoires chaque semestre soit du 2 au 13 mars et du 11 juillet au 21 août 2015 (deux semaines supplémentaires pour divers travaux), le 22 mars (1/2 jour) interclubs de natation, le 3 octobre meeting des Rives de natation et 2 jours fériés (25 décembre et 1^{er} janvier).

Les clubs résidants sont le Cercle des Nageurs d'Yverdon-les-Bains et le Club de Triathlon d'Yverdon.

Trois lignes d'eau sont en permanence mises à disposition du public. Les trois autres lignes d'eau du grand bassin ainsi que les 2/3 du bassin d'apprentissage sont utilisés le matin et l'après-midi jusqu'à 16h00 par les écoles et la Fondation Verdeil. Le soir et le samedi ces lignes sont utilisées par des moniteurs qui donnent des cours dans les différents clubs locaux ainsi que par d'autres sociétés telles que le groupe sclérose en plaque, la Société de sauvetage, les Fondations USCADE et Plusport.

Quelques 44'379 entrées (public, écoles et clubs) ont été enregistrées en 2015 soit une diminution d'environ 9.6% par rapport à 2014

Piscine plein air

La piscine plein air a été ouverte du 9 mai au 6 septembre 2015, ce qui représente 121 jours d'exploitation. Durant cette période, il y a eu 74 jours de beau, 35 jours couverts ainsi que 12 jours de pluie.

77'858 entrées payantes (71'829 public et 6'029 écoles) ont été enregistrées, ce qui représente une augmentation de 63% par rapport à 2014.

Patinoire

La patinoire a été ouverte du 2 janvier au 22 mars puis du 2 septembre au 31 décembre 2015.

La mise en glace s'est effectuée dès le 20 juillet afin d'accueillir les Festyv'hockey du 26 juillet au 29 août avec comme point d'orgue la Coupe des Bains du 25 au 29 août 2015.

Les clubs résidants sont le HCY et le CPAY. En dehors des heures d'utilisation de la glace réservées par ces deux clubs ; des heures sont réservées au public (le mercredi de 13h30 à 16h30, le samedi de 14h00 à 17h00 et le dimanche de 9h30 à 11h45 et de 14h00 à 17h00) et aux écoles (du lundi au vendredi de 8h00 à 11h45 et de 13h30 à 16h30).

La patinoire a pu être louée de manière sporadique à d'autres utilisateurs tels que le HC Vallorbe, HC Husky Yverdon, HC La gendarmerie.

Quelques 26'670 entrées (public et écoles) ont été enregistrées durant la période d'exploitation, soit une augmentation d'environ 8.9%.

En 2015, à la demande du CPAY, une étude a été menée en vue d'étendre à 11 mois la période d'ouverture annuelle de la patinoire. L'objectif de cette demande était de disposer d'heures de glace supplémentaires pour les entraînements et éviter ainsi des déplacements sur d'autres sites éloignés tels que Champéry, en France, etc. Les coûts supplémentaires d'exploitation devaient être couverts, tout ou partie, par la location de ces périodes de glace mises à disposition. Le Service des Sports a contacté différents clubs de hockey et patinage de Romandie pour leurs demander s'ils étaient intéressés à louer des heures de glace

pendant la période estivale. Plusieurs clubs ont répondu favorablement. Cette étude a fait l'objet d'un préavis qui a été débattu au Conseil Communal. Cette extension d'ouverture a finalement été rejetée aux votes, pour des raisons écologiques et financières.

Patinoire mobile

La patinoire mobile a été ouverte du 18 novembre 2015 au 11 janvier 2016.

Pour la 8^e année consécutive, le public de la capitale du Nord vaudois et de ses environs ont eu le loisir de patiner gratuitement durant 42 jours sur la patinoire mobile installée sur la place Pestalozzi.

2'359 paires de patins ont été louées durant cette période, soit une augmentation de 1.1 % par rapport à 2014-2015.

Stade municipal

Les clubs résidents au stade municipal sont le FC Yverdon Sport SA composé de 2 équipes d'actif et de 6 équipes juniors, le FC Yverdon Féminin composé de 2 équipes d'actives et de 3 équipes juniors, l'association Yverdon-Sport Juniors composé de 7 équipes, le FC Azzurri Yverdon composé de 2 équipes d'actif ainsi que l'école de foot les P'tits footeux.

La coordination pour l'utilisation des terrains et des vestiaires est faite par le Service des Sports via l'intendant du stade. L'entretien des terrains est effectué par le département des jardins et des espaces verts du Service des travaux et de l'environnement en collaboration avec le Service des Sports.

L'étude du projet de transformation et de rénovation des bâtiments (vestiaires, tribune, restaurant, entrée) a débuté en 2015 et se prolongera sur l'année 2016.

Terrain des Isles

9 équipes yverdonnoises sont locataires du terrain des Isles. Le FC Bosna Yverdon est composé de deux équipes d'actifs et de 5 équipes juniors. Le FC Centre portugais Yverdon, quant à lui, est composé de 2 équipes d'actifs.

La coordination des plannings d'utilisation du terrain est faite par le Service des Sports via l'intendant du stade. L'entretien du terrain est sous la responsabilité du département des jardins et des espaces verts du Service des travaux et de l'environnement en collaboration avec le Service des Sports. Les vestiaires sont à la charge du Service de l'urbanisme et des bâtiments.

Depuis août 2015, le marquage du terrain est effectué par le Service des Sports via les collaborateurs de la salle omnisport des Isles

Terrain des Vuagères

Le Rugby Club Yverdon et le football américain Les Ducs se partagent l'installation sportive des Vuagères.

La coordination des plannings d'utilisation est faite par le Service des Sports via l'intendant du stade. L'entretien du terrain est sous la responsabilité du département des jardins et des espaces verts du Service des travaux et de l'environnement en collaboration avec le Service des Sports.

GESTION ADMINISTRATIVE DU SPORT

Soutiens financiers

	2015	2014	2013
Nombre de subsides communaux accordés aux sociétés sportives	36	28	30
Nombre de soutiens financiers accordés par la commission des sports	25	23	15
Nombre d'aide aux jeunes sportifs yverdonnois	1	4	6
Nombre total de sociétés sportives inscrites et enregistrées au Service des Sports	99	101	99

Nous pouvons constater que les aides aux jeunes sportifs ont diminué alors que celles aux sociétés sportives ont augmenté tant pour les subsides que par la commission des sports.

Commission des Sports

Cette commission, composée d'élus politiques et présidée par Monsieur Jean-Daniel Carrard, Syndic, s'est réunie à quatre reprises en 2015. Lors de ces séances, la commission des sports a attribué des soutiens financiers aux sociétés locales pour l'acquisition de matériel ou d'équipement ainsi que l'organisation de camp d'entraînement.

Commission patinoire-piscines

Cette commission, présidée par Jean-Daniel Carrard, Syndic, est composée des services de la ville d'URBAT et Sports, d'un représentant des écoles et des représentants des utilisateurs des installations. La commission s'est réunie à trois reprises en 2015. Lors de ces séances, la commission patinoire-piscines a abordé différents

thèmes tels que les travaux envisagés, les besoins et les souhaits de chacun, les manifestations prévues, etc.

Commission du stade et des terrains de sport

Cette commission, présidée par Jean-Daniel Carrard, Syndic, est composée des services de la ville d'URBAT, STE et Sports et des représentants des utilisateurs des différentes installations. La commission s'est réunie à trois reprises en 2015. Lors de ces séances, la commission du stade et des terrains de sport a abordé différents thèmes tels que les travaux envisagés, l'utilisation des terrains, les besoins et les souhaits de chacun, etc.

Commission des Isles

Cette commission, présidée par Jean-Daniel Carrard, Syndic, est composée des services de la ville d'URBAT et Sports, d'un représentant des écoles, d'un représentant du Centre professionnel du Nord vaudois et de représentants des utilisateurs des installations. La commission s'est réunie à trois reprises en 2015. Lors de ces séances, la commission des Isles a abordé différents thèmes tels que les améliorations à la salle omnisports, les besoins et les souhaits de chacun, les manifestations prévues, etc.

Urban Training

Organisé pour la 6^e année consécutive, la Ville d'Yverdon-les-Bains a offert pour la 1^{ère} année une double session à sa population du programme Urban-Training tous les jeudis du 30 avril au 23 juillet et du 13 août au 24 septembre, ceci en raison d'une demande croissante des habitants.

Encadré par des coaches professionnels, Urban-Training propose un parcours sportif d'une heure en ville et dans ses magnifiques parcs aux personnes désireuses de bouger, de tonifier leur silhouette ou

de retrouver le plaisir du sport. Ceci gratuitement grâce à la Ville d'Yverdon-les-Bains et des partenaires. A l'aide du mobilier urbain, les 663 participants aux 29 cours ont fait des exercices de gym en plein air, dans une ambiance dynamique et ludique. Le but est avant tout de sortir du cadre fermé d'une salle de gym traditionnelle pour faire du sport.

Je cours pour ma forme

129 personnes, peu ou pas sportives, désireuses de se mettre, de se remettre à la course à pied ou d'améliorer leur forme ont suivi ce programme santé qui a pour but d'offrir, un programme d'entraînement suivi sur une session de 12 semaines au rythme de 3 séances hebdomadaires dont une est encadrée par un animateur.

Pas de retraite pour ma santé

Pas de retraite pour ma santé est un projet de promotion du mouvement et de l'alimentation favorables à la santé dédié aux seniors et piloté par le Service jeunesse et cohésion sociale.

MANIFESTATIONS SPORTIVES ORGANISEES PAR LA VILLE D'YVERDON-LES-BAINS

Triathlon d'Yverdon-les-Bains

La 5^e édition du Triathlon d'Yverdon-les-Bains s'est tenue le 6 septembre 2015 avec plus de 780 concurrents inscrits, venus de Suisse, mais également de l'étranger. Les courses populaires du matin, ont pour la première fois, été complètes.

Fidèle au calendrier sportif communal, le Triathlon d'Yverdon-les-Bains a proposé, en 2015, plusieurs premières : des nouveaux parcours dans toutes les disciplines, des courses femmes et hommes sur distances olympiques (1.5 km de natation, 37.5 km à vélo et 10 km en course à pied) avec le format australien en natation (sortie d'eau sur quelques mètres à mi-parcours) et le drafting (profiter de l'aspiration de l'athlète qui nous précède) autorisé pour le cyclisme et, bien sûr, un village convivial pour accueillir sportifs et spectateurs.

Les enfants et les jeunes, tout comme les athlètes populaires, ont également pu prendre part à la course sur des parcours adaptés.

Cette manifestation, menée par un comité de 17 personnes, n'aurait pu voir le jour sans le concours de quelques 130 bénévoles, 150 miliciens de la protection civile, 6 motards et 5 samaritains venus renforcer les agents de la Police Nord vaudois et les représentants de la Brigade du Lac.

Du point de vue financier, grâce au soutien de la Ville d'Yverdon-les-Bains, du fonds du sport et des différents partenaires, la manifestation se solde par des comptes équilibrés.

Coupe du Monde de Paracyclisme Route UCI

Yverdon-les-Bains a été l'hôte d'une incroyable manche de Coupe du Monde de Paracyclisme Route UCI qui s'est tenue du 13 au 16 juin 2015 dans les rues de la Cité Thermale et des Communes partenaires (Cheseaux-Noréaz, Villars-Epenay, Yvonand, Cuarny et Pomy). Ce ne sont pas moins de

400 athlètes représentants d'une quarantaine de nations qui ont pris part à la compétition.

Durant ces quatre jours, qui se sont déroulés dans d'excellentes conditions, Yverdon-les-Bains a pu découvrir l'univers du paracyclisme et faire des rencontres formidables avec des athlètes du monde entier. Ces derniers ont offert aux spectateurs des performances sportives exceptionnelles et des moments d'intense émotion, notamment lors de la victoire de Silke Pan, la marraine de l'épreuve, le lundi 15 juin.

Du point de vue de la fédération internationale et des participants, cette manche de Coupe du Monde a été mise sur pied avec beaucoup de professionnalisme et des qualités sécuritaires rarement égalées jusque-là. Ceci grâce à l'énorme engagement d'un comité d'organisation fort de 12 personnes et du soutien, sans lequel la compétition n'aurait pu voir le jour, de la Police du Nord vaudois, de la Protection Civile des Régions Yverdon-les-Bains, Gros-de-Vaud, Payerne, la Vallée et Orbe/Grandson, de 140 bénévoles et d'une vingtaine de collaborateurs et apprentis du centre d'intégration et de formation professionnelle de l'ORIF Pomy.

Rallye Cyclo Touriste

Le Rallye Cyclo Touriste d'Yverdon-les-Bains a eu lieu le dimanche 31 mai 2015.

Cette 33^e édition s'est déroulée dans d'excellentes conditions grâce à la participation de 362 cyclistes âgés de 6 à 88 ans, à l'implication et à la disponibilité du personnel engagé pour cette manifestation ainsi qu'au soleil qui avait également répondu présent.

Les participants ont roulé sur trois nouveaux parcours qui offrent une balade longeant le lac de Neuchâtel pour le parcours de 11 km et qui passe à travers vignes, champs et forêts pour les parcours de 24 et 30 km. Sur les parcours, des postes de

ravitaillement ont permis aux cyclistes de se rafraichir avant de reprendre la route et donner encore quelques coups de pédale.

A l'arrivée, les cyclistes ont reçu un prix souvenir et ont pu se restaurer à la patinoire. Les participants ont également pu profiter de la piscine plein air d'Yverdon dont l'entrée était offerte pour toute inscription au Rallye Cyclo Touriste.

Festival Sportif Yverdonnois

A l'occasion des 10 ans du Festival Sportif Yverdonnois, dix épreuves sportives ont été proposées à la population d'Yverdon-les-Bains et des environs entre le 21 février et le 20 novembre 2015. La 10e édition du FSY a vu bouger pas moins

de 159 participants de tout âge sur les différentes activités proposées, toujours sans compétition ni chronomètre mais en toute convivialité.

Camp des jeunes

Le camp des jeunes sportifs yverdonnois s'est déroulé du 6 au 10 juillet 2015. Ce ne sont pas moins de 48 jeunes sportifs licenciés dans l'un des 100 clubs sportifs yverdonnois et âgés entre 11 et 15 ans qui ont pu prendre part aux activités menées en permanence par 4 moniteurs de sport. Durant le camp, les jeunes ont pratiqué des activités telles que basket, unihockey, VTT, triathlon, wakebord ou encore paddle.

Perspectives 2016

GESTION ADMINISTRATIVE DU SPORT

- Création d'un plan directeur du sport ;
- Création et mise en place d'un Service des Sports ;
- Resserrer les liens avec les sociétés sportives yverdonnoises ;
- Valoriser le sport à Yverdon-les-Bains et le faire rayonner dans la région, le canton voire au niveau national ;
- Mise à jour de la partie "sport" sur le site Internet de la Ville d'Yverdon-les-Bains ;
- Amélioration et rationalisation des processus de travail.

GESTION DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES

- Poursuite du projet de transformation et de rénovation du stade municipal ;
- Suivi des travaux et inauguration du skate park avec bowl ;
- Etude d'agrandissement des locaux du terrain des Isles ;
- Etude d'activités nautiques au bord du lac ;
- Poursuite de l'étude d'aménagement de terrains de beach volley au parc des Rives.

MANIFESTATIONS (LISTE NON-EXHAUSTIVE)

- Festival Sportif Yverdonnois du 13 février au 16 novembre
- International Hockey Cup U13 et U15 du 25 au 27 mars
- Championnats Suisse Séniors de badminton les 16 et 17 avril
- Coupe des Bains de gymnastique les 14 et 15 mai
- Rallye Cyclo Touriste le dimanche 5 juin
- Finale Suisse de kin-ball le 11 juin
- La Favorite le 3 juillet
- Camp des jeunes du 4 au 8 juillet
- Tour du Pays de Vaud course à pied le 24 août
- Festyv'hockey du 30 août au 3 septembre
- Tournoi International de handball les 20 et 21 août
- Challenge des Bains d'unihockey les 3 et 4 septembre
- Triathlon d'Yverdon-les-Bains le 11 septembre
- Tournoi national de basket les 24 et 25 septembre

RESSOURCES HUMAINES

Monsieur Jean-Daniel Carrard
Syndic depuis le 26 janvier 2015

Julien Crot
Chef de service

Service des ressources humaines

Missions

Les Ressources Humaines doivent assumer une double mission en concevant et mettant en œuvre des processus de Gestion des Ressources Humaines (GRH) efficaces et efficaces : assurer la productivité du personnel dans le cadre des missions, prestations et projets que la Ville doit fournir et veiller à la satisfaction et à la motivation du

personnel, dans le cadre des projets professionnels et personnels de chacune et chacun. Ce défi nécessite donc une forte implication dans la connaissance de l'administration, dans l'élaboration des stratégies et développements, ainsi que dans la capacité à entrer en relation avec chaque individu la composant.

Points forts 2015

L'activité du Service RH a été marquée par les principaux faits suivants :

- Mise en place d'une procédure de gestion des absences de longue durée
- Elaboration d'un plan des postes de l'administration communale afin d'offrir un outil efficace de gestion des effectifs. Il reste à l'implémenter au niveau informatique.

- Un document d'indicateurs des ressources humaines de l'administration a été mis à disposition des chefs de service.
- Mise en place d'une procédure de gestion des heures supplémentaire.
- Entrée en fonction du coordinateur santé et sécurité, M. Yves Rousselot

Détail des activités

ENGAGEMENT DU PERSONNEL

Le nombre de mises au concours a beaucoup augmenté en 2015. Cela est dû aux départs naturels, aux nouveaux postes acceptés au budget 2015 ainsi qu'aux postes 2014 non-repournus au 31 décembre

2014. Notons que le nombre de dossiers reçus a également augmenté de manière très significative de même que le nombre d'entretiens de recrutement réalisés.

	Nombre de mises au concours	Nombre de dossiers réceptionnés	Nombre de personnes reçues en entretien
2011	38	1419	172
2012	53	1839	167
2013	63	1729	228
2014	58	2221	278
2015	80	3685	371

Services	01.01.2015		31.12.2015	
	Pers.	ETP	Pers.	ETP
Secrétariat général	40	16.54	37	14.58
Ressources Humaines	10	7.80	12	9.41
Sports	37	19.04	36	18.48
Finances	15	13.10	17	14.90
Urbanisme et bâtiments	103	59.42	105	61.32
Travaux et environnement	98	92.91	101	95.05
Jeunesse et cohésion sociale	201	61.80	168	54.55
Sécurité publique	124	107.63	131	115.00
Défense et incendie	10	9.50	10	9.30
Culture	89	29.49	94	36.58
Energies	72	69.46	76	72.07
Divers	12	7.60	12	8.00
Total	811	494.28	799	509.20

Comparaison de l'effectif des quatre dernières années au 31 décembre selon les types de contrat

Types de contrat	2012		2013		2014		2015	
	Pers.	ETP	Pers.	ETP	Pers.	ETP	Pers.	ETP
Fonctionnaires (droit public)	406	358.15	427	375.16	436	384.36	457	400.52
Droits privés à durée indéterminée	173	29.60	189	33.34	176	32.30	194	35.61
Droits privés à durée déterminée	120	35.15	113	28.07	140	36.29	104	33.32
Apprentis	24	24.00	30	30.00	30	30.00	29	29.00
Emplois d'intégration	7	5.75	7	5.75	7	5.75	8	6.25
Municipalité	7	4.60	7	4.60	7	4.60	7	4.50
Totaux	737	457.25	773	476.92	796	493.3	799	509.20

MANAGEMENT DES PERFORMANCES

Dans le cadre des entretiens de collaboration, le service RH a mis en place une procédure lui permettant de prendre connaissance de l'ensemble des formulaires afin de déterminer s'il y a lieu de mettre en place un suivi, que ce soit sous la forme de formations spécifiques en lien avec des

compétences à développer ou de suivi individuel en fonction des besoins exprimés par le collaborateur ou la hiérarchie. Cela permet de donner un maximum de valeur ajoutée à ce processus annuel d'entretien de collaboration, tant pour le collaborateur que pour les différents services.

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Il a été décidé de maintenir l'obligation pour chaque cadre de suivre un séminaire « maison » en 2015 de deux jours. Ce sont donc environ 70 cadres qui ont participé au séminaire « Gérer son temps et ses priorités ». De plus, le service RH a proposé à tous les collaborateurs de l'administration un séminaire intitulé « S'activer face au changement plutôt que de le subir » auquel 23 personnes ont participé.

A côté de ces formations « maison », 36 collaborateurs ont suivi des formations au Centre d'éducation permanente (CEP) pour un total de 89.5 jours et 2 formateurs y ont suivi des formations en lien avec le suivi des apprentis.

Plusieurs actions de coaching individuel ou d'équipe ont été mises en place afin de permettre chez un certain nombre de personnes l'émergence de compétences faisant partiellement défaut dans les postes occupés et provoquant des situations difficiles au sein des équipes ou services concernés. Toutes les formations individuelles font l'objet d'une demande d'inscription qui est validée par le service concerné et par le service RH avant inscription, ceci afin de garantir la cohérence par rapport aux besoins, aux dispositions régissant les facilités accordées par l'employeur ou le bon choix en fonction des objectifs visés.

RÉPARTITION DES FRAIS DE FORMATION

• Cours cadres et collaborateurs + séminaires "maisons"	34.00%
• Formations individuelles hors CEP	20.6%
• Formations CEP	19.2%
• Formations "maison" pour les services	12.3%
• Cours interentreprises apprentis	8.3%
• Mesures de coaching	5.6%

APPRENTISSAGES ET STAGES

Trente-une places de formation étaient prévues pour l'année scolaire 2015-2016 ; 29 étaient pourvues au 31 décembre 2015.

Le tableau ci-après présente les postes pourvus en 2015 et ceux prévus pour la rentrée d'août 2016

Métiers	Places prévues 2015	Places pourvues 31.12.2015	Prévision rentrée 2016
Employé-e de commerce	10	11	12
Floriculteur-trice	3	3	3
Paysagiste	2	1	1

Métiers	Places prévues 2015	Places pourvues 31.12.2015	Prévision rentrée 2016
Assistant-e en information documentaire (AID)	2	2	2
Assistant-e socio-éducatif-ve (ASE)	5	4	5
Agent-e d'exploitation	1	1	1
Electricien-ne de réseau	2	2	2
Mécanicien-ne en maintenance automobile	1	1	1
Informaticien-ne	1	1	1
Menuisier	1	1	1
Techniscéniste	1	1	1
Agent-e de propreté	1	1	1
Total	30	29	31
MPC (maturité professionnelle commerciale)	1	0	1
Total	31	29	32

Plus d'une soixantaine de personnes ont bénéficié d'un stage au sein de la Ville. Leur provenance est diverse (école obligatoire, gymnase, Oroph, le Repuis, SEMO, Caritas, Oséo, office AI). La durée

des stages varie d'un jour pour les stages d'observation à plusieurs mois pour les stages de réinsertion ou pour une première expérience professionnelle.

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Pendant plus d'un an (de juillet 2014 à août 2015), et suite à la démission de la titulaire du poste, notre administration communale n'a plus bénéficié de l'apport des compétences d'un(e) spécialiste en sécurité et santé au travail. Après avoir été chargé par la Municipalité d'analyser la situation auprès des services et d'évaluer les besoins en la matière, le service RH a proposé l'engagement d'un nouveau coordinateur sécurité et santé au travail (SST), Monsieur Yves Rousselot, entré en fonction le 01.09.2015.

Les principales mesures engagées fin 2015 en SST ont été :

- La réflexion sur la mise en place et l'organisation de notre futur programme Santé et Sécurité au Travail
- Les réponses aux besoins prioritaires au niveau santé au travail : analyse des risques au théâtre Benno Besson, liés à l'inhalation de poussières durant les travaux de rénovation, examens auditifs Suva pour le personnel du STE et du SEY, poursuite de la campagne de vaccinations (tétanos, hépatite A et B, tiques) pour le personnel du STE et réflexion sur une gestion plus globale de ces vaccinations pour l'ensemble de notre administration.

EVÉNEMENTS

Les nouveaux collaborateurs ont été invités le 11 mars à un apéritif organisé par la Municipalité, occasion d'être accueillis officiellement et présentés. Les retraités de l'année 2014 ont été

traditionnellement reçus pour un apéritif puis un repas dans un établissement de la place le 16 février 2015.

BUREAU DES SALAIRES

Le bureau de salaires gère l'ensemble des tâches liées à la rémunération des collaborateurs, de la paie aux assurances sociales, en passant par l'administration du logiciel de gestion des temps, le conseil personnalisé aux collaborateurs ou encore la gestion et le contrôle de l'ensemble des absences du personnel. Son action fait partie intégrante des Ressources Humaines, et sa collaboration est très étroite avec le Service des Finances.

En 2015, la masse salariale soumise aux cotisations sociales a été de CHF 42'885'796.10 répartis sur

1207 employés (tous contrats confondus), 205 conseillers communaux ou membres de commissions et 68 retraités.

En 2015, l'équipe du bureau de salaires a été renforcée par la création d'un nouveau poste et l'engagement en octobre 2015 d'une spécialiste en gestion des salaires et assurances sociales, Mme Séverine Blanc. Le bureau de salaires est donc doté dorénavant de 2.7 EPT répartis entre 4 collaborateurs.

Perspectives 2016

L'année 2016 devra permettre au service RH d'implémenter informatiquement le plan des postes de l'administration pour une utilisation dans le cadre de la gestion prévisionnel des effectifs et des demandes de nouveaux postes au budget 2017. De

plus, le service RH a prévu de proposer à la Municipalité une structure de projet concernant la révision du Statut du personnel de l'administration, qui sera l'axe central des projets du service pour les prochaines années.

CULTURE ET TOURISME

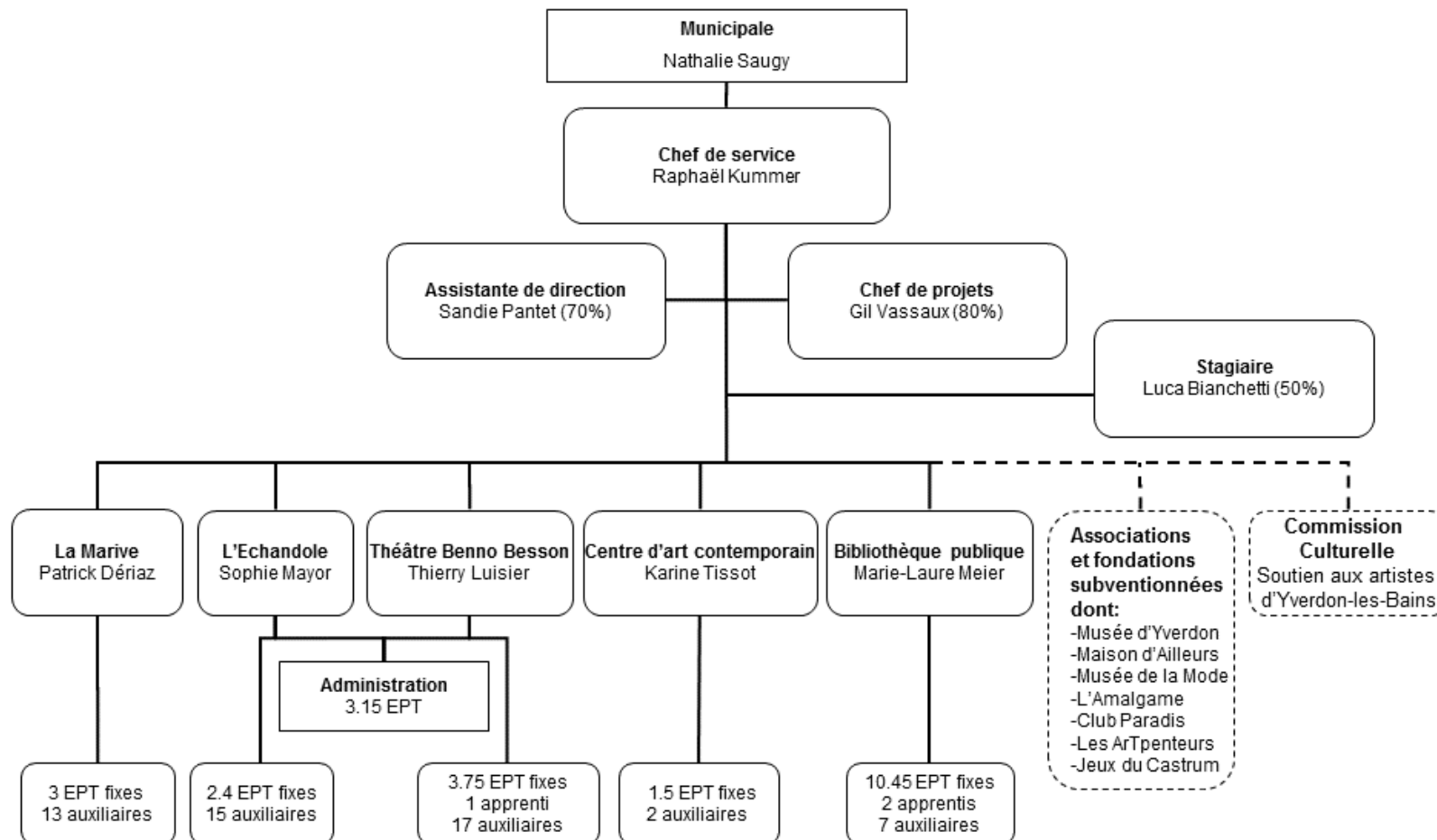
Madame Nathalie Saugy
Municipale

Monsieur Raphaël Kummer
Chef de service

SERVICE DE LA CULTURE

Organigramme au 31 décembre

Organigramme Service de la culture



SERVICE DE LA CULTURE

EFFECTIF DU PERSONNEL

Unité administrative	1 ^{er} janvier 2015				31 décembre 2015			
	Collaborateurs fixes		Auxiliaires		Collaborateurs fixes		Auxiliaires	
	EPT	Nombre	EPT	Nombre	EPT	Nombre	EPT	Nombre
Direction	1.7	2	0.8	1	2.5	3	0.5	1
Théâtre Benno Besson	4.925 + 1	9 + 1 apprenti	1.255	29	5.325 + 1	10 + 1 apprenti	0.29	17
L'Echandole	3.575	9	2.015	13	3.975	10	2.51	15
Centre d'art contemporain	1.5	2	0.9	3	1.5	2	0.9	2
Bibliothèque publique	5.4 + 2	8 + 2 apprentis	0.1	3	10.45 + 2	15 + 2 apprentis	0.3	7
La Marive	3.2*	4	2.35	13	3	3	2.2	13
Total service	20.3 + 3	34 + 3 apprentis	7.42	62	26.75 +3	43 + 3 apprentis	6.7	55

Missions

- Appliquer et mettre à jour la politique culturelle de la ville
- Administrer les entités culturelles communales : le Théâtre Benno Besson, L'Echandole, La Bibliothèque Publique, le Centre d'art contemporain, La Marive
- Gérer les subventions, accompagner et superviser les entités culturelles indépendantes : Le Musée d'Yverdon et Région, La Maison d'Ailleurs, Le Musée de la Mode, Les Artpenteurs, Le Petit Globe, Les Jeux du Castrum, La Fête de la Musique...
- Accueillir, conseiller et accompagner les projets des acteurs culturels
- Encourager la diversité et la qualité de l'offre culturelle
- Développer la création artistique professionnelle
- Soutenir le développement de manifestations culturelles innovantes
- Garantir l'accessibilité à l'offre culturelle au plus grand nombre
- Coordonner et promouvoir l'offre culturelle de la ville et de la région

Points forts

Le Service de la culture d'Yverdon-les-Bains, fer de lance de la culture régionale, a su fédérer 7 communes voisines dans l'élaboration du « Réseau culturel régional », à savoir Chavornay, Grandson, Orbe, Romainmôtier, Sainte-Croix, Vallorbe, Yvonand. Cet élan yverdonnois a permis la réalisation de deux actions majeures de communication dont l'édition du premier EMOI magazine et le premier Prix culturel régional qui a récompensé le Cinéma Royal de Sainte-Croix. Le ton « régional » de cette année 2015 était lancé.

Au sein de la direction du service, deux faits ont marqué un tournant décisif dans la vie du bureau. L'arrivée d'un nouveau chef de projets à 80% a valu une restructuration interne et promet le développement de la communication et de nouveaux projets. Le déménagement des bureaux au deuxième étage de la Bibliothèque publique et scolaire offre désormais une visibilité et une accessibilité accrue du service.

Concernant les institutions communales, il est important de mentionner les travaux de rénovation du Théâtre Benno Besson qui ont modifié temporairement leur fonctionnement et qui permettent désormais au public du théâtre ainsi

qu'aux clients du restaurant la Grange de partager un espace commun. La Marive, quant à elle s'est offert un nouveau site internet plus efficace et plus moderne. D'autre part, la communalisation de la Broquine est venue renforcer la collection enfantine de la Bibliothèque publique et scolaire. Cette dernière a également relancé tout le projet scolaire et accueille à nouveau toutes les classes, suite à la signature d'un mandat de prestation avec le canton. Elle a également participé à l'organisation des 20 ans du Fonds ancien. Le CACY a démultiplié ses partenariats avec le tissu local, régional, national et international, en particulier grâce à l'exposition « Pas de deux » sur le Kirghizistan, avec notamment la performance de street art de 2 artistes kirghizes qui ont repeint la tour sise au-dessus de l'Amalgame. En dernier lieu, l'Echandole a organisé le week-end teaser du « Club Paradis » en vue d'animer le Parc des Rives à l'été 2016.

Autres faits significatifs, le Service de la culture a accompagné et collaboré aux projets suivants :

- Ouverture d'une nouvelle salle d'étude silencieuse pour les étudiants à la Bibliothèque
- Mise en route de la politique du livre et du soutien aux auteurs

- Prise en charge de l'organisation de la Schubertiade 2017
- Réflexion au sujet du nouveau projet du MuMode et nouveaux locaux provisoires – comité scientifique
- Réflexion au sujet du Musée d'Yverdon et Région – nouveaux locaux et développement d'une vision partagée entre le conseil de fondation et la Ville
- Développement du projet de Bâtiment multifonctionnel – bibliothèque et cinémas : concept de nouvelle bibliothèque et pré-étude avec Urvat en vue de la mise au concours architectural
- Participation à la convention qui lie la Ville et les Numerik Games et intégration au comité de Pilotage
- Participation à L'Autre 1^{er} août
- Accompagnement du festival Antidote
- Réflexion autour des « nouveaux » Jeux du Castrum
- Réflexion autour de l'avenir de la structure du « Petit Globe »
- Réflexion autour de la Tribune du Parc des Rives
- Contact constant avec les organisateurs d'événements d'envergure
- Elaboration de nouveaux documents pour l'accompagnement des acteurs culturels

LA COMMISSION CULTURELLE

Depuis 2005, la Commission culturelle attribue des subventions à des artistes en lien avec la proche région d'Yverdon-les-Bains. Les domaines touchés sont ceux des arts plastiques et picturaux (hors achats d'œuvres), de la musique, de la chanson, du théâtre ou du spectacle en général. En 2015, 24 demandes pour un montant total de Frs. 111'040.- ont été traitées par la Commission culturelle qui s'est réunie à 4 reprises. Les Frs. 40'000.- de l'enveloppe annuelle ont été répartis parmi 20 projets. La Commission culturelle a également eu la tâche de

désigner, parmi un grand nombre de candidatures le résident de l'Atelier suisse à Bruxelles pour la période du 1^{er} mars au 30 août 2016 (www.ateliersuisse-bruxelles.ch), ainsi que le bénéficiaire d'un atelier à Gênes pour la période du 2 juin au 30 août 2016 (www.skk-cvc.ch/fr/Info/Ateliers). Messieurs Nicolas Leuba (Bruxelles) et Yvan Richardet (Gênes) bénéficieront, pendant leur exil culturel, d'une bourse mensuelle de Fr. 1'000.-.

LA COMMISSION JUMELAGES

La Ville d'Yverdon-les-Bains est jumelée avec les villes de Winterthur et de Nogent-sur-Marne (F) et entretient des liens d'amitié avec Collesano (I), Pontarlier (F) et Kagamino (JP). La Commission Jumelages, dont le secrétariat est assuré depuis le début de l'année 2015 par le Service de la culture, s'est réunie 3 fois. Les autorités siciliennes de

Collesano ainsi que leur fanfare ont été reçues au mois de juin afin de fêter le jubilé des 30 ans de l'Amicale dei Collesanesi. Un groupe d'ainés yverdonnois s'est rendu à Nogent-sur-Marne durant 1 semaine au mois de juin. Des échanges scolaires avec Nogent-sur-Marne ont également été organisés durant le printemps.

L'ECHANDOLE

Mission et généralités

L'Echandole est un théâtre communal qui a pour mission de proposer une programmation pluridisciplinaire pour chaque saison théâtrale (septembre à juin) s'adressant à un public le plus large possible dans un esprit de service public. Ses domaines d'activité principaux sont les arts vivants et les arts scéniques. L'Echandole se situe dans les caves du Château ; son bureau et sa billetterie se situent quant à eux à la Rue du Casino 9.

Points forts

Les quelques points forts de l'année sont : la mise en place du projet Club Paradis et son avant-première en août 2015 ; la première « saison des spectacles scolaires », gérée par le Théâtre Benno Besson et L'Echandole ; la première « semaine spéciale jeune public » en octobre, organisée avec le Théâtre Benno Besson, qui a remporté un grand succès auprès du public ; la traduction simultanée du spectacle *Petite Sœur* en langue des signes en février 2015 en collaboration avec l'association Ecoute-Voir ; le spectacle LeFil en mai 2015 dans les quartiers de Villette et Sous-Bois, joué par des

habitants des quartiers, en collaboration avec JECOS.

Fréquentation par type d'activités

31 spectacles/événements différents pour 104 représentations sur la saison.

4 spectacles scolaires différents pour 28 représentations.

7'000 spectateurs payant ; ainsi qu'environ 800 au chapeau pour l'impro.

1 festival, 5 spectacles en coproduction, 11 destinés au jeune public.

Nombre d'entrées totales : 10'000 (dont 800 au chapeau + activités hors saison).

Situation RH

Sont à noter en ce qui concerne les ressources humaines : le très bon encadrement du service RH autour de la maladie de longue durée de la directrice technique ; l'engagement de 2 nouvelles collaboratrices à la billetterie et à l'administration consécutif à des départs. Le poste de responsable de communication a été renouvelé et validé dès le début de l'année 2016, en prenant en compte les

besoins de prestation en termes de médiation, notamment avec les écoles. La directrice technique sera également remplacée au printemps 2016.

Perspectives

L'Echandole aimerait développer la médiation pour accompagner au mieux les nombreux projets mis en place avec des partenaires variés (CCSI, Musées, bibliothèques, sponsors privés, accès aux publics empêchés –non francophone, mal entendant-, etc.),

développer des outils spécifiques en médiation pour l'accueil des spectacles scolaires, améliorer l'accompagnement des artistes en création grâce au subventionnement du Canton de Vaud en augmentation chaque année (54'000.- en 2015 ; 80'000 en 2018), repenser l'utilisation des caves et enfin, développer le festival Tout public d'octobre avec le Théâtre Benno Besson.

www.echandole.ch

THEATRE BENNO BESSON

Mission

Le Théâtre Benno Besson (TBB) est un théâtre municipal à l'italienne de 450 places, situé au centre de la ville, dans le Casino style 1900. Il dispose d'une scène de 100 mètres carrés et d'une ouverture au cadre de 8,5 mètres. Il est un théâtre dit "d'accueil" et propose une programmation variée de vingt-cinq à trente spectacles par saison, qui sont choisis librement par la direction en fonction de leur qualité, de leur intérêt culturel, éducatif ou divertissant, en tenant compte d'une variété de genres, de sensibilités et d'origines, auxquels viennent s'ajouter des manifestations ponctuelles. Il dispose d'un budget annuel de 1.5 mio. Il est également soutenu par le Canton de Vaud à hauteur de Frs 78'000.-.

Points forts

La première saison des spectacles scolaires en collaboration avec les écoles yverdonnoises a été un succès et a bénéficié d'un retour positif de la part du jeune public. Une étude effectuée par la HEIG a confirmé, par ses résultats positifs, la satisfaction des spectateurs du TBB. Grâce à une collaboration étroite avec L'Echandole et le journal La Région, un programme commun a été réalisé et diffusé à 75'000 exemplaires. Cette opération n'a cependant pas eu les répercussions directes escomptées. Les difficultés principales rencontrées durant l'année ont été : la prise en compte du projet de rénovation du TBB et des discussions avec l'exploitant du restaurant La Grange ainsi qu'une réorganisation interne en prévision de l'arrivée de deux nouvelles collaboratrices au sein de l'équipe administrative.

Fréquentation par type d'activités

Durant l'année 2015, le TBB a accueilli 28 spectacles de saison, 5 coproductions vaudoises, 9 concerts, soit 42 événements de saison pour un total de 53 représentations. Un total de 19 événements autres (prêts, accueil, expositions, conférences, actions de médiation) y ont également eu lieu. A l'année, le nombre de spectateurs (saison théâtrale et scolaires) s'élève à 14'000, dont 4'000 hors-saison. L'origine des utilisateurs se répartit comme suit : 40% Yverdon-les-Bains, 30% Nord vaudois (hors Yverdon-les-Bains), 25% canton de Vaud, 5% autres cantons et France.

Des collaborations avec d'autres institutions ont été mises en place, notamment avec l'Amalgame pour l'organisation et l'accueil de Nils Frahm, avec L'Echandole et les jeux du Castrum pour le spectacle de clôture, avec le CACY pour la Fête de

la danse, et avec le Théâtre Am Stram Gram de Genève et le Nuithonie de Villars-sur-Glâne pour le développement du réseau Jeune public. Le TBB a entamé une collaboration étroite avec le Pool de Théâtre romand, l'Union des Théâtres romands et la Commission romande de diffusion des spectacles pour le développement de réseaux, l'échange qualitatif sur les spectacles et les projets futurs. Le Théâtre Benno Besson a coproduit 4 spectacles : Motus Anima, en collaboration avec la compagnie française Tango Ostinato et la compagnie Un Air de Rien, D'Acier, en collaboration avec Robert Sandoz, le Conte d'été, mis en scène par Bernard Reichel, et Farniente, par la Cie un Air de Rien en résidence au théâtre. A noter la création de Data, par la compagnie Idem, présentée dans le cadre de la Fête de la danse 2015. Le TBB a misé sur son réseau professionnel pour valoriser les activités du théâtre dans les médias romands. Communiqués de presse et sur réseaux sociaux ont été régulièrement diffusés. L'intégration des représentations scolaires dans le budget permet une meilleure lecture des activités du théâtre. La Banque cantonale vaudoise décide de soutenir les activités du TBB par un sponsoring de Frs 10'000.-

Situation RH

Véritable travail d'équipe au service du public et des artistes, les collaborateurs du TBB se réunissent régulièrement pour la coordination, l'échange d'information ou pour des moments plus informels. La clarification de l'organigramme a amené davantage de sérénité et d'efficacité dans les équipes. Le théâtre a accueilli deux nouvelles collaboratrices administratives ; leur arrivée a profondément et durablement dynamisé l'équipe.

Perspectives

La direction du TBB souhaite renforcer son image et son attractivité durant les trois prochaines années, notamment par l'engagement de compétences professionnelles en matière de communication, mais aussi en augmentant encore la qualité de ses propositions artistiques en prenant soin d'équilibrer les ressources humaines et financières. Le TBB souhaite également développer des collaborations avec d'autres acteurs culturels locaux en organisant des « événements » ponctuels tels qu'un Festival tout public en début de saison, la fête de la danse en fin de saison et de développer à moyen terme d'autres collaborations avec le jazz, les musiques actuelles ou les arts de la rue, par exemple.

LE CENTRE D'ART CONTEMPORAIN

Le Centre d'art contemporain (CACY) est une jeune institution ayant ouvert le 1^{er} juin 2013, qui rend compte de la diversité des pratiques de l'art contemporain aujourd'hui. Sa programmation prévoit une moyenne de 4 expositions par année qui se démultiplient en dehors de ses murs en fonction du nombre de partenariats mis sur pied avec des institutions d'ici et d'ailleurs. La médiation culturelle est un pan important du projet du CACY, permettant de dresser des ponts entre le public et les contenus des expositions d'art contemporain et d'assurer un accueil chaleureux et instructif pour les visiteurs. Enfin, le CACY gère la collection du Fonds d'arts visuels (FAV).

Points forts

Dans l'exposition du printemps, *Keliuaisikiqs*, des publics de provenance très variées se sont croisés et la fréquentation n'a pas désempé. Des partenariats constructifs entre le Mudac (Musée des arts appliqués contemporains et du design) de Lausanne et le CACY (pour l'exposition *L'Heure qu'il est* à l'automne 2015) permettent ainsi de renouveler les publics. Succès renouvelé de la 2^e édition du Calendrier de l'Avent en termes de collaboration avec les artistes, de fréquentation des ateliers et de résonance de l'événement à l'extérieur de la ville.

Fréquentation par type d'activités

Le CACY a exposé en 2015 109 différents artistes d'ici et d'ailleurs (de la Suisse au Japon, en passant par la Croatie, le Kirghizistan, la France, Cuba, l'Italie, l'Allemagne, l'Arménie etc.) dans et hors de ses murs. Au total, sur 2015, le CACY compte 170 événements tout public et 29 événements jeune public et famille. Le nombre des visiteurs comptabilisés en 2015 s'élève à 13'054. A noter que la fréquentation des événements hors les murs ne peut pas toujours être comptabilisée. La fréquentation du public du CACY est en nette augmentation et cela est en partie le résultat du programme d'activités proposé au public.

- Les expositions et médiations présentées au CACY : 4 Majeurs, 3 défilés de mode, journée de la Femme, vernissage de 2 publications, 3 performances musicales et théâtrales d'Ensemble Vide, Fête de la Danse, Fête de la Musique, Silent party, 12 visites commentées improvisées de la Cie du Cachot, nombre d'activités pour le jeune public : 28, 8 conférences, 34 visites-éclair l'art à midi. A la demande de Thierry Luisier pour le TBB et d'Urbat, un concours sur invitation a été organisé par le CACY dans le cadre de la rénovation du TBB en 2015. Le projet lauréat est *La Grande Jongleuse* de Camille Scherrer, celui-ci devrait être réalisé en 2016.
- 19 expositions connexes du CACY hors les murs
- En 2015, le total des ventes réalisées est d'un montant de 10 853,50 CHF. Le principe des ventes a été maintenu contre une retenue de 30% (tant au

CACY que dans les théâtres municipaux ou au Théâtre de la Tournelle à Orbe).

En ce qui concerne la communication, sans collaborateur en charge de la presse et de la communication, c'est à la direction du CACY que cette mission incombe. L'année 2015 se solde par 2 reportages TV, 3 reportages radio et 102 articles dans la presse écrite. Le projet du CACY est salué dans sa forme et dans son développement à l'unanimité.

F.A.V.

Constitué depuis 1980, le F.A.V. (Fonds d'art visuel) – dont la plupart des œuvres ont été créées entre 1960 et aujourd'hui – sont au nombre de 500 (dont une trentaine d'œuvres sur le domaine public). Cette collection publique permet d'encourager et de soutenir la création contemporaine locale dans le domaine des arts plastiques. Le budget d'entretien de la collection est de 3'000.- par année. Des projets de médiation sont envisageables et pour la plupart déjà imaginés, mais impossibles à réaliser pour l'heure faute de ressources. La commission d'achat d'œuvres a fait l'acquisition en 2015 de 12 nouvelles œuvres. Le FAV expose les œuvres à l'interne pour les collaborateurs dont une quarantaine d'œuvres sont maintenant exposées au sein de l'administration. Une œuvre du FAV a été exposée au CACY dans le cadre de l'exposition *Plateforme(s)*. De nouvelles pages internet ont été créées sur le site du CACY pour présenter la collection du FAV.

Situation RH

L'équipe est petite, les plages de travail se croisent peu du fait qu'elles se succèdent dans leur mission (surtout dans l'accueil) – en dehors de la direction qui est en contact avec tous. L'ambiance est bonne, l'équipe est solidaire, la franchise, la transparence, l'engagement et l'entregent caractérisent tous les employés. Il y a ce qu'on appelle un vrai esprit d'équipe, un sens de l'entraide et une capacité à s'engager pour la cause du CACY. Il faut aussi relever l'importance de l'équipe « élargie » qui participe à cet élan positif : de l'huissier de l'HdV, aux prestataires externes (monteurs par exemple) en passant par les services connexes, etc.

Perspectives

Le CACY doit principalement régler la précarité de sa situation RH. Il serait bénéfique de re-développer la signalétique du musée sur le bâtiment de l'Hôtel de Ville. Le CACY doit également s'adapter à la diversification de la provenance de ses nouveaux publics, en proposant notamment des supports en allemand et anglais, ainsi qu'en évaluant de manière exacte la provenance des visiteurs.

www.centre-art-yverdon.ch

BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE

La mission générale de la Bibliothèque publique et scolaire d'Yverdon-les-Bains (BPY) est la mise à disposition d'une collection documentaire sélectionnée et sa médiation. Créée en 1761, la bibliothèque est l'institution culturelle yverdonnoise la plus ancienne. Initialement bibliothèque de travail pour les membres de la Société économique, elle est devenue bibliothèque de lecture publique pour tous, proposant des services diversifiés correspondant aux besoins du public : prêt, places de travail, accès Internet, lecture sur place, programme culturel, etc. Cependant, les attentes des usagers changent et la Bibliothèque publique et scolaire d'Yverdon-les-Bains se doit d'évoluer avec elles.

Points forts

- l'intégration de la Broquine à la BPY,
- le développement des activités scolaires,
- la mise en valeur du fonds ancien à l'occasion des 20 ans de la Fondation du fonds ancien de la Bibliothèque, publique d'Yverdon-les-Bains (FFABPY),
- deux nouvelles salles pour les étudiants,
- la rénovation du bâtiment et sa nouvelle signalétique,
- l'arrivée du Service de la Culture dans le bâtiment,
- l'exiguïté des locaux,
- la communication à intensifier.

Fréquentation par type d'activités

En 2015, de nombreux événements se sont déroulés à la Bibliothèque, dont entre autres 8 expositions, 5 rencontres littéraires, 5 conférences, 2 projections de film, 11 ateliers pour les jeunes, 1 atelier d'écriture.

La Bibliothèque a collaboré notamment avec les Artpenteurs, l'Association des dentellières, le Cinéma Bel-Air, le COSY, La Cour du Théâtre, L'Echandole, l'Ecole Ceruleum, la Fête de la Musique, la fondation La Littérature en Couleurs, la Fondation Verdeil, le Gymnase d'Yverdon-les-Bains, Jeunesse et Médias.AROLE, l'OFC, Pro-Senectute, les UAPE (La Croquette et Les Cygnes).

Médiation :

Création d'une exposition d'envergure, « Sacrées familles », adaptée aux publics enfants et adultes et intégrée à divers espaces de la bibliothèque.

Les ateliers du sous-marin jaune pendant la Fête de la Musique (participation à un événement populaire local, fort succès en affluence, dispositif de participation et transmission artistique très abouti).
Débat « Les Générations dans la famille » avec le COSY (réel co-construction de l'évènement avec le partenaire social).

Statistiques :

Le nombre de prêts en 2015 est en hausse de 26% (118'635 prêts enregistrés). Ce sont 1'315 livres électroniques qui ont été empruntés par les 147 lecteurs inscrits à ce service. Le nombre de lecteurs actifs (lecteurs ayant emprunté au moins un document en 2015) est en hausse de 30% (4'230), tout comme le nombre de nouveaux lecteurs (+46% à 838). Ces hausses sont principalement dues à l'intégration de la Broquine (section enfantine) et au développement des activités scolaires. La Bibliothèque a fait l'acquisition en 2015 de 4'358 ouvrages et quelques 1'158 livres ont dû être éliminés.

Situation RH

En raison de l'intégration de la Broquine et de la reprise des activités scolaires, plusieurs postes ont été créés. Un nouvel organigramme, avec une directrice adjointe, a été mis en place. Le défi d'avoir une unique équipe composée de bibliothécaires scolaires et de collaborateurs travaillant pour la lecture publique a été relevé.

Perspectives

Pour ces trois prochaines années, l'institution devra répondre aux besoins actuels et à venir des différents publics en développant un service de permanences de soutien, en augmentant l'accessibilité de la salle d'étude aux étudiants et en proposant une offre numérique plus importante. Elle devra atteindre ses objectifs malgré un manque d'espace.

LA MARIVE

La Marive, en exploitation depuis mai 1994, est une salle de spectacles et de congrès pouvant accueillir jusqu'à 1'100 personnes. Elle accueille principalement des sociétés locales pour leurs grandes manifestations, les entreprises privées pour l'organisation d'assemblées, de congrès, d'expositions ou de spectacles, ainsi que la Ville et les écoles à l'occasion d'événements officiels.

Points forts

L'organisation de la Coupe Robotique Européenne, l'installation d'un complément domotique et la mise aux normes du pupitre des commandes lumières de la salle (variateur des halogènes) ainsi que de la partie technique de la scène (rideau, écran, blocs de puissances).

Au chapitre des manifestations commerciales, nous pouvons citer le Forum économique du Nord Vaudois, 3 expositions, 7 séminaires, 6 assemblées générales et 1 festival. 9 spectacles ont été joués, à savoir : Un grand moment de solitude, Celtic Legends, Antony Kavanagh, L'Atypique, A Gauche en sortant de l'Ascenseur, L'homme qui voulait, Pasion de Buena Vista, Midi Première et le concert de Noël d'Alain Morisod. 3 sociétés locales ont organisé leur soirée annuelle : la Fanfare de l'Avenir, l'Aurore et les Amis Gymnastes. La Marive a reçu les promotions scolaires ainsi que celles de la HEIG-VD, du CPNV, de la Poste, du Repuis ainsi que celles des troupes d'aviation de Payerne. 3 manifestations communales ont eu lieu: le rapport du SDIS, la présentation de saison du Théâtre Benno Besson, la

cérémonie d'accueil des nouveaux citoyens ainsi que les élections fédérales.

Quelques chiffres clefs (arrondis):

	2015	2014	2013
Recettes de locations	320'545.-	342'821.-	306'410.-
Locations internes	24'685.-	24'344.-	29'826.-
Totaux	345'230.-	367'165.-	336'236.-
Ecarts/année précédente	- 5.97%	+ 9.2%	-4%
Taux d'occupation en jour	182	170	164
En % sur l'année	50.1%	46.61%	45.1%
Nb. de personnes	~73'000	~73'000	~64'400

Fréquentation

Les types de location se décomposent comme suit :

- Tarif I (société locale - commune) 51 28.0%
- Tarif II (congrès - assemblée) 22 12.1%
- Tarif III (privé - but lucratif) 25 13.7%
- Loto simple (loto du soir) 23 12.6%
- Loto double (après-midi et soir) 19 10.4%
- Montage - répétition 42 23.0%
- Annulation 00 0.0%

Le chiffre d'affaire de la location de La Marive a baissé de 26.25%. Cette diminution est due essentiellement à la perte d'un client réalisant des

séminaires à valeur ajoutée. Il faut relever que les recettes de location de la salle ont diminué de 5.98%, ceci est dû principalement à des locations en Tarif I en hausse ainsi que les montages-répétitions. Le nombre de jours occupés est en hausse, Tarif I de 41.67% soit 15 locations en plus. Nous avons eu 13 locations Tarif II en moins, 2 locations en moins sur le Tarif III, 5 lots en moins et 12 montages-répétitions en plus. Le taux d'occupation est de 50.1%, soit 182 jours, ce qui représente 12 jours de plus qu'en 2014.

La Marive peut compter sur une clientèle fidèle mais on constate que les organisateurs se prennent de plus en plus à la dernière minute pour trouver une salle, ce qui a pour conséquence de compliquer la planification et de diminuer au final notre souplesse ou disponibilité d'accueil. Nous relevons aussi une augmentation significative des demandes d'offres comparatives qui n'aboutissent pas à un contrat de location.

Situation RH

Au 31 décembre 2015, il y a 3 emplois fixes à 100% et 13 auxiliaires à temps partiel variant de 10 à 25% soit EPT de ~2.5.

www.lamarive.ch

LE MUSEE D'YVERDON ET REGION

Le Musée d'Yverdon et Région (MY), dont le statut légal est une fondation de droit privé, a trois missions principales : Conservatoire de la mémoire matérielle d'Yverdon et de sa région ; Centre de recherches et de documentation sur le passé du Nord Vaudois ; Plateforme de communication de l'histoire et du patrimoine de la région, via des expositions et animations à but pédagogique. Les domaines d'activité principaux sont la conservation, la recherche, l'exposition et la médiation. Le MY se situe dans le Château d'Yverdon-les-Bains.

Points forts

L'année 2015 a vu la fin du 250^e anniversaire du Musée, avec des réalisations d'envergure et de qualité. L'exposition du 250^e a permis notamment d'enrichir le parcours permanent, ainsi que de donner jour à des animations originales et novatrices. La collaboration avec les Ecoles de la Ville a été fructueuse puisqu'elle a notamment donné vie à deux expositions de travaux d'élèves. En 2015 le MY a aussi lancé des visites guidées thématiques (en musique, à la lampe de poche), pour renouveler les approches de l'exposition permanente.

Fréquentation par type d'activités

2015 compte 8'920 entrées, dont 3'791 payantes, soit 42.5% du total. 2015 a vu 5 représentations de « Les Voix d'une exposition » (visite guidée en musique), 3 visites guidées dans le cadre du 250^e, 6 visites guidées dans le cadre du programme d'automne 2015, et de nombreuses autres visites régulièrement élaborées à la demande. Le MY a

également proposé 3 soirées de projections de film et conférence, *La Journée internationale de musées*, *La Nuit des musées*, ainsi qu'assuré une présence au marché pour fêter le 251^e anniversaire du MY. Deux expositions temporaires jeunesse ont été mises sur pied : exposition de travaux des élèves du CPNV de Sainte-Croix, classes de médiamatique : exposition des meilleurs travaux réalisés dans le cadre du concours de création d'un nouveau visuel pour le *P'tit Ciné du MY*, et *Les enfants exposent 2*, exposition de travaux d'élèves dans les salles du MY et concours. Dans le cadre du programme jeune public, le musée a organisé 10 séances du *P'tit Ciné du MY*, pour les classes d'Yverdon et désormais tout public, 6 séances de contes par les conteuses de *L'oreille qui parle*. Le MY a également participé à *PakômuZé* en proposant deux après-midi d'activités avec projection de film et atelier. L'activité 2015 repose sur de multiples collaborations : avec les Ecoles de la Ville d'Yverdon-les-Bains, avec la Société du Castrum, le CPNV, la Haute Ecole de Conservation-restauration ARC de Neuchâtel, l'Université de Neuchâtel ou encore l'Association des Musées Suisses (AMS). Enfin, le MY a mis en page et impression du petit guide d'aide à la visite en version anglaise « MY, l'histoire au carré ». En ce qui concerne la conservation de collections, un important projet d'inventaire des collections d'histoire s'est déroulé sur un période 6 mois, financé à hauteur de 40% par le Canton et la Confédération. Très peu d'œuvres ont été acquises ou restaurées, par mesure de précaution par rapport à un budget global relativement serré.

Situation RH

Le MY compte un total de 3.8 EPT. En 2015, aucun collaborateur auxiliaire n'a été engagé. De nombreux travaux ont été externalisés (informatique, graphisme, médiation). En termes de nouveautés, notons l'engagement de trois nouveaux guides et l'organisation de quatre rencontres annuelles de l'ensemble des collaborateurs, au lieu de deux. Pour le futur, le MY aimerait renforcer ses équipes.

Perspectives

Le MY souhaite développer une offre en matière d'expositions temporaires, de médiation et régulariser les programmes (planification sur trois ans); renforcer le secteur de la médiation et de la communication; ancrer davantage le MY dans le château et développer des activités en valorisant la forteresse; augmenter les effectifs de sorte à pouvoir remplir correctement les missions de l'institution.

<http://www.musee-yverdon-region.ch/>

LA MAISON D'AILLEURS

La Maison d'Ailleurs est un musée qui présente deux expositions temporaires par année sur des thématiques proches de l'imaginaire des sciences, des technologies et des sociétés alternatives; c'est aussi un centre de recherche possédant plus de 120'000 objets de collection, archivés et indexés dans une base de données conçue par le musée lui-même.

Points forts

2 grandes expositions ont été présentées en 2015 :

- « Alphabrick » (16.11.14-31.05.15) qui, en relation avec le groupe LEGO®, la Warner Bros. et Disney, portait sur les modalités de fabrication de certains univers fictionnels phares de la science-fiction et de la *fantasy* – en particulier ceux de *Star Wars* (George Lucas), du « Mythe de Cthulhu » (H.P. Lovecraft), du *Seigneur des Anneaux* et du *Hobbit* (J.R.R. Tolkien).
- « Portrait-Robot » (21.06.15-31.01.16) était quant à elle coproduite par la HEIG-VD et prenant place dans l'action de marketing « L'Année du Robot » initiée par la Cellule communication de la Ville d'Yverdon-les-Bains.

Fréquentation par type d'activités

L'année 2015 se termine avec succès par une fréquentation de 25'019 visiteurs dont 11'676 visiteurs sur les cinq derniers mois de « Alphabrick » et 13'343 visiteurs sur les six premiers mois de « Portrait-Robot ». La fréquentation de la Maison d'Ailleurs se stabilise donc entre 25'000 et 30'000

visiteurs. 13 expositions temporaires ont été montées en Suisse et à l'étranger en 2015.

La Maison d'Ailleurs a également proposé 28 ateliers et activités pour le jeune public (enfants et adolescents). Le 90% de ceux-ci étaient complets et composés de 8-12 personnes par atelier.

172 visites guidées ont été organisées et en moyenne 15 à 30 personnes y participaient.

La Maison d'Ailleurs a participé et organisé 74 événements divers (vernissages, colloques, débats, tables rondes, journées spéciales, Fête de la danse, Nuit des Musées, ...) qui comptabilisaient entre 40 et 100 personnes par événements. Le vernissage de « Portrait-Robot » a à lui seul attiré 300 personnes. Durant les deux mois de juillet et août 2015, le musée proposait des visites estivales gratuites tous les jeudis et vendredis matins.

Perspectives

La Maison d'Ailleurs souhaite développer la médiation culturelle (ateliers pour enfants et adolescents), renforcer la gestion administrative du musée (nécessaire au vu de l'augmentation massive du nombre de collaborations et d'expositions à l'étranger), développer des stratégies de promotion pour les « produits » du musée (développement des partenariats, réflexions touristiques, location de l'Espace Jules Verne, location des expositions, programme des activités adultes, programme spécial pour les entreprises).

www.ailleurs.ch

LES ARTPENTEURS

Les ArTpenteurs forment une compagnie professionnelle de théâtre itinérant basée à Yverdon-les-Bains. Elle est constituée en association. Avec leur projet de théâtre itinérant sous chapiteau, Les ArTpenteurs voyagent partout : le théâtre rejoint les gens là où ils vivent, dans un acte d'hospitalité réciproque où se rencontrent art, réflexion et plaisir. Si le chapiteau permet aux ArTpenteurs de créer et diffuser leurs spectacles, il est aussi l'outil idéal pour développer un travail de médiation culturelle avec les populations et les acteurs locaux. Depuis 2010, la compagnie est conventionnée par l'Etat de Vaud et la Ville d'Yverdon-les-Bains pour leur projet de théâtre itinérant (convention tripartite).

Points forts

- Le public et la critique ont très bien accueilli « Le roi Lear », la nouvelle création. Les ArTpenteurs ont été en résidence dans le Parc de la Fondation Bartimée à Corcelettes. Depuis 2008 la compagnie est d'ailleurs en lien avec les résidents et les MSP qui ont le mandat de monter et démonter le chapiteau. Leur présence sur la période de répétitions est en soi une médiation auprès des résidents.
- Les Scènes du Chapiteau à Romainmôtier a été un grand succès.

- L'implantation du Chapiteau au coeur du CO Arnold Reymond à Pully durant 3 semaines. Journées théâtrales avec toutes les classe de 10ème, reportage et expo photo et représentations publiques du Roi Lear.
- Engagement du nouvel administrateur de la compagnie ainsi que d'un couple de techniciens venus du cirque Starlight.

Fréquentation par type d'activités

Nombre total d'entrées : 6'606 personnes

- 75 représentations: 5'761 personnes.
- 4 médiations publiques : 119 personnes
- 33 médiations scolaires : 726 personnes

Situation RH

L'engagement du nouvel administrateur, Stéphane Frein, apporte beaucoup d'efficacité et d'autonomie à ce secteur. Le plus difficile est de fidéliser les collaborateurs techniques à forte responsabilité avec un faible pourcentage. C'est le cas pour la Régie Générale (20%) et le responsable implantation (variable selon le nombre d'implantation). Ces 2 postes ont dû être remplacés durant l'été. En 2017, un poste de communication à 10% devrait être créé.

Perspectives

- Consolider l'équipe permanente en augmentant des postes de direction, en créant un poste de médiation et progressivement un poste de communication.
- Développer le secteur médiation avec notamment des projets d'établissements scolaires accueillant le chapiteau.
- Créer des résidences de création saisonnières.
- Créer des spectacles sous chapiteau pouvant facilement s'adapter en salle.
- Donner une attention particulière à l'engagement de jeunes artistes au sein des projets de création et de médiation.
- Pour 2017, le projet Roméo et Juliette va permettre de concilier théâtre et médiation. Le projet dans son ensemble se réalisera sur Yverdon-les-Bains. Il impliquera de nombreux partenaires culturels et associatifs au travers d'évènements en lien avec la thématique de Roméo et Juliette.
- En attendant de trouver l'emplacement idéal pour une résidence fixe, mise en place des résidences de création saisonnières (Bartimée à Corcellettes en 2015, Jardins du Coeur à Yverdon en 2017...)

www.lesartpenteurs.ch

L'AMALGAME (ASSOCIATION G.A.M.E.)

L'Amalgame est une salle de concert de musique actuelle, administrée par l'association G.A.M.E., dont la mission principale est de défendre, valoriser et promouvoir les musiques actuelles ainsi que faire découvrir des artistes au public. L'activité majeure de l'association G.A.M.E est l'organisation et la production de concerts et d'évènements liés aux musiques actuelles, indépendantes et émergentes. L'association est aussi en charge de l'organisation du festival annuel L'Autre 1^{er} août dont la mission est d'organiser un événement festif gratuit, décalé, surprenant et innovant en prenant soin de s'inscrire dans une optique de développement durable.

Points forts

Les concerts "découvertes" ont rencontré une augmentation de fréquentation, représentative d'ailleurs d'une fidélisation accrue du public en général. L'année 2015 a vu un certain nombre de nouveautés favorables, dont: un plus grand nombre de concerts "événements" avec des têtes d'affiche; l'élaboration de soirées de musique électroniques live; différentes collaboration dans le cadre de soirées spécifiques (silent party avec le CACY, soirée Jazz avec l'association NovaJazz, collaboration avec le festival de film Filmar, ...). Finalement, l'organisation d'évènements hors murs est certainement la grande nouveauté de 2015, suite à l'impulsion lancée lors des 20 ans de L'Amalgame. En termes de difficultés rencontrées: le petit budget dévolu à la programmation impose des efforts supplémentaires pour convaincre les artistes convoités. De plus, le territoire suisse devient de moins en moins intéressant pour les tournées d'artistes.

Fréquentation par type d'activités

L'année 2015 compte: 13 concerts "découvertes"; 7 concerts "100% Suisse"; 9 concerts "événements"; 21 "parties"; 11 co-productions; 2 collaborations hors-mur; 3 autres activités (Les puces de l'Amalgame, le festival du film vert; le festival Filmar). L'année 2015 a été une année riche en collaborations pour L'Amalgame, notamment avec L'Echandole pour le concert de Minuit et Fabian Tharin et avec le CACY pour une Silent Party lors de la fête de la musique. Le nombre total d'évènements s'élève à 74, pour 16'034 entrées sur l'année, dont 13'316 étaient payantes.

Situation RH

L'Amalgame compte 2.67 EPT fixes, auxquels s'ajoutent les 0.58 EPT de l'Autre 1^{er} Août, soit au total 3.28 EPT. 2015 a vu une augmentation du personnel salarié. Un second bureau a été construit afin de permettre aux employés d'évoluer dans de meilleures conditions. Des bilans annuels et personnels ont été mis en place. De plus, un groupe de travail étudie depuis septembre 2015 la question du bénévolat à l'Amalgame, et cherche à améliorer les conditions de recrutement et de fidélisation des bénévoles. A noter que le comité de l'Amalgame s'est restructuré, en automne 2015, de la façon suivante: un comité stratégique et un comité opérationnel. Enfin, l'association a pour objectif de remodeler les cahiers des charges et les pourcentages de postes en les adaptant à la réalité.

L'Autre 1^{er} août

La fréquentation 2015 avoisine les 6'000 personnes tout au long de la journée avec un pic à 3'000-4'000 personnes aux alentours de 22h00, moment des feux d'artifices. Le public est extrêmement varié, tant

au niveau de l'âge, qu'au niveau socio-culturel. Les points forts de cette année sont: une excellente fréquentation des concerts malgré une météo défavorable, une promotion et valorisation de la scène musicale suisse, un nombre de concerts élevé et diversifié dans les genres.

Le fait de rémunérer des responsables de poste a permis, avec succès, de compter sur un investissement conséquent et professionnel. Le principal problème rencontré est la surcharge de travail ayant touché les permanents. Pour contrer ce problème, un décompte des heures sera effectué afin de redimensionner l'événement en 2016.

CLUB PARADIS

Mis sur pied à la suite de la dissolution de l'Association du Petit Globe, Club Paradis est un concept de programmation artistique estival visant à occuper le théâtre Elisabéthain du Parc des Rives de manière originale et décalée. Club Paradis promeut une programmation pluridisciplinaire et contemporaine, tout en intégrant des activités culturelles multiples. Son activité est principalement axée autour de concerts de musiques actuelles, mais inclut aussi des performances, projections, DJ sets, bals, rencontres, ateliers. A la demande du Service de la Culture et sous monitoring des Théâtres de la ville, le mandat artistique a été confié à deux programmeurs, en la personne de Fabrice Bernard (programmeur de musiques actuelles) et Emmanuelle Antille (photographe, vidéaste, écrivain, réalisatrice).

Fréquentation par type d'activités

Club Paradis a élaboré en 2015 une avant-première sous la forme d'un week-end festival, qui s'est déroulé du 29 au 30 août 2015 au théâtre Elisabéthain du Parc des Rives. Le programme de ce week-end comprenait 6 concerts, dont notamment les Belges de Girls in Hawaii, 1 Dj Set et 12 moments

MUSÉE SUISSE DE LA MODE

Le Musée suisse de la Mode (MuMode) est une association créée à Yverdon-les-Bains en 1982. La collection comporte plus de 8'000 vêtements et accessoires allant du XVIII^{ème} siècle à nos jours, dont les archives du couturier yverdonnois Robert Piguet (composées de plus 3'000 croquis originaux, de photographies et de documents d'époque), un ensemble de vêtements provenant de la maison Grieder à Zurich, une garde-robe haute couture de 400 pièces des années 1950 à nos jours, et un ensemble de pièces de grand intérêt au niveau sociologique et ethnographique.

Le MuMode expose dans la Salle temporaire du Château d'Yverdon-les-Bains, lors d'exposition temporaire, ainsi que dans deux petites salles du Château, en permanence.

Points forts

Les points forts de l'année 2015 ont été l'acceptation du Projet scientifique et culturel par la Municipalité, l'augmentation du montant de la subvention de la Ville d'Yverdon-les-Bains, ainsi que l'augmentation

Perspectives

Les objectifs pour 2016 sont de maintenir une ligne de programmation de qualité tant avec des artistes émergents que des groupes confirmés, de ne pas se limiter aux genres musicaux mais de garder un programme éclectique se basant sur la performance et le propos, de continuer de développer des partenariats intéressants avec d'autres acteurs culturels de la région, et enfin de satisfaire les envies et les besoins du public de L'Amalgame mais aussi de le surprendre.

www.amalgameclub.ch

d'animations (ateliers de construction de cerfs-volants, quizz musicaux, karaoké, tournois de pétanque). Jouant autant avec l'intérieur du bâtiment qu'avec son environnement ouvert, ce premier week-end teaser a séduit les Yverdonnois. Le public était nombreux: plus de 600 personnes y ont participé, malgré une concurrence intense ce week-end là (Braderie de la Plaine, Nuit des Musées). Beaucoup de personnes sont revenues plusieurs soirs, ce qui montre la capacité de ce projet à assurer une fidélisation du public. Les bons retours professionnels confirment la qualité de la programmation et du concept.

Perspectives

Club Paradis proposera en 2016 une programmation étendue sur la saison estivale (de juin à septembre). Club Paradis aimerait étendre les possibilités de partenariats, afin de permettre la mise en place de synergies sur le site du Parc des Rives. Ces collaborations participeraient à la mission de Club Paradis, qui est d'amener la vie au Parc des Rives à travers des expériences socio-culturelles inédites.

www.clubparadis.ch

des sollicitations (dons de vêtements, étudiants venant travailler sur des pièces de la collection,...)

Fréquentation par type d'activités

L'exposition « Faisons le point » qui s'est tenue du 13 février au 27 septembre 2015 et montée en collaboration avec la Fédération des dentellières suisses et le Musée d'Yverdon et région a rencontré un beau succès. En marge de celle-ci, le MuMode a participé à l'organisation de la « Journée des dentellières », les 29 et 30 mai 2015, à l'organisation du vernissage consacré à la sortie du livre de la Revue historique vaudoise et à la Nuit des musées le 29 août 2015. Le MuMode a également collaboré à deux expositions: des vêtements Lolitas au Centre d'art contemporain d'Yverdon, et à une petite sur les dernières acquisitions du Musée en novembre et en décembre 2015. Côté médiation culturelle, le MuMode a organisé 3 cours de dentelle aux fuseaux, 25 visites guidées et 10 accueils de classes.

Perspectives

Le MuMode souhaite travailler sur la création d'un nouveau Musée, dynamiser l'institution, accueillir des visiteurs aux Casernes, développer la médiation et renforcer les collaborations, mettre sur pied une

politique événementielle (défilé avec prix du Créateur) et rechercher activement des soutiens.

www.museemode.ch

CENTRE DE DOCUMENTATION ET DE RECHERCHE PESTALOZZI D'YVERDON

La mission principale du Centre de documentation et de recherche Pestalozzi (CDRPY) est de susciter et maintenir l'intérêt public pour Pestalozzi et son œuvre, promouvoir et animer la discussion scientifique sur sa vie, et enrichir et diffuser en langue française le savoir sur la vie et l'œuvre de Pestalozzi. Créé en 1977 et situé au Château d'Yverdon, le CDRPY est soutenu par une association.

Points forts

- La publication de l'édition de *Léonard et Gertrude, 3^{ème} et 4^{ème} parties*, parue en décembre 2015, qui met un terme à la série Pestalozzi commencée en 2007 chez Loisirs et Pédagogie.
- L'organisation d'un prochain colloque international sur le thème « La pédagogie à l'épreuve de la question sociale, du 18^{ème} au 21^{ème} siècle ».
- La réalisation d'un nouveau site internet.
- La parution d'un article dans *La Région* à l'occasion du 200^{ème} anniversaire de la mort de Mme Pestalozzi.

Activités

Cette année, le CDRPY a poursuivi l'édition des textes les plus significatifs de Pestalozzi traduits en français chez LEP et compte 4 nouvelles publications en tout. Il a aussi fait l'acquisition de 3 ouvrages. Il a participé au Symposium de l'Université de Haute Alsace avec des présentations et démonstrations des réputés tableaux de calculs utilisés à l'Institut d'Yverdon. Le Centre a accueilli un millier de visiteurs, auxquels il faut ajouter ceux du Musée qui accèdent directement à la Chambre Pestalozzi, réaménagée à l'occasion de l'exposition *250 objets pour un 250^{ème}*. Les visiteurs sont de

profils divers : écoliers, étudiants et adultes provenant de la région, de la Suisse ou de l'étranger. Lors d'une conférence de presse, le CDRPY a fait la présentation, avec l'Office du tourisme, d'un itinéraire *Sur les traces de Pestalozzi à Yverdon*. Il a également bénéficié d'un article dans *La Région*, relatant la vie de Mme Pestalozzi afin de commémorer le 200^{ème} anniversaire de sa mort.

Situation RH

Trois personnes se sont retirées du comité. Le conseil scientifique, quant à lui, a accueilli deux nouveaux membres. Une restructuration se met en place, visant à modifier les statuts de l'association : dans le courant 2016, elle devrait être renommée la *Fondation du Centre de documentation et de recherche Pestalozzi*. L'association compte 193 membres, individuels et collectifs.

Perspectives

Dans une volonté d'élargir ses collaborations et soutiens, le CDRPY souhaite que le futur conseil de fondation comprenne des représentants de l'Autorité communale, cantonale et des institutions partenaires. L'organisation d'un colloque international, en plus de susciter une réflexion cruciale pour le Centre, permettra d'établir des contacts entre des représentants de « lieux de mémoire » consacrés à des « grands pédagogues », qui sont susceptibles de s'inscrire dans le projet en construction d'un Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe à ce sujet. Cette rencontre permettra aussi au CDRPY de mieux se connaître et de constituer les prémisses d'un réseau dynamique animé par l'envie de partager un patrimoine avec le grand public.

www.centrepestalozzi.ch

FANFARE L'AVENIR

L'Avenir d'Yverdon-les-Bains a été fondée en 1919 sous le patronyme de "Fanfare Ouvrière L'Avenir". Dès le 11 mars 2008, elle prend le titre de L'Avenir d'Yverdon-les-Bains. La fanfare, la seule de notre cité, forte actuellement de 56 membres actifs, est dirigée par M. le Professeur Nils Perrot et présidée par Mme Marianne Perret. Elle a pour mission de promouvoir la musique dite "populaire" dans la cité et au-delà. Les concerts organisés par L'Avenir permettent de choisir un programme adapté aux compétences de l'ensemble. La fanfare L'Avenir participe aux concours régionaux, cantonaux et fédéraux et à des projets culturels avec d'autres acteurs.

L'Ecole de Musique (EMAY) forme des élèves selon la nouvelle loi sur l'enseignement de la musique et est présidée par M. Joseph Krummenacher.

Points forts

Des échanges culturels intenses ont eu lieu avec Fully et Collesano, ville sicilienne liée à Yverdon-les-Bains par une charte d'amitié. La fanfare L'Avenir a été présente lors de la Coupe du monde de paracyclisme qui s'est tenue au mois de juin. Elle a clôturé l'année par un magnifique concert de gala qui a été fort apprécié. A cette occasion, un film était projeté en synchronisation avec la musique jouée.

Activités

Nombre d'événements publics : 12

Nombre d'action de médiation : 2

Environ 500 personnes ont participé au concert de gala. De nombreuses personnes assistent aux prestations de la fanfare L'Avenir durant l'année. Cependant, il est difficile de chiffrer exactement leur nombre.

Représentations de Nathalie Saugy

ASSOCIATION RÉGIONALE D'ACTION SOCIALE

L'Association Régionale d'Action Sociale (ARAS) Jura-Nord vaudois, regroupe 75 communes - pour un bassin d'env. 86'000 habitants - qui se sont unies pour offrir à la population une plateforme unique de services liée aux affaires sociales et familiales. Il s'agit des buts principaux liant toutes les communes-membres.

AJE - Accueil familial de jour Yverdon-les-Bains et région (AFJYR)

- Stabilité du nombre d'accueillantes en milieu familial soit au 31.12.2015 un total de 103 accueillantes réparties sur les 4 réseaux Réajy, Radege, Rymaje et Sainte-Croix ;
- Le nombre d'heures de garde est quant à lui en constante évolution chaque année avec une augmentation de plus de 26'000 heures d'accueil entre les années 2014 et 2015 (total pour l'année 2015 : 330'418 heures de garde) ;
- Légère diminution constatée du nombre moyen d'enfants préscolaires accueillis au profit d'enfants en âge parascolaire ;
- Les communes de Donneloye et Orzens ont quitté l'AFJYR pour rejoindre le réseau EFAJE dès 2016 ;
- Déménagement du service de l'AFJYR à Orbe afin de centraliser les activités de l'accueil de jour.

Agence d'assurances sociales (AAS) Jura-Nord vaudois

- Introduction de la phase 2 du pilote des prestations complémentaires familles (PC familles) pour les remboursements des frais de garde: dès le 1er octobre 2015, les AAS du Jura-Nord vaudois ont la responsabilité de traiter les remboursements de frais de garde pour les bénéficiaires des PC familles. Cette tâche est limitée aux frais de gardes facturés par des institutions d'accueil collectif de jour préscolaire et parascolaire et les accueillantes en milieu familial (AMF) autorisées. Durant ce dernier trimestre 2015, 394 factures ont été remboursées dans ce cadre, dont 238 pour Yverdon-les-Bains et région.
- Préparation à l'application du traitement des PC Familles en Centre régional de décision (CRD) à Yverdon-les-Bains : l'introduction de ce projet conséquent, prévue en 2016, a nécessité une remise en question de l'organisation globale des AAS et de l'aménagement des locaux sis rue des Pêcheurs 8 à Yverdon-les-Bains. Les changements d'organisation ont été, en partie, introduits et l'adaptation des guichets envisagés, afin d'anticiper et permettre ainsi la mise en oeuvre du projet dans le courant du 1er semestre 2016. C'est donc l'AAS d'Yverdon-les-Bains qui a subi le plus de changements dans son organisation interne en vue d'uniformiser les pratiques et se préparer au développement des AAS dès 2016.

STATISTIQUES pour la ville d'Yverdon-les-Bains		
	demandes traitées en 2015	dossiers actifs au 31.12.2015
Allocations familiales	95	1286
Prestations complémentaires AVS-AI	215	2082
Prestations complémentaires Familles	200	219
Affiliations indépendants	16	583
Affiliation en qualité de non actif	322	2344
Rente-Pont	21	54
Rentes survivants	6	4573
Rentes AVS	88	
Demandes prestations AI	20	
Subsides à l'assurance maladie	508	11738
Totaux	1489	22879

Centre social régional (CSR)

Nous relevons plusieurs éléments marquants dans le courant 2015. A savoir :

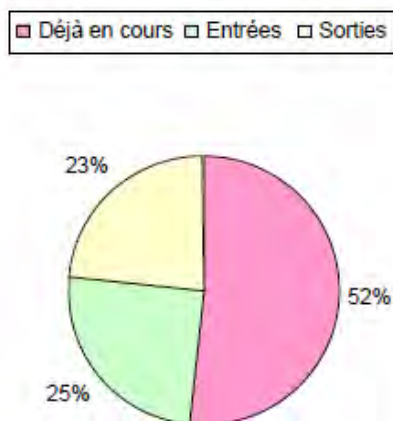
- Création d'une centrale téléphonique pour améliorer l'accessibilité au CSR.
- Finalisation du projet de suivi socio-professionnel pour remettre en emploi des personnes sans activité lucrative depuis plus de 4 ans.
- Démarrage du nouveau protocole pour les jeunes adultes afin d'assujettir l'octroi du Revenu d'insertion à une démarche concrète d'insertion professionnelle.

En terme de dossiers, on constate un recul de l'évolution des dossiers sur la commune d'Yverdon contrairement au reste de la région qui progresse globalement de 1.08%.

Yverdon-les-Bains			CSR JUNOVA
Année	Nombre de dossiers traités	Augmentation par rapport à l'année précédente	
2011	1'362	+ 7,49 %	2995
2012	1'441	+ 5,80 %	2917
2013	1'492	+ 3,53 %	3008
2014	1'496	+ 0,26 %	3055
2015	1'433	- 4,21%	3088

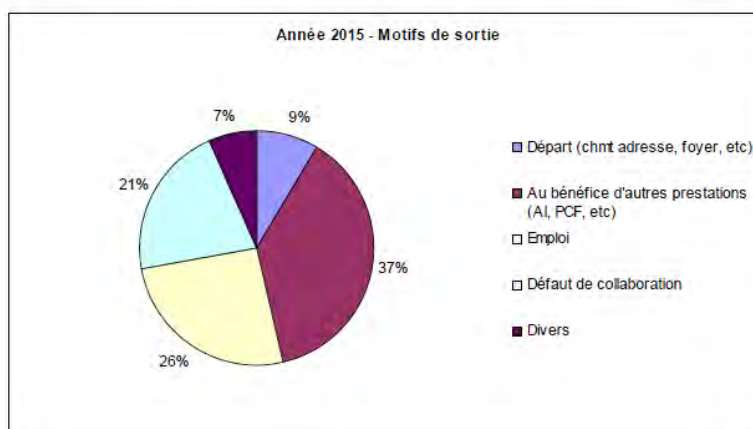
Le Centre Social Régional Jura Nord-vaudois a suivi au total 3'088 dossiers en 2015. Pour la Commune d'Yverdon-les-Bains, cela représente près de 46.40 % de l'ensemble des dossiers. Le nombre d'entrées dans le dispositif RI en 2015 a été de 439 dossiers. Le nombre de sorties a été de 412 dossiers.

Entrées et sorties en 2015

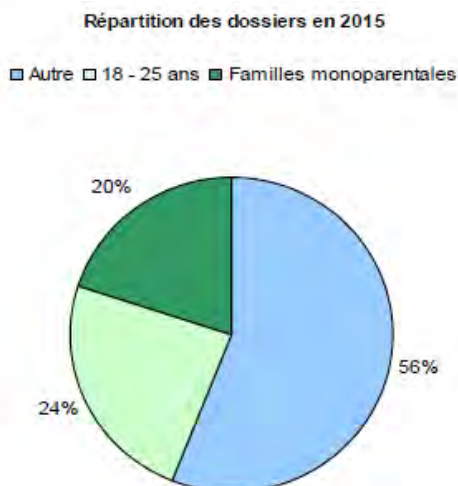


Les différents motifs de sorties en 2015 sont :

Départ (chmt adresse, foyer, etc)	36
Au bénéfice d'autres prestations (AI, PCF, etc)	155
Emploi	107
Défaut de collaboration	87
Divers	27
TOTAL	412



Dans le cadre de la totalité des suivis en 2015, nous avons identifié 285 familles monoparentales et 344 dossiers de jeunes adultes de 18 à 25 ans.



Enfin, le nombre de MIS (Mesures d'Insertion Sociale) en 2015 a été de 554. Et le nombre de Forjad en 2015 a été de 37 (augmentation conséquente de 20 unités comparativement à l'année dernière).

Ressources humaines ARAS JUNOVA

- Démarrage d'un projet de gestion des absences ;
- Mise en place d'une politique en ressources humaines qui poursuit les objectifs de la Direction;
- Réorganisation de l'équipe ressources humaines pour répondre aux besoins.

Quelques chiffres :

L'Association régionale d'action sociale compte actuellement 92.5% de femmes et 7.5% d'hommes dans ses effectifs. L'âge moyen des femmes est de 39.46 ans, et celui des hommes est de 37.86 ans. L'employée la plus ancienne de l'ARAS a fêté ses 29 ans de fidélité à l'Association.

www.junova.ch

ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE LA SANTÉ ET MAINTIEN À DOMICILE

L'Association pour la santé, la prévention et le maintien à domicile (ASPMAD) du Nord vaudois est une association sans but lucratif régie par des statuts et par les articles 60 et suivants du Code civil suisse. Active dans le district Jura-Nord vaudois et la région de Cossonay, l'ASPMAD dessert près d'un tiers du territoire vaudois.

Dans le même but, la ligne graphique a été revue en 2015, afin d'asseoir la cohérence des messages et de manifester l'ancrage régional, avec pour slogan : « CMS Nord Vaudois – une région solidaire ». Toute la communication sera désormais placée sous cette bannière, l'acronyme ASPMAD étant uniquement utilisé en rappel de la raison sociale.

Points forts

En 2015, les CMS Nord Vaudois ont fêté un quart de siècle. Pour célébrer cet anniversaire, divers événements ont été organisés tout au long de l'année. Ces événements festifs ont beaucoup contribué à faire connaître les CMS et à renforcer leur visibilité auprès de la population. On citera le concert d'Alain Morisod à Yvonand, destiné aux bénéficiaires, qui a rassemblé plus de 300 personnes ; la fête des collaborateurs à Orbe; les soupes solidaires ; une forte présence au comptoir de Cossonay en tant qu'invité d'honneur; un Noël des aînés à Grandson ; des portes ouvertes à La Vallée de Joux... Ces rendez-vous ont remporté un franc succès grâce à l'engagement exceptionnel des collaborateurs. En suscitant maints échanges spontanés, ils ont permis de comprendre les éventuels écarts de perception entre le regard porté sur l'action des CMS et celui du public.

Valeurs et philosophie de prise en charge

Si 2015 a été une année festive, elle a aussi été prospective: La réflexion de fond sur les valeurs et la philosophie de prise en charge a été menée. Ce processus a permis d'identifier quatre valeurs-clés, unanimement acceptées et reconnues : la solidarité, la considération, l'optimisme, le respect. Socle de l'action, ces valeurs sont portées par le savoir-faire, le savoir-être, la pratique de l'interdisciplinarité et une attention soutenue aux besoins des proches aidants. Elles constituent le fondement de la philosophie de prise en charge: « accompagner le bénéficiaire et ses proches dans leur parcours de vie », accompagner et non pas seulement « soigner » ou « guérir », en tenant compte du contexte social et affectif du client, sans oublier le moment particulier où interviennent les CMS qui est souvent celui du grand âge, voire de la fin de vie. Une évidence qui doit désormais se vivre au quotidien dans tous les aspects du travail. Ce sera le défi de 2016.

Financement des prestations
L'autre défi consistera, pour les CMS comme pour tous les acteurs du secteur, à absorber le décalage entre l'augmentation continue des demandes de prestations et le resserrement budgétaire imposé

par les autorités. En sachant que certaines pistes d'efficience peuvent encore être explorées, mais qu'elles ne sont pas infinies et qu'elles ne pourront à elles seules répondre au défi posé par le vieillissement de la population.

Aide et soins à domicile dispensés à Yverdon-les-Bains en 2015

Heures de prestations par classe d'âge (activité terrain effectuée auprès du client)

Somme de HRelevees	Étiquettes de colonnes						Non renseigné	Total général
	0 à 19 ans	20 à 39 ans	40 à 59 ans	60 à 79 ans	80 à 99 ans	100 ans et plus		
Yverdon	63	860	1'498	3'181	2'673		9	8'285
Yverdon Les Bains	3	26	213	560	1'327			2'128
Yverdon-les-Bains	1'336	3'499	11'202	25'809	50'984	1'208		94'038
Total général	1'402	4'385	12'913	29'550	54'984	1'208	9	104'452

Nombre de prestations (= 1 relevé pour chaque prestation) par classe d'âge

Somme de NbPrestations	Étiquettes de colonnes						Non renseigné	Total général
	0 à 19 ans	20 à 39 ans	40 à 59 ans	60 à 79 ans	80 à 99 ans	100 ans et plus		
Yverdon	96	1'231	2'641	6'389	5'953		9	16'319
Yverdon Les Bains	2	54	391	1'296	2'847			4'590
Yverdon-les-Bains	1'700	4'842	17'025	54'503	109'376	2'718		190'164
Total général	1'798	6'127	20'057	62'188	118'176	2'718	9	211'073

www.aspmad.ch

OFFICE DU TOURISME ET DU THERMALISME / RÉGION YVERDON-LES-BAINS

Commission tourisme et comité de l'Association de l'Office du tourisme et du Thermalisme d'Yverdon-les-Bains et environs (OTTY)

La Commission tourisme est composée de 14 membres, dont les présidents des 7 associations touristiques de la région et un municipal pour chacune des 7 communes. Elle traite de la stratégie et de la direction du tourisme régional. En ce qui concerne Yverdon-les-Bains, ce sont Mmes Savary, présidente de l'OTTY, et Saugy, Municipale en charge de la Culture et du Tourisme, qui siègent dans cette commission. Par ailleurs, le Comité de l'Association de l'Office du Tourisme et du Thermalisme est composé de 8 membres.

Situation RH

Le poste de chef d'office est assuré par Sébastien Lassueur à un taux de 100%. Manuela Govi, responsable administration & finances travaille à 100% et Claudia Jacot, collaboratrice régionale et responsable de l'accueil à 80%. Le poste de stagiaire à 100% a été occupé par Carine Chautems jusqu'en juin 2015 et par Zoé Ansermet depuis et jusqu'en juin 2016. Léo Cousin, responsable média pour la Région d'Yverdon-les-Bains occupe un poste à 60%.

Statistiques

Fréquentation des sites Internet www.yverdonlesbainsregion.ch	2015	2014	Evolution %
Nombre de visites des 7 sites	570'027	534'480	+6.6
Nombre de visites www.yverdonlesbainsregion.ch	214'539	209'282	+2.5
Nombre de visiteurs	173'591	159'112	+9
Nombre de pages vues	798'208	790'783	+1

L'augmentation des visites pour l'ensemble des sites de la Région d'Yverdon-les-Bains est constante depuis leur lancement et confirme l'importance d'une présence qualitative sur la toile.

Le site actuel, très complet, a été créé en 2009. Il connaîtra d'importantes modifications courant 2016, dans le cadre d'un projet en partenariat avec l'Office du tourisme du canton de Vaud (OTV).

Demandes d'informations touristiques OT Yverdon-les-Bains	2015	2014	Différence %
Accueil au guichet	6'439	6'050	+6.4
Téléphone	3'535	3'306	+7
Documentation par courrier postal	1'090	1'144	-5
TOTAL	11'064	10'500	+5.4

L'augmentation de la fréquentation touristique, ainsi qu'une saison estivale favorable, ont sans doute contribué à inverser la tendance générale constatée

ces dernières années. Les demandes traitées à l'OTTY représentent un peu moins de la moitié du total régional.

Entrées individuelles dans les sites touristiques (données confidentielles)	2015	2014	Différence %
Centre Thermal	284'208	298'386	-5
Centre Pro Natura Champ-Pittet	25'504	24'548	+4
Maison d'Ailleurs	25'019	26'845	-7
Musée d'Yverdon et Région- Musée suisse de la Mode	8'877	8'724	+2
Centre d'Art Contemporain	13'054	9'012	+45
Centre Pestalozzi ¹	?	800	
Navigation LNM (y compris courses spéciales)	5'382	5'451	-1

Le Centre Thermal, repris par le Groupe BOAS au mois de décembre, enregistre une légère baisse, principalement due à un été très chaud.

La venue du vieux vapeur « Le Neuchâtel » lors de la Fête Eau-Lac en juin 2015 a permis d'enregistrer 60% de ventes supplémentaires, en augmentation par rapport au week-end de l'ascension 2014. Durant la saison d'été, l'OTTY a vendu 145 cartes journalières de plus que lors de l'exercice précédent.

Le léger recul de transports de personnes sur les bateaux de la Société de Navigation est à imputer aux courses spéciales non liées au tourisme de loisir.

Nuitées Yverdon-les-Bains basées sur les taxes de séjour	2015	2014	Différence %
Nuitées hôtelières soumises à la taxe de séjour	63'780	50'105	+27
Nuitées hôtelières exonérées de la taxe de séjour	25'679	21'200	+21
Nuitées camping	11'368	8'158	+39
Nuitées backpackers	5'847	4'678	+25
Nuitées cabanes de scouts	7'796	6'014	+30
TOTAL	114'470	90'155	+27

Les résultats enregistrés dans les hébergements d'Yverdon-les-Bains sont encourageants, en particulier si l'on tient compte du contexte économique difficile. Une météo estivale attrayante, des événements internationaux d'envergure, une offre de qualité et des prix attractifs sont les principales raisons de cette hausse.

L'Hôtel de la Source qui a ouvert en août 2014 influence évidemment la statistique de manière positive. La rénovation et la professionnalisation du camping, ainsi qu'un été exceptionnel, jouent également un rôle dans la hausse de ses nuitées.

¹ Données pas encore communiquées

Animations OTTY

- Les Festyvétés ont eu lieu du 2 juillet au 13 août 2015, avec un total de 13 concerts
- 57 visites guidées, dont plusieurs offertes par l'OT, ont totalisé plus de 900 personnes. Elles ont été guidées par Mmes Monique Chevalley, Jeanine Dufour, Bruna Kneuss, Rachel Rapin et Annick Voirol Reymond, ainsi que par MM. Herbert Chautems, Lionel Marquis et Patrice Pittori.
- Les vitrines et panneaux d'affichage de l'OT servent à la promotion des prestataires. En 2015 les activités d'hiver, les expositions de la Maison d'Ailleurs et le Centre Thermal ont thématiqué ces vitrines.

Publications/imprimés

- Mise à jour et réimpression du plan de ville de format A3, distribué aux hôteliers de la place
- Création et impression d'une brochure thématique pour le Centre Pestalozzi
- Réimpression et distribution des « kits de bienvenue » pour les hôtels
- Création et impression du flyer « Kids Day »
- Mise à jour et réimpression du flyer Caves ouvertes
- Mise à jour et réimpression de la brochure générale Yverdon-les-Bains
- Développement d'une brochure pour les cyclotouristes, qui présente 4 parcours au départ d'Yverdon-les-Bains (impression en 2016)

Activités régionales

Collaboration et synergies entre les 7 offices

Les chefs d'office de la région se rencontrent pour une séance de coordination à raison d'une fois par mois, lors de laquelle les différents projets à portée régionale sont discutés : projets, brochures, forfaits, activités promotionnelles, etc. C'est également l'occasion pour chaque chef d'office de communiquer sur les activités locales et de transmettre le matériel promotionnel adéquat (affiches, flyers et autre). Cette démarche permet à chacun d'avoir une bonne connaissance de l'offre régionale. Il est ainsi fréquent d'accueillir à l'OTTY des touristes en provenance d'autres communes sur la recommandation de leurs offices du tourisme.

Positionnement

Suite à une démarche participative, initiée dans le cadre du projet « Enjoy Switzerland », le positionnement d'Yverdon-les-Bains Région a été validé par l'ensemble des groupes consultés. La thématique « Energies et Ressourcement » est complétée par un visuel, qui a fait l'objet d'une présentation officielle en novembre 2015 « Une Région des Energies ». Ce slogan représente d'abord le ressourcement que le visiteur vient chercher dans nos régions, centrées sur la nature, la culture et le bien-être. Il représente également les énergies de l'eau, du fer, de nos savoir-faire et de certains sites particuliers comme ceux des menhirs.

Carte topographique régionale

En remplacement de la carte « Les 3 Vallons » en rupture de stock, Yverdon-les-Bains Région développe une carte topographique à l'échelle 1 :25'000, qui inclut les 72 communes de la région. La carte sera imprimée recto/verso et contiendra les informations suivantes : les itinéraires de Vaud Rando avec les temps de marche, les itinéraires de Suisse Mobile (pédestre, vélo, vtt), le réseau de transports publics (avec les arrêts de bus) et les informations touristiques (offices de tourisme, sites touristiques, chalets d'alpage, curiosités, etc.). Editée par les éditions MPA, cette carte sera disponible dès le mois de mai auprès des offices de tourisme et des librairies.

Campagne oenotourisme

Une vaste campagne promotionnelle oenotouristique a été lancée en 2014 par l'Office du tourisme du canton de Vaud dans le but de promouvoir les vigneronns-encaveurs de la région. Plusieurs forfaits ont été développés avec possibilité de dégustation de vins (pass pro-vino offert). La truffe positionne notre région de manière spécifique parmi les offres cantonales. Le forfait avec l'Auberge à Baulmes met les Côtes de l'Orbe à l'honneur.

Caves ouvertes vaudoises

Initiée par l'Office des Vins Vaudois, cette manifestation s'est déroulée pour la 6ème année consécutive dans tous les vignobles vaudois. Afin de guider au mieux les touristes dans les vignobles de Bonvillars et des Côtes de l'Orbe, l'équipe régionale a assuré un point d'accueil, les samedi et dimanche, devant l'Office du Tourisme d'Yverdon-les-Bains. Un service de minibus gratuit a été organisé pour déposer les gens dans les deux vignobles.

Kids Day

En 2014, la Région d'Yverdon-les-Bains, en partenariat avec l'ensemble des sites touristiques et musées de la région, créait le premier « Kids Day », journée de lancement de la saison touristique. En offrant la gratuité pour les enfants de moins de 15 ans dans tous les sites de la région, ceux-ci pouvaient bénéficier d'un éclairage médiatique bienvenu.

Cette opération a été renouvelée en 2015. Elle a permis d'intensifier les synergies entre les prestataires touristiques et de profiler ces derniers sous une même bannière. Au total, plus de 866 enfants ont été accueillis dans les 13 sites participants.

Salons touristiques et manifestations avec présence d'un stand régional

La Région d'Yverdon-les-Bains présente son offre touristique dans le cadre de divers salons, événements ou opérations promotionnelles :

- Mars - Salon du Randonneur, Lyon
- Avril - Salon des Séniors, Paris
- Novembre - Cérémonie d'accueil des nouveaux habitants, Yverdon-les-Bains
- Novembre - ExpatFair, Lausanne
- Novembre - Centre Commercial MMM, Crissier
- Décembre - Centre Commercial MMM, Yverdon

Evénements et groupes

Les Offices du Tourisme de la Région d'Yverdon-les-Bains prennent part à de nombreux événements ou accueils de groupes. Voici un aperçu des principales activités de 2015 :

- Distribution de plus de 5000 brochures sous forme de sachets de documentation remis aux participants de manifestations, congrès, lors d'accueils sur place
- Aide aux organisateurs d'événements, notamment pour l'hébergement des participants, ou par une présence promotionnelle lors de leur manifestation (La Mara aux Rasses, VTT-Chasseron à Sainte-Croix / Les Rasses, Championnat Suisse de Gymnastique à Yverdon-les-Bains, La Balade Gourmande dans la région de Grandson, Star Sailor League à Grandson, Festival des Couteliers à Vallorbe, Fête de la Rose à Romainmôtier, Fête Eau-Lac à Yverdon-les-Bains, Colloque des Dentelières à Yverdon-les-Bains, Coupe du Monde de Paracyclisme à Yverdon-les-Bains, Fête de la Lutte à Estavayer-le-Lac, , Marché des Terroirs sans Frontières à Sainte-Croix L'Auberson, Foire d'Automne et Bourse aux Sonnaillies à Romainmôtier, Marché aux Truffes de Bonvillars, ...)
- Prise en charge des réservations d'hôtels et/ou places de spectacles
- Organisation de l'accueil et des programmes d'excursions de groupes hébergés
- Découverte de la région organisée pour les guides, en remerciement de leur travail

Mailings divers

- Mailing écoles (2'051 adresses) pour les principaux sites touristiques d'intérêt
- Mailing pour le Festival des Couteliers (500 adresses)
- Mailing à 116 communes genevoises et valaisannes, pour leur course annuelle
- 4 E-newsletters sur l'année, totalisant 24'409 envois en français et 9'926 envois en allemand

Partenariats

Par l'intermédiaire de la direction régionale, Yverdon-les-Bains Région collabore de façon constante avec les organismes suivants :

- L'Office du Tourisme du Canton de Vaud, en tant que membre du Comité directeur, et de la Commissions marketing pour la directrice. Les chefs d'office sont membres de comités ou groupes de travail spécifiques liés au DAS, domaine d'activités stratégiques, et au développement du nouveau site internet.
- Jura3Lacs, une convention marketing soutenue financièrement par le Service à l'économie, la ville d'Yverdon-les-Bains, Yverdon-les-Bains Région, les OT d'Avenches, de la Vallée de Joux, de Payerne et l'OTV, a été signée en 2013 pour une promotion commune. C'est la Région d'Yverdon-les-Bains qui gère ce projet au nom des régions vaudoises, notamment par une représentation de la direction régionale au sein du Comité des directeurs, ainsi que des chefs d'office dans les divers groupes de travail, produits, brochures, médias, réseaux sociaux).

- Le Parc Naturel Régional Jura Vaudois, dont sont membres 5 communes du Vallon du Nozon. La région participe à plusieurs groupes de travail et la collaboratrice régionale de Romainmôtier y représente l'association régionale ainsi que les OT.

Projets

La stratégie de développement de l'offre touristique régionale, se poursuit avec des projets d'envergure. La stratégie touristique a été soumise et validée par le SPECo, service de l'économie, ce qui permet l'obtention de fonds par le biais de la LADE, loi d'appui au développement économique :

- Suite du projet « 1ère Région Truffière de Suisse » - Trufficulture didactique, Comptoir de la truffe, et mise sur pied de balades-découvertes en trois langues
- Fin du projet « Terra Salina » (Interreg IV), et dépôt d'un nouveau projet « Patrimoine du Sel et Retombées Economiques » (Interreg V)
- Présentation des résultats quant à la réflexion sur l'avenir de la station Sainte-Croix / Les Rasses – mise en place de plan d'actions
- Projet de rénovation du Camping de la Menthue
- Soutien inter cantonal au projet de rénovation du Camp de Vaumarcus
- Soutien au projet de valorisation du Musée du Fer et du Chemin de Fer (rénovation du réseau des petits trains, application mobile pour la visite du musée...)
- Ebauche d'un projet de formation continue pour les prestataires touristiques de l'arc jurassien
- Candidature pour la Fête Romande des Yodleurs 2018
- Programme d'activités de l'Association Les 18èmes d'Yverdon et Région

Par ailleurs la direction régionale a animé plusieurs groupes de travail, composé de membres de la Commission Tourisme, pour la poursuite des projets suivants :

- Signalétique autoroutière cantonale – choix des panneaux et visuels pour Yverdon-les-Bains Région, et propositions de poursuite d'un projet régional
- Harmonisation des taxes de séjour
- Gouvernance et équilibre financier

Accueil de journalistes

En 2015, La Région d'Yverdon-les-Bains a accueilli 72 journalistes lors de 18 voyages de presse (2014 : 74 journalistes en 16 visites). Ces voyages ont généré 70 nuitées dans les hôtels de la Région d'Yverdon-les-Bains, au lieu de 49 en 2014. D'une quinzaine de nationalités différentes et en provenance des trois régions linguistiques de Suisse, les journalistes ont découvert pour la plupart les attractions principales de la région, comme le patrimoine des boîtes à musique, la Maison d'Ailleurs, l'Abbatiale de Romainmôtier ou encore les Grottes de Vallorbe. Le projet Interreg « Terra Salina », lancé en 2013 et abouti en juin 2015 a également suscité l'intérêt de nombreux médias. Les deux reportages de TF1 en été et en hiver (Centre Thermal, Yverdon et Sainte-Croix), ainsi que le

reportage de la TSI sont parmi les couvertures média qui ont généré le plus de retombées positives.

Les articles concernant la région touristique sont archivés dans un Pressbook, et sont disponibles pour consultation.

Coupures de presse - Nombre d'articles 2015					
	Français	Allemand	Anglais	Italien	Autres
Grandson	29	1		1	
Orbe	31	2			
OTV	10				
Romainmôtier	20	6		1	
Sainte-Croix/Les Rasses	78	5			
Vallorbe	35	4		1	
Visites de presse	4	7		2	
Yverdon-les-Bains	128	4		1	
Yverdon-les-Bains Région	63	4		1	
Yvonand	21				
Total	419	31		7	

Tableau synthétique des principaux indicateurs d'Yverdon-les-Bains Région

Statistiques	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Evolution 2014-2015	Evolution 2014-2015 en %
Nuitées hôtelières *	105'609	110'370	105'359	104'679	112'003	116'201	128'441	12'240	10.5%
Nuitées campings "passages" *	44'607	41'882	77'526	78'907	62'895	58'060	59'489	1'429	2.5%
Nuitées autres hébergements * (backpackers+héb. groupes)	33'665	34'265	34'145	30'849	28'346	38'104	39'427	1'323	3.5%
Nombre d'entrées musées et sites touristiques, y compris entrées piscines du Centre Thermal	549'503	556'129	538'317	505'278	449'416	482'984	468'204	-14'780	-3.1%
Passages Remontées Mécaniques Sainte-Croix/Les Rasses	-	265'538	172'930	325'441	387'000	309'000	290'000	-19'000	-6.1%
Nombre de visites sur les 7 sites Internet	-	159'951	274'007	386'787	458'311	534'480	570'027	35'547	6.7%

* base perception taxes séjour

www.yverdonlesbainsregion.ch

JURA ET 3 LACS

Le rapport de gestion est établi en juin.

www.juratroislacs.ch

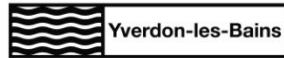
ENERGIES

Madame Gloria Capt
Municipale jusqu'au 13 janvier 2015

Madame Marianne Savary
Municipale depuis le 14 janvier 2015

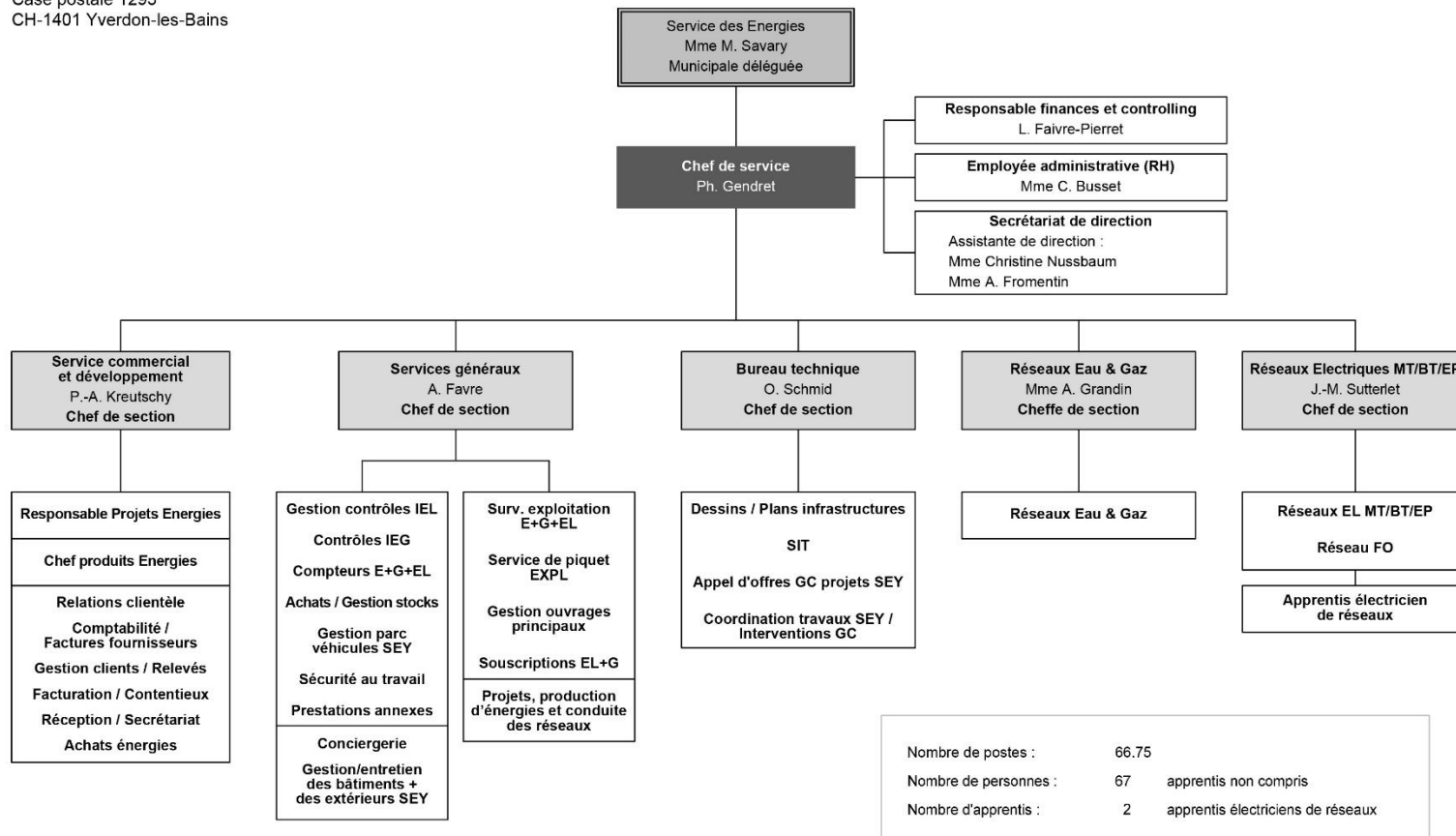
Monsieur Philippe Gendret
Chef de service

ENERGIES



Service des Energies
Rue de l'Ancien-Stand 2
Case postale 1295
CH-1401 Yverdon-les-Bains

Structure décembre 2015



ENERGIES

Missions

Le Service des Energies d'Yverdon-les-Bains (SEY) assure la distribution de l'eau, du gaz naturel et de l'électricité de la Ville d'Yverdon-les-Bains. Il fournit également l'eau potable et le gaz naturel à certains villages voisins. Il gère l'éclairage public de la Ville d'Yverdon-les-Bains. Il développe, en partenariat avec les câblo-opérateurs, une offre de services via

un réseau de fibre optique. Il exploite un réseau de chauffage à distance et développe plusieurs nouveaux projets. Parallèlement à sa mission de distribution, il développe une production d'énergie renouvelable via l'éolien, le photovoltaïque, la géothermie et la biomasse.

PORTEFEUILLE CLIENTS AU 31.12.2015

3'300	clients eau.
18'250	clients électricité.
3'000	clients gaz (Yverdon-les-Bains, Chamblon, Champvent, Cheseaux-Noréaz, Ependes, Grandson, Method, Montagny-près-Yverdon, Pomy, Treycovagnes, Valeyres-sous-Montagny, Vuiteboeuf).
60	PME fibre optique Yverdon (internet, extranet, multimédia).

Points forts 2015

VENTES EAU :

- Avec des précipitations moyennes en 2015 en baisse de 16.8%, nous enregistrons une hausse du volume facturé de 5.2%, pour un prix de vente stable.
- Gaz : avec une météo plus froide que l'année précédente avec 7.5% de degrés-jours supplémentaires, 2015 enregistre une hausse des volumes vendus de 12%, mais une baisse du chiffre d'affaires de -6.1% pour 2015 comparé à 2014 suite à la baisse des tarifs
- Electricité :
 - Réseau-acheminement : le volume distribué est en hausse de 4.8% comparé à 2014, le chiffre d'affaires n'ayant augmenté que de 1.6% en

raison d'une baisse des tarifs d'acheminement compensé partiellement une augmentation de la RPC (Rétribution Prix Coûtant) fédérale (passée de 1.1 à 1.4 ct./kWh).

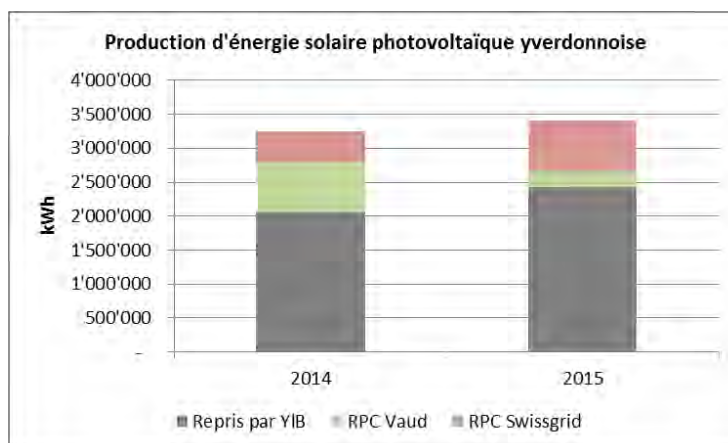
- Energie : stabilité du volume commercialisé tandis que le chiffre d'affaires a diminué de 12.6% en raison d'une diminution des tarifs 2015 versus 2014
- Fibre optique : plus de 60 PME sont raccordées à fin 2015, pour un chiffre d'affaires externe de 56.7 kCHF, en hausse de 68% par rapport à 2014, et une facturation interne communale de 63.6 kCHF pour le réseau communal.

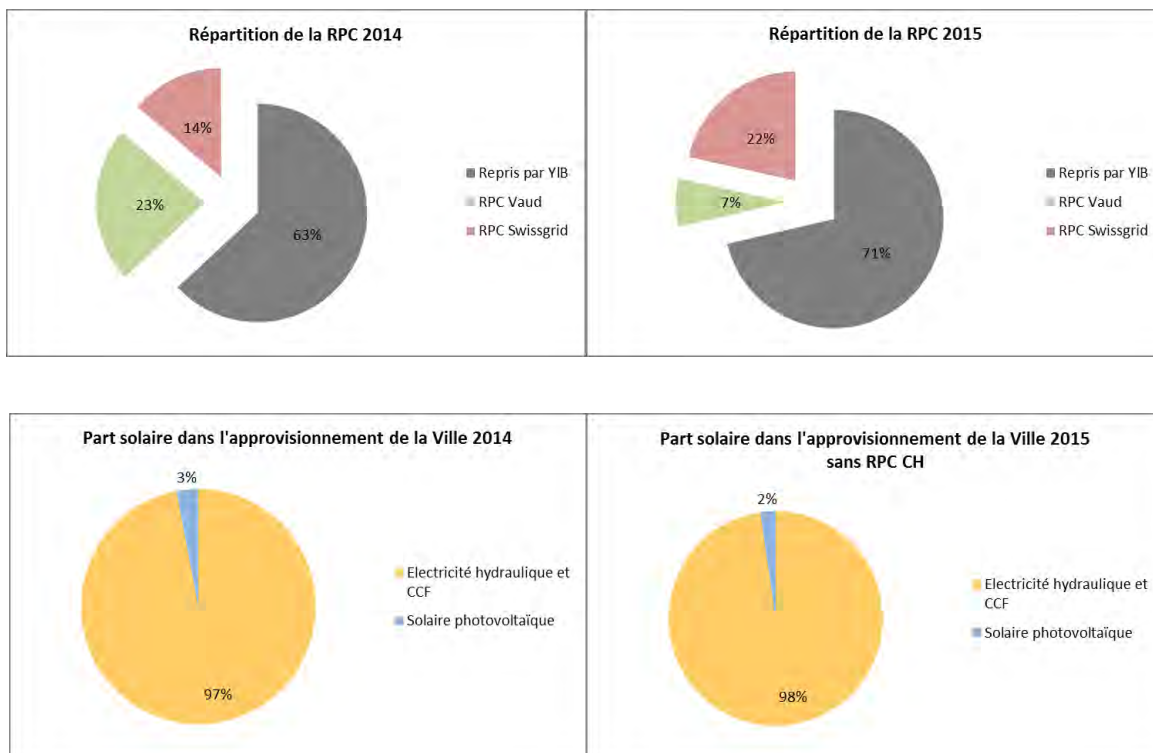
ACHATS D'ENERGIE

Comme en 2014, l'année 2015 a été marquée par de fortes baisses des prix de l'énergie sur les marchés internationaux. Le SEY a poursuivi ses achats

segmentés par appel d'offres pour anticiper sur les achats 2017 à 2019.

PRODUCTION RENUVELABLE





Le SEY a mis en service en partenariat avec STRID SA, une centrale solaire sur les toits de STRID SA le 30 janvier 2015. La centrale visera une production annuelle de 600'000 kWh/ an pour une surface de panneaux photovoltaïques de 4'000 m².

Le parc éolien du Mollendruz géré par la société ENM SA, dont la Ville est actionnaire à hauteur de 10% a déposé son plan d'affectation partiel (PPA) le 3 juillet 2015 et reçu 223 oppositions qui devraient être levées par les conseils généraux des villages territoriaux dans le courant 2016, afin de pouvoir mettre le projet à l'enquête fin 2016.

RESEAUX

Eau : le Plan Directeur Distribution de l'Eau (PDDE) est en cours de réalisation et les points sensibles du réseau communal ont déjà été mis en avant. Ceci permettra d'anticiper le renouvellement des infrastructures en tenant aussi compte des capacités hydrauliques.

Gaz : le réseau de gaz poursuit ses efforts de sécurisation avec une campagne de contrôle des conduites communales et de nombreux projets de renouvellement. Un plan de contrôle des branchements privés a été dressé au moyen d'un plan sécurité gaz. En 2015, le SEY s'est vu confié le contrôle de 470 branchements de gaz situés à Yverdon-les-Bains dont 98% présentait une étanchéité conforme.

Electricité : une partie du réseau BT a été renouvelé en 2015 lors de travaux de renouvellement de rues.

Il est à noter que si le réseau MT est récent, avec un âge moyen de 15 ans, le réseau BT primaire vieilli dangereusement avec un âge moyen de 30 ans.

Le renouvellement de l'éclairage public se poursuit. L'éclairage dynamique à LED est installé systématiquement dans les rues résidentielles. Des tests sont effectués pour un éclairage dynamique routier.

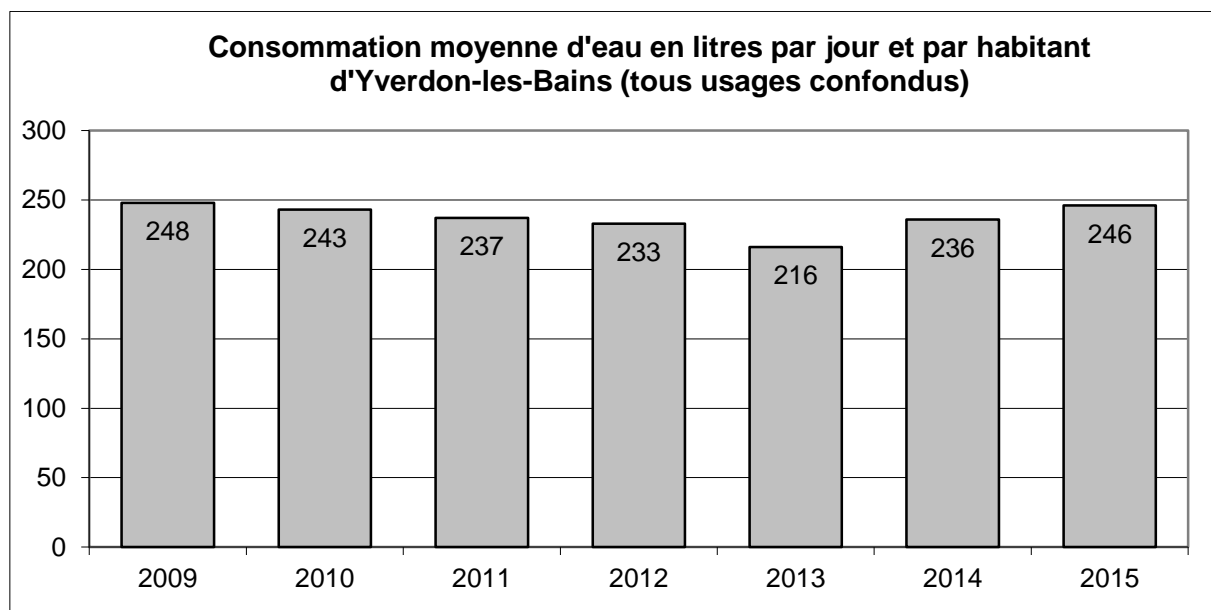
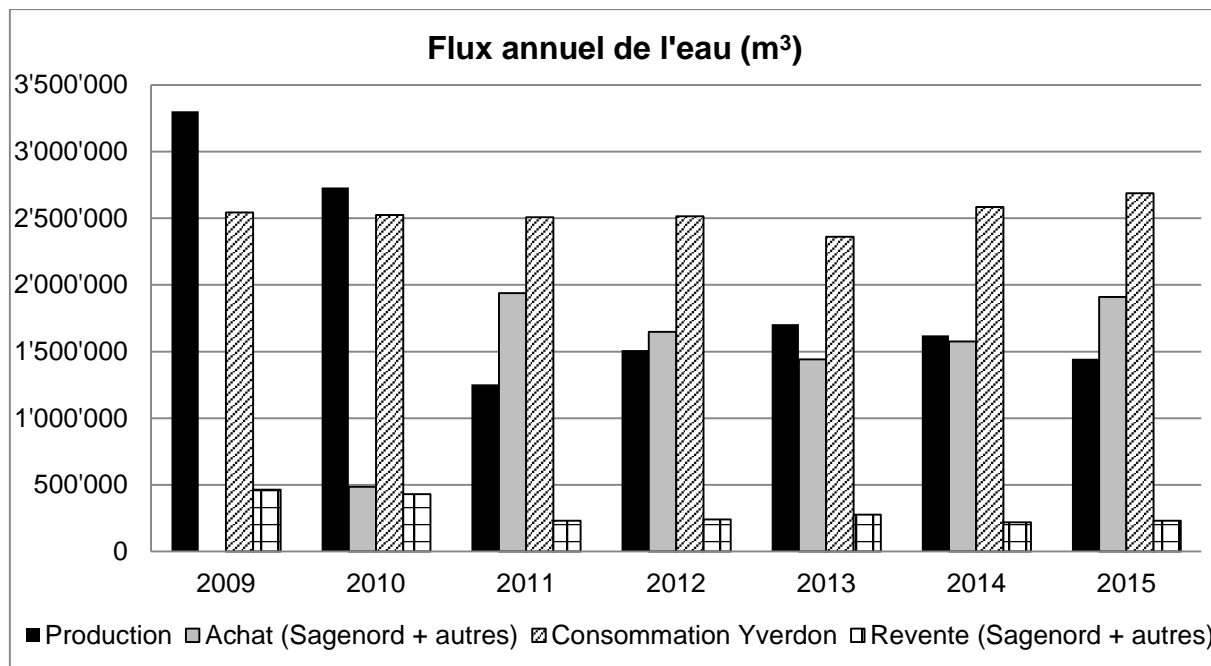
Télécom/Fibre optique : le réseau primaire communal est pratiquement terminé. Il relie les stations électriques de quartier et est destiné aux besoins des services communaux. Il est aussi commercialisé et mis à disposition d'entreprises privées. Le réseau FTTH construit par Swisscom en financé en partie par la ville alimente 3000 ménages à fin 2015.

ADMINISTRATION

58 rapports et 25 notes SEY, ainsi que et 6 rapports de la Commission Consultative des Énergies (CCE) ont été adressés à la Municipalité.

Energies

EAU



Moyenne annuelle suisse : 316 litres

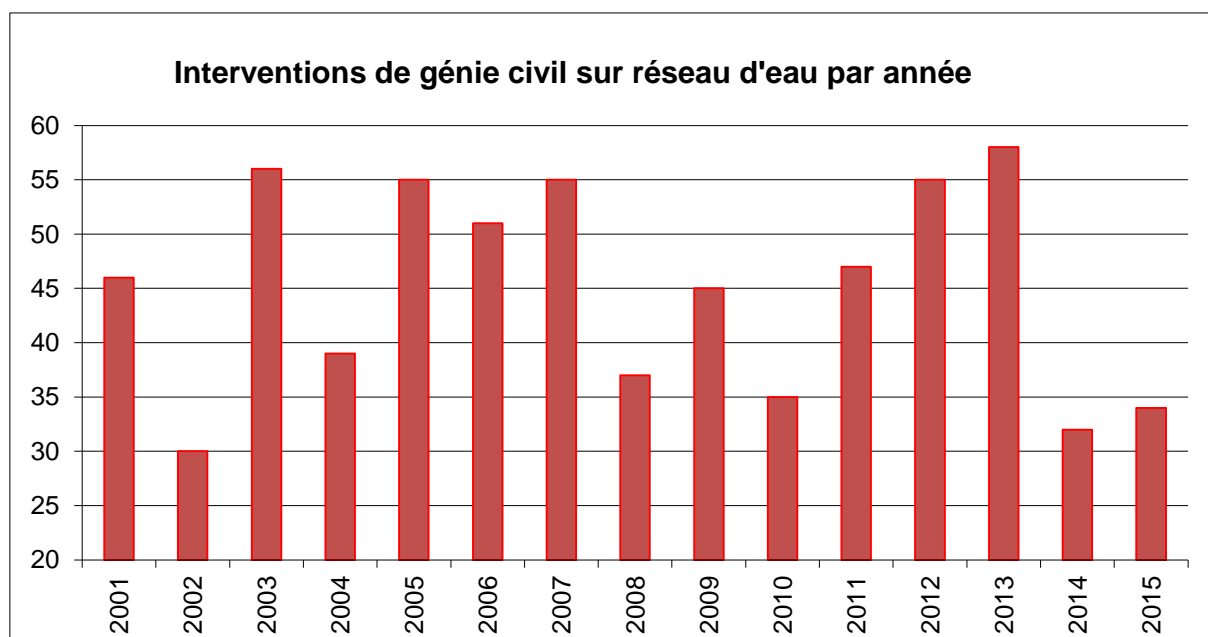
<i>Eau</i>	<i>2015</i>	<i>2014</i>	<i>2013</i>
Renouvellement du réseau	810	1'270 m	810 m
Extension du réseau durant l'année	0	650 m	130 m
Taux de renouvellement annuel	0.63 %	1.01	0.65 %
Nombre de fuites réparées	31	31	55
Nombre de nouveaux branchements réalisés	13	23	17
Nombre de compteurs	3'364	3'338	3'328

Eau vente

Les ventes d'eau et la consommation par habitant en 2015 sur la Commune d'Yverdon-les-Bains, sont un peu supérieures aux années précédentes en raison de la sécheresse de l'été.

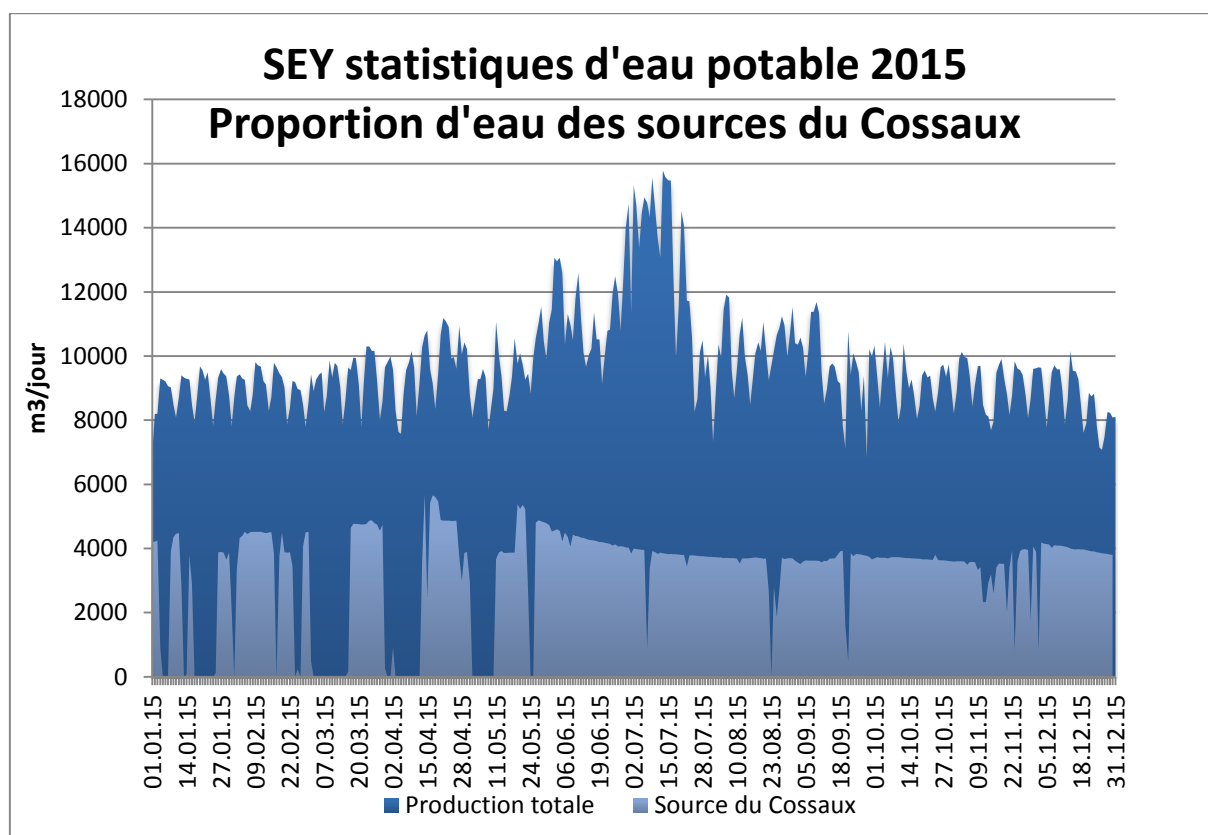
Eau réseau

En 2015, une entreprise de génie civil a été appelée à intervenir 34 fois sur des fuites d'eau. Le coût moyen est de l'ordre de CHF 4'700.-.par intervention.



Eau exploitation

L'approvisionnement a été assuré à hauteur de 33% par les sources du Cossaux et 67% par Sagenord SA.



Qualité

Paramètres physiques et chimiques (valeurs 2015)

Dureté totale : minimum 15.3 ° f, maximum 27.3 ° f et en moyenne 22.4 ° f (degrés français), soit une eau moyennement dure.

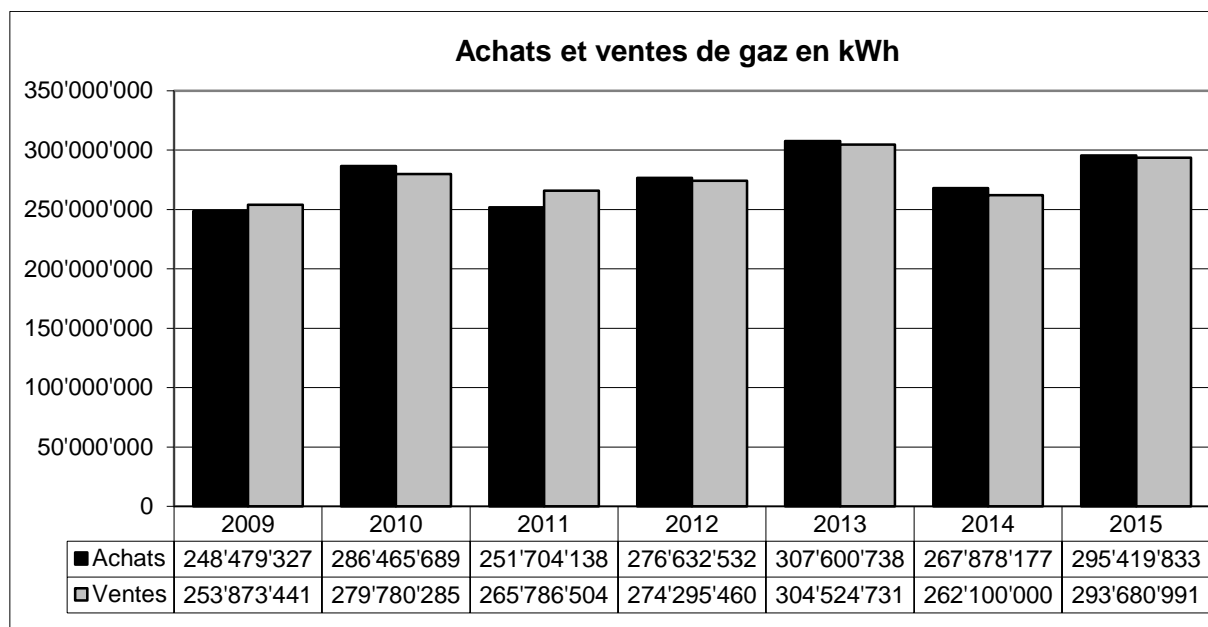
Température moyenne	13.3 °C			pH	7.35 - 8.3
Calcium	51.1 - 82.7 mg/l			Chlorures	3.1 - 14.3 mg/l
Magnésium	6.1 - 16.3 mg/l			Nitrates	1.0 - 11.8 mg/l
Sodium	1.6 - 7.6 mg/l			11.9	13.0 - 43.6 mg/l
Potassium	0.7 - 12.0 mg/l			Hydrogénocarbonates	167.14 - 297.1 mg/l

L'eau ne contient que très peu de nitrates, 5.2 mg/l en moyenne, le seuil de tolérance étant de 40 mg/l.

Bactériologie

Dans l'ensemble du réseau, l'eau d'Yverdon-les-Bains est de très bonne qualité bactériologique en 2015. Aux points de consommation représentatifs, sur les 240 échantillons, aucun dépassement des normes en vigueur n'a été décelé. La valeur moyenne annuelle pour l'ensemble des analyses des germes aérobies mésophiles est de 15 UFC/ml; le seuil de tolérance en réseau étant de 300 UFC/ml.

GAZ



<i>GAZ</i>	<i>2015</i>	<i>2014</i>	<i>2013</i>
Nombre de nouveaux branchements réalisés	34	35	25
Nombre de fuites réparées	19	12	12
Renouvellement du réseau BP	1'010 m	864 m	790 m
Extension du réseau BP	0 m	1'340 m	0 m
Renouvellement du réseau HP	0 m	0 m	0 m
Extension du réseau HP	0 m	50 m	0 m
Taux de renouvellement annuel	0.72 %	0.62 %	0.57 %
Nombre de compteurs	3'153	3'050	2'987

Gaz vente

Gaz naturel : En dépit de conditions climatiques clémentes, les ventes de gaz progressent de 12 % comparées à 2014, sous l'impulsion d'une augmentation sensible de la consommation pour usage industriel et culture maraichère et des nouveaux raccordements.

Gaz naturel carburant : avec un total de 89 594 kilogrammes (consommation moyenne d'une voiture 4 à 5 kg/100 km), les ventes de gaz naturel carburant baissent de 12.5 % par rapport à l'année précédente, en particulier suite à un problème qui a entraîné l'arrêt des livraisons au mois d'août 2015.

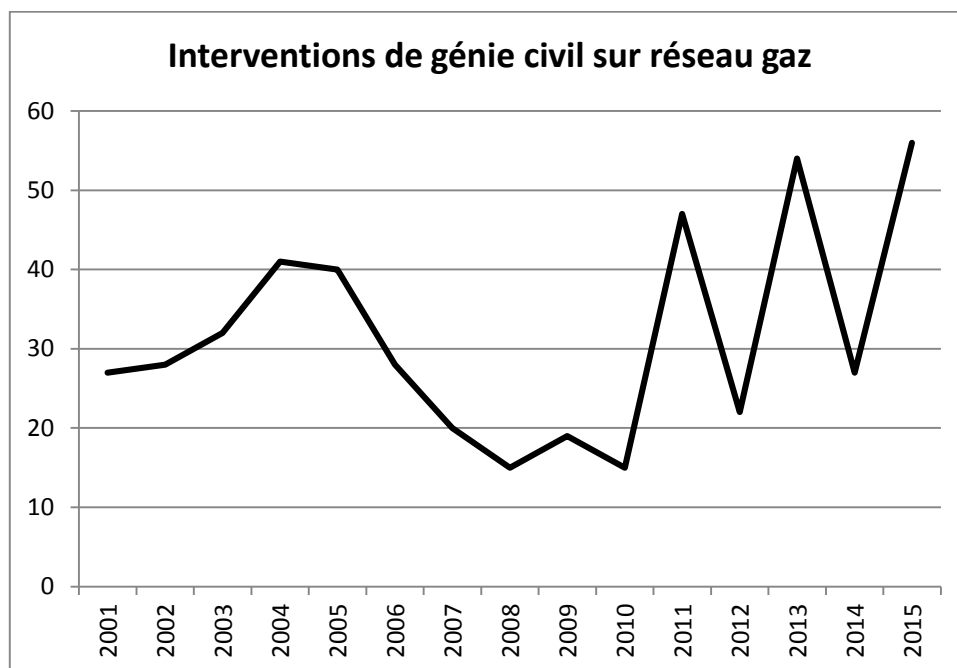
Gaz approvisionnement

L'approvisionnement a été réalisé à 60% par des contrats à long terme signés avec Gaznat SA, à comparer avec les 76% de 2014. Cette augmentation des achats sur le marché libre (24% en 2014 contre 40% en 2015) via Gaznat SA permet à Yverdon-les-Bains d'offrir des tarifs compétitifs aux grands clients et de les fidéliser.

Gaz réseau

On compte 56 interventions de génie civil sur le réseau de gaz. Les interventions ont été motivées par :

- Suppression de branchement inutilisé : 30
- Pose de robinet sur branchements : 7
- Fuite sur réseau : 19

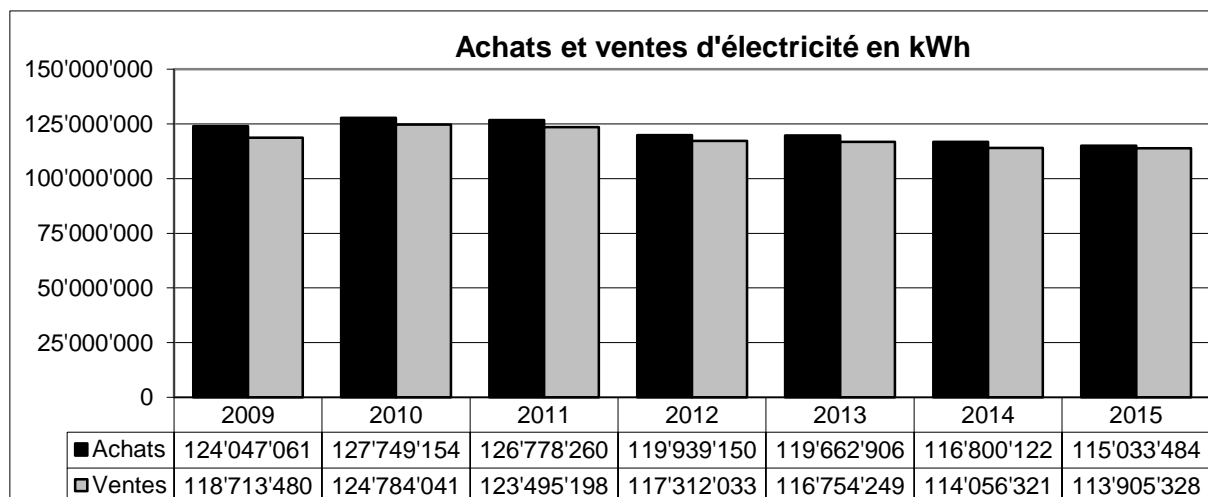


Gaz exploitation

Station détente gaz : 184 stations de détente sont en service. Une fois par année, toutes les stations sont

contrôlées tant au niveau de l'étanchéité que des organes de contrôle.

ELECTRICITE



<i>Electricité</i>	<i>2015</i>	<i>2014</i>	<i>2013</i>
Nombre de compteurs	18'451	18'199	17'985
Renouvellement/entretien réseau BT	0.8 km	2.1 km	0.7 km
Renouvellement/entretien réseau MT	0 km	0.0 km	0.0 km
Taux moyen d'entretien des réseaux	0.9 %	0.9 %	0.3 %
Extension réseau BT	1.4 km	0.0 km	0.0 km
Extension réseau MT	0 km	0 km	1.0 km

100% de notre approvisionnement bénéficie de garanties d'origine renouvelable.

En 2015, le SEY a effectué des achats structurés d'électricité pour optimiser le prix de revient de l'électricité acquise auprès de différents fournisseurs. Grâce à ce dispositif, le SEY suit régulièrement l'évolution du marché et sollicite les fournisseurs en fonction des besoins à terme, dans le but de faire bénéficier l'ensemble des clients de conditions d'approvisionnement optimales et de conserver ses clients éligibles en particulier.

Electricité réseaux

Réseau haute tension (HT) : en 2015, aucune intervention majeure n'a été effectuée sur ce réseau.

Réseau moyenne tension (MT) : dans son ensemble, ce réseau n'a nécessité aucun renouvellement en 2015. La station PRE-DU-LAC a subi un dommage suite à une défaillance d'une cellule MT.

Réseau basse tension (BT) : les rues des Cerisiers, Chasseron, Petite-Roche, Petite-Thoile, Tilleuls et une partie de la rue des Moulins ont été rénovées.

ECLAIRAGE PUBLIC

Le déploiement de l'éclairage LED dynamique des zones résidentielles, en remplacement des lampes

au mercure, se poursuit. Plus de 600 points lumineux sont équipés.

<i>Eclairage public</i>	<i>2015</i>	<i>2014</i>	<i>2013</i>
Renouvellement / Entretien réseau EP	2.5 km	1.0 km	0.5 km
Extension réseau EP	0.0 km	0.2 km	0.4 km
Nombre de candélabres / Lampes EP installés	4'180	4'170	4'170
Nombre de candélabres gaz	33	33	33
Nombre d'heures de fonctionnement EP	4'272 h	4'266 h	4'160 h

FIBRE OPTIQUE (FO)

Un contrat de co-construction du réseau de fibre optique (FTTH- Fiber To The Home) été conclu en mai 2015 avec Swisscom pour un raccordement des 15'000 ménages yverdonnois d'ici 2019. Un contrat de représentation commerciale a été signé avec le réseau des villes suisses câblées Swiss FiberNet (SFN)- permettant de représenter l'offre de la ville

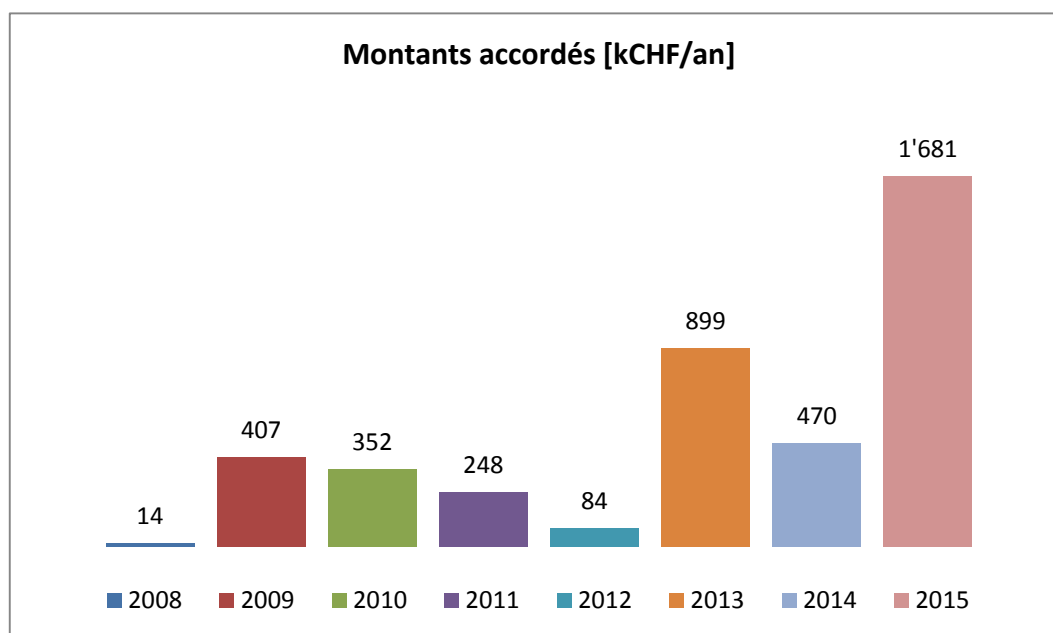
auprès des opérateurs nationaux et internationaux. En partenariat avec VO Energies (Orbe), le SEY offre aux entreprises yverdonnoises un raccordement à haut débit. (environ 60 PME). 40 ménages sont clients de l'offre multimédia fin mars 2016, offre lancée en novembre 2015

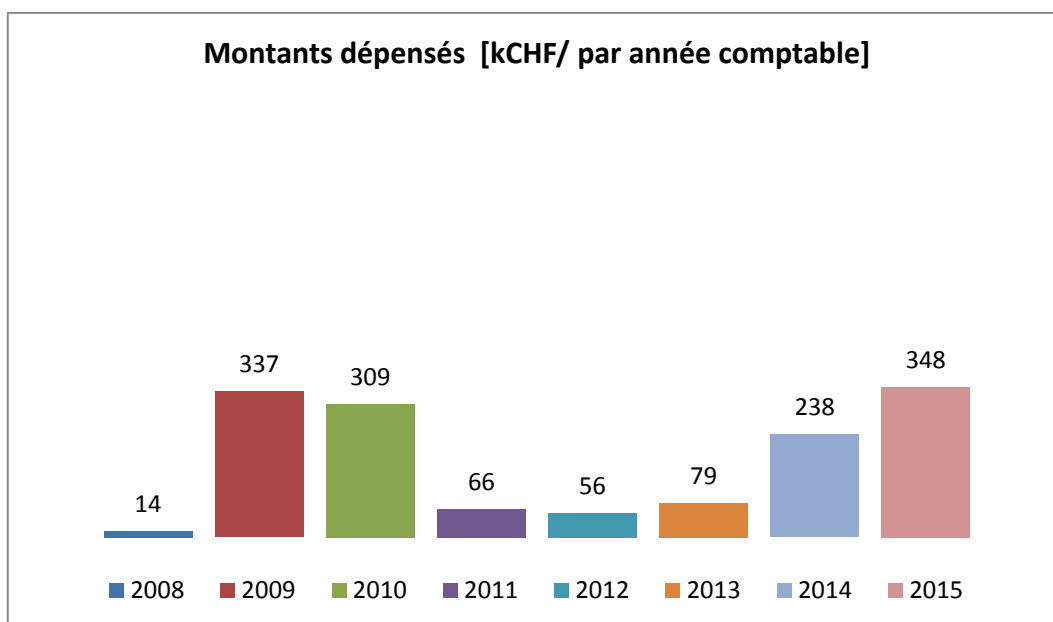
BILAN 2015 DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES ENERGIES

Mouvement sur projets actifs en 2015

Récapitulatif des montants attribués par la CCE 2015														
Projets acceptés en 2015	Refusé	Abandonné	Accordé	ER	EE	Montants accordés [CHF]			Montants dépensés [CHF]	Energie produite [kWh.él/a]	Energie produite [kWh.th/a]	Economies electricité [kWh.él/a]	Economies chaleur [kWh.th/a]	Economies CO2 [kg]
						2013	2014	2015						
Subventions au solaire thermique			x	x				30'000	4'800		20'850			4'170
Subvention RPC solaire participatif			x	x				25'000	0	98'301				14'549
Appareils électroménagers efficients			x		x			50'000	31'000			35'840		5'089
Rétribution unique communale (Rucom)			x		x			80'000	56'242	120'824				17'882
Cours "Futé"			x		x			10'000	6'344	NC		NC		NC
Sol à Flots			x	x				19'000	3'000	0		0		0
Subventions chaudières à bois			x					0*	0	Montant inclus dans subventions chaudières				
Promotion des actions mises en place par la CCE			x					120'000	0	NC		NC		NC
Etude CAD-STEP			x		x			45'000	23'500	NC		NC		NC
4 centrales solaires communales			x	x				1'110'000	59'007	0		0		0
Poste de chef de projet PlanETer 2016			x	x	x			120'000	0	NC		NC		NC
Etude CAD-Santal			x	x				72'000	0	NC		NC		NC
Totaux intermédiaires 2015	0	0	12	6	5			0 1'681'000	183'893	219'125	20'850	35'840	0	41'690
Anciens projets CCE actifs en 2015														
Report projets 2015									183'893	219'125	20'850	35'840	0	41'690
Etude HEIG bateau hybride					x		30'000		15'000	NC		NC		NC
STOREN - Stockage résidentiel d'énergie solaire			x	x			45'000		22'500	3'500				497
Smart Metering			x		x		159'000		20'641	NC		NC		NC
Planification énergétique territoriale *			x	x			34'000		10'500	NC		NC		NC
Réseau de recharge pour mobilité électrique			x		x		110'000		51'689			10'252		3'024
Subventions pour remplacement chaudières			x		x		150'000		43'928				184'158	1'245'829
Montants dépensés sur anciens projets									164'258					
Totaux 2015									348'152	222'625	20'850	46'092	184'158	1'291'040

EVOLUTION DES ATTRIBUTIONS ET DEPENSES





Evolution des montants accordés et dépensés par la Commission sur les huit dernières années

Au 31.12.2015, le solde du fonds communal 928.1810 se monte à CHF 2'070'797.--.

BILAN

Le bilan 2015 du fonctionnement de la Commission consultative des énergies peut être considéré comme bon, aussi bien sur le plan des montants attribués que dépensés. En effet, l'exercice 2015, avec 1'681.- kCHF attribués sur différents projets dépasse clairement les exercices précédents. Ce montant est principalement dû à l'octroi d'un crédit de kCHF 1'075.- pour la construction de quatre centrales solaires photovoltaïques sur des bâtiments communaux. La dépense de 348.- kCHF constitue également un exercice record.

Cependant, le solde à nouveau au 31 décembre 2015 du fonds pour l'efficacité et les énergies renouvelables (FCEER) reste néanmoins élevé. La

complexité des projets mis en place, ainsi que leur mise en application, étalée sur plusieurs années (Smart metering, centrales solaires, étude de thermo-réseau), ralentissent le versement des sommes promises.

Les investissements planifiés sur 2016 - 2017 pour les nouvelles centrales solaires communales, ainsi que le financement par le FCEER d'un poste supplémentaire de chef de projet qui facilitera le traitement d'un plus grand volume de projets, contribueront de manière significative à la diminution de cet excédent.

Services transversaux

SERVICE COMMERCIAL ET DEVELOPPEMENT

Marché de l'électricité : en ce qui concerne les clients éligibles (consommation annuelle supérieure à 100'000 kWh), le nombre de clients élus sous contrat de marché avec le SEY reste stable.

Marché du gaz naturel : avec la mise en œuvre de la deuxième étape de l'ouverture du marché du gaz naturel au 1^{er} octobre 2015, la branche gazière suisse a poursuivi sa mue. Les plus gros consommateurs industriels (capacité supérieure à 150 Nm³/h) ont désormais la possibilité d'accéder au marché libéralisé, sous certaines conditions. Le SEY a répondu aux demandes spécifiques des clients

éligibles en proposant des contrats intégrant des approvisionnements à long terme et des volumes achetés sur le marché spot.

Pour les clients captifs, 2015 a été la première année complète de mise en œuvre des nouveaux tarifs gaz naturel qui tiennent compte d'une façon plus importante de la consommation des clients, notamment par l'introduction d'une composante « puissance ». Cette tarification anticipe les obligations de transparence des coûts et de séparation comptable entre transport et énergie imposées par la surveillance des prix.

BUREAU TECHNIQUE

La nouvelle stratégie de renouvellement des réseaux, mise en place en 2014, a été maintenue en 2015. Pour mémoire, il s'agit de solliciter un crédit annuel de renouvellement en prévoyant une liste des rues à mettre en chantier ; le crédit global permet une certaine souplesse dans la planification, en modifiant la liste des rues selon les nécessités du moment avec l'accord de la Municipalité.

En 2015, il était prévu de mettre en chantier les rues des Petites-Roches, de la Petite-Thoile, des Cerisiers-Tilleuls, des Moulins entre les numéros 15 et 19 et de Mauborget. Cette dernière rue n'a finalement pas été traitée, et le crédit ainsi libéré a permis d'engager des travaux sur la rue du Chasseron ainsi que sur la rue de l'Ancien-Stand suite à une importante rupture de conduite. La rue

de Mauborget est reportée au programme de 2016. Pour la deuxième année consécutive, cette stratégie montre donc son efficacité. La méthode compte aussi quelques défauts qui seront corrigés en 2016.

D'une manière générale, les réseaux ont été renouvelés ou étendus à divers endroits en ville d'Yverdon ou à l'extérieur : Vuiteboeuf, Montagny-près-Yverdon et Grandson. Quatorze chantiers d'importance moyenne ou supérieure ont été traités par le bureau technique durant l'année, alors que simultanément les techniciens développaient les projets à réaliser dans les années prochaines.

L'effectif des collaborateurs est resté stable, et l'intégration de la personne engagée en 2014 s'est achevée avec succès.

SERVICES GENERAUX

Exploitation :

- Garantir que l'approvisionnement en eau réponde parfaitement en quantité aux besoins des citoyens et en qualité à la législation en vigueur. L'année 2015 a été l'année des excès avec un printemps très humides, avec une période d'inondations avec un niveau historique atteints par le Lac de Neuchâtel, suivie d'un épisode d'été très chaud et sec avec des consommations d'eau record. Malgré ces deux situations exceptionnelles, la distribution d'eau potable a été garantie en tout temps.
- Surveiller l'acheminement du gaz en adéquation avec les besoins des clients.
- Planifier la consommation électrique de la Ville afin de garantir un approvisionnement aux meilleurs coûts.

Projets, production d'énergies et conduite des réseaux :

- Seconder les responsables de réseaux dans la réalisation de projets liés à la production d'énergies et à la conduite des réseaux, pour l'eau, le gaz, l'électricité et la fibre optique (E+G+EL+FO).

- Réaliser des projets dans les déploiements et la promotion des nouvelles technologies liées aux énergies distribuées par le SEY.

Installations intérieures Eau/Gaz/Electricité :

- Contrôler les installations intérieures et remplacer les compteurs selon les ordonnances fédérales ou les prescriptions de branches.

Achats et stocks :

- Assurer les dépannages et raccordements urgents, gérer les 3'500 références. 2'000 commandes sont effectuées auprès d'environ 300 fournisseurs.
- Réorganisation des lieux de stockage aux Quais de Nogent. Cette opération a permis de rationaliser nos stocks et de mieux les identifier.

Conciergerie :

- Assurer l'entretien et la maintenance des locaux et des ouvrages du SEY.

RESSOURCES HUMAINES

Les effectifs du SEY sont progressé d'1,6 poste en 2015, comparés à 2014, avec un nombre de 66.75 postes pour faire face au développement des projets commerciaux..

Le Service a pourvu en 2015 tous les postes ouverts; il a fait appel à des ingénieurs stagiaires pour aider les chefs de section à gérer les nombreux projets de développement (plan directeur électricité, développement du plan des énergies).

Les participations d'Yverdon-les-Bains dans les sociétés anonymes produisant de l'énergie

ENERGIE NATURELLE MOLLENDRUZ SA (ENM SA)

Le parc éolien du Mollendruz géré par la société ENM SA, dont la Ville est actionnaire à hauteur de 10% a déposé son plan d'affectation partiel (PPA) le 3 juillet 2015 et reçu 223 oppositions qui seront

levées par les conseils généraux des villages territoriaux dans le courant 2016, afin de pouvoir mettre le projet à l'enquête fin 2016.

SAGENORD SA**Gouvernance :**

Madame Gloria Capt présidente du Conseil d'Administration a été remplacée Madame Marianne Savary à la fin du mois d'avril 2015. MM. Jacques Levailant et Cédric Pillonel ont également représenté Yverdon-les-Bains au Conseil d'Administration.

Projet en cours :

Le Plan Directeur Régional de la Distribution d'Eau (PDRDE) a connu un nouveau rebondissement suite à l'abandon du projet de nouveau puits dans la zone aquifère du cône de l'Orbe. Une nouvelle stratégie, consistant à valoriser les ressources existantes dans le périmètre de Sagenord, a reçu des échos favorables de toutes les parties concernées.

Une étude complémentaire, financée à part égale entre l'ACRG – l'ECA et Sagenord, a permis de réaliser la coordination des PDRDE des deux distributeurs régionaux. L'année 2015 s'est achevée avec la validation par Sagenord, l'ACRG et les instances Cantonales du scénario à mettre en œuvre.

Les études concernant le Puits des Râpes et la conduite Giez-Vugelles sont terminées, les travaux adjugés en décembre 2015

Nouveau projet :

Le Conseil d'Administration de Sagenord a été sollicité par les Communes de Method et Suscévaz

qui souhaitent être raccordées rapidement au réseau régional. Trois projets vont démarrer :

- Réalisation une alimentation provisoire urgente via le réseau existant des Vernes
- Action C2 du PDRDE adaptation de la chambre des vannes du réservoir de Chamblon
- Action C3 du PDRDE alimentation des Communes de Method, Suscévaz et bouclage de la Commune de Treycovagnes

Exploitation :

2015 restera dans les mémoires des exploitants du réseau d'eau comme l'année des extrêmes.

Durant le printemps, le lac a atteint les cotes d'alerte. La très grande majorité des sources du Jura étaient inutilisables et les puits d'Onnens, dernier ouvrage de production encore en service sur le réseau de l'ACRG et de Sagenord, a été fortement menacé par la montée du lac.

Par la suite, l'été caniculaire a démontré les limites quantitatives des ouvrages. Les Puits d'Onnens ont été fortement sollicités pour répondre aux besoins de l'ACRG. Pour couvrir les besoins de Sagenord la station de filtration et de pompage de l'eau du Lac de Bellerive a dû être remise en fonctionnement durant 12 jours.

L'expérience acquise durant l'année 2015 devra être prise en compte dans chaque étape de la concrétisation du PDRDE.

Réseaux

Le programme de renouvellement des réseaux se poursuit. Le fait de supprimer une rue du programme et la remplacer par une autre n'a pas d'influence sur le taux global de renouvellement. Le plan des investissements incluant désormais une somme de l'ordre de 3 millions alloués chaque année aux réseaux permet de travailler plus efficacement que

lors de la décennie précédente. Toutefois, il sera nécessaire de relancer une réflexion sur ce montant annuel lorsque des travaux plus importants devront être engagés sur le réseau de transport (réhabilitation de la conduite d'acier Grandson-Yverdon, par exemple).

EAU

Finalisation du Plan Directeur de Distribution de l'Eau (PDDE) d'Yverdon-les-Bains en harmonie avec le plan régional lui-même à l'étude.

GAZ

Rédaction du Plan Directeur Gaz d'Yverdon-les-Bains, déploiement du Plan sécurité gaz, poursuite des contrôles des branchements.

ELECTRICITE/ECLAIRAGE PUBLIC

Accentuer la rénovation du réseau de distribution électrique basse tension.

Poursuite du déploiement de l'éclairage LED dynamique.

FIBRE OPTIQUE

Poursuite du déploiement de la FTTH, 3000 ménages sont raccordés au 31 décembre 2015 conformément au plan de déploiement.

RESEAU DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES

La première phase de déploiement des bornes électriques de recharge pour véhicules électriques, mise en service fin mai 2015, a permis d'équiper le domaine public de la Ville de deux points de recharge. Avec près de 100 recharges mensuelles

pour janvier 2016, l'utilisation de cette infrastructure est en constante augmentation, aussi bien en terme de fréquence d'utilisation qu'en volume d'énergie vendue.

SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE

Quatre centrales solaires implantées sur les bâtiments communaux sont en cours d'étude.

Réalisation prévue des trois premières au 2ème semestre 2016.

RESEAU DE CHAUFFAGE CAD-STEP

Etude actuellement en cours pour déterminer le type de valorisation de la chaleur le plus approprié aux preneurs de chaleur potentiels du quartier Gare-Lac.

PLANIFICATION ENERGETIQUE

Etude en cours de consolidation des scénarios proposés et intégration des résultats sous forme de Plan directeur des énergies dans le PDCom.

EOLIEN

Le SEY apporte un soutien technique et en communication à ENM SA pour l'implantation d'un parc de 12 éoliennes au Mollendruz par l'élaboration

et la mise en œuvre d'un plan d'actions et de multiples représentations auprès des instances cantonales et de défense des intérêts éoliens.

CHAUFFAGE A DISTANCE (CAD)

Le réseau CAD Lotus (centre thermal, Grand-Hôtel et eHNV) en production en mars 2015 donne satisfaction en termes d'exploitation et financier.

D'autres projets CAD STEP- Collège des Rives et CAD Santal (CPNV) sont à l'étude.

EXPLOITATION

Les stocks eau-gaz et Electricité au Quai de Nogent ont été intégralement repensés et installés dans des locaux aménagés au rez-de-chaussée.

ADMINISTRATION

Nous allons continuer à améliorer l'efficacité du processus de facturation et d'encaissement en

promouvant l'E-facture et en supprimant les acomptes pour les petits montants.

SERVICE JEUNESSE ET COHÉSION SOCIALE

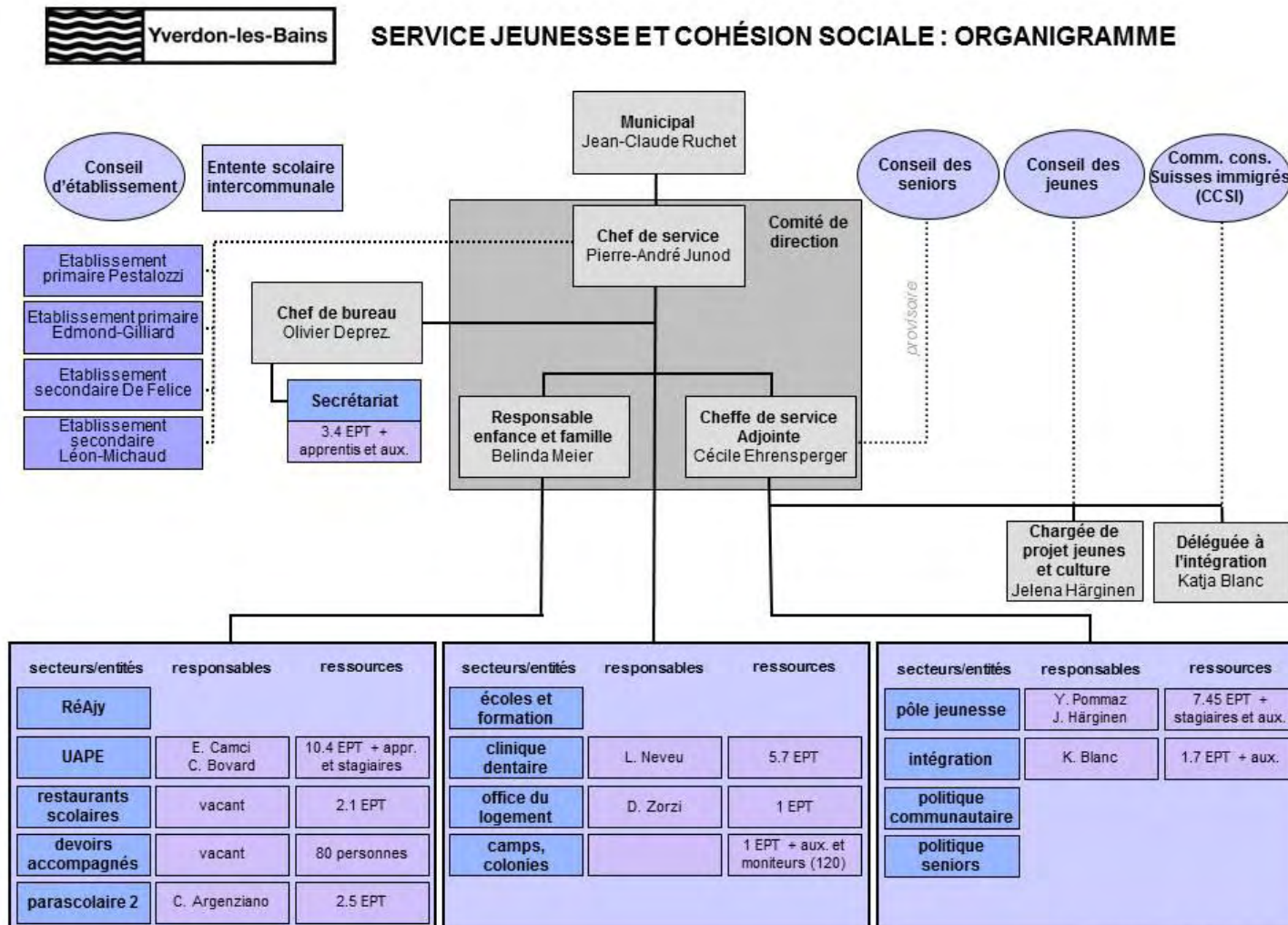
Monsieur Jean-Claude Ruchet
Municipal

Laurent Exquis
Chef de service jusqu'au 30 novembre 2015

Cécile Ehrensperger
Chef de service a.i. depuis le 1^{er} décembre 2015

JEUNESSE ET COHÉSION SOCIALE

Organigramme (situation au 31 décembre 2015)



JEUNESSE ET COHÉSION SOCIALE

Missions et prestations

La mission du Service jeunesse et cohésion sociale (Jecos) consiste à promouvoir la qualité de vie et la cohésion sociale en créant des conditions favorables à l'épanouissement et à l'intégration de tous. Il incombe au service de proposer des actions pour une politique de Ville en santé et de les mettre en œuvre dans les domaines suivants :

- Enfance et famille
- Écoles et formation
- Politique jeunesse
- Politique seniors
- Intégration et bien-vivre ensemble

Points forts et faits marquants

ACCUEIL A MIGR'INFO

L'ouverture de la permanence Migr'Info est une nouvelle concrétisation de cette volonté inscrite dans une politique de société pour une ville en santé. Selon l'OMS, une ville en santé est une collectivité qui met en place et améliore continuellement son environnement physique et social et qui utilise les ressources de la communauté afin de rendre ses citoyens aptes à s'entraider mutuellement dans la réalisation de leurs activités courantes et à développer leur plein potentiel. Dans ce cadre, Yverdon-les-Bains a défini une politique de société qui encourage les habitants à agir sur leur environnement et à être acteurs dans la réalisation de changements favorables. Cette politique présuppose de prendre en compte de manière égalitaire l'action de chacun, et de faire « avec » et non pas « pour », sortir des rôles d'experts ou encore se réinterroger sur la façon d'exercer ses compétences en fonction des intérêts communs. La Commission Consultative Suisses Immigrés (CCSI) avec le soutien du Pôle intégration du Service

Jeunesse et cohésion sociale et du Contrôle des habitants a ouvert le 9 janvier 2015 un espace d'information sur les questions d'intégration et de migration, gratuit et ouvert à tous. C'est un lieu d'écoute et d'orientation où des conseils sont transmis en différentes langues et la CCSI y joue un rôle central. Ce lieu d'accueil valorise les différences, renforce les compétences et la bienveillance. Il part de la base et peut ainsi identifier les besoins de la population.

Au niveau du fonctionnement de Migr'info, le suivi du projet se déroule dans un groupe de travail composé à 90 % d'immigrés. Des contrats pour personnel temporaire sont signés pour défrayer les agents d'intégration qui animent les permanences et des attestations leur sont délivrées chaque année pour reconnaître leur engagement. Afin de maintenir un standard de qualité, ils suivent une formation continue obligatoire pour acquérir ou compléter un bon niveau de connaissance du système social et administratif de la région du nord vaudois.

LE DEPART DU CHEF DE SERVICE

Monsieur Laurent Exquis a quitté ses fonctions le 30 novembre 2015. Belle occasion ici pour retracer avec lui les développements du service qu'il a géré pendant près de 8 ans.

Premier chef de service du dicastère Education et Jeunesse, Laurent Exquis en a pris la gestion en mars 2007. Ce nouveau service était né une année plus tôt, lors de la nouvelle répartition des dicastères lors de l'entrée en fonction des membres de la Municipalité le 1^{er} juillet 2006. Avec la création de cette nouvelle fonction, un nouveau pôle administratif était créé à la rue de la Plaine 9. Ce nouveau service regroupe alors de nombreuses activités et prestations déjà existantes : les prestations parascolaires en collaboration avec les Ecoles, les cantines scolaires, l'unité d'accueil pour écoliers, la clinique dentaire, le conseil des jeunes, le délégué jeunesse, les éducateurs de rue, Espace Jeunes, des ateliers pour jeunes et le Passeport-vacances. Une secrétaire de direction soutient alors M. Exquis dans la réalisation des tâches administratives.

Fin juin 2009, la Maison de la Jeunesse est créée à la rue de Neuchâtel 2 et permet de regrouper les

collaborateurs mais aussi d'accueillir sur un même lieu la clinique dentaire. Durant cette même année, une nouvelle cantine scolaire ouvre aux 4 Marronniers, un deuxième centre pour jeunes ouvre ses portes au Check Point, 2 éducateurs de rue supplémentaires sont engagés et le poste de chargé de mission Jeunes et culture est créé afin d'entamer un état des lieux de la vie culturelle yverdonnoise dans le but de stimuler l'offre culturelle notamment auprès des jeunes. Les démarches communautaires démarrent à Pierre-de-Savoie et à la Gare. L'offre de camps et d'activités durant les vacances est étendue. Le centre aéré à la plage d'Yverdon-les-Bains, les deux colonies du Jura, Ados loisirs permettent à près de 430 familles de bénéficier de l'extension du dispositif.

En janvier 2012, les secteurs de la petite enfance, de l'intégration et du logement sont rattachés au service et en mars le service Jeunesse et cohésion sociale naît de la fusion du service des affaires sociales et du service éducation et jeunesse. Laurent Exquis redéfinit la mission du service qui consiste désormais à promouvoir la qualité de vie et la cohésion sociale en créant les conditions

favorables à l'épanouissement et à l'intégration de tous. La déléguée à l'intégration, la responsable du réseau RéAjy, le responsable de l'Office du logement ainsi qu'une secrétaire de direction rejoignent l'équipe. Un comité de direction est également mis sur pied par la création de deux nouveaux postes : la cheffe de service adjointe et la responsable du secteur Enfance et Famille.

En 2015, le service Jeunesse et cohésion sociale peut compter sur une équipe d'environ 200 personnes (66 EPT) et gère un budget de CHF 35 millions.

Nous tenons à remercier Monsieur Exquis pour les nombreuses prestations développées pour les enfants, les familles, les jeunes, les seniors et les étrangers.

Conseils et commissions

CONSEIL D'ETABLISSEMENT (CET)

Le CET s'est réuni 3 fois et a traité les thématiques principales suivantes : la sécurité aux abords des collèges, les constructions scolaires et les transports scolaires.

Pour rappel, le CET est constitué de 32 membres, soit 8 représentants des autorités communales, 8 représentants des parents d'élèves, 8 représentants

des professionnels actifs au sein des établissements scolaires et 8 représentants des milieux et organisations concernés par la vie des établissements scolaires. Le président est M. Jean-Claude Ruchet et la vice-présidente est Mme Sylvie Di Dario.

ENTENTE SCOLAIRE INTERCOMMUNALE

L'entente scolaire intercommunale s'est réunie lors de 4 séances durant lesquelles le sujet principal a été les transports scolaires, notamment à cause des changements d'horaires intervenus au mois de décembre.

Un représentant des Municipalités de Belmont, Ependes et Suchy est resté actif au sein de l'entente car des élèves de 11S en provenance de ces villages sont encore accueillis dans les établissements scolaires d'Yverdon-les-Bains. Dès la rentrée

prochaine tous les élèves de ces villages seront scolarisés à Chavornay.

Un représentant des Municipalités de Champvent, Essert s/Champvent et Villars s/Champvent est accueilli au sein de l'entente, car c'est la deuxième année scolaire que des élèves de 9S et 10S sont accueillis dans les établissements scolaires d'Yverdon-les-Bains. Dès la rentrée scolaire prochaine, tous les élèves (de 1P à 11S) de ces villages seront scolarisés dans nos établissements.

COMMISSION CONSULTATIVE SUISSES IMMIGRES (CCSI)

Le travail effectué par la CCSI est étroitement lié aux activités de la Déléguée à l'intégration. Les actions sont organisées conjointement dans des groupes de travail. Les projets développés au niveau communal sont tous programmés et orchestrés au sein de cette commission.

En 2015, la Commission s'est réunie à 7 reprises. 19 associations membres représentent les pays suivants : Albanie, Allemagne, Brésil, Cameroun, Chine, Congo, Côte d'Ivoire, Erythrée, France, Kosovo, Kurdistan, Macédoine, Maghreb (Tunisie, Maroc), Mexique, Portugal, Sénégal, Somalie, Sri Lanka et Thaïlande. 13 institutions partenaires sont représentées : l'Association des parents d'élèves, Appartenances, Au Fil de l'Autre, le Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme, Caritas Vaud, Cartons et Jardins du Cœur, Coordination Asile Nord Vaudois, EVAM - Secteurs Nord & Ouest, FemmesTische, Lire et Ecrire, les Tisserands du Monde. 6 membres des partis politiques du Conseil communal font partie de la CCSI, ainsi que la préposée au Contrôle des habitants.

Madame Régula De Souza, membre de la Commission d'intégration d'Orbe, représente notre région au sein de la Chambre Cantonale Consultative des Immigrés.

En mars 2015, la collaboration avec l'Echandole a permis d'aborder la thématique de la prévention du racisme de manière pédagogique et ludique dans le

cadre d'une boum pour les enfants. A côté des moments de détente, danse et musique assurés par un Dj, les enfants ont découvert une mini exposition de photos d'habits de toutes les régions du Monde et devaient en deviner la provenance. Pendant cet après-midi, les enfants ont eu l'occasion de manifester leur intérêt quant à la question de l'autre dans leur univers.

Pour sa saison 2015-2016, le ciné-club Cinemundo de la CCSI collabore avec le théâtre de l'Echandole et propose 4 films Trigon en version originale, suivis d'une animation sous forme de musique, d'une exposition ou de dégustations, en lien avec la culture ou la zone géographique du film. Une discussion complémentaire est proposée après le film.

Durant l'année, une délégation de la CCSI a participé à différents événements :

- Le 17 mai, la journée internationale des musées avec le musée d'Yverdon et région, sur le thème des rites de passage dans les différentes cultures. Chaque participant a choisi un rite ou une fête propre à sa culture avec, comme fil rouge, « les traditions vivantes » : l'entrée à l'école en Allemagne, la naissance et le çiftelia, instrument de musique traditionnelle au Kosovo, chanter « as Janeiras » au Portugal, Vasilica le Nouvel An macédonien, Newroz le Nouvel An kurde ou Shaash Saar, la cérémonie somalienne du port du tissu sur la tête, Tirumanam le mariage tamoul et Laylat al-Qadr, la nuit sacrée au Maroc.

- En juin, le forum de l'intégration sur le thème de l'emploi, afin de valoriser la diversité dans les entreprises.
- En juillet, le français à la plage.
- En octobre, la cérémonie de remise des lettres de bourgeoisie aux yverdonnois récemment naturalisés.
- En novembre, la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants.
- En décembre, les Soupes à la Gare et Noël Ensemble.

Les repas Nappes ouvertes sont proposés aux collaborateurs de la commune le premier mardi du mois. En 2015, plus de 90 repas ont été servis aux saveurs du Kosovo, de Somalie, du Cuba, du Sri-Lanka, de Macédoine, du Portugal, d'Angleterre, du Brésil et de Tunisie.

En août, 33 membres et leurs familles ont participé à la visite du Fort de Pré-Giroud 39-45. Une partie des participants est montée à pied depuis Vallorbe. Ils ont ensuite visité ce fort enfoui dans la montagne qui avait pour mission d'interdire le passage du Col de Jougne à toute armée étrangère, pendant la deuxième guerre mondiale.

La permanence Migr'info a été inaugurée le 9 janvier 2015. Une quarantaine de personnes de différents organismes d'Yverdon-les-Bains, des représentants de la CCSI et de la Municipalité, sont venues à cette soirée d'ouverture. Elles ont pu découvrir les locaux et le matériel à disposition.

CONSEIL DES JEUNES D'YVERDON-LES-BAINS (CDJY)

Le CDJY est l'organe représentatif officiel de la jeunesse de la Ville. Depuis 2009, il est ouvert à tous les jeunes de 13 à 25 ans qui habitent, étudient ou travaillent à Yverdon-les-Bains. Il poursuit un double but : d'une part, offrir aux jeunes un espace pour débattre des questions qui les concernent, que ce soit en relation avec la politique de la jeunesse, des sports, de la culture ou de tout autre domaine ; d'autre part, leur permettre de réaliser des projets approuvés par leur assemblée. Le CDJY bénéficie d'une subvention communale de CHF 1 par habitant pour assurer ses frais de fonctionnement et réaliser des projets.

Election du comité pour l'année scolaire 2015-2016

Pour l'élection 2015, le CDJY a organisé une Assemblée Générale le 17 décembre à l'Amalgame. Cet événement a attiré environ cinquante participants, y compris les partenaires du conseil, la Direction du Jecos et les parents. Le comité est élu pour une année. M. Lucien Agasse succède à Mme Emma-Sofia Lunghi, présidente sortante. Cette année, les tâches du comité ont été clarifiées et un cahier des charges a été établi pour chaque membre.

Le comité 2015-2016

M. Lucien Agasse : président ; M. Mathias Ortega : vice-président; Mme Valentine Girardier : responsable relations humaines ; M. Sylvain Rosset : secrétaire et trésorier ; M. Axel Vallon : responsable communication.

Objectifs 2015-2016

Innovant en la matière, le comité s'est fixé des objectifs pour son année de fonctionnement. En tête de liste figure la volonté de toucher des nouveaux publics, tels que les jeunes de 13 à 16 ans, les élèves du SemoNord et du CPNV, ou les apprentis. Le comité souligne l'importance de valoriser l'implication des jeunes et d'offrir une gamme encore plus diversifiée de projets destinés à la jeunesse.

Réorientation de certains projets et création d'un projet « phare »

Les soirées Tothème sont l'évolution d'un projet créé et géré par le CDJY en collaboration avec l'Amalgame depuis 2009. Nommé d'abord « CDJY On Air » le projet devient Tothème en 2015. Certains objectifs ont été poursuivis, notamment la volonté d'offrir des soirées musicales aux styles variés pour les jeunes de 16 à 25 ans et faire ainsi mieux connaître le CDJY, tout en donnant l'occasion à des jeunes d'apprendre ce qu'implique l'organisation de tels événements (programmation de concerts, réalisation et distribution d'affiches et flyers, accueil des artistes, tenue du vestiaire et de la caisse, collaboration étroite avec l'Amalgame et coresponsabilité de ces soirées). L'équipe de Tothème s'est donné le défi de trouver une subvention financière afin de faire venir des artistes de qualité pour accompagner les jeunes talents régionaux. Une subvention de CHF 5'000 octroyée par le Service de protection de la jeunesse en 2015 a permis de donner de l'ampleur à ces soirées qui commencent à se faire une place dans les agendas des jeunes Yverdonnoises et Yverdonnois.

Un nouveau concept pour entretenir une « culture du débat »

Le « Speed Debating » est un projet initié par le Parlement des jeunes de Genève, revisité par le CDJY. Le principe est que des experts et un médiateur soient présents à chaque table. Toutes les 25 minutes 4 à 8 participants viennent à la table pour débattre, discuter ou poser des questions aux experts. Le médiateur lance le débat sur un sujet à chaque fois sous un angle différent.

Réalisations du CDJY en 2015

2015 a été une année riche en réalisations :

- **Speed Debating.** Le 30 mai sur la Place Pestalozzi, le CDJY a invité le public à débattre avec des jeunes politiciens vaudois au sujet des votations fédérales du 14 juin 2015. Le but de cette rencontre était de rassembler les jeunes, de leur donner le goût de la politique et de les motiver à se rendre aux urnes.
Le 26 septembre, le CDJY a participé à un Speed Debating en collaboration avec le SemoNord dans les caves du Château d'Yverdon-les-Bains.
- **TOTHEME.** Le 28 février, le groupe de travail a magnifiquement bien commencé avec un sold-out pour la soirée rap/hip-hop, avec un rappeur français, Davodka, en tête d'affiche et un très grand nombre de jeunes rappeurs de la région yverdonnoise en première partie. C'est dans une ambiance tout autre que, le 5 juin, le CDJY a fait venir Alice Francis d'Allemagne pour une soirée Soul&Swing. Elle était précédée de Sunday June, un groupe qui commence à se faire connaître en Suisse Romande. Les deux groupes ont su faire swinguer un public nombreux et ravi. L'année s'est terminée avec une soirée Trip Hop/Trap le 11 décembre et la venue de Doktor Flake ainsi qu'une « battle » de DJs locaux et un jeune artiste régional, Nazaire.
- **L'Autre 1^{er} Août 2015.** Le CDJY a participé à L'Autre 1^{er} Août avec un sponsoring de CHF 10'000 et une animation – un bar à smoothies.
- **Cinétransat.** Le projet avait été proposé par la cellule communication de la Ville dans le cadre de l'année du robot. Le CDJY a sponsorisé le projet à hauteur de CHF 3'000. En échange, il a reçu une grande visibilité sur l'évènement, avec son logo projeté sur l'écran géant et une présentation de Théo Barraud avant la projection du film I, Robot.
- **72 heures.** Ce projet national a pour but la mobilisation de jeunes bénévoles dans toute la Suisse. A Yverdon-les-Bains, le CDJY a organisé un spectacle artistique visant à réunir les jeunes talents de la région lors d'un week-end créatif. Ces artistes chanteurs, danseurs, comédiens (et tant d'autres) ont bénéficié d'un temps de scène qu'ils n'ont pas forcément l'habitude d'avoir. Le spectacle a été mis sur pied en 72 heures, avec deux représentations à la salle de l'Etoile et a permis de récolter CHF 600 pour la rénovation du Checkpoint.
- **Visites aux écoles.** Le 24 novembre a eu lieu la première visite dans les classes au collège Léon-Michaud. Les élèves ont été questionnés sur les manques qu'il y a à Yverdon-les-Bains pour les jeunes. Un besoin est ressorti en particulier : celui d'une soirée pour les jeunes de moins de 16 ans.
- **Portes ouvertes au Centre Professionnel du Nord Vaudois (CPNV).** Le 14 novembre le CDJY a monté le bar à cocktail et organisé un jeu avec prix, notamment des entrées au Centre thermal, au cinéma Bel-Air, à la soirée Tothème ainsi qu'au bowling d'Yverdon-les-Bains. Plus d'une centaine de jeunes ont participé.

- **Journée mondiale de lutte contre le sida.** Le CDJY a collaboré avec le service Jeunesse et cohésion sociale pour l'organisation de la journée mondiale de lutte contre le sida à Yverdon-les-Bains. Des chocolats chauds, des clémentines et des préservatifs avec, bien entendu, des rubans rouges et des prospectus d'informations sur le sida et les Infections sexuellement transmissibles (IST) ont été distribués gratuitement à la gare.

Valorisation de l'implication bénévole en 2015

Mme Emma-Sofia Lunghi, présidente du CDJY en 2014/2015, a obtenu un prix du Zonta Club "Jeunes femmes dans la vie publique" sur le plan local (Yverdon-les-Bains). Mme Debora Martinez, ancienne présidente du CDJY a été primée par le District 30 (Bulgarie et Roumanie, Allemagne sud-ouest, Suisse Romande et Tessin, Italie nord-ouest, France sud). Ce prix lui a été remis lors de la Conférence de District à Nîmes du 25 au 27 septembre 2015.

Modifications du règlement

La dernière version du règlement du CDJY datant de 2009, il a été revu par le comité, la chargée de projets et sa stagiaire. Plusieurs articles ont été modifiés car ils ne correspondaient plus à la réalité du fonctionnement du comité. De plus, certains articles sur les relations avec les autorités communales et l'accompagnement du CDJY ont été ajoutés. Après validation par le service Jeunesse et cohésion sociale, ce nouveau règlement a été signé par la Municipalité en août 2015.

Partenaires du CDJY

Afin de renforcer le partenariat, le CDJY a eu à cœur de rencontrer des personnalités et institutions phares et hétérogènes de la vie de la région :

- Animation socio-culturelle, service Jeunesse et cohésion sociale
- Travail social de proximité (TSP), service Jeunesse et cohésion sociale
- Conseil des seniors d'Yverdon-les-Bains
- Comité du Festival Baleinev
- Pierre Pittet, médiateur culturel de la Bibliothèque Publique
- Gil Vassaux, chef de projet au Service de la Culture
- Alice Kummer, chargée de promotion et communication (théâtre de l'Echandole)
- Marc Attalah, directeur de la Maison d'Ailleurs
- Marc Hitz, formateur HEIG-VD
- Sonia da Silva, chargée de projets à l'intégration (Jecos)
- Serhat Acig, jeune entrepreneur (Washup)

Représentation du CDJY

Le CDJY, toujours soucieux de s'améliorer, est allé à la rencontre des autres, afin de partager les bonnes pratiques et les bonnes expériences des voisins :

- Rencontre des présidents des parlements de jeunes à Berne le 28 février 2015.
- Assemblée des délégués, organisée par la Fédération Suisse des parlements de jeunes (FSPJ) les 28 et 29 mars 2015 à Schaffhouse.
- Conférence des parlements de jeunes à Tenero les 30 octobre et 1 novembre 2015.

- Rencontre avec le Parlement de jeunes de Genève le 4 novembre 2015.
- Journées Romandes de l'Animation à Yverdon-les-Bains les 13 et 14 novembre 2015. Les membres du CDJY ont suivi plusieurs tables rondes, des débats et des présentations de projets de quartiers.

Communication et internet

Le CDJY dispose d'une page sur le site de la Ville où les procès-verbaux des séances plénières sont disponibles, ainsi que les dates des séances et un lien vers sa page Facebook. Le comité du CDJY utilise cette page Facebook tout au long de l'année pour entretenir son réseau social. En novembre 2015, le site Internet du CDJY (www.cdjy.ch) a été ouvert au public, ce qui permet à tout un chacun de découvrir le conseil, ses projets, ses actualités et ses archives.

COMMISSION ALCOOL

En mai 2015, la Ville d'Yverdon-les-Bains et ses nombreux partenaires ont officialisé la Politique communale en matière d'alcool.

Cette Politique Alcool prône des comportements raisonnables et responsables pour les consommateurs d'alcool, en misant sur des actions de sensibilisation et de prévention. Ses domaines d'actions sont les suivants : 1) La concertation, la coordination et la transmission d'informations entre tous les acteurs concernés par la problématique des abus d'alcool en général et chez les jeunes en particulier; 2) Un travail de proximité et de prévention orienté vers le consommateur et le public jeune en particulier; 3) Des actions de sensibilisation menées auprès des acteurs de la vente d'alcool et des

actions communes de prévention développées avec les revendeurs; 4) La mise en place et le renforcement d'une culture festive responsable et novatrice.

Cette politique, basée sur les principes de l'action communautaire, a comme objectif d'ancrer la collaboration interdisciplinaire dans une continuité pour faire face rapidement aux nouveaux enjeux, en impliquant tant les partenaires que les citoyens concernés.

Le 8 mai 2015, la présentation de cette politique, s'est déroulée au Centre Pro Natura de Champittet et au Théâtre de l'Echandole. De nombreuses présentations, World café, débats et spectacle de Thierry Meury ont ponctué cette journée.

Enfance et famille

AIDE AUX FAMILLES

En 2010, le Conseil communal a accepté de créer une nouvelle aide en faveur des familles ayant des enfants de moins de 16 ans, au bénéfice d'un subside cantonal pour l'assurance-maladie. En fonction du taux de subside, environ 2'000 familles yverdonnoises ont eu droit à cette aide qui leur a été

remise sous forme de bons d'achat à faire valoir dans une cinquantaine de magasins yverdonnois. Au 31 décembre 2015, 1368 familles sont venues chercher les bons pour un montant total de CHF 437'450, soit une moyenne de CHF 320 par famille.

MESSAGES AUX PARENTS PRO JUVENTUTE

Depuis 2011, notre service, en collaboration avec Pro Juventute, propose aux parents d'un premier enfant un abonnement pour la première année des Messages aux Parents. Ces brochures élaborées par des spécialistes de la petite enfance sont éditées par Pro Juventute. Elles fournissent des renseignements utiles et pratiques aux nouveaux parents.

En 2015, nous avons envoyé cette offre à 138 parents d'un premier enfant. 37 d'entre eux ont souscrit l'abonnement, ce qui représente 27% des personnes concernées (14% en 2011, 25% en 2012, 13% en 2013 et 17% en 2014).

RESEAU D'ACCUEIL DE JOUR DES ENFANTS D'YVERDON-LES-BAINS ET ENVIRONS (REAJY)

Le réseau a connu une augmentation du nombre de places en structure collective grâce à l'ouverture de 24 places en UAPE à l'Arche de Noé. Le projet de développer le parascolaire pour les enfants de 5 à 8P n'a pas pu être mis en œuvre comme prévu du fait du départ de la titulaire du poste de responsable du secteur enfance et famille en début d'année et qui a été remplacée en août 2015. Un projet de portail informatique a été développé par l'Association pour la Régionalisation de l'action sociale Jura – Nord Vaudois (ARAS) en collaboration avec le RéAjy afin que les parents puissent s'inscrire sur la liste d'attente et faire le renouvellement de leur inscription

en ligne. Le lancement est prévu pour le printemps 2016.

L'offre en places d'accueil est la suivante: 233 places en accueil collectif préscolaire, 144 places en accueil collectif parascolaire, 295 places en accueil familial de jour pour des enfants en préscolaire, et 253 places en accueil familial de jour pour des enfants en parascolaire. Durant l'année 2015, 2'464 enfants ont été placés dans une structure collective du réseau et 1'315 enfants en accueil familial.

Membres du réseau

16 communes et 7 entreprises sont membres du réseau.

Les communes de : Baulmes, Belmont, Bioley-Magnoux, Chamblon, Champvent (Essert-sous-Champvent, Villars-sous-Champvent), Cheseaux-Noréaz, Ependes, Method, Suchy, Suscévaz, Treycovagnes, Ursins, Valeyres-sous-Ursins, Vuiteboeuf (Peney) et Yverdon-les-Bains (Gressy);

Les employeurs suivants : la commune d'Yverdon-les-Bains, l'Association Yverdonnoise pour l'Accueil de la Petite Enfance (AYAPE), l'Association RAS JUNOVA, les eHnv, la HEIG-VD, le secteur psychiatrique du Nord (CHUV) et la fondation SAPHIR. Sept conventions sont établies entre RéAjy et les réseaux environnants.

Structures du réseau

- 5 garderies : Tom Pouce, les Goélands, le P'tit Phare, l'Arche de Noé et le Lapin Bleu.
- 3 Unités d'accueil pour écoliers (UAPE): la Croquette, les Cygnes et l'Arche de Noé.
- Le service d'accueil familial de jour (AFJ) qui regroupe 106 accueillantes en milieu familial.

Liste d'attente du réseau

La liste d'attente est centralisée. Toute demande parvenant au réseau, que ce soit pour l'accueil en milieu familial ou collectif, est considérée et traitée. Le site www.reajy.ch renseigne les parents sur les barèmes en vigueur et sur les différentes structures d'accueil.

Au 31 décembre 2015, 276 enfants sont inscrits en liste d'attente :

Enfant à naître en 2016	38
Pré-scolaire (nés en 2012-2015)	169
Parascolaire (nés en 2011 et avant)	69

Sur ces 276 enfants inscrits en liste d'attente, certaines demandes de placement sont faites pour plusieurs types d'accueil, ce qui permet aux familles d'augmenter leur chance de se voir attribuer une place de garde. En règle générale, l'accueil collectif a la faveur du plus grand nombre de familles.

Accords inter-réseau

Les enfants domiciliés sur le réseau d'Yverdon-les-Bains (RéAjy) peuvent être accueillis dans un autre réseau, et inversement, des enfants domiciliés sur un autre réseau peuvent être accueillis dans une structure du réseau RéAjy. Ces accueils font l'objet d'une convention entre les 2 réseaux concernés.

Réseau d'accueil / de domicile	Enfants domiciliés sur le réseau RéAjy accueillis dans un autre réseau	Enfants domiciliés sur un autre réseau et accueillis dans le réseau RéAjy
AJERCO (Cossonay)	1	1
AJOVAL (Orbe-La Vallée)	8	10
ARAJ (Broye)	0	1
EFAJE (Echallens)	4	10
RADEGE (Grandson)	3	4
RYMaje (Yvonand)	2	8
Ste-Croix	0	0
Total	18	34

UNITES D'ACCUEIL POUR ECOLIERS (UAPE)

Mission

L'UAPE est un lieu de vie de grande collectivité : plus de 48 enfants sont accueillis chaque jour aux Cygnes et plus de 60 à la Croquette et à son antenne des bains. 24 places supplémentaires ont été créées aux 12 déjà existantes de l'Arche de Noé, autre UAPE du réseau, ce qui porte le total des places offertes à 144.

Le défi en UAPE est d'accueillir tous les enfants en tenant compte de la diversité de leurs besoins, de leurs identités, de leurs cultures, tout en leur offrant un cadre de vie sécuritaire, stable, rassurant, ludique et dynamique.

Nombre d'enfants présents durant le mois de novembre 2015 à l'UAPE la Croquette et à l'antenne des Bains

	Déjeuner	Dîner	Goûter
1P et 2P	151	283	274
3P et 4P	55	394	270
5P et 6P	13	34	46

Nombre d'enfants présents durant le mois de novembre 2015 à l'UAPE les Cygnes

	Déjeuner	Dîner	Goûter
1P et 2P	152	405	355
3P et 4P	136	447	386
5P	4	151	137

Activités

SYNERGIE ENTRE LES UAPE

Les rencontres régulières entre les responsables des UAPE perdurent. Les diverses thématiques abordées sont en lien avec le fonctionnement des UAPE dans l'optique d'une optimisation de la coordination, d'une amélioration continue des différents aspects organisationnels (procédures, administration, prise en charge des enfants, suivi des jeunes en formation, situations délicates, répartition des écoles entre les UAPE). Des projets culturels communs sont également développés.

LES APPRENTIS DES UAPE

Les UAPE continuent d'offrir des places d'apprentissage pour la formation d'Assistant socio-éducatif (ASE). Cette année, les apprenties ont bénéficié de la collaboration mise en place avec le centre aéré de la Cure d'Air. L'apprentie de 3^{ème} année de l'UAPE La Croquette a réussi son CFC !

EVENEMENTS PARTICULIERS

Chaque année, les UAPE ont le privilège de faire vivre des instants magiques aux enfants et à leurs familles au travers de soirées institutionnelles et d'événements particuliers. Cette année, le thème du

cirque était à l'honneur à la Croquette et plus de 70 enfants ont participé au spectacle présenté aux parents. Un film d'environ 20 minutes a été réalisé et chaque famille a pu recevoir un DVD en guise de souvenir de ce magnifique moment.

Aboutissement d'une longue réflexion, l'équipe des Cygnes a pensé, imaginé, symbolisé et créé un arbre à valeurs en collaboration avec l'artiste local, M. Pierre Kuenzi. Cette fresque en bois massif de 3m sur 3.5m s'implante majestueusement dans la salle principale de l'UAPE et a été inaugurée avec les familles, lors de la soirée de bienvenue en septembre 2015.

PRESTATIONS PARASCOLAIRES

Le service Jeunesse et cohésion sociale gère l'organisation des prestations parascolaires, soit les restaurants scolaires, les devoirs accompagnés, l'école à la montagne, les transports scolaires, y compris le ramassage des élèves des classes spéciales, le remboursement des frais de transports des élèves, la prévention routière ainsi que le sport scolaire facultatif.

Restaurant scolaires

Cinq restaurants scolaires sont à disposition des élèves scolarisés dans les établissements yverdonnois : Cheminet, Quai de la Thièle, 4 Marronniers, Isles et Alizés. Ils accueillent les élèves

sur inscription de 11h40 à 13h30, excepté le mercredi et pendant les vacances scolaires.

La collaboration se poursuit avec la Fondation Entre-Lacs pour l'accueil d'un petit nombre d'élèves au restaurant scolaire du Quai de la Thièle. Les repas distribués dans cette structure ainsi que dans celle du Cheminet et des Isles sont préparés et livrés par la Cuisine du Parc, géré par la Fondation Petitmaître, tandis que ceux du restaurant scolaire des 4 Marronniers sont élaborés et délivrés par la cuisine de l'EMS du même nom. Les repas servis aux Alizés sont quant à eux préparés sur place par le cuisinier du SemoNord.

	4 Marronniers	Alizés	Cheminet	Les Isles	Thièle	Total
Repas servis en 2015 (nombre annuel)	4'678	2'786	6'470	18'645	3'929	36'508
Nombre d'élèves inscrits au 30 juin 2015	61	32	106	215	53	467
Nombre d'élèves inscrits au 31 décembre 2015	57	38	105	253	50	503

Devoirs accompagnés

La prestation des devoirs accompagnés est proposée aux enfants scolarisés à Yverdon-les-Bains de la 3P à la 8P contre une finance d'inscription de CHF 30. Cette prestation a lieu du lundi au jeudi en fonction des horaires des élèves, à partir du Jeûne fédéral jusqu'à la mi-juin.

Les élèves de 3P et de 4P fréquentent leur groupe de devoirs accompagnés durant une heure

complète. Une fois les devoirs effectués, ils ont la possibilité d'écouter une histoire, de lire des livres ou de jouer avec du matériel mis à leur disposition. Dès la 5P, les élèves peuvent rentrer à la maison dès que leurs devoirs sont terminés ou rester jusqu'à la fin de l'heure. Les parents choisissent l'option qui leur convient au moment de l'inscription.

	2014-2015	2015-2016
Effectifs des élèves yverdonnois des degrés concernés	2'100	2'120
Nombre d'élèves inscrits aux devoirs accompagnés	634	633
Pourcentage des élèves fréquentant les devoirs accompagnés	30%	29%
Nombre d'accompagnants	86	87

	Devoirs accompagnés (1 heure/jour x 4 jours)	Heures/semaine	Nombre d'élèves
Etablissement Pestalozzi	3P - 6P : 24 groupes	96	197
	7P - 8P : 9 groupes	36	67
Etablissement Edmond-Gilliard	3P - 6P : 32 groupes	128	250
	7P - 8P : 11 groupes	44	119

Ecole à la montagne et Camps sportifs

Ecole à la montagne	Jolie Brise	Bellevue
Nombre total de semaines occupées	15	18
Etablissements primaires :		
• Nombre de semaines occupées	14	15
• Nombre de classes (1P à 8P)	17	21
• Nombre d'élèves primaires	345	373
Etablissement secondaire de Félice :		
• Nombre de semaines occupées	1	3
• Nombre de classes secondaires (9P à 11P)	1	5
• Nombre d'élèves secondaires	18	78

Camps sportifs	Jolie Brise	Bellevue
Nombre total de semaines occupées	2	2
Etablissement secondaire de Félice :		
• Nombre de semaines occupées	-	1
• Nombre d'élèves		42
Etablissement secondaire Léon-Michaud :		
• Nombre de semaines occupées	1	-
• Nombre d'élèves	39	
Etablissements Pestalozzi/Léon-Michaud :		
• Nombre de semaines occupées	1	1
• Nombre d'élèves	38	40

Sport Scolaire Facultatif

Le Sport scolaire facultatif (SSF) est organisé par les établissements scolaires, par l'entremise de Mme Corinne Deriaz et de M. Kim Egger, en collaboration avec le Jecos.

Il vise, selon l'Etat de Vaud, plusieurs objectifs :

- Faire découvrir aux jeunes la pratique de sports qu'ils ne connaissent pas.
- Perfectionner des connaissances et des habiletés dans une activité sportive choisie.
- Favoriser l'intégration de ces jeunes au sein des clubs sportifs où ils auront la possibilité de développer leurs capacités sportives et physiques.
- Intensifier le rapprochement entre l'école et les clubs sportifs dont sont issus la plupart des moniteurs chargés de l'encadrement des élèves.

La session d'été a connu 447 inscriptions. Cette augmentation significative est en partie due au football féminin, qui a fait une entrée fracassante dans le panel des sports proposés. La course d'orientation, avec un travail en profondeur et un encadrement très pointu, mérite de voir son activité encouragée.

Pour la session d'hiver, le second semestre a connu 2 petites révolutions :

- La mise en place d'une nouvelle organisation, avec une augmentation du nombre de sessions (trois entre octobre et avril, et une en mai-juin).

- La possibilité de consulter des informations sur le site www.ssfylb.ch et de s'y inscrire en ligne.

C'est ainsi que la 1^{ère} session d'octobre à décembre a enregistré 983 inscriptions, dont 226 via le site. La communication avec les parents a été améliorée, la possibilité de valider l'activité de leur enfant par SMS ou courriel leur étant proposée. Les retours sur cette démarche sont très encourageants à ce jour et cela a permis de soulager l'empreinte énergétique en limitant l'impression des feuilles d'information et d'inscription.

La session de janvier à février 2016 a d'ores et déjà enregistré 461 inscriptions, dont 275 via le site, et celle de mars à avril 409 inscriptions, dont 223 en ligne.

Les différentes instances solidaires de notre action, tant au niveau des clubs, que de la Ville d'Yverdon-les-Bains et de l'Etat de Vaud méritent d'être remerciées pour leur collaboration active à la mise sur pied de cette organisation.

Le Panathlon Club de notre ville nous assure également de son soutien en inculquant les valeurs du fair-play à nos élèves lors de visites des cours et en récompensant les élèves méritants lors d'une cérémonie en fin d'année scolaire.

CAMPS ET VACANCES**Centre aéré**

Cette année encore la forte demande des parents a conduit au dédoublement des sites d'accueil avec l'utilisation de l'UAPE des Cygnes durant les deux premières semaines et de la cabane scout de la Roselière durant les deux dernières semaines de vacances scolaires d'été. Le centre aéré a ainsi

accueilli 370 enfants issus de 270 familles (355 enfants issus de 259 familles en 2014). 200 enfants ont fréquenté le centre durant une semaine, 110 durant deux semaines, 30 durant trois semaines, 30 durant quatre semaines et 4 durant cinq semaines.

Camps de vacances – colonies Jolie Brise aux Replans et Bellevue à Mauborget

Le camp de Jolie Brise aux Replans sur Ste-Croix a été organisé du 11 au 18 juillet 2015 et le camp de Bellevue à Mauborget du 4 au 18 juillet 2015.

Nombre d'enfants	Semaine 1	Semaine 2
Jolie Brise aux Replans	40	---

Nombre d'enfants	Semaine 1	Semaine 2
Bellevue à Mauborget	41	38
Total	81	38

Le camp de Jolie Brise aux Replans sur Ste-Croix a été organisé du 10 au 24 octobre 2015. Il a accueilli 27 enfants durant la première semaine et 30 durant la deuxième semaine.

Clinique dentaire de la Jeunesse

EQUIPE DE LA CLINIQUE DENTAIRE DE LA JEUNESSE (CDJ)

La CDJ est actuellement dotée de 2.0 ETP de médecins-dentistes, de 2.7 ETP d'assistantes dentaires, de 0.6 ETP d'intervenante pédagogique en santé buccodentaire et de 0.4 ETP d'hygiénistes. Ces dix collaboratrices, qui travaillent donc toutes à temps partiel, se sont réunies à trois reprises en 2015. Généralement animées par de petites présentations de formation professionnelle, ces rencontres sont aussi des moments précieux

d'échange et de renforcement de l'équipe. Au mois de décembre, toute l'équipe de la CDJ a en plus participé à une journée de remise à niveau de leurs connaissances en premiers secours. Ces cours théoriques combinés avec une mise en situation et un entraînement aux gestes pratiques dans les lieux de travail sont très utiles dans la prise en charge d'une éventuelle urgence médicale.

LOCAUX DE LA CDJ

Suite aux mesures réalisées par l'Institut romand de Santé au Travail (IST) en décembre 2014, une aspiration centrale plus performante a été installée dans le but d'améliorer l'évacuation du protoxyde d'azote lors des sédations conscientes. Au mois de

juin 2015, de nouvelles mesures effectuées par IST ont permis de confirmer l'efficacité de notre système et le respect des valeurs admises d'exposition professionnelle au protoxyde d'azote.

ACTIVITES COLLECTIVES

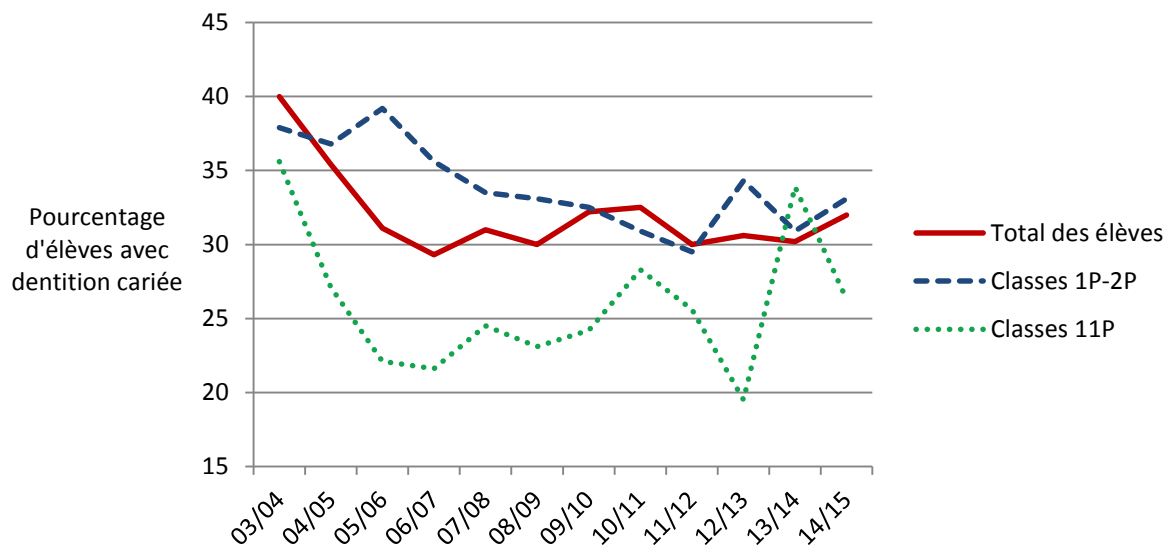
Dépistage bucco-dentaire

210 classes ont été reçues soit dans les locaux de la CDJ soit dans la salle de l'infirmière scolaire du collège de Léon-Michaud. Certains enseignants oublient le rendez-vous fixé ou continuent de laisser des classes venir non-accompagnées, mais globalement le dépistage bucco-dentaire se déroule dans de bonnes conditions.

Parmi les 3'912 enfants et adolescents examinés, une légère augmentation du nombre de caries est observé par rapport aux années précédentes : 32.0% pour l'année scolaire 2014/15 contre 30.2%

pour l'année scolaire 2013/14. L'analyse détaillée de ces résultats montre que les écoliers les plus jeunes présentent une augmentation similaire de la carie : 33.1% des élèves de classes 1-2P présentaient des caries lors du dépistage scolaire en 2014/2015, alors qu'en 2013/2014 ce pourcentage était de 30.9%. Par contre, chez les élèves de dernière année, le nombre de lésions carieuses a diminué par rapport à l'année dernière en passant de 33.9% à 26.3% cette année.

Les résultats des dépistages des 10 dernières années sont mis en évidence dans le graphique ci-dessous.



Nous espérons que le pourcentage de dentitions cariées chez les élèves qui terminent leur scolarité obligatoire et quittent le système de dépistage buccodentaire annuel, continuera de diminuer. La prévention et les traitements dentaires de qualité dès

le premier âge représentent un investissement essentiel permettant de donner aux futurs adultes les meilleures chances de garder une denture saine durant toute leur vie.

Prophylaxie bucco-dentaire

Les élèves des 116 classes de 1P à 6P, ainsi que des classes spéciales ont bénéficié d'une séance d'information concernant l'hygiène bucco-dentaire. 62 classes ont suivi une deuxième séance d'animation durant laquelle 250 parents étaient présents, ce qui représente une moyenne de 6.4 parents par classe.

Conjointement au dépistage buccodentaire, 6 classes de 7P ont profité d'une information concernant les érosions dentaires.

2 classes de la Fondation Verdeil (TEM) ont profité d'une leçon de prophylaxie et d'un brossage collectif avec de la gelée fluorurée.

En décembre 2015, 291 élèves de 8ème (EPP et EPEG) ont profité d'une instruction théorique et pratique concernant le fil dentaire. Cette année, toutes les prestations de cette collaboration avec le bus Elmex ont à nouveau été offertes par la maison GABA.

ACTIVITES INDIVIDUELLES

Prophylaxie bucco-dentaire:

En 2015, 28 élèves ont profité des consultations gratuites de prophylaxie individuelle. La moyenne des séances de prophylaxie individuelle par élève est de 4.1.

Traitements dentaires à la CDJ

La CDJ continue à être très sollicitée. Les statistiques des prestations facturées de la CDJ des 5 dernières années sont illustrées dans le tableau ci-après.

Le nombre de patients suivis en 2015 ainsi que celui des consultations sont restés stables. La CDJ affiche actuellement une attente entre 3 à 6 mois pour un premier rendez-vous. Une partie des enfants et adolescents sont dirigés vers les médecins-dentistes privés. La CDJ traite de nombreux cas complexes, ayant besoin d'une prise en charge spécialisée que les confrères ne peuvent pas offrir.

De nombreux patients s'adressent à la CDJ spécifiquement pour des traitements dentaires sous sédation consciente au protoxyde d'azote. L'équipe de la CDJ est la seule dans la région à proposer cette technique spécialisée. Le nombre de sédations au protoxyde d'azote à la CDJ a doublé en 5 ans.

La thérapie myo-fonctionnelle traite les dysfonctionnements musculaires de la bouche tel que les problèmes de déglutition et d'interposition linguale. Les patients nous sont envoyés par des médecins dentistes, des logopédistes ou des orthodontistes de la ville. Le nombre de séances de thérapie myo-fonctionnelle réalisées à la CDJ a augmenté en 2015 pour retrouver un niveau annuel normal.

Malgré des pannes du système de rappel automatique par sms et grâce aux efforts fournis par les assistantes dentaires, le nombre de rendez-vous manqués a légèrement diminué par rapport à l'année dernière.

	2015	2014	2013	2012	2011
Nombre de patients	1782	1767	1681	1569	1481
Consultations	2280	2272	1998	1798	1739
Radiographies	2535	2412	2490	2433	2229
Anesthésies	1414	1517	1664	1507	1511
Sédations au protoxyde d'azote	410	407	302	246	218
Extractions	399	389	470	481	375
Composites sur dents de lait	1204	1322	1438	1224	1116
Composites sur dents définitives	754	805	884	711	752
Scellements de fissures étendues	491	458	460	433	518
Scellements de fissures	827	1038	990	889	1021
Fluorations	1794	2402	1611	2098	1972
Séances thérapie myofonctionnelle	77	17	58	89	52
Rendez-vous manqués	225	276	212	235	186

REUNIONS / RENCONTRES / PARTENAIRES

Comme chaque année, la CDJ a participé à la soirée d'information aux parents des futurs élèves des établissements primaires Edmond-Gilliard et Pestalozzi. Cette invitation permet à la CDJ de présenter ses missions et ses activités en tant que partenaire de l'école.

Dans le cadre de projet de prophylaxie dans les crèches et garderies (pour les enfants âgés de 2 à 4 ans), une deuxième formation organisée par la CDJ et l'action Sympadent a eu lieu à Yverdon-les-Bains le 21 mars 2015. 23 collaborateurs de ces établissements y ont participé.

La CDJ a organisé la première rencontre entre responsables de cliniques dentaires scolaires des

cantons de Vaud, Genève et Neuchâtel. Les directrices du service dentaire scolaire de Genève, Lausanne, le Locle, Renens ainsi que la responsable du bus dentaire du Gros-de-Vaud ont participé à cet échange enrichissant et constructif. Cette première réunion avait pour but d'établir un premier contact en espérant intensifier les échanges à l'avenir.

Pendant les vacances d'automne, 16 « médecins dentistes en herbe » ont été accueillis à la CDJ dans le cadre du Passeport vacances organisé par l'Animation socioculturelle. Cette rencontre annuelle permettant de présenter notre activité professionnelle est très appréciée tant par les enfants que par l'équipe de la CDJ.

Politique Jeunesse

CHARGÉE DE PROJET JEUNES ET CULTURE

Dans le cadre de la restructuration du pôle jeunesse, le poste de la déléguée à la jeunesse a été remplacé par un poste de chargée de projet jeunes et culture. La chargée de projet participe à la conceptualisation et à la mise en œuvre de la politique jeunesse d'Yverdon-les-Bains en développant l'axe jeunes et culture, en conduisant des actions dans le domaine et en favorisant l'implication active, la participation et l'engagement des jeunes citoyens.

Accompagnement du Conseil des jeunes

La chargée de projet encadre tout au long de l'année le Conseil des jeunes d'Yverdon-les-Bains (CDJY), son comité et les projets qu'il développe. Elle coordonne les actions du CDJY, assure le suivi des projets sur un plan administratif et organisationnel, relaye l'information et facilite la mise en place de processus permettant un meilleur fonctionnement. La chargée de projet est présente lors de chaque séance plénière, elle prend part aux commissions de travail, elle assure une présence sur le terrain pour veiller au bon déroulement des projets et épauler les membres du Conseil dans leurs tâches respectives.

Développement d'un nouvel axe « internationalisation »

ERASMUS+

En 2014, la chargée de projet jeunes et culture a déposé un projet international d'échange des jeunes dans le cadre de programme « Jeunesse en action/ Erasmus+ ». Le projet a été soutenu par la Fondation de collaboration confédérale à hauteur de CHF 15'932. Du 7 au 14 juillet 2015, le CDJY a accueilli à Yverdon-les-Bains vingt jeunes de Rotterdam (Pays-Bas) et Ploiesti (Roumanie). Un projet de ce type permet une ouverture culturelle, de faire des rencontres et de pratiquer l'anglais. Le Conseil des jeunes a géré le budget pour recevoir ses hôtes et a planifié la semaine d'échange. Au programme: activités culturelles, workshop pour apprendre à défendre son opinion et un débat interculturel.

La chargée de projet a formellement introduit l'accès aux formations-séjours en Europe. Ce genre de formation est disponible à tous les membres du CDJY et aux employé-e-s du Jecos de moins de 30 ans sur demande. Un membre du CDJY a suivi une formation-séjour subventionnée par Erasmus+. Cette formation portait sur l'utilisation des réseaux

sociaux pour les jeunes et s'est déroulée à Rome du 1 au 5 mai 2015. En mars, la stagiaire 1er emploi a eu l'opportunité de partir à Budapest pour une

formation-séjour d'une semaine. Le sujet de sa formation concernait la participation des jeunes à la vie citoyenne.

CITOYENNETE

Easyvote

Easyvote est une brochure qui permet de guider les jeunes dans la complexité des votations cantonales et fédérales ; il est édité par la Fédération Suisse des Parlements des Jeunes. En 2013, la Ville d'Yverdon-les-Bains a abonné à Easyvote tous les jeunes âgés de 18 à 25 ans résidant dans la commune. Par cette action, la Ville veut encourager les jeunes à voter, mais également à débattre et à discuter de sujets politiques et d'actualité. Dans cette optique, les jeunes de nationalité étrangère qui n'ont pas le droit de vote, ont également été abonnés à la brochure. Ils sont, en effet, tout autant concernés par les thèmes débattus et par les modifications de lois que les autres jeunes de leur âge. En 2015, la Ville comptait 3'150 abonnés, elle devient ainsi la première grande ville romande à offrir cet outil à tous ses jeunes citoyens.

Les journées romandes de l'animation socioculturelle

Plus de 200 personnes se sont réunies le vendredi 12 et samedi 13 novembre 2015 dans les salles du Château d'Yverdon-les-Bains pour les journées romandes de l'animation socioculturelle. Cet événement a fait la part belle à des dizaines d'habitants et de professionnels de la commune d'Yverdon-les-Bains. La thématique de ces journées portait sur l'Action citoyenne : « Implication bénévole et soutien des professionnels ». Le programme comportait des conférences et la mise sur pied de différents ateliers (contrats de quartier, quartiers solidaires, quelle participation des jeunes, les compagnons bâtisseurs, world café citoyenneté et migrants). Les interactions ont été nombreuses notamment avec des partenaires institutionnels tels que Anim.ch, Glaj-Vaud, Pro Senectute, EESP, Bénévolat Vaud, Entraide Familiale Vaudoise, ARPEC mais aussi avec le SemoNord qui a organisé l'ensemble des repas et des apéritifs dinatoires avec les jeunes du centre les Alizés.

ANIMATION SOCIOCULTURELLE

Espaces Jeunes

Espace Jeunes a accueilli en moyenne 20 jeunes par ouverture durant l'année. Le centre de loisirs réunit des jeunes d'une belle et grande mixité. Cela permet aux animateurs d'appuyer leur travail sur des valeurs telles que l'unité, l'équilibre du groupe, la découverte de l'autre, l'apprentissage du vivre ensemble, l'éducation à l'égalité des sexes et le partage des activités. Les filles représentent 30% des jeunes ce qui correspond à une baisse de 8% par rapport à 2014.

Dans un but éducatif et pédagogique, les accueils libres sont des vrais moments d'échanges avec les jeunes. Ces derniers se confient volontiers au sujet de leurs préoccupations telles que la sexualité, les relations amoureuses, les problèmes familiaux, leur avenir professionnel, l'alcool ou la drogue.

Les événements marquants et les nouveautés d'Espace Jeunes en 2015 sont les suivants:

- Une nouvelle décoration des locaux.
- Du matériel pédagogique et ludique neuf acheté grâce à la subvention de la Loterie Romande.
- Présence dans les cours d'écoles pour promouvoir l'animation socioculturelle.
- La création d'un nouvel atelier « Coup de Pouce » permettant aux jeunes de 16 à 25 ans d'être accueillis, écoutés et soutenus dans leurs démarches personnelles, scolaires et professionnelles.

Check Point

Local d'appoint, le Check Point est à disposition de jeunes et est prêté pour toutes sortes d'activités. Des cours de danse, des repas et autres activités sont ainsi organisés par et pour des jeunes de 16 à 25 ans. Diverses associations à caractère social empruntent le lieu de manière régulière. L'association Pro Chine y donne des cours de langue chinoise aux enfants, l'association des Soupes d'ici et d'ailleurs l'utilise pour ses séances d'organisation et pour la préparation des soupes durant tout le mois de décembre. ATD Quart Monde y fait des ateliers avec des personnes défavorisées.

Le CDJY dispose d'un bureau sur place pour tenir les séances de comité et pour travailler sur leurs nombreux projets.

Ateliers

COUP D'POUCE

Cet atelier a été mis en place en septembre 2015 pour des jeunes de 11 à 25 ans, dans un local attenant à Espace Jeunes. Cet atelier de soutien et d'accompagnement administratif a permis de répondre à des demandes tournées vers la recherche de stages, de travail ou de place d'apprentissage. Certains jeunes sont également venus pour trouver des informations concernant une école ou des orientations suite à une rupture d'apprentissage. 18 jeunes ont fréquenté cet atelier durant 12 semaines d'ouverture, essentiellement sur rendez-vous.

LABOBIDULE

L'atelier propose aux jeunes d'exprimer leur créativité à partir de divers matériaux (ferraille, bois, etc.). Une dizaine de jeunes fréquentent l'atelier dont 5 à 6 régulièrement. Que ce soit en bricolant leur trottinette ou en créant des objets, ils ont l'occasion d'apprendre la soudure, l'utilisation des machines et les règles de sécurité. Cette année a été consacrée principalement au développement de projets personnels et aux travaux autour du voilier (désaccastillage, ponçage, etc.). En soutien à l'équipe, un ancien participant au Labobidule, actuellement en apprentissage de polymécanicien, a été engagé en qualité de pair.

ATELIER DJ

L'atelier DJ permet à des jeunes de s'essayer aux techniques de mix techno et rap. Le but est de faire découvrir la culture hip hop et techno, son histoire, ses acteurs locaux, nationaux et internationaux, et d'initier les jeunes à ces pratiques en encadrant des réalisations collectives ou individuelles. En 2015, l'atelier a accueilli 5 jeunes par semaine. Fréquenté uniquement par des garçons, un travail sur la mixité et une approche en direction des filles seront mis en place sur 2016. L'atelier DJ participe également à la fête de la musique en collaboration avec les jeunes du studio d'enregistrement et collabore avec le Sport 1400.

L'ATELIER VIDEO

L'atelier vidéo a produits 5 projets : « La Croquette fait son cirque », « Le festival des activités jeunesse », « Inspiration Brésilienne », « Les journées romande de l'animation socioculturelle » ainsi qu'un clip de présentation des activités d'Espace Jeunes. Cela a été, pour une dizaine de jeunes, une belle opportunité d'expérimenter la prise d'images et de son, l'agencement des rushs, la construction d'un montage ou l'organisation d'interviews.

STUDIO D'ENREGISTREMENT

En 2015, 134 jeunes ont œuvré à la composition de 40 titres, de styles variés, principalement hip hop. Le studio a permis de favoriser l'intégration de jeunes marginalisés et souvent isolés et de par des objectifs artistiques élevés, certains jeunes en rupture se familiarisent avec le plaisir que procure l'apprentissage. Cette année, le studio a initié une riche collaboration avec la Fondation de Verdeil. Deux titres ont été composés et interprétés par 30 jeunes en situation de handicap et un clip a été réalisé. Les jeunes ont composé les musiques du film de présentation des ateliers du Jecos. Un

groupe de jeunes a également enregistré un album au studio des jeunes.

ESPACE FILLES

L'Espace Filles se veut un espace ouvert dans la tolérance pour chacune de 11 à 25 ans. Les filles qui ont fréquenté cet espace cette année sont venues pour se retrouver et échanger à propos de leur préoccupation de vie, en particulier sur leur avenir professionnel. Elles ont organisé des sorties au centre thermal, des grillades et des repas. Elles se sont également mobilisées pour confectionner des sachets de prévention pour la journée Action Sida et ont répondu présentes pour emballer plus de 300 cadeaux pour le Noël Ensemble de la ville d'Yverdon-les-Bains.

Vacances

PASSEPORT-VACANCES

L'édition du Passeport-vacances durant les deux semaines des vacances d'octobre 2015 a été une belle réussite. 460 enfants âgés de 8 à 16 ans ont participé à plus de 300 activités. L'équipe de bénévoles qui accompagnent les enfants dans leurs activités, s'est étoffée pour atteindre 130 personnes. 3 bénévoles ont également été formés pour soutenir l'équipe du Passeport-Vacances à l'organisation et à la conceptualisation du projet. 11 bénévoles ont apporté leur soutien pour la vente et 8 pour la saisie informatique des activités.

Une nouvelle collaboration a été mise en place avec l'école club Migros sous forme d'offres d'activités gratuites.

VACANCES DE FEVRIER

Les vacances de février se sont déroulées lors de la semaine du 23 au 27 février 2015. Un total de 183 jeunes a participé aux activités proposées tous les après-midi dès 14h00 : 58 à un tournoi de futsal à la Place d'Armes, 35 à un atelier pâtisserie, 5 à une sortie à la patinoire, 22 à une belle partie de loto, et 10 ont visionné un film.

VACANCES DE PAQUES

Les vacances de Pâques se sont déroulées durant les deux semaines du 6 avril au vendredi 17 avril 2015. Un total de 292 jeunes ont participé aux activités proposées tous les après-midis de 14h00 à 18h30 : 10 à un atelier pâtisserie, 14 à un atelier de peinture sur œufs, 10 à une chasse aux œufs, 37 à un tournoi de futsal, 12 ont assisté à la projection d'un film, 8 à un atelier masques et objets en colle d'amidon, 6 à une sortie au Laser Game de Lausanne, 15 à un tournoi de baby-foot, ping-pong et billard et 15 jeunes sont venus griller leur viande. 30 jeunes ont participé à la fête de clôture que 8 jeunes ont aidé à préparer.

EDUCATION DE RUE

Mesure de conciliation extrajudiciaire

Cette procédure s'applique aux dénoncés mineurs, pour lesquels la Commission de police estime qu'un accompagnement spécialisé est opportun. Les mineurs ayant commis un délit préoccupant mais de peu de gravité se voient proposer de « purger » une prestation au travail sans passer par l'appareil judiciaire du Tribunal des mineurs. Dans ce cadre,

les éducateurs de rue offrent aux jeunes concernés un accompagnement personnalisé ainsi que la mise en œuvre de la mesure de réparation avec les divers services de la Ville. En 2015, 5 mesures de réparation ont été organisées et suivies par le Service Jeunesse et cohésion sociale avec la collaboration du service des Energies et des Jardins du cœur.

Travail de rue auprès des jeunes

Les Travailleurs sociaux sont régulièrement présents dans les quartiers de Pierre de Savoie, Vilette/Sous-bois, les Moulins et les Cygnes. Les déambulations régulières dans les parcs, devant les centres commerciaux, dans les rues du centre-ville et les quartiers, tout comme les permanences à la gare sont autant d'occasions d' « aller vers », de se faire connaître et reconnaître par les publics cibles. Les rencontres et les échanges sont souvent des premiers liens qui permettent ensuite aux personnes de faire diverses demandes. Ces présences périodiques dans un esprit de disponibilité permettent aux éducateurs de rue d'être identifiés et génèrent des demandes d'accompagnements, soit individuels, collectifs ou familiaux.

Suivis et accompagnements individuels de jeunes

En 2015, 69 jeunes (41 garçons et 28 filles) ont été suivis par les éducateurs de rue. L'activité des éducateurs de rue a pour objectif d'investir dans une approche éducative et sociale, individuelle et collective, dans un cadre de libre-adhésion des personnes dans le but de favoriser le dialogue, l'inclusion sociale, la réduction des risques et la promotion de la santé.

Les thèmes principaux abordés sont les suivants : démarches et soutien psychosocial (43%), écoute et orientation (36%), médiation (11%), visites (8%) et réinsertion (1%).

Bouteilles d'eau

Depuis de nombreuses années, entre fin juin et début juillet, les éducateurs de rue, en collaboration avec l'Espace Prévention, organisent la distribution d'eau fraîche et de matériel de prévention lors des fêtes de promotions des gymnasiens et des collégiens au bord du lac. Cette année ayant été particulièrement sèche, les éducateurs ont assuré

une présence et une distribution de bouteilles d'eau pendant 5 soirées festives, de 22h00 à 2h00. Leur venue est bien acceptée et génère toutes sortes d'échanges autour des thématiques de prévention.

Suivis et accompagnements individuels d'adultes

Présent à Yverdon-les-Bains depuis 1999, le travail de rue s'adresse prioritairement à des populations en voie de précarisation et/ou concernées par des situations d'exclusion, d'isolement, de précarité et de maltraitance. Une éducatrice de rue est spécialisée dans la prise en charge de personnes adultes ayant des troubles du comportement, des comportements addictifs et/ou en situation de grande marginalité. Cette année elle a accompagné environ 40 personnes dans le besoin. Les thèmes les plus abordés ou traités sont l'accès au logement, les consommations addictives, la violence en famille et les difficultés à accéder à l'administration.

Journée mondiale contre le SIDA

Afin de lutter contre l'exclusion de personnes diagnostiquées séropositives et de faire de la prévention en matière d'éducation sexuelle, le Jecos avec la participation du CDJY, des jeunes filles d'Espace Jeunes, de la Fondation PROFA, du SemoNord et de Zone Bleue a organisé la Journée Mondiale contre le SIDA dans les espaces publics de la Ville d'Yverdon-les-Bains.

Ces thématiques ont pu être abordées à la gare à travers la distribution de 25 litres de chocolats chauds, 200 petits chocolats en forme de cœur, 600 sachets « pommes-sucettes-préservatifs-lubrifiants », 1000 préservatifs, 500 lubrifiants, 155 dépliants et 495 rubans rouge. En outre, un quizz destiné aux jeunes et aux adultes a été proposé par PROFA, complétant ainsi notre outil préventif. Des matériaux de prévention ont été offerts dans les cafés du centre-ville.

PROJETS D'INTEGRATION SOCIALE

Le travail avec les pairs

Le travail entamé en 2010 avec les pairs continue à porter ses fruits. Que ce soit les coaches du Sport 1400, du Sport La Vilette ou les pairs dans les quartiers et à Espace Jeunes, plus de 40 jeunes se sont engagés dans ces diverses prestations pour accompagner et apporter un encadrement à leurs camarades. Les coaches et les pairs bénéficient d'une formation interne qui leur permet d'acquérir des outils de positionnement et de médiation afin de pouvoir intervenir de manière non violente lors de tensions. Le travail avec les pairs s'avère aussi souvent être un tremplin pour des jeunes en recherche de solutions pour leur avenir. En effet, le lien privilégié qui s'instaure entre le professionnel et le jeune favorise les demandes de soutien et l'envie de se prendre en main.

Sport 1400

Les jeunes sont très demandeurs de cette prestation qui leur permet de faire du sport tous les samedis soirs de 20h00 à 23h00 dans les salles de sport de la Marive. La fréquentation de ces soirées en 2015 a été de plus de 60 jeunes par soirée en moyenne,

dont 28% de filles. Encadrés par une éducatrice et huit jeunes coaches, les 35 soirées ont aussi été l'occasion de découvrir de nombreuses disciplines telles que le bubble foot, la boxe, ou l'uni-hockey. Un match de football a eu lieu entre Sport 1400 - FC Bosnia..... 2 à 12 ! Les jeunes de Sport 1400 ont décidé de s'entraîner pour tenter un nouveau match en 2016 !

La police est venue présenter la brigade canine et une information sur la problématique des stupéfiants, et un champion du monde de kick boxing est venu présenter son art.

Grâce aux petits bénéfices générés par la vente des croque-monsieurs et des boissons lors des soirées sportives et festives, les coaches ont pu s'offrir une journée de loisir à l'extérieur.

Sport Vilette

Initié au sein de la démarche communautaire du quartier Vilette/Sous-Bois, le Sport Vilette a eu lieu dans un premier temps un mercredi sur deux de 13h30 à 16h15. Suite à une forte fréquentation, les jeunes ont pu profiter de la salle de sport tous les mercredis de janvier à juin 2015 et dès la rentrée

d'octobre. Avec les beaux jours et l'été, les jeunes ont préféré utiliser le terrain de sport de La Villette. En moyenne, 30 jeunes ont participé à 20 ouvertures durant l'année (600 jeunes environ). Afin d'établir une cohésion entre les salles de sport pour les jeunes, deux à trois coaches du Sport 1400 assurent une présence dans le même état d'esprit, avec l'éducatrice de rue.

Baleinev

Sur demande des organisateurs, 12 jeunes et 10 migrants ont assuré une présence à l'intérieur de la

manifestation afin de sensibiliser et entamer des discussions de prévention avec les festivaliers, ainsi qu'une présence aux carrefours routiers.

Les Brandons

Présence bienveillante la nuit de samedi à dimanche par une équipe de 4 jeunes accompagnés d'une éducatrice de rue qui ont pu désamorcer plusieurs débuts de conflits, petites bagarres en étant présents par groupe de deux dans toute la manifestation.

Bien-vivre ensemble

LA DEMARCHE COMMUNAUTAIRE A PIERRE-DE-SAVOIE

La démarche a débuté en 2006 et le quartier s'est autonomisé en 2011. Les habitants du quartier, soutenus par un travailleur social de proximité, développent des activités permettant la rencontre, la convivialité et l'intégration de tous dans cette démarche communautaire.

Plusieurs activités hebdomadaires ont été mises en place et perdurent comme les repas intergénérationnels (interG) qui ont servi environ 600 repas toutes générations confondues ; les « Mercr'Anim » ont permis d'accueillir à chaque fois une dizaine d'enfants pour des ateliers jeux et découverte ainsi que pour le partage du goûter ; les vendredis soir ont été l'occasion pour les jeunes de partager un repas accompagné de discussion sur leur réalité de vie, leurs questionnements ou sur des projets qu'ils souhaiteraient mettre en œuvre. Ce sont en moyenne 15 à 20 jeunes qui se réunissent tous les vendredis avec des pics de participation à plus de 40 jeunes. Il faut également relever la création de « La communauté des Jeunes de Pierre-de-Savoie » régulièrement mobilisée pour mettre sur pied des activités pour tous comme des soirées grill.

Les rencontres de quartier ont été proposées tous les premiers mercredi du mois et ont été l'occasion d'échanges constructifs sur l'intérêt d'une démarche communautaire et des objectifs attendus.

Il est à relever certains temps forts comme la journée « Coup de balai » qui a mobilisé une douzaine de personnes. La sortie à Laser Game organisée par « La communauté des Jeunes de Pierre-de-Savoie » à laquelle ont participé une vingtaine de jeunes et d'enfants. Les journées romandes de l'animation socioculturelle auxquelles 3 adultes ont participé, notamment pour l'organisation de l'accueil et des pauses. 4 jeunes ont pris en charge le rangement et le nettoyage des salles du château. La fête de fin d'année a été l'occasion pour une quinzaine de personnes de passer un agréable moment de convivialité autour d'un repas.

Un partenariat avec des médiateurs de l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (Evam) a permis à plusieurs migrants de participer à la confection des repas de l'interG ainsi qu'aux ateliers « Mercr'Anim ».

LE COLLECTIF VILLETTE ET SOUS-BOIS

Autonome depuis l'été 2014 et soutenu par un travailleur social de proximité de la Ville, le collectif de la Villette à Sous-Bois a montré un bel engagement citoyen en 2015.

Le 9 mai, il s'est joint à l'action Suisse « Coups de Balai » et a réuni une quarantaine d'habitants de tout âge, pour partir à l'assaut des rues de leur quartier, afin de récolter ce qui a été abandonné sur la voie publique.

Il a pris à cœur son rôle d'acteur central dans la vie citoyenne de quartier en organisant une rencontre avec les concierges de Sous-Bois et la police de proximité pour régler la sensible question des déchets dans le quartier.

En printemps 2015, le projet Le Fil a été mis en place dans le quartier de Villette-Sous-Bois. Proposé par Marie-Aude Guignard pour bonsoir la compagnie, en coproduction avec l'Echandole et en partenariat avec le Service Jeunesse et Cohésion sociale, Le Fil a mis en lumière la vie quotidienne du quartier en tant qu'œuvre, dont les habitants étaient les personnages. Les 16 et 17 mai 2015, 140

spectateurs, par petits groupes de 2 à 5 personnes, ont progressé dans le quartier et découvert les différentes scènes en tant qu'œuvre ou action artistique. L'espace d'un week-end le quartier s'est transformé en pièce de théâtre et lieu d'échange.

Au mois de juin, le collectif de la Villette à Sous-Bois a eu l'honneur d'inviter le chanteur K, une célébrité helvétique, à se produire pour la fête du quartier de Sous-Bois.

Le collectif a mis sur pied le traditionnel brunch du premier août, un vide grenier, un repas de fin d'année qui a réuni cette année 50 personnes.

Les activités régulières comme les mercredis matin café-croissants et les mardis après-midis avec les jeux de société au tea-room de la Villette attirent deux fois par mois un petit groupe d'habitants qui ont du plaisir à se retrouver. Une vingtaine de personnes participent aux repas organisés tous les mois par le collectif. Une habitante a également régulièrement proposé un atelier de peinture pour les enfants du quartier.

LE QUARTIER DES MOULINS

Depuis 2014, le service Jeunesse et cohésion sociale et Pro Senectute Vaud soutiennent le développement d'une démarche communautaire dans le quartier des Moulins. A l'initiative des habitants plusieurs projets ont pu voir le jour en 2015, notamment : une balade gourmande interculturelle initiée par une stagiaire de Pro Senectute qui a réuni un public de plus de cent personnes autour de 6 stands culinaires, un vide grenier avec plus d'une vingtaine d'exposants, une réflexion avec les habitants et le Service des Travaux et Environnement autour de la revalorisation du

giratoire des Moulins, la remise en place de l'abri bus et l'installation d'une bibliotroc.

Au fil du temps, on relève une forte implication des habitants dans la gestion de la dimension communautaire notamment par la création de différents groupes de travail.

Les habitants se réunissent dans le local de la société de cynologie, au chemin du Saut. Au cours de l'année, le collectif a trouvé un nouveau local à la rue des Moulins 19 qui sera mis en fonction au printemps 2016.

LA DEMARCHE COMMUNAUTAIRE MA GARE

Journée « Coup de balai »

Le 9 mai 2015 a eu lieu la journée Coup de balai dans les quartiers, le centre-ville et autour de la gare d'Yverdon-les-Bains. Cette action vise à renforcer les différentes démarches communautaires menées dans les quartiers et autour de la gare, afin que ces lieux de vie et de passage favorisent la meilleure cohabitation possible entre ses nombreux usagers. Après le nettoyage, les participants se sont retrouvés sur le parvis de la gare pour déguster un grand repas préparé par l'association ProCHine et servi par les commerçants de la gare. En cours d'après-midi, ils ont profité de toute une série d'animations sur la thématique du respect de l'espace public et ont assisté à la naissance de « Teddy Dear », monumentale sculpture créée par Isabelle Monnier. Les partenaires de l'opération sont STRID, l'association ProCHine, les partenaires de la gare (CFF, Rail Fair, Raiffeisen, Coop, Pharmacie Plus, Polli, Caritas, Kiosque, Di Piazza, Office du tourisme), l'EVAM, le CACY, le service Jeunesse et cohésion sociale, les associations des quartiers des Moulins, de Pierre-de-Savoie, de Villette & Sous-Bois, des Isles et de St-Georges.

Soupes d'ici et d'ailleurs

Entre le 1er et le 24 décembre, plus de 40 partenaires (170 bénévoles) ont confectionné et servi 2'500 litres de soupe et environ 4'500 litres de thé ou de café tous les soirs. Cette manifestation gratuite remporte l'adhésion du public et près de 7000 personnes s'arrêtent volontiers chaque année pour partager un bol de soupe et, surtout, un moment de chaleur et de convivialité.

Les objectifs de cette manifestation sont de réunir des institutions et entités partenaires, en lien avec la Ville d'Yverdon-les-Bains, autour de projets communs ; offrir à la population une soupe à l'occasion des fêtes de fin d'année ; créer des

occasions de rencontres entre toutes les communautés. Depuis 2012, Le projet fait appel à l'EVAM pour engager 3 personnes migrantes volontaires et les intégrer grâce aux travaux d'utilité publique. Cette année, le projet s'est associé avec le SEMO pour accueillir et encadrer des jeunes allophones dans leur intégration linguistique.

Le projet des Soupes d'ici et d'ailleurs s'est pérennisé cette année par la création d'une association « Les Soupes d'ici et d'ailleurs », qui reçoit dès lors de la ville une subvention pour l'organisation de la manifestation.

La Ville d'Yverdon-les-Bains contribue au projet en mettant à disposition un représentant du Jecos qui assure le lien avec les différents services de la Ville, le respect des valeurs de la manifestation et l'ancrage yverdonnois.

Parrainage à la gare - Rail Fair

Le concept Rail Fair a été initié à Yverdon-les-Bains en 2009. En 2015, deux nouvelles marraines ont rejoint les rangs du parrainage de la gare, et cinq ont quitté le programme. L'équipe compte actuellement 12 parrains et marraines. 785 services au total ont été effectués (619 en 2013 ; 698 en 2014), par équipe de deux, à raison de 3 heures de présence à chaque fois. Les parrains et marraines de gare interviennent pour des raisons très diverses telles que : consultation d'horaires, achat de billets au distributeur, aide à l'embarquement et au débarquement, accompagnements, renseignements divers, interdiction de circuler, de fumer et de mendier, voie de fait, vandalisme, regroupement de personnes, vol, traversée de voie, dépassement de la ligne de sécurité, ou entreposage de vélos.

Dans le cadre du Prix Rail Fair régional, le groupe de parrains et marraines d'Yverdon-les-Bains a gagné le 2^{ème} prix, soit un montant de CHF 2'000. Le prix a été reçu lors de la journée des bénévoles Rail Fair organisé le 17 octobre à Berne.

COHABITONS DANS LA COUR !

La cour de la rue de Neuchâtel 2, est un espace public partagé entre les usagers de la clinique dentaire, du service de la jeunesse et de la cohésion sociale, du service de la culture et les usagers de l'association Zone Bleue. Les réalités et les besoins

des uns et des autres sont très différents et les univers ne se croisent que très rarement. Un comité de gestion de la cour, composé de représentants de Zone Bleue et du Jecos, assure la gestion des difficultés au quotidien.

FETE DES VOISINS

Depuis 2007, Yverdon-les-Bains participe à cette manifestation dont le but est de mettre la convivialité, la proximité et les solidarités au centre de la vie dans les quartiers. Cette année encore, la Suisse n'a pas été en reste, puisque ce sont près d'une quarantaine de Villes et communes qui ont participé à la fête.

La 8^{ème} édition yverdonnoise a eu lieu le vendredi 29 mai 2015. Plus de 40 organisateurs se sont annoncés à notre service pour obtenir le matériel mis à disposition : affiche, cartons d'invitation, ballons multicolores et t-shirts.

Politique d'intégration

PROGRAMME D'INTEGRATION COMMUNAL (MINI PIC)

Sur la base des objectifs cantonaux et fédéraux et pour répondre aux exigences du Secrétariat d'Etat aux Migrations (SEM) et du Bureau Cantonal pour l'intégration (BCI), le programme d'intégration communal est en place à Yverdon-les-Bains depuis 2014. Il se décline sur 3 piliers – information et conseil ; encouragements scolaire et employabilité ; intégration sociale – pour un total de 25 mesures qui viennent renforcer la politique d'intégration communale. Aussi bien le BCI que le SEM sont ravis de cette collaboration avec les communes participantes et souhaitent poursuivre ce système mis en place dans le canton de Vaud jusqu'en 2017. Pour la réalisation optimale des activités entreprises par le Pôle intégration, les pourcentages de travail de la déléguée à l'intégration ainsi que celui de la coordinatrice FemmesTische ont été augmentés respectivement à 70% et à 40%. La chargée de projets reste à 60% et l'animatrice d'accueil préscolaire à 20%. Deux stagiaires en insertion professionnelle ont été intégrés dans l'équipe pour un total de trois mois. Les principales tâches des collaboratrices restent l'accueil, l'orientation, le conseil en matière d'intégration, le soutien à la création d'événements et de projets, l'encadrement des bénévoles et la transmission des compétences.

Pour cette année, les faits les plus marquants sont, tout d'abord, l'ouverture au mois de janvier de la permanence Migr'info par la CCSI, mais également les projets allant dans le sens de la valorisation de l'emploi des personnes d'origine étrangère et leur importance au sein de l'économie. Au cœur des démarches, le travail s'est essentiellement porté sur la sensibilisation auprès des employeurs, notamment par le biais du Forum de l'intégration, consacré cette année à la diversité dans les entreprises. Le riche programme de la journée qui a débuté par la conférence de Mme A.M. Van Rampaey sur des idées de mise en pratique, suivie par une table-ronde à laquelle ont participé la directrice de l'institution d'insertion professionnelle CAP, le Président de l'ADNV et le responsable des ressources humaines de Travys. La partie officielle a été animée par du slam, puis les personnes présentes ont visité les 12 stands tenus par des professionnels de l'emploi. Le Forum a été suivi par la création d'une plateforme emploi réunissant aussi bien des institutions publiques que privées. L'employabilité passe également par la formation et l'engagement des agents d'intégration, la formation de personnes relais dans les quartiers, l'engagement de requérants d'asile dans les démarches communautaires.

DELEGATION

La Déléguée à l'intégration travaille en lien étroit avec la Cheffe adjointe du Service jeunesse et cohésion sociale. Elle coordonne la Commission Consultative Suisses-immigrés (CCSI) et participe à différentes plateformes telles que les Quartiers solidaires, le Conseil d'établissement des écoles primaires et secondaires. Elle planifie avec la Chargée de projets, les rencontres annuelles des enseignants de langue et culture d'origine (LCO), des responsables des communautés religieuses et la plateforme emploi du Pôle intégration. Elle est la répondante pour les associations partenaires à l'Espace Traits d'Union. Trois fois par an, elle rencontre ses homologues au sein de la Conférence latine des Délégués à l'intégration, participe à l'élaboration de la semaine

d'actions contre le racisme au niveau cantonal et représente la Commune aux séances cantonales des programmes d'intégration. La Chargée de projets s'est rendue à Liestal pour suivre la journée de travail sur la primo-information coordonnée par le Secrétaire d'Etat aux migrations (SEM). En mars, elle a été invitée à parler de l'intégration au niveau d'une ville au colloque de la coordination des villes de Suisse romande. En octobre, elle a participé à la journée nationale de la Commission Fédérale pour les questions de migration sur la plus-value de la société de migration. Elle a également participé aux portes ouvertes de la Maison des Associations et à la formation communale sur la conduite de projets.

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Cette cérémonie annuelle est coordonnée par la Déléguée à l'intégration et le Chargé de marketing institutionnel. Elle a lieu chaque année le premier samedi du mois de novembre. Durant la partie

officielle, chaque Municipal présente son dicastère, le tout entrecoupé d'intermèdes musicaux par le Conservatoire, section jazz qui a emmené le public dans des rythmes bien connus. En seconde partie,

les invités se sont régalez du buffet préparé par la Fondation Bartimée et ont visité les stands tenus par les services communaux (plus de 60 collaborateurs). Une vingtaine d'enfants ont bénéficié de la garderie mise à disposition durant la première partie. Une

visite à choix d'un des lieux importants de la ville est proposée : la bibliothèque, la caserne des pompiers, la Maison d'Ailleurs, le centre-ville historique ou la Strid.

ACCUEIL ENFANTS A L'ESPACE TRAITS D'UNION

L'accueil enfants est ouvert le mardi et le mercredi matin pendant lesquels 3 cours de français de niveaux différents sont programmés par Caritas Vaud et Lire et Ecrire, et le vendredi matin pour les activités du Centre Femmes d'Appartenances. La personne responsable de l'enfant (mère ou père) doit être présente à l'Espace Traits d'Union pendant toute la durée de l'accueil de 8h30 à 11h30. Sur 278 enfants inscrits, 245 enfants ont été accueillis. A la fin de l'année, voir le sourire des enfants, entendre les remerciements des mamans est la preuve

évidente que l'accueil enfants est une nécessité et une aide bienvenue. Ce service rendu aux apprenants est une source d'enrichissement de part et d'autre.

La collaboration avec les autres intervenants de l'Espace Traits d'Union se passe au mieux. Des séances à des dates régulières sont maintenant organisées à raison de deux fois par an. Cela permet d'échanger et d'apporter des améliorations rapidement si nécessaire.

COURS DE FRANÇAIS A LA PLAGES

C'est sous le soleil que la deuxième édition des cours de français à la plage a pris place à la plage d'Yverdon-les-Bains. Ces cours de français langue étrangère, gratuits et ouverts à toute personne intéressée, ont eu lieu du 7 au 31 juillet, du lundi au vendredi de 17h00 à 19h00. Dans un cadre accessible et décontracté, deux enseignantes, secondées par des membres de la CCSI, n'ont pas seulement enseigné le français selon le programme FIDE de la Confédération, mais elles ont également aidé les élèves à se familiariser avec les institutions locales et à obtenir des informations facilitant leur autonomie. En outre, le contexte de la plage a été propice à des dialogues et des échanges facilitant les contacts et les moments conviviaux entre des personnes d'origines différentes. Par rapport à 2014 le nombre d'élèves a fortement progressé, passant de 42 à 72 inscriptions. Au total, 45 personnes ont suivi de manière régulière les cours et 39 ont obtenu une attestation lors d'une cérémonie officielle durant laquelle des agapes préparées par les élèves eux-mêmes ont été servies au restaurant de la plage.

Cours de français en entreprises

Des cours d'initiation à la langue française sont proposés aux entreprises pour les employés allophones. Les cours selon le programme FIDE de la Confédération sont financés par le programme communal d'intégration. Les employés suivent des cours hebdomadaires dans le cadre de leur travail pendant six mois. L'entreprise met à disposition un local de cours, informe ses employés et les autorise à y participer.

Ce projet répond aux besoins des entreprises face aux difficultés de communication des employés tout en aidant ces derniers à mieux s'intégrer et à comprendre les directives. Il permet d'améliorer la qualité d'accueil avec un personnel compétent ayant un vocabulaire professionnel. Par la suite, il encourage les employés à suivre des cours de français "standard" dans des écoles professionnelles. Dans le cadre de la politique d'intégration, des liens se développent entre les entreprises et le Jecos pour l'insertion des immigrés sur le marché du travail.

Trente-cinq nouvelles entreprises ont été contactées pour mettre en place des cours dans six corps de métiers différents. Actuellement trois entreprises sont intéressées à débiter un cours pour leurs employés.

ECOLES DE LANGUES ET CULTURES D'ORIGINE (ELCO)

En 2015, un nouveau règlement extrascolaire a été rédigé par les services Jeunesse et cohésion sociale et Urbanisme et bâtiments afin d'améliorer la qualité des prestations et mieux réglementer l'accès aux salles de classe. En principe, les cours ont lieu dans les locaux des établissements scolaires et sont mis à disposition gratuitement par la Commune. Deux ELCO utilisent les locaux communaux le week-end. Chaque année, une plateforme ELCO est organisée par le Pôle intégration. Les enseignants renseignent

le service sur le déroulement de leurs cours, les nouvelles écoles se présentent et, grâce aux échanges, tous bénéficient des expériences des uns et des autres pour améliorer leurs prestations, la résolution de conflits avec les élèves ou la collaboration à des projets communs. Cette année 500 élèves ont suivi les cours, répartis en 12 langues différentes : portugais, espagnol, italien, serbe, croate, albanais, arabe, tigrinya, russe, mandarin, macédonien et tamoul.

IMPOTS A LA SOURCE

En février, une lettre est envoyée aux 400 personnes qui ont reçu un permis B durant l'année, dans le but de les rendre attentives au délai du 31 mars pour remplir le formulaire "déclaration d'impôts simplifiée" lorsque des impôts à la source sont

prélevés. Passé ce délai, l'imposition perçue en trop n'est pas remboursée par l'Etat. Il paraît dès lors important de les informer chaque année de remplir ce formulaire pour vérifier que le taux du barème cantonal correspond à leur situation.

SEMAINE D' ACTIONS CONTRE LE RACISME

Le 21 mars, la thématique de la prévention du racisme a été abordée de manière pédagogique et ludique dans le cadre d'une boum organisée à l'Echandole, en collaboration avec les membres de la CCSI. A côté des moments de détente, de danse et de musiques aux airs métissés finement choisis par un Dj, les enfants ont découvert une mini exposition de photos d'habits de toutes les régions du Monde et devaient en deviner la provenance. Pendant cet après-midi, ils ont eu l'occasion de manifester leur intérêt quant à la question de l'autre dans leur univers.

Des tables rondes ont été organisées à l'attention des collaborateurs de la Ville et d'institutions sociales, notamment auprès du personnel administratif du Jecos, des bénévoles des Cartons et Jardins du Cœur et des enseignants de français à Caritas. Ces rencontres, encadrées par deux animatrices ont été l'occasion de susciter la réflexion et ont permis à tous les participants de discuter et d'échanger sur les expériences de chacun. Le but est de sensibiliser ces professionnels et ces bénévoles à l'existence des discriminations sur leur lieu de travail et au cadre juridique existant en la matière.

TABLES RONDES DE L'INTEGRATION FEMMESTISCHE

Neuf animatrices et deux animateurs de dix origines différentes ont animé un total de vingt tables rondes, auxquelles ont participé cent personnes, dont 14 hommes, ce qui représente une moyenne de deux tables rondes de cinq participants par animateur. Douze tables rondes se sont déroulées dans un contexte multiculturel, à savoir avec des participants d'origine et de langue maternelle différente, tandis que huit tables rondes ont concerné des participants de la même langue. Ces rencontres visant à transmettre des informations concrètes et ciblées aux habitants sur des thèmes de santé, d'éducation, de prévention et d'intégration, ont abordé les six sujets suivants : la prévention du racisme, les médias, le lien fait la force, les

assurances sociales, le système scolaire et les dépendances.

Les animatrices et animateurs FemmesTische ont participé durant l'année 2015 à quinze formations, rencontres et événements qui leur ont permis d'approfondir et d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à leurs activités. Certaines formations ont été dispensées dans le but de développer les compétences personnelles, telle que la formation sur la communication pacifique et non-violente.

En septembre, un stand sur la place Pestalozzi a été tenu par deux animatrices, à l'occasion de la journée de prévention organisée par le SemoNord sur les incivilités et ses conséquences dans l'espace public.

PLATEFORME INTERRELIGIEUSE

En mars, la soirée d'échanges proposée aux responsables des communautés religieuses a eu comme thème la grande pauvreté. Elle a permis un dialogue entre les professionnels, Madame A.E.

Burkard, de l'ATD Quart Monde, Messieurs J.F. Schlaeppli de Caritas Nord Vaudois et J.P. Masclat des Cartons et Jardins du Cœur, et les églises sur cette thématique importante.

PARTENARIAT AVEC L'ÉTABLISSEMENT VAUDOIS POUR L'ACCUEIL DES MIGRANTS (EVAM)

Depuis 2013, la Ville a conclu une convention avec l'EVAM dans le but d'organiser des programmes d'utilité publique pour les requérants d'asile. Ces programmes visent à améliorer l'image des bénéficiaires d'asile, à favoriser les contacts avec la population locale, à lutter contre les effets négatifs du désœuvrement, à compléter leur formation, à améliorer leur capacité à trouver un emploi et à acquérir des connaissances utiles en vue d'un retour

au pays. Plusieurs mesures ont déjà permis à des bénéficiaires de participer à la vie de la cité, à la mise sur pied d'événements et de manifestations, par exemple : assurer la logistique lors des Soupes d'Ici et d'Ailleurs, accompagner et soutenir les habitants dans le développement des activités des démarches communautaires dans les quartiers, et participer à l'organisation de Noël Ensemble.

OUVERTURE DU GITE DU PASSANT POUR L'ACCUEIL DES MIGRANTS

En septembre, le canton a connu le nombre mensuel d'arrivées de demandeurs d'asile le plus élevé depuis 1999. Dans ce contexte l'EVAM a ouvert cinq nouvelles structures dans l'urgence, depuis le mois d'août.

Consciente que la situation est tendue et souhaitant collaborer, la Municipalité d'Yverdon-les-Bains a

accepté de mettre à disposition, pour une durée limitée, le Gîte du passant, afin d'y héberger une cinquantaine de migrants. Une forte mobilisation bénévole encadrée par la Diacre, Mme Thérèse Aubert et soutenue par les Tisserands du Monde, a permis un accueil digne et chaleureux des migrants provenant essentiellement d'Afghanistan et de Syrie.

Politique Seniors

Récompensée par le prix « Ville en santé » en 2013, la Ville d'Yverdon-les-Bains s'applique à renforcer le lien social afin de favoriser la reconnaissance, la tolérance, le respect mutuel, le « bien-vivre ensemble » ainsi que l'intégration de tous. C'est dans ce cadre qu'elle s'est dotée d'une Politique seniors.

Les seniors constituent un immense potentiel. Ils disposent de temps, possèdent de l'expérience et des compétences acquises tout au long de leur vie. Au surplus, et la plupart du temps, ils désirent partager leur disponibilité, leurs talents, leurs capacités et se sentir utiles et engagés au sein de la communauté.

CONSEIL DES SENIORS (COSY)

Sollicitée par les seniors, la Municipalité a accepté, en avril 2015, de répondre favorablement à la proposition de créer un Conseil des seniors en approuvant le principe et la mise à disposition d'une subvention communale d'un franc par habitant. Aujourd'hui, septante membres assurent le développement du COSY.

Le COSY assume un rôle de conseil et de consultation auprès de la Municipalité et du Conseil communal. Il se veut représentatif de la diversité et de l'hétérogénéité de la population des seniors. Le COSY s'interdit tout prosélytisme et ne s'immisce dans aucune controverse politique ou religieuse. Le comité se compose de 7 à 9 membres, élus pour deux ans par l'assemblée plénière. La séance constitutive du COSY s'est tenue le 8 décembre 2015 et a vu une réjouissante participation avec près de 70 personnes présentes, dont 55 membres déjà inscrits. Le comité a été élu tacitement, puis les membres inscrits présents ont désigné Monsieur Jean-Marc Poulin à la présidence du COSY, pour les années 2016 et 2017.

Le comité élu s'est réuni le 15 décembre 2015 pour sa première séance et s'est structuré en répartissant les fonctions comme suit :

- présidence : M. Jean-Marc Poulin
- vice-présidence : Mme Marieke Donker
- secrétaire : Mme Jacqueline Asingo
- trésorière : Mme Elfriede Huguenin
- communication : M. Daniel Burri
- internet : Mme Rosamonde Guignard et M. Jean-Marc Poulin
- culture, loisirs, sports : Mmes Josy Tessa et Elfriede Huguenin

Durant cette année de mise en place du COSY, les 40 membres fondateurs ont par ailleurs rencontré TRAVYS en octobre, organisé un Thé dansant à l'Amalgame le 30 novembre 2015, participé à un débat intergénérationnel à la bibliothèque publique le 25 novembre 2015 et participé aux Soupes d'Ici et d'Ailleurs en décembre.

BONS DE TRANSPORT TRAVYS

Afin de permettre la conservation des possibilités de déplacement des personnes âgées en tant que facteur de sociabilisation déterminant, une participation communale aux abonnements de transport est allouée aux bénéficiaires de rentes AVS domiciliés sur le territoire yverdonnois. La contribution communale s'élève à CHF 15 pour les abonnements mensuels et à CHF 150 pour les abonnements annuels. En 2015, 149 abonnements

annuels et 1'111 abonnements mensuels ont bénéficié de ce soutien pour une participation communale annuelle de CHF 38'475.

Par cette action, la Municipalité souhaite à la fois encourager les déplacements respectueux de l'environnement en transports publics et apporter un soutien aux seniors, alors même que leurs revenus baissent substantiellement à l'heure de la retraite.

ACCUEIL DES NOUVEAUX RETRAITES

Cette année, la cérémonie d'accueil des nouveaux retraités a été organisée avec la précieuse collaboration des membres du COSY, fraîchement créé. Une petite centaine de retraités ont été accueillis à l'Aula Magna du Château et ont apprécié la présentation de l'Université de Neuchâtel sur les

sciences citoyennes. Les invités ont ensuite visité les stands tenus par des associations œuvrant dans des domaines très divers tels que la culture, le sport, la danse, la musique, ou encore le bénévolat. Puis, en fin de journée, un thé dansant a été organisé à l'Amalgame.

LE CENTRE DES ALIZES

Soutenu financièrement par le service Jeunesse et cohésion sociale, le centre des Alizés est géré par le SemoNord en partenariat avec Pro Senectute. Situé à la ruelle Vauthier 5 à Yverdon-les-Bains, il permet le déroulement d'activités d'animations socioculturelles destinées prioritairement aux aînés, en mettant à leur disposition des lieux adéquats pour des activités de rencontres, de loisirs, de formation ou d'échanges favorisant les liens intergénérationnels. A raison d'une fois par mois, les jeunes des Alizés expliquent le fonctionnement des portables et autres tablettes numériques aux seniors. Cinq places sont prévues et il arrive qu'une dizaine de personnes s'inscrivent aux cours.

La gestion du restaurant des Alizés a été reprise par le SemoNord en 2010. Dans ce cadre, 6'800 repas ont été préparés et servis aux Alizés par des jeunes encadrés par des professionnels. Sur les douze participants de l'année scolaire 2013-2014, quatre ont trouvé une place d'apprentissage, cinq ont décidé de poursuivre leur mesure au SemoNord, et trois ont quitté le SemoNord, hélas sans solution. Depuis deux ans, le fruit de la collaboration entre les Alizés et le service Jeunesse et cohésion sociale a permis d'accueillir les élèves du raccordement aux repas de midi. De vingt-cinq places la première année, la capacité d'accueil a été augmentée à trente-cinq places.

« PAS DE RETRAITE POUR MA SANTE »

« Pas de retraite pour ma santé » est un projet de promotion du mouvement et de l'alimentation favorables à la santé dédié aux seniors, organisé par le Programme cantonal "Ça marche!", en collaboration avec Pro Senectute Vaud, le Service de gériatrie du CHUV et le Service de l'éducation physique et du sport (VD). Ce projet a été proposé à la ville d'Yverdon-les-Bains et lancé en octobre 2014 par la journée « Pas de retraite pour ma santé en fête ». Depuis le mois de janvier 2015, des rencontres actives sont proposées aux retraités qui souhaitent bouger plus ou se remettre en mouvement. Un petit groupe s'est formé et a débuté les rencontres actives. Il s'agit de séances d'activité physique en groupe qui proposent des exercices travaillant les différents aspects de la condition physique (endurance, force, souplesse, coordination) autant variés et ludiques que possible pour favoriser le plaisir et le partage. 9 personnes

dont 2 hommes ont participé au projet. Toutes les autres personnes ont participé aux rencontres actives durant les 6 mois initialement prévus et souhaitent continuer à y participer sur le long terme. Entre le mois de janvier et le mois de juillet 2015, 17 activités différentes ont été proposées aux participants et testées par quelques participants à chaque fois selon l'intérêt et les disponibilités. Après 6 mois, 6 participants ont intégré une activité physique structurée et régulière en plus des rencontres actives auxquelles ils participent toujours. Les participants ont passé des tests (force, équilibre, coordination et endurance) au début du projet et après 6 mois de participation pour évaluer leur forme physique et les progrès. Les résultats obtenus montrent une amélioration générale du groupe pour tous les tests. Actuellement, 18 personnes participent aux rencontres actives de manière régulière.

Evènements

L'AUTRE 1ER AOÛT

L'Autre 1er Août est un événement phare, tout public, qui fait vivre la plage d'Yverdon-les-Bains depuis 2010. La manifestation a pour objectif d'offrir un divertissement gratuit à la population yverdonnoise et région, en complément aux festivités officielles du 1er août. L'Autre 1er Août se veut innovant, festif, décalé, et s'inscrit dans une optique de développement durable en adéquation avec le cadre et ses utilisateurs.

Le Jecos a externalisé « l'Autre 1er Août » afin de pérenniser la manifestation et alléger l'investissement en ressources humaines du Jecos. Cette année, l'édition de l'Autre 1er Août 2015 a été assurée par l'Amalgame. L'externalisation de la manifestation a permis de la professionnaliser. La Ville d'Yverdon-les-Bains a ainsi offert une manifestation de qualité tout en créant de l'emploi

dans le secteur associatif, culturel et jeune. On notera le maintien prévu d'un comité de pilotage avec des représentants de la Ville (culture, Jecos et marketing institutionnel) afin d'assurer les valeurs de la manifestation (animation, jeunes, décalé et festif). Cette première édition menée par l'Amalgame s'est révélée être un grand succès. Le bilan financier de L'Autre 1er août 2015 clôture avec un excédent de plus CHF 4'000 et ce malgré une météo défavorable. Les principaux succès rencontrés en 2015 ont été la fréquentation, les recettes du bar malgré des conditions météo difficiles, la nouvelle implémentation des divers éléments de la manifestation (scène, stands nourritures, bar), la gestion du bénévolat et l'atmosphère lors et autour de la manifestation.

LA FETE DE LA MUSIQUE YVERDON-LES-BAINS (LAFMY)

Pour la 4^{ème} année consécutive une scène a été montée dans la cour du Jecos. Face à un public nombreux onze groupes se sont produits dans une ambiance festive et conviviale. On relève une programmation axée « jeunes » avec les ateliers de jazz du conservatoire, le groupe Bad Parody, Marzella, La FMSchool, et les dix jeunes du studio

d'enregistrement qui ont profité de cette occasion pour le vernissage de leur CD Compil. Le public apprécie le côté confiné de cette scène, où chacun a pu se désaltérer au bar tenu par des collaborateurs et amis du Jecos et se nourrir au stand tenu par la Fondation Bartimée.

NOEL ENSEMBLE

Le Jecos considère l'organisation de la veillée "Noël ensemble" comme une opportunité de renforcer les axes de sa politique de Ville en santé. A savoir, le développement des réseaux sociaux et communautaires, l'implication et la participation des citoyens ainsi que l'intégration sociale. Le projet s'intègre aussi dans la lignée des différentes actions communautaires conduites à Yverdon-les-Bains. Les buts d'une soirée "Noël ensemble" sont d'offrir non seulement un lieu de sociabilité convivial, festif, renforçant le lien social, la rencontre, mais aussi la tolérance, le respect mutuel, ainsi que l'intégration de tous où chacun a une place et une identité. Depuis 2013, le soir de Noël, le 24 décembre, de 18h00 à 24h00, les églises (la paroisse protestante;

l'Eglise évangélique des Uttins et les Fabricants de joie), les Jardins du cœur, la Fondation Bartimée, Demroc et le Jecos accueillent plus de 500 personnes à la Marive pour un repas de Noël ainsi que diverses animations (distribution de cadeaux pour les enfants par des pères Noël, des chants de Noël et une animation musicale). L'objectif est de créer un climat chaleureux et convivial en soignant particulièrement l'accueil et la décoration. Les éditions de Noël Ensemble 2013, 2014 et 2015 ont connu un vif succès. De 300 participants en 2013, la manifestation a accueilli 500 invités en 2014 et 550 en 2015. 100 à 120 bénévoles participent maintenant fidèlement à l'organisation de la fête.

Prestations sociales et aide au développement**OFFICE DU LOGEMENT****Aide individuelle au logement (AIL)**

Durant l'année 2015, 57 personnes ont bénéficié de l'AIL. L'office a reçu 181 demandes par téléphone et 124 visites en personne concernant ce secteur.

23 nouveaux entretiens ont été faits, qui ont abouti à 6 octrois. 30 dossiers ont été refusés. 59 entretiens de révisions ont été faits, dont certains ont été révisés plusieurs fois.

Par l'intermédiaire du programme en ligne gérant le Revenu déterminant unifié (RDU), l'Office du logement a procédé à 30 refus (23 dossiers PC Familles) qui n'ont pas forcément fait l'objet d'entretiens directs, et a traité 200 dossiers. Un dossier pour la même famille a pu être traité à plusieurs reprises dans l'année, suite à des changements de la situation financière et/ou familiale, ou à des modifications touchant les autres prestations catégorielles (OVAM – BRAPA – OCBE). Le montant total de l'aide 2015 versée est de CHF 101'937. La participation communale pour la moitié s'est élevée à CHF 50'969.

L'office du logement a également géré 1'355 appels téléphoniques concernant les problématiques de logements, ainsi que la gestion des appartements subventionnés. Il a également réceptionné 745 visiteurs au guichet.

Durant cette année 2015, suite à l'entrée en vigueur du RDU en 2013, le préposé de l'Office du logement a participé aux groupes de travail concernant l'application et l'évolution des pratiques entre les métiers appliquant la LHPS (loi sur l'harmonisation des prestations sociales).

Pour rappel, le RDU est un montant calculé sur le revenu et la fortune, selon des modalités unifiées, permettant de déterminer l'octroi des aides sociales cantonales. Les prestations sociales catégorielles versées s'ajoutent au RDU au fur et à mesure qu'elles sont délivrées.

Contrôle des conditions d'occupation des logements subventionnés

L'office a procédé au contrôle de 102 logements. Il a également procédé à 27 admissions de locataires et 11 entrées de nouveaux locataires pour le nouveau bâtiment de la Fondation Yverdonnoise pour le Logement (FYL) à Roger-de-Guimps 42.

Répartition des subsides communaux versés en 2015 par immeuble

Immeuble	Montant annuel
Rue Sous-Bois 1	1'944.-
Rue des Moulins 25	0.-
Rue J.-A. Venel 23-25	25'572.-
Rue des Moulins 125	17'504.-
Rue de Payerne 3	0.-
Rue des Moulins 123	0.-
Rue J.-A. Venel 27 – 33	4'949.-
Rue de Plaisance 4-6-8	7'913.-
Rue Roger-de-Guimps 42	2'014.-

Cette année 2015 a coïncidé avec la construction et la mise en location du premier bâtiment de la FYL. Onze appartements ont été mis en location dès mi-novembre à la rue Roger-de-Guimps 42 et la Fondation espère que ce bâtiment en appellera d'autres.

Situation du marché du logement à Yverdon-les-Bains

Le nombre des logements libres sur le marché yverdonnois est toujours très préoccupant, la pénurie est toujours de mise au même titre que la

situation cantonale. Une enquête a été conduite auprès de 48 gérances louant ou vendant des logements à Yverdon-les-Bains (données non-exhaustives).

Le recensement du marché des logements vacants au 1.06.2015 s'établit comme suit :

- Total des appartements vacants à louer : 53
- Total des appartements + villas vacants à vendre : 5
- Total des villas à louer : 2
- Nombre d'objets disponibles sur le marché au 1.06.15 : 60

soit 0.41 % de l'ensemble du marché yverdonnois, 14'456 logements

Nbre de pièces	1	2	3	4	5	6	Total
Nbre de logements	5	8	17	19	10	1	60
Dont à louer	5	8	17	17	7	1	55
Dont à vendre	0	0	0	2	3	0	5

Prix moyen des loyers des appartements yverdonnois, vacants et hors charges, selon le recensement partiel des annonces parues sur Internet et dans la presse :

Nbre de pièces	1	2	3	4	5	6
Moyenne 2008	655.-	933.-	1'324.-	1'626.-	1'965.-	2'100.-
Moyenne 2009	741.-	1'004.-	1'338.-	1'719.-	1'980.-	3'850.-
Moyenne 2010	644.-	1'099.-	1'348.-	1'517.-	1'910.-	.-
Moyenne 2011	566.-	968.-	1'371.-	1'671.-	1'925.-	2'700
Moyenne 2012 *	691.- ⁽⁷⁾	1'136.- ⁽¹¹⁾	1'451.- ⁽³⁰⁾	1'719.- ⁽²²⁾	1'687.-	3'500.- ⁽¹⁾
Moyenne 2013 *	936.- ⁽⁶⁾	1'112.- ⁽¹⁷⁾	1'576.- ⁽²⁶⁾	2'044.- ⁽²⁶⁾	2'402.-	2'966.- ⁽³⁾
Moyenne 2014 *	679.- ⁽⁷⁾	1'102.- ⁽¹⁷⁾	1'433.- ⁽²⁴⁾	1'891.- ⁽³¹⁾	2'060.- ⁽⁷⁾	.-
Moyenne 2015 *	739.- ⁽⁹⁾	1'151.- ⁽²⁴⁾	1'515.- ⁽⁴⁶⁾	1'931 ⁽³¹⁾	2'159.- ⁽⁶⁾	.-

* entre parenthèses, nombre de logements pour effectuer la moyenne.

GRUPE DE REFLEXION LOGEMENT

Le groupe de réflexion logement, coordonné par le Jecos depuis 2011, réunit des représentants de la Lucarne (sleep-in), de l'Association pour la Régionalisation de l'Action Sociale (ARAS), de Zone Bleue, de l'Église évangélique réformée vaudoise (EERV), de la Roulotte, de la police de proximité et de la protection civile.

Le groupe de réflexion logement se préoccupe prioritairement de l'accès aux places d'hébergement pour les personnes en situation de grande précarité. L'année 2015 a été marquée par l'amélioration du dispositif en période de grand froid. En effet, les partenaires sociaux (Zone Bleue, les éducateurs de rue de l'église, les travailleurs sociaux de proximité) ont relevé plusieurs situations lors desquelles des personnes sans-abris se sont mises en danger en hiver. D'après les témoignages récoltés, plusieurs

personnes n'ont pas osé se rendre à la Lucarne ou ont refusé l'hébergement en cellule offert par la police, par peur d'être confrontées à la police. La collaboration avec la police représente en effet une entrave importante à une demande de protection, surtout lorsque la personne est en situation irrégulière, de très forte marginalisation ou recherchée par les autorités.

Les améliorations du dispositif, notamment l'augmentation du nombre de place à la Lucarne, la suppression de la relation entre le bénéficiaire et la police en cas d'absence de place, permettent ainsi de répondre au mieux aux demandes d'hébergement d'urgence lors de la période hivernale, du 1er décembre à fin février, et d'assumer pleinement et de manière proactive une responsabilité communale.

PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES COMMUNALES

Les prestations complémentaires communales sont allouées aux ayants droit AVS/AI au bénéfice des prestations complémentaires fédérales remplissant les conditions particulières définies dans le règlement communal ad hoc. Pour une personne

seule, cette prestation communale représente CHF 1'500 par année, versée en 5 tranches. Le montant total distribué en 2015 représente quelque CHF 1'129'914.

AIDE AU DEVELOPPEMENT

Suite à une motion déposée auprès du Conseil communal en 1979, chaque année un montant actuellement fixé à CHF 2 par habitant est alloué pour un projet d'aide au développement examiné et proposé par la FEDEVACO (Fédération Vaudoise de Coopération). Deux projets ont été soutenus en 2015 : Solidar Suisse - appui juridique et social aux femmes réfugiées syrienne en Jordanie ; Nouvelle Planète – assurer l'accès à l'eau potable à Madagascar.

Dans le cadre du partenariat institué depuis 2008, entre les Villes de Shkodra et d'Yverdon-les-Bains, la Municipalité a soutenu une initiative concrète en

Albanie du 1 septembre au 31 décembre. Les objectifs du projet sont 1. d'augmenter les capacités créatives des artisans dans la production de 20 nouveaux modèles d'artisanat local; 2. d'augmenter leurs ventes; 3. d'améliorer la reconnaissance des jeunes artisans dans le marché intérieur albanais et 4. de renforcer leurs capacités de production. 10 jeunes artisans de Shkodra sont concernés et 30 membres de l'association des artisans ont accompagné les jeunes et participé à la foire à Shkodra pendant les fêtes de fin d'année où 5000 personnes ont visité les stands.

Ecole et formation

NOMBRE D'ELEVES, D'APPRENTI-E-S ET D'ETUDIANT-E-S A YVERDON-LES-BAINS

Années scolaires	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Élèves de la scolarité obligatoire (total)	3'840	3'873	3'935	3'921	3'939
Primaire 1P et 2P (enfantine jusqu'en 2013)	743	702	741	751	722
Primaire 3P à 6P (1 ^{ère} à 4 ^{ème} jusqu'en 2013)	1'310	1'347	1'422	1'377	1'445
Primaire 7P à 8P (5 ^{ème} et 6 ^{ème} jusqu'en 2013)	609	615	617	601	620
Secondaire 9P à 11P (7 ^{ème} à 9 ^{ème} jusqu'en 2013)	1'017	1'011	975	960	976
Classes d'accueil	19	51	42	68	36
Classes de développement	64	56	54	76	55
Raccordement I et II	78	91	84	88	85
Office de perfectionnement scolaire, de transition et d'insertion (OPTI)	138	132	134	130	149
Centres d'enseignement spécialisé	212	223	217	226	220
Fondation Entre-Lacs	101	105	103	104	99
Fondation de Verdeil	111	118	114	122	121
dont enseignement spécialisé	50	55	51	56	54
dont TEM	55	56	57	54	55
dont RECI	6	7	6	12	12
Élèves de la scolarité post-obligatoire (total)	5'255	5'543	5'592	5'689	5'665
Gymnase	1'054	1'062	1'121	1'151	1'097
dont division maturité	691	709	706	719	736
dont division diplôme	363	353	415	432	361
CPNV	2'342	2'561	2'509	2'628	2'583
dont apprenti -e	1'924	2'231	2'222	2415	2287
dont maturité professionnelle	418	330	287	213	296
HEIG (environ)	1'859	1'920	1'962	1'910	1'985
dont Bachelor	1'632	1'652	1'680	1'693	1'663
Écoles privées	86	86	82	70	127
Ecole Haora (dès 2015)	0	0	0	0	40
École Aquarelle	72	73	82	70	77
Ecole Edenpark (dès 2015)	0	0	0	0	10
Insertion professionnelle	241	246	238	234	225
Le Repuis, Yverdon-les-Bains	146	150	140	124	135
SemoNord	95	96	98	110	90
TOTAL	9'772	10'103	10'198	10'270	10'325

ETABLISSEMENT PRIMAIRES PESTALOZZI (EPP) ET EDMOND-GILLIARD (EPEG)**Effectifs**

A la rentrée d'août 2015, l'établissement primaire Pestalozzi comptait 1'404 élèves répartis dans 76 classes. Les 1'436 élèves de l'établissement primaire Edmond-Gilliard se trouvaient dans 76 classes.

Faits marquants

Pour la troisième année consécutive, les élèves de 5P et 6P ont animé la ville en organisant une flashmob sur la Place Pestalozzi le dernier jour d'école avant les vacances d'été.

Evénements en lien avec la commune

Plusieurs classes ont collaboré avec le service des travaux et de l'environnement pour l'aménagement de jardins potagers autour des écoles. De plus, 362 élèves de 1P-2P ont pu, grâce à la collaboration et au savoir-faire des jardiniers de la Ville, participer à la plantation de plus de 3'600 bulbes aux Rives du Lac. Ce projet mené entre les écoles et le service des Jardins s'appelle « Ensemble on fait des choses merveilleuses ».

Dans divers quartiers, les écoles ont participé à des fêtes de quartier en collaboration avec le Jecos ainsi qu'avec le groupe « Quartiers solidaires ».

Ecole – culture – intégration

De très nombreux élèves ont eu l'opportunité d'entrer, lors d'activités spécifiques, dans les lieux culturels yverdonnois. Ils ont ainsi visité la galerie d'art contemporain de l'Hôtel de Ville et le Musée d'Yverdon. Notre médiatrice culturelle a présenté aux enseignants divers projets qui ont rencontré un succès important tant auprès des enseignants, des élèves que de leurs parents.

Sport et santé

La thématique autour de l'école bouge a été renforcée et des animations ont été offertes à de nombreuses classes. Un accent a aussi été mis sur les exercices à pratiquer en classe entre les activités afin de permettre aux élèves d'obtenir une détente musculaire suffisante et d'acquérir de bonnes postures pendant les moments passés assis devant leur table.

L'établissement Edmond-Gilliard a encore pu, cette année, offrir trois périodes de gymnastique à tous ses élèves. Cela a généré de nombreux déplacements sur le temps scolaire.

Pour pallier le manque de salles de gymnastique, l'établissement Pestalozzi a poursuivi la mise sur pied de son projet « Santé par le sport » en offrant les activités et sports suivants dispensés par des clubs yverdonnois : Line Dancing, cirque, claquettes, tennis, escrime, judo, yoga, hip hop, sport stacking et badminton.

Plusieurs matches et des joutes sportives ont été organisés par le corps enseignant des divers bâtiments scolaires.

Spectacles

Neuf spectacles ont été ou seront proposés aux élèves de 1P à 8P. A noter que les spectacles de la saison 2015 -2016 sont financés par le budget 2016.

- Ode à la vie et Le génie de la boîte de ravioli pour les 1-2P.
- Venavi ou pourquoi ma sœur ne va pas bien et Contes abracadabrants pour les élèves de 3-4P.
- Visage d'enfants et Vice et versa et Un air de rien pour les élèves de 5-6P.
- Les petits chanteurs à la gueule de bois et Münchhausen pour les élèves de 7 et 8P.

Projets pédagogiques

Comme les années dernières, de nombreux projets pédagogiques financés par le canton et la commune ont été proposés par les enseignant(e)s et acceptés par les directions.

Ces projets ont consisté en : pièces de théâtre, rencontres intergénérationnelles avec des résidents d'EMS, semaine de la Bouquinade, chantées de Noël dans les EMS et les quartiers, plusieurs concerts organisés par les chorales de divers bâtiments scolaires, fête de Noël dans la forêt de Clar-Chanay, visites et études en forêt avec des biologistes, soirées conviviales avec les parents des élèves (soupe à la courge, repas multiculturels), projet « Je m'entraîne à la lecture » avec des bénévoles, aventures sur la paille (école à la ferme), visites d'expositions de peintres célèbres.

Ces projets sont pédagogiques et touchent également à l'aspect culturel, social ou festif lié à la vie de l'établissement ou de la commune.

Il a également été fait appel à plusieurs reprises au financement communal pour assurer le transport des élèves comme par exemple pour se rendre au musée de l'Alimentarium, au musée du Blé et du Pain, au Laténium, à l'exposition Lascaux de Genève et à la découverte de l'environnement de la ville.

La direction de l'établissement Pestalozzi a proposé aux élèves de 5P-6P de participer à « La dictée ». Cet événement a eu lieu à la Marive où trois cents élèves se sont appliqués à écrire le plus grand nombre de mots justes. Au préalable, chacun d'entre eux avait trouvé deux sponsors qui s'engageaient à verser dix centimes par mot juste. Le bénéfice de cette action a été versé au bénéfice de la rénovation du sentier forestier de Clar Chanay.

Salon du Livre et rencontre avec des auteurs

Une cinquantaine de classes, majoritairement d'Yverdon-les-Bains, mais également d'Yvonand et d'Orbe, ont participé aux rencontres avec un auteur. Durant deux périodes, les élèves des classes inscrites ont échangé avec l'auteur de leur choix et présenté le travail déjà effectué en classe autour d'une de ses œuvres. Le vendredi, en fin d'après-midi, les auteurs et les élèves accompagnés de leur famille se sont retrouvés au Salon du livre de la jeunesse dans les caves du Château.

Des classes ont également participé au Prix Chronos qui permet à des lecteurs de différentes générations d'échanger sur des livres lus et de décerner un prix des lecteurs dans le cadre du salon du livre de Genève.

Championnats de mathématiques

De nombreuses enseignant(e)s se sont mobilisé(e)s des mercredis après-midi et des samedis pour permettre aux élèves dès la sixième année de se

préparer pour les éliminatoires du championnat international de jeux mathématiques et logiques qui ont lieu en mars.

ETABLISSEMENT SECONDAIRE F. B. DE FELICE (ESDF)

L'établissement secondaire F. B. de Felice est placé sous la direction de Mme Martine Blanc-Dély, assistée de Mmes Magali Cantamessa, Martine Delay et Fabienne Leimer, doyennes. En date du 30 novembre 2015, l'établissement accueille 530 élèves du secondaire 1 répartis en 27 lasses dont 2 classes de développement et 3 classes de raccordement 1. Les 64 enseignants rattachés à ESDF travaillent dans les bâtiments suivants : Cheminet, Fontenay, Pestalozzi, Place d'Armes, Les Isles et la Marive.

Camps sportifs

L'établissement a organisé en mars 2015 des camps de ski de piste à Fiesch, Nendaz, Planachaux et Leysin destinés aux élèves de 11^{ème}. En juin 2015, les élèves de 10^{ème} ont participé à des camps sportifs à Levier, Haute-Nendaz, Fiesch, Bellecin.

Voyages de fin de scolarité

Toutes les classes de 11^{ème} ont effectué un voyage préparé avec leurs enseignants pour clore leur scolarité obligatoire. Les destinations se répartissent en deux grandes catégories, les visites culturelles de grandes villes européennes comme Lisbonne ou Barcelone, et les camps de découvertes de la nature en Camargue ou en Toscane.

Ecole à la montagne

4 classes ont effectué une semaine « d'école à la montagne » durant l'année civile 2015. Le camp musical couronnant un cours de TM annuel de fabrication de guitares électriques ainsi que le week-end du chœur Scala ont également eu lieu à Bellevue à Mauborget ou à Jolie-Brise aux Replans s/Ste-Croix.

Echanges scolaires

28 élèves de 10^{ème} année des voies VP-VG se sont rendus à Berlin du 22 au 29 avril 2015. Ils ont notamment découvert la vie d'une école de Berlin ainsi que les lieux culturels.

Activités du Groupe de prévention santé (GPS)

Des activités ont été organisées sur les thèmes suivants : addictions, prévention alcool (élèves de 10^{ème}, DES), internet et nouvelles technologies (élèves 9^{ème}, DES), sensibilisation aux réalités d'ailleurs. En ce qui concerne l'hygiène dentaire, la prévention est organisée en collaboration avec la Clinique Dentaire de la Jeunesse. En outre, un groupe-ressource a été mis en place pour permettre une évaluation de situations difficiles par des regards croisés de professionnels.

Championnat de jeux mathématiques et logiques

La 29^{ème} demi-finale régionale suisse des championnats de jeux mathématiques et logiques a été organisée le 21 mars 2015 dans les collèges de Cheminet et de Fontenay. 331 concurrents du Nord vaudois y ont participé. 46 se sont qualifiés pour la finale suisse et 6 pour la finale internationale à Paris.

Championnat suisse de la First Lego League

Deux équipes de l'établissement ont participé au concours régional de robotique de la First Lego League qui a eu lieu le samedi 14 novembre 2015 au CPNV. Elles ont terminé à la 12^{ème} et à la 15^{ème} place de cette compétition qui comprenait 16 équipes.

Activités culturelles

2 spectacles ont été présentés aux élèves des classes de 9^{ème} à 11^{ème} et de raccordement.

ETABLISSEMENT SECONDAIRE LEON-MICHAUD (ESLM)

En 2015, la mise en œuvre de la Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) a produit ses effets sur le cycle 3 et plus particulièrement sur les classes de 11^e, en termes d'organisation, d'horaires et de besoins en locaux générés par les cours à niveaux en voie générale (VG) notamment. L'établissement secondaire Léon-Michaud compte 570 élèves répartis dans 31 classes de 9e, 10e, 11e, 12e de raccordement de type 2 et d'accueil (enfants allophones).

Prévention de la santé

La nécessité de poursuivre l'action de prévention contre les effets indésirables liés à la communication entre adolescents par le biais des réseaux sociaux a été confirmée par les médiatrices et les enseignants régulièrement confrontés à des conflits nés sur la toile. Dans le prolongement des interventions d'Action Innocence en classe, une formation spécifique destinée aux enseignants va se concrétiser en 2016.

Sous l'impulsion d'un enseignant d'éducation physique, le projet « Oser bouger » a démarré à l'automne. Il s'agit d'un cours facultatif destiné aux élèves qui ont besoin de mouvement et qui ne pratiquent aucun sport hors du cadre scolaire.

Projet interdisciplinaire en VSG

Ce projet a regroupé pour la dernière fois les élèves des classes de 11VSG. En mai, la Fête de l'Agenda 21 a marqué dignement la fin de ce projet interdisciplinaire sous la forme définie par la Loi scolaire de 1984 (LS). Les classes d'accueil et une classe de 9VG ont pris le relais et font vivre depuis août dernier quelques projets auxquels l'établissement tient beaucoup comme : le jardin potager, l'entretien du biotope ou le Year Book. En décembre, les enseignants ont dégusté la soupe à la courge préparée par ces classes.

Echanges linguistiques

En septembre, les correspondants de Stadthagen (Allemagne) ont été accueillis durant une semaine à Yverdon-les-Bains au sein des familles de quelques-uns de nos élèves. Le mois suivant, un séjour à Stadthagen a permis aux élèves d'être, à leur tour, hôtes de leurs correspondants germaniques.

Conseil des élèves

Le Conseil des élèves, qui regroupe 31 délégués de classe, a siégé à quatre reprises durant l'année. Il s'est préoccupé de la vie au sein de l'Etablissement (organisation d'événements, climat d'établissement) et, sous la conduite de deux enseignantes, a développé des projets dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté et la recherche d'une bonne cohésion entre les élèves (rencontre avec des représentants du Conseil des Jeunes, organisation d'un concours de chant dans le cadre de la Fête de l'Agenda 21, organisation du Marché de Noël). Chaque séance du Conseil des élèves est préparée et animée par un comité composé de 5 membres.

Activités sportives

Les élèves de 9e ont pris part à un camp de ski dans les Alpes à la fin janvier et leurs camarades de 10e à un camp sportif d'été à la fin juin. Tout au long de l'année, selon la saison, ils ont profité d'installations sportives situées hors du périmètre scolaire, telles que la patinoire, les piscines couverte et extérieure, les terrains des Vuagères et de l'USY lors des cours

d'éducation physique ou à l'occasion des joutes scolaires. En outre, quelques élèves de l'Etablissement ont participé avec succès aux Journées cantonales de futsal à Villeneuve, de volleyball à Montreux, d'athlétisme à Lausanne et à la Finale suisse d'athlétisme à Lucerne.

Activités culturelles

Au cours de l'année et pour chaque degré sont organisés deux spectacles en collaboration étroite avec les directions du Théâtre Benno Besson et de l'Echandole. Il s'agit, par la diversité et la qualité de l'offre, de susciter l'intérêt des élèves pour différentes formes de spectacles et de provoquer une rencontre avec des artistes, quand cela est possible.

Les élèves des deux derniers degrés ont, en outre, l'opportunité d'assister à un spectacle en soirée choisi dans le programme de la saison culturelle yverdonnoise.

Voyage de fin de scolarité

Au lendemain des examens de certificat, les élèves des classes terminales ont participé à un voyage à visée culturelle. Les projets de voyages à l'étranger sont dorénavant soumis à autorisation départementale.

Toutes les activités décrites ci-dessus ont profité du précieux soutien financier de la Commune d'Yverdon-les-Bains.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Madame Valérie Jaggi Wepf

Municipale, Présidente du Comité directeur depuis le 2 février 2015

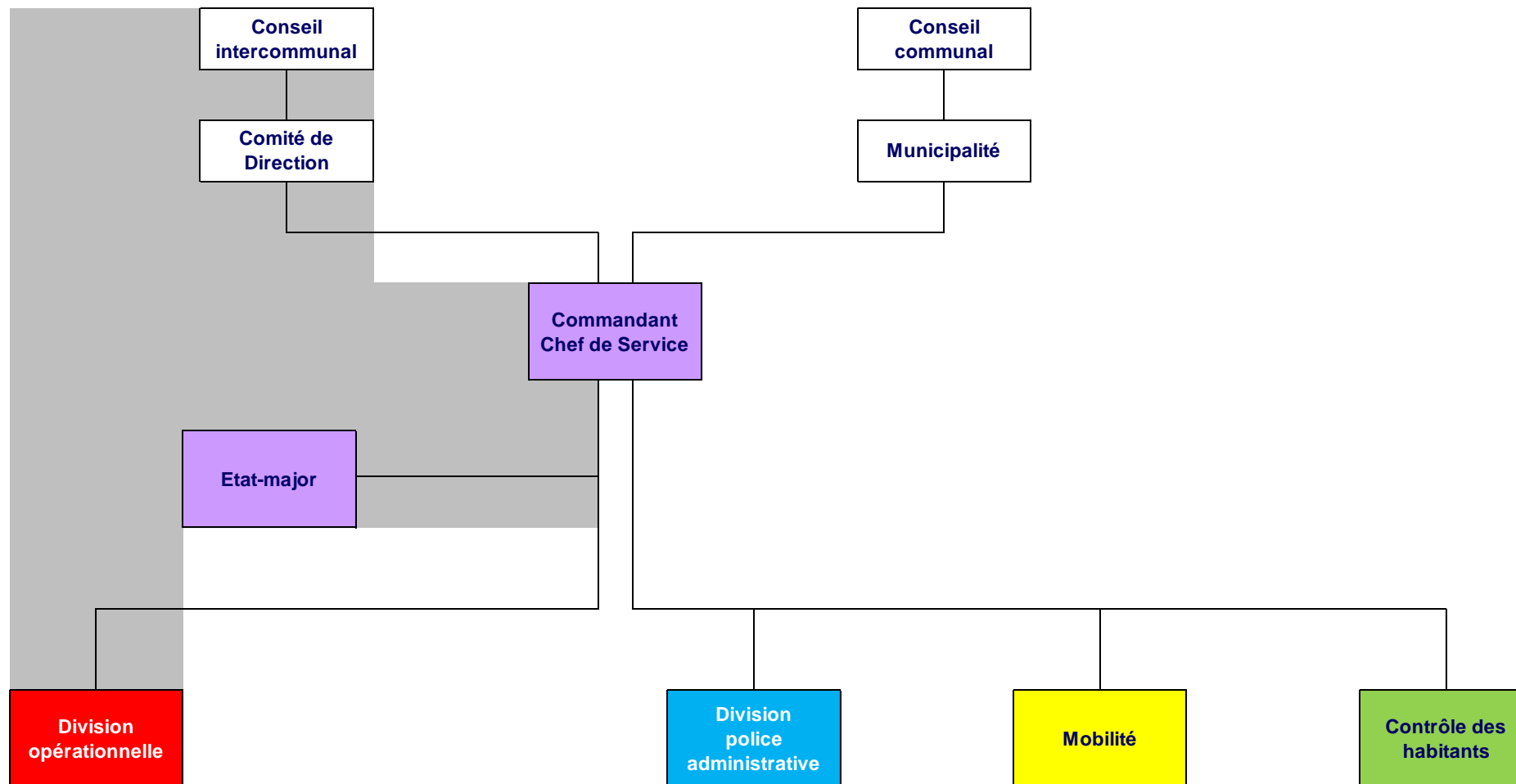
Major Pascal Pittet

Chef de Service - Commandant

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Organigramme structurel du Service de la Sécurité publique

En grisé : effectif Police Nord Vaudois



Service de la Sécurité publique

Depuis le 1^{er} juillet 2012, le Service de la Sécurité publique, bien que rattaché à l'administration d'Yverdon-les-Bains, englobe la Police Nord Vaudois à la tête de laquelle figure un organe législatif et exécutif indépendant.

En voici la composition pour la législature 2011-2016 :

Comité de Direction		Conseil intercommunal
		Marie-Louise Miéville, secrétaire (hors Conseil)
Christian Bavaud	Ependes	Jean-Pierre Beausire Paulette Visinand
Pierre-Alain Matile	Essert-Pittet	Dominique Vidmer, Président Etienne Miéville
Philippe Goldenschue	Corcelles-Chavornay	Laurence Marchand Corinne Verly
Nicolas Biselx	Montcherand	Marianne Gaillard Jean-François Tosetti
Pierre Mercier	Orbe	Serge Berthoud Didier Zumbach
Oxana Cholly	Suchy	Eric Girardet Thierry Herman
Valérie Jaggi Wepf	Yverdon-les-Bains	Gloria Capt Jean-Claude Ruchet

Activité du Comité de Direction

Durant cette année 2015, le Comité de Direction s'est réuni à 8 reprises. Il a démontré sa détermination à donner à la Police Nord vaudois les moyens nécessaires, tant techniques et

opérationnels qu'en matière de personnel et de formation, afin d'assurer ses missions au service de la population de notre région.

Activité du Conseil intercommunal

Le Conseil intercommunal, composé de 14 délégués des communes partenaires, s'est réuni à 2 reprises, les 24 juin à Montcherand et 25 novembre à Suchy. Lors de ces séances, 4 préavis ont été adoptés. L'organe législatif a ainsi accepté respectivement les

comptes 2014 et l'adhésion de Pomy (25 juin), le budget 2016 et l'adhésion de Chamblon, Cheseaux-Noréaz, Method, Suscévaz et Treycovagnes (25 novembre).

Missions du Service de la Sécurité publique

Le Service de la Sécurité publique a pour mission de veiller à la sécurité publique, de maintenir l'ordre, d'assurer l'exécution des lois, de protéger les personnes et les biens et de procéder aux arrestations dans les cas prévus par la loi. Les principales attributions qui en découlent, nombreuses et variées, sont notamment :

- Interventions 24 heures sur 24
- Mesures d'urgence en cas d'accidents, d'événements particuliers et de catastrophes

- Arrestations de délinquants recherchés ou pris en flagrant délit
- Service de sécurité lors de manifestations
- Opérations de recherches
- Activités préventives de surveillance et de contrôle (sécurité publique)
- Prévention et éducation routière
- Prévention criminalité
- Conseils en matière de sécurité
- Contrôle et régulation du trafic en mouvement (radar)

- Contrôle du stationnement
- Enregistrement de plaintes pénales
- Police des mœurs
- Police du commerce (établissements publics – lotos – patentes – appareils automatiques, etc.)
- Exécution des notifications
- Enquêtes administratives (Juges – Service de la population – rapport de naturalisation, etc.)
- Exécution de réquisitions (mandats d'amener – rapports de renseignement – auditions)
- Notification des commandements de payer pour l'Office des poursuites

- Circulation routière
- Signalisation routière et lumineuse
- Chantiers sur les voies publiques (déviations, etc.)
- Contrôle de l'activité des taxis
- Gestion des objets trouvés
- Commission de police
- Contrôle des habitants
- Analyser, concevoir et modéliser la politique de mobilité
- Gestion du Centre funéraire
- Gestion du stand de tir
- Gestion des ports et amarrages

Objectifs généraux du service

Les objectifs du Service de la Sécurité publique, respectivement de la Police Nord Vaudois ont été déclinés comme suit :

- Poursuivre et renforcer l'implantation de la culture d'entreprise
- Assurer le déploiement et l'application des processus de fonctionnement
- Garantir le développement de la sécurité publique en favorisant le partenariat
- Assurer un suivi qualité des prestations fournies et mesures prises

- Veiller à l'adéquation des compétences professionnelles, méthodologiques, personnelles et sociales
- Maintenir une haute présence policière en rue

Ces objectifs servent de base aux Chefs de division afin de fixer les leurs en tenant compte de trois axes. A savoir : Fonctionnement – Opérationnel – Ressources humaines. Ils se traduisent ensuite en objectifs auprès des collaborateurs de chaque entité.

Points forts 2015

Le point fort de l'année 2015 constitue à l'évidence l'intégration de la Commune de Pomy et les travaux préparatoires visant l'intégration au 1^{er} janvier 2016 de 5 nouvelles communes partenaires, à savoir : Chamblon, Cheseaux-Noréaz, Method, Suscévaz et Treycovagnes.

Par ailleurs, consécutivement à la redistribution des dicastères municipaux, la filière Mobilité a rejoint le Service de la Sécurité publique. Cette filière a pour objectif de planifier et de mettre en œuvre la stratégie

Mobilité en conformité avec la planification supérieure (agglomération et canton) et la politique communale.

De plus, le Service de la Sécurité publique a été grandement impliqué dans l'organisation du Championnat du Monde Paracyclisme qui s'est déroulé à Yverdon-les-Bains courant juin 2015.

S'agissant de la filière Mobilité, la mise en service du parc P+R à Y-Parc constitue à l'évidence un haut fait 2015.

Détail des activités

ACTIVITE POLICIERE REGIONALE

Au-delà des événements factuels traités par Police-secours, nous relevons à nouveau que les sollicitations de toutes origines sont principalement orientées entre Yverdon-les-Bains et Orbe. Cette dernière localité représentant en moyenne près de 12 % des interventions et 2 % pour les autres communes partenaires.

S'agissant de ces dernières, la présence policière a été consolidée et remarquée par la population. Nous constatons à ce jour, avec prudence gardée, que le secteur régional demeure malgré tout en marge des infractions en tous genres constatées dans le canton. La tendance globale de la criminalité sur le

secteur de la Police Nord Vaudois est en baisse de plus de **16 %**. Toutefois, la vigilance doit être maintenue, respectivement renforcée, dans la lutte contre les cambriolages et autres incivilités.

Par ailleurs, il faut relever que la PNV a conduit plusieurs actions, seule ou d'une manière concertée, avec la Police cantonale vaudoise dans le domaine de la lutte contre les stupéfiants. Il n'en demeure pas moins que la situation actuelle ne peut pas être considérée comme acceptable. L'effort considérable des forces engagées doit être maintenu et doit veiller à ne pas uniquement déplacer le problème.

PROXIMITE & PREVENTION

L'Unité de Proximité & Prévention a pu s'appuyer sur un nouveau véhicule permettant de renforcer la volonté d'être en permanence proche de la population. Cette Unité a œuvré sans relâche sur l'ensemble du territoire de la PNV. La prévention scolaire étant une de ses nombreuses missions, les spécialistes de ce domaine sont intervenus auprès du **100 %** des enfants scolarisés sur le territoire de la Police Nord Vaudois, de la 1^{ère} à la 11^{ème} année Harnos.

Quelques 25 campagnes de prévention ont été conduites sur l'ensemble du secteur. Citons notamment :

- Les rentrées scolaires ;
- La route n'est pas mon circuit ;
- L'alcool au volant ;
- Les vols dans les véhicules ;
- Les vols à la tire ;
- Le contrôle des cycles.

Des présences préventives ont été particulièrement marquées dans les endroits clés. Par exemple :

- Pl. de la Gare ;
- Communes partenaires ;
- Rues commerçantes, y compris Orbe.

En outre, des stands d'information et de prévention ont été tenus dans les lieux suivants :

- Comptoir du Nord Vaudois ;
- Manifestation « Rue pour tous » ;
- Le Conseil Régional de Prévention et de Sécurité (CRPS) ;
- Période des fêtes de fin d'année à Orbe et Yverdon-les-Bains.

Par ailleurs, les contacts avec les différents partenaires ont permis de renforcer les synergies afin de résoudre des problématiques particulières.

L'efficacité du travail est effective aussi bien à Yverdon-les-Bains, qu'avec les autres partenaires de la région. Sur Orbe, des rencontres avec les commerçants, les tenanciers d'établissements publics et les parents d'élèves ont été organisées.

Plus d'une cinquantaine d'enquêtes en tout genre ont été ouvertes par les agents de l'Unité de Proximité & Prévention. Celles-ci ont souvent nécessité une analyse approfondie de la situation et un échelonnage dans le temps, soit par le biais de contrôles récurrents, mais également par des informations spécifiques qu'il est nécessaire d'obtenir, notamment environnementales.

L'OBSERVATOIRE DE LA SECURITE

En 2015, l'Observatoire de la Sécurité a analysé et travaillé sur plusieurs concepts afin de déterminer les inquiétudes sécuritaires et de trouver des réponses communes avec différents partenaires.

Les contacts suivants ont été mis en œuvre et développés :

- Les partenaires financiers (banques et apparentés) ;
- Les bijouteries, joailleries, horlogeries ;
- Les directions d'école ;
- Les partenaires multiculturels (pasteurs, curés, imans, évangélistes, diacres) ;
- Les interactions avec l'OBS de Lausanne.

D'autres interactions ont été maintenues et amplifiées notamment avec :

- Criminologue
- JECOS
- STE, SEY, URBAT

Les séances avec les partenaires financiers ont permis de mettre en œuvre une solution de mise en garde des chalands à l'approche des distributeurs de billets de banque, c'est ainsi que sont nées des zones de confort devant les bancomats, lesquelles attirent l'attention des personnes venant retirer de l'argent. Depuis ce balisage, nous n'avons pour ainsi dire plus eu de vol devant ces appareils.

Les bijoutiers et joailliers ont été entendus et leurs préoccupations sécuritaires ont permis l'installation d'un réseautage en cas de doute sur de possibles malandrins. Les processus en cas de délit restent toujours d'actualité. Actuellement, les nombreux passages effectués par les Unités de Police-Secours permettent de tranquilliser ces commerçants.

Les directions d'école nous ont fait part de problématiques rencontrées tant par les élèves que par des personnes extérieures aux établissements.

Pour les plus jeunes, des séances de conciliation ont été ainsi organisées après concertations avec le Tribunal des Mineurs et/ou de la brigade des mineurs, en présence de leurs parents, ceci afin de recadrer ces jeunes adolescents. Quant aux autres problèmes posés par des personnes extérieures aux collèges, des passages des Unités de Police-Secours avec des réponses immédiates suivant les appels, portent leurs fruits à la longue. Dans un autre registre, l'OBS a été requis pour l'amélioration d'une zone d'attente à un arrêt bus à la rue du Midi. La concertation qui a été déclenchée entre le service de Mobilité, STE et le voyer, permettra de remédier à cette situation dans le courant de l'année 2016.

Les partenaires multiculturels ont été sollicités, ce qui a permis à chaque partenaire religieux de faire connaissance dans un cadre différent que celui des lieux de culte. Ces responsables venus de divers horizons ont été intéressés par le développement d'une médiation nocturne au centre-ville d'Yverdon-les-Bains et une promotion auprès de leurs fidèles a été faite. Quant aux imans, ils sont particulièrement sensibles à la dangerosité d'une radicalisation de l'islam et des pistes sont explorées afin de trouver des solutions en cas d'appel à leurs services.

La responsable de l'Observatoire de la Sécurité de Lausanne a changé de dicastère et les contacts établis avec son remplaçant sont bons. Des échanges notamment sur la médiation nocturne qui se déroule à Lausanne et sur celle à venir dans notre cité, sont en cours de programmation pour cette nouvelle année.

Les autres mandats et travaux de l'OBS

Une étude faite par la criminologue mandatée par la PNV sur le sentiment d'insécurité au centre-ville d'Yverdon-les-Bains a été fournie à l'OBS. Le rapport d'analyse et de synthèse a été remis en mains de l'Autorité. Une deuxième étude portant sur une autre partie du territoire couverte par la PNV, soit Orbe, a été demandée à cette personne. Des questionnaires ont été envoyés à la population et la finalisation de l'analyse ainsi que la synthèse seront faites en 2016.

La préparation de la médiation nocturne a vu presque tous les tenanciers d'établissements publics du centre-ville être intégrés dans cette démarche. Quant au recrutement des personnes intéressées par cette activité basée sur le volontariat, ce ne sont pas moins de **32 personnes** qui ont manifesté leur volonté de participer à l'amélioration du bien-être citoyen. Cette pléthore de candidats a débouché sur une sélection qui a permis de retenir **18 futurs** médiateurs-trices de nuit. Les formateurs professionnels ont également été choisis. Le premier cours a été effectué au mois de décembre 2015. La formation se poursuivra en 2016

et les médiateurs et médiatrices nocturnes commenceront leur travail d'écoute et de sensibilisation de la population au centre-ville, au début de ce printemps.

Les services de STE, SEY et Mobilité ainsi que l'OBS se sont réunis afin de développer une synergie commune pour la planification des travaux qui débiteront en 2016 au centre-ville. Les bijoutiers, les joailliers, ainsi que les horlogers concernés par les bornes escamotables ont déjà fait part de leur satisfaction future de cette amélioration sécuritaire pour leur négoce.

Quant au jardin japonais, générateur d'inquiétudes pour le deal en rue, l'OBS a été mandaté afin de trouver une solution pour améliorer la visibilité nocturne. Dès lors, avec la collaboration du Service des Energies, des travaux devraient commencer en début d'année 2016.

L'OBS a participé aux séances concernant « la sécurité dans les bâtiments scolaires ». Des analyses portant sur divers dommages et incivilités dans tous les collèges sur 5 années ont été constituées et produites sous forme de graphiques.

UNITE TECHNIQUE

L'unité technique assure le bon fonctionnement quotidien de nos véhicules qui ont parcouru 271'095 kilomètres en 2015, mais limiter l'activité de cette unité au seul entretien des véhicules serait par trop réducteur. Ses collaborateurs gèrent notamment l'ensemble de la signalisation routière verticale et/ou horizontale. La mise en conformité aux nouvelles normes a induit le changement de près de **50**

panneaux en 2015. L'unité technique valide également la pose de panneaux signalant un chantier par exemple.

La gestion du trafic, par la mise sur pied de contrôles de vitesse (voir statistiques ci-après) est également une mission confiée à l'unité technique.

De plus, leur expertise est largement appréciée des Autorités de nos communes partenaires.

MOBILITE

L'entité Mobilité a un champ d'action particulièrement étendu. Elle participe à la planification de la mobilité à l'échelle de l'Agglomération, elle pilote les études de documents opérationnels communaux et met en œuvre les projets d'aménagement qui en découlent. L'année 2015 a été riche et décisive pour bon nombre de projets. Tout d'abord, l'étude sur la route de contournement a nécessité la révision du concept TIM (transports individuels motorisés) d'AggloY et dans la continuité, celle du concept transports publics. Ce dernier a notamment demandé un profond remaniement en lien avec le nouvel horaire 2016 (modification des horaires des lignes urbaines, augmentation des cadences, desserte du parking d'échanges Y-Parc).

A l'échelle communale, les outils de gestion et de planification de la mobilité se sont concrétisés, avec le lancement du Plan directeur de la mobilité douce, la révision du Plan directeur du stationnement, ou encore le lancement du Plan directeur des Circulations, comme document opérationnel d'application du concept TIM.

La Mobilité a également réalisé un certain nombre de projets, notamment l'équipement de 63 sites de

stationnement pour deux-roues, répartis sur tout le territoire communal ainsi que dans les écoles, la mise en place de la zone 30 Valentin-Jordils, la mise en conformité de plusieurs arrêts de bus, ou encore la mise en service du parking d'échanges à Y-Parc. En synthèse c'est quelques :

10 projets réalisés

- Zone 30km/h
- Stationnement 2 roues
- Arrêts de bus
- etc.

15 études en cours

- Plan directeur de la mobilité douce
- Circulation et stationnement secteur plage
- Sécurité aux abords du collège Léon-Michaud
- etc.

Suivi de 15 projets transversaux en coordination avec d'autres services

- Etudes AggloY
- Route de contournement
- Place d'Armes

POLICE ADMINISTRATIVE

L'activité de la division administrative est considérable et sur plusieurs fronts.

- Centre funéraire
- Stand de tir
- Affaires portuaires
- Police du commerce
- Enquêtes administratives
- Amendes d'ordre
- Contrôle du stationnement

Ce dernier secteur connaît un développement considérable notamment en relation avec l'entrée en vigueur du nouveau plan de stationnement.

La police administrative est un composant important de l'activité socio-culturelle d'Yverdon-les-Bains, mais aussi des communes partenaires de la Police Nord Vaudois. Apportant de régulières et pertinentes analyses, cette division assure les respects des directives communales et cantonales en matière de police administrative.

CONTROLE DES HABITANTS

Pour la Commune d'Yverdon-les-Bains, cette unité assure le premier accueil des nouveaux habitants et des demandeurs de permis de séjour ou de travail. Sa mission est de tenir à jour le registre des habitants et de transmettre aux instances autorisées toutes les mutations telles qu'arrivées, départs, déménagements, naissances, décès, divorces et autres événements.

Elle analyse les demandes de permis, récolte les documents utiles et transmet à l'Autorité cantonale. Elle est également en charge des renouvellements et

changements de permis, pour près de 10'000 habitants étrangers et 2'000 frontaliers.

L'établissement des demandes de cartes d'identité, la remise de documents officiels tels qu'attestations de résidence et d'établissement, certificats de vie et les réponses aux demandes de renseignements font également partie de ses attributions.

Dans le cadre du registre civique, elle accomplit les opérations depuis la levée du rôle jusqu'à sa clôture, et contrôle les signatures sur les différents référendums et initiatives.

Ressources humaines (en grisé personnel Service de la Sécurité publique Yverdon-les-Bains)

EFFECTIF AU 31.12.2015

113.3 ETP

Division Etat-major (Commandement – Observatoire - Chancellerie & Intendance – Unité technique) :

- Commandant – Chef de Service
- 2 officiers
- 5 sous-officiers supérieurs
- 2 sous-officiers
- 1 assistante de direction (Service Sécurité publique)
- 5 collaborateurs civils (Service Sécurité publique)

Division Opérationnelle (Police-secours – Groupe Proximité – Groupe Prévention – Poste d'Orbe – Centrale & Réception) :

- 2 officiers
- 7 sous-officiers supérieurs
- 23 sous-officiers
- 26 policiers
- 3 collaboratrices civiles (Service Sécurité publique)

Division Police administrative (Enquêtes administratives – Unités spécialisées (Centre funéraire, stand de tir) – Bureau des contraventions – Assistants de sécurité publique – Police du commerce – Finances) :

- 1 Chef de la police administrative
- 1 Remplaçant du Chef de la police administrative / Juriste
- 8 assistants de sécurité publique
- 14 collaborateurs

Mobilité

- 1 Cheffe
- 1 urbaniste
- 1 Collaborateur administratif

Contrôle des habitants

- 1 Préposée
- 6 collaboratrices

Personnel en formation

- 3 aspirants de police
- 3 apprentis-es employé-es de commerce

Personnel détaché à l'Académie de police

- 1 instructeur spécialisé
- 1 collaboratrice administrative

NOUVEAUX COLLABORATEURS

Dans le courant de l'année, nous avons eu le plaisir d'accueillir les nouveaux collaborateurs suivants :

Au 1^{er} janvier 2015

Mme Amaëlle Champion Police administrative
ASP Sandra Arm Police administrative

Au 1^{er} mars 2015

Aspirante Karine Chenevard Académie de police
Aspirant Yannick Miéville Académie de police
Aspirant Thierry Hodel Académie de police

Au 1^{er} avril 2015

Mme Céline Collet Police administrative
ASP François Ortega Police administrative

Au 1^{er} juin 2015

Brg Jacques Kung Groupe proximité

Au 1^{er} septembre 2015

Brg David Humbert-Droz Groupe Proximité

Au 1^{er} octobre 2015

Mme Emmanuelle Grandjean Mobilité

Au 1^{er} décembre 2015

Mme Sandrine Marmo Accueil & Réception

Durant l'année 2015, 7 collaborateurs-trices nous ont quittés.

PROMOTIONS – NOUVELLES FONCTIONS

Plusieurs collaborateurs ont obtenu une promotion statutaire au cours de l'année 2015 à savoir :

Brigadière	Natacha Hiertzeler	Police-secours
Brigadier	Steve Knabenhans	Détaché Académie de police
Brigadier	Quentin Chanson	Police-secours
Appointé	Jasmin Ademovic	Police-secours
Appointé	Benoît Barraud	Police-secours
Appointé	Thomas Diem	Police-secours
Appointé	Christophe Gasser	Police-secours
Appointé	Christophe Panchaud	Police-secours
Appointée	Victorine Deschenaux	Assistante de sécurité publique
Appointé	Jean-Pierre Gerber	Assistant de sécurité publique

DE NOUVELLES FONCTIONS ONT ETE CONFIEES AUX PERSONNELS SUIVANTS

Lieutenant	Cédric Perrin	Chef de la Division opérationnelle a.i.
Sergent-major	Michaël Groux	Chef Police-secours a.i.
Sergent	Fabrice Fornerod	Chef de l'Unité d'appui Police-secours a.i.
Brigadière	Natacha Hiertzeler	Remplaçante chef de l'Unité d'appui Police-secours a.i.

ACCIDENT ET MALADIE

Quelques 1186.5 jours maladie et 308 jours accident sont comptabilisés dont 63.5 le sont s'agissant d'accidents professionnels. D'une manière globale,

nous pouvons dire que ces absences représentent 6.7 ETP manquant en permanence sur l'année, ce qui n'est pas négligeable.

EVALUATIONS DES COLLABORATEURS

Le processus d'évaluation des collaborateurs donne entière satisfaction. Une grande majorité d'entre eux fournissent des prestations en adéquation avec les objectifs fixés. Pour ceux qui ne les auraient pas

atteints, des mesures correctrices ont été imposées. Une analyse démontre que plus de **90%** des collaborateurs sont satisfaits ou très satisfaits.

ACADEMIE DE POLICE

Deux aspirants ont suivi avec succès la formation initiale à Savatan. De plus, un collaborateur issu du Corps des Gardes-Frontières est venu compléter les policiers qui ont obtenu un Brevet fédéral de Policier. En outre, un collaborateur de Police-secours est toujours détaché auprès du Centre de formation du Chablais en qualité de chef de classe (mentor). Le brigadier Steve Knabenhans, doté d'une solide expérience dans l'utilisation des moyens de

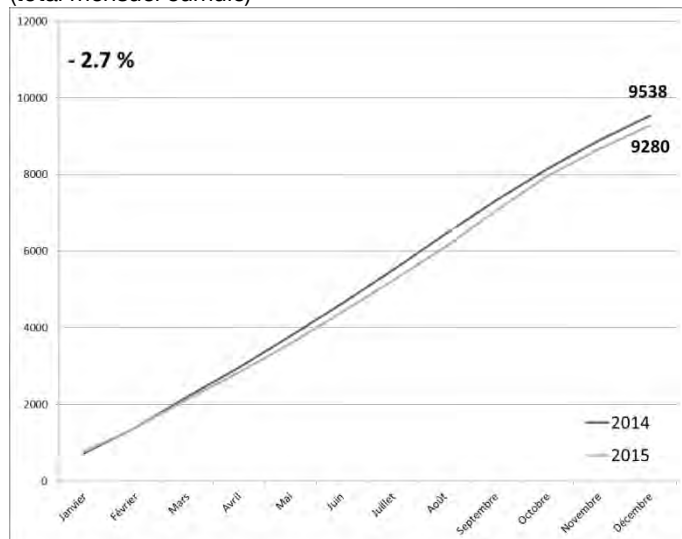
contrainte, contribue à la visibilité de notre Corps au sein de l'école de police. En parallèle à sa fonction d'instructeur spécialisé, notre collaborateur a réintégré nos rangs durant la pause estivale, l'espace d'un tournus. L'engagement de ce policier formateur fait l'objet d'un retour financier. Notre appui à l'organisation formatrice est renforcé par la présence à 80 % de Mme Magali Pittet en qualité d'employée d'administration.

Chiffres clés - Statistiques

DONNEES OPERATIONNELLES

Interventions – 01.01.2014-31.12.2015

(total mensuel cumulé)

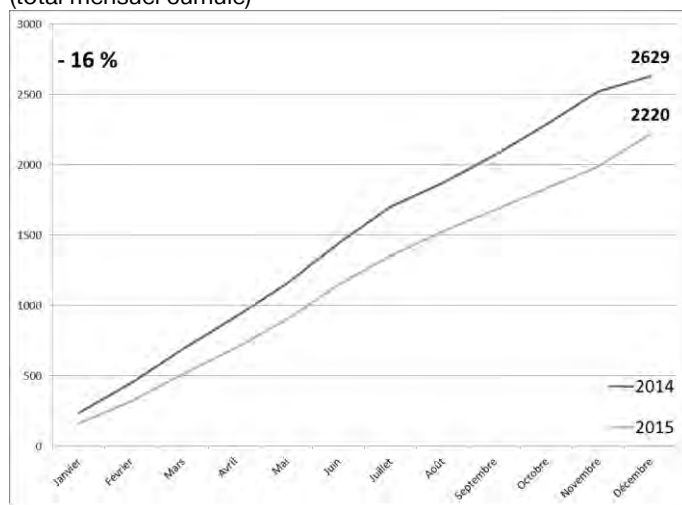


Les chiffres sont extraits de l'application JEP (Journal des événements de police). Les données prennent en compte les interventions prises en charge par la PNV et démontrent la tendance des années 2014 et 2015.

En synthèse, nous constatons une légère baisse générale des sollicitations. Toutefois, celles-ci restent majoritairement localisées à Yverdon-les-Bains.

Plaintes pénales – 01.01.2014-31.12.2015

(total mensuel cumulé)

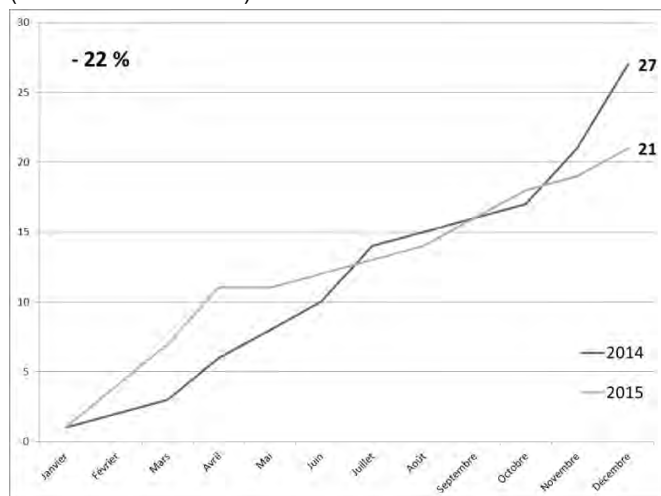


Il faut relever que la totalité des plaintes pénales ne représente pas la provenance des victimes. A cet égard, il est utile de dire que près de 20% des plaintes pénales enregistrées par PNV concernent des délits commis hors territoire. En d'autres termes, nous constatons que l'accessibilité d'ouverture de nos locaux de police permet assurément une prise en charge des plaintes confortable pour nos concitoyens.

Si ce constat est favorable pour les plaignants, à contrario il s'agit de ressources policières fortement engagées à l'interne, au détriment d'une plus grande présence terrain.

VOLS AVEC VIOLENCES

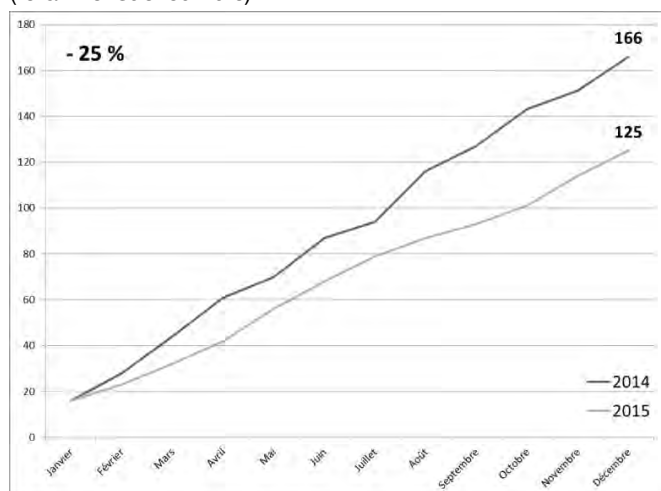
Brigandages et vols à l'arraché – 01.01.2014-31.12.2015
(total mensuel cumulé)



La forte présence policière dans le terrain a un impact positif sur la statistique. Mais ce recul est aussi constaté dans le reste du canton. Il est possible que le renforcement des mesures de contrôles aux frontières, à la suite des attentats du 13 septembre 2015 contribue aussi à cette diminution, en tous cas pour les auteurs provenant de l'étranger.

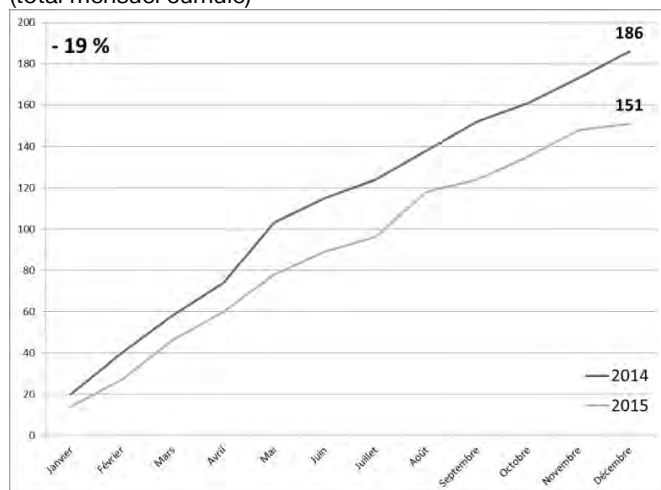
VIOLENCES DE MOINDRE GRAVITÉ

Voies de fait & lésions corporelles simples – 01.01.2014-31.12.2015
(total mensuel cumulé)



Les voies de faits sont généralement consécutives d'une altercation entre personnes, souvent sous l'emprise de boissons alcoolisées. Il s'en suit une bagarre durant laquelle des coups sont donnés sans entraîner de blessures graves. La poursuite systématique et les dénonciations des incivilités constatées par les policiers peuvent avoir un effet dissuasif. Nous allons dès lors maintenir la politique de tolérance zéro.

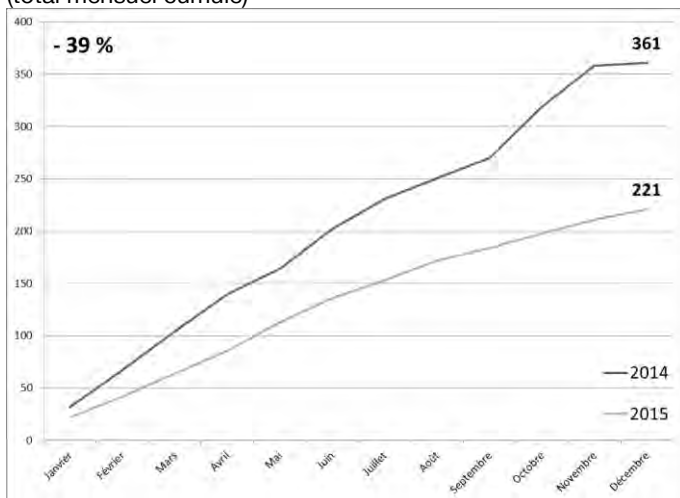
Menaces et injures – 01.01.2014-31.12.2015
(total mensuel cumulé)



Là aussi la présence policière et l'intolérance des agents face à ce manque d'éducation ne pourront qu'influencer de manière positive le nombre de dénonciations et donc lutter contre ces incivilités.

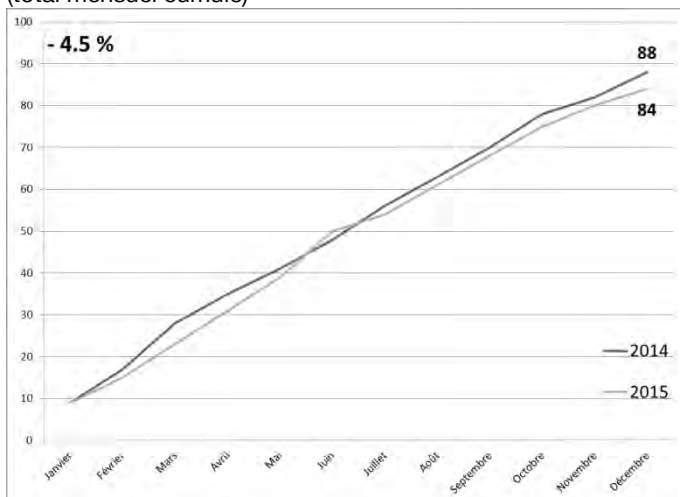
CAMBRIOLAGES

Vols par effraction – 01.01.2014-31.12.2015
(total mensuel cumulé)



La réduction importante du nombre de vols par effraction dans le secteur Nord vaudois est aussi constatée, dans une certaine mesure, dans le canton. Là aussi, l'optimisation des forces policières, dans la réaction et la proactivité ainsi que les nombreuses arrestations, soit en flagrant délit ou par l'exploitation moderne des traces, dont l'ADN, ont probablement permis de dissuader la récidive, voire en tous cas, de rendre nos contrées moins attractives pour les cambrioleurs transfrontaliers. Nous pouvons aussi penser que le renforcement des contrôles frontaliers apporte une contribution en faveur de notre sécurité.

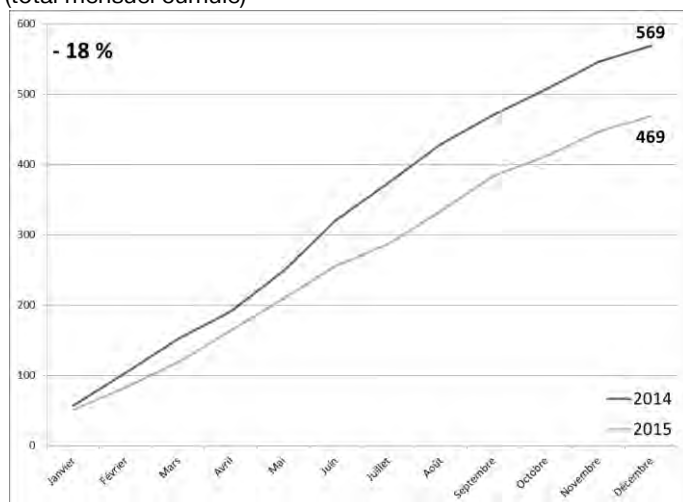
Vols par introduction clandestine – 01.01.2014-31.12.2015
(total mensuel cumulé)



Ce genre de vol est souvent commis par opportunité. Il y a lieu de poursuivre, voire de renforcer la prévention et d'inciter les citoyens à fermer leurs portes et fenêtres à clé.

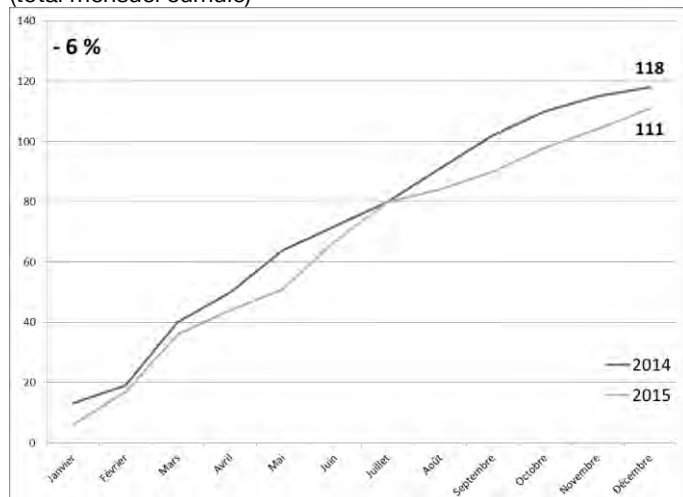
AUTRES ATTEINTES AU PATRIMOINES

Dommages à la propriété – 01.01.2014-31.12.2015
(total mensuel cumulé)



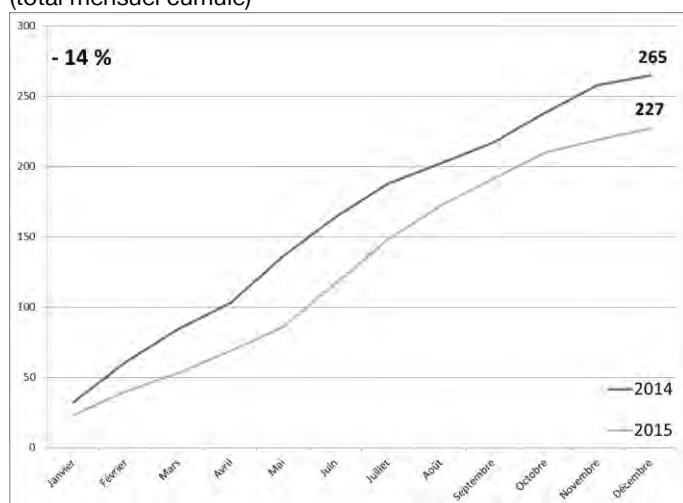
Le nombre de dommages à la propriété a diminué de manière significative. Nous notons toutefois que les véhicules en stationnement sont trop souvent ciblés par de jeunes noctambules qui commettent ces actes gratuitement. Plusieurs identifications d'auteurs ont eu lieu durant l'année 2015. Nous poursuivons nos efforts pour lutter contre ces incivilités crasses, en déployant nos forces selon l'analyse des phénomènes.

Vols à la tire / à l'astuce – 01.01.2014-31.12.2015
(total mensuel cumulé)



Nous constatons une très légère diminution de ce phénomène, lequel est souvent dû à la négligence ou à la crédulité des victimes. Là aussi, le renforcement de la présence policière en rue et les campagnes de prévention peuvent contribuer à faire baisser ce phénomène.

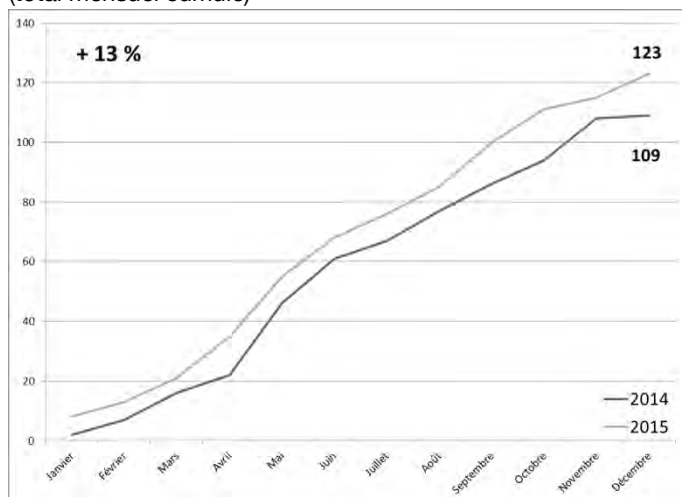
Vols simples – 01.01.2014-31.12.2015
(total mensuel cumulé)



Si ce chiffre semble important, il faut considérer que de nombreux cas sont liés au vol de téléphones portables, laissés sans surveillance avec ou non l'intention d'obtenir le dernier modèle crédité du montant remboursé par l'assurance. Nous constatons tout de même une sensible diminution de ce phénomène.

Vois par effraction dans et sur les véhicules – 01.01.2014-31.12.2015

(total mensuel cumulé)

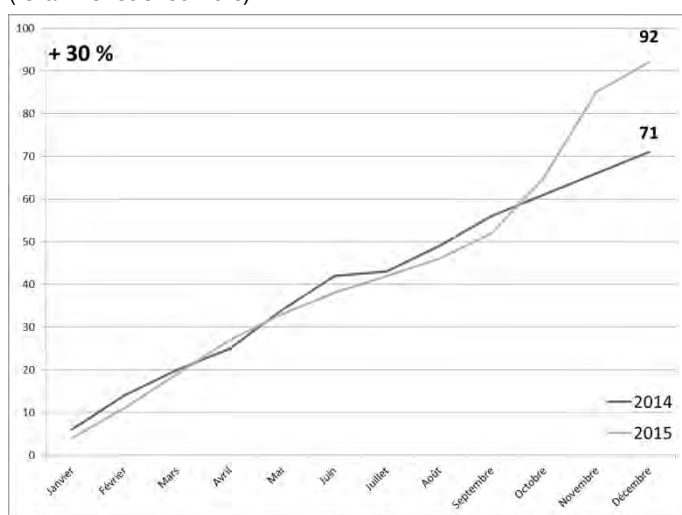


Nous constatons une légère augmentation du nombre de vols dans les véhicules. Ce phénomène reste lié à la présence de valeurs laissées visibles à l'intérieur de l'habitacle. Là aussi, la présence policière en rue et des campagnes de prévention peuvent influencer positivement cette statistique.

Nous avons été victimes d'infractions dites sérielles dans une zone de quartier bien délimitée. Les investigations sont en cours

Incendies – 01.01.2014-31.12.2015

(total mensuel cumulé)



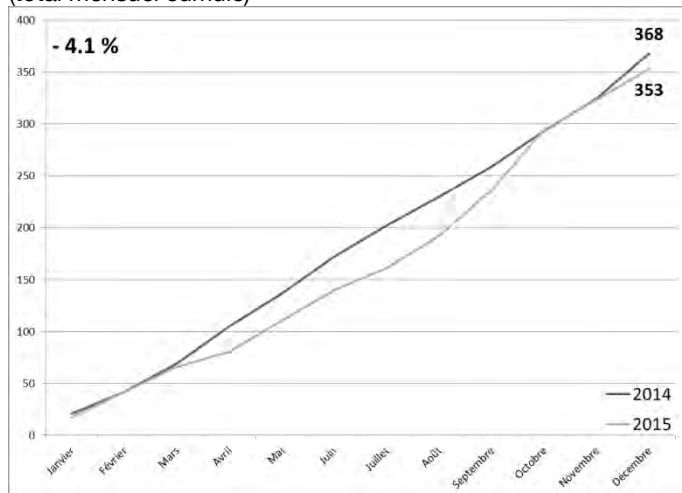
Si le chiffre est en augmentation, nous constatons que la courbe statistique des incendies démontre une certaine stabilisation. L'augmentation est remarquée depuis la nuit d'Halloween, où certains mineurs connus défavorablement de nos services ont probablement bouté le feu à un nombre important de poubelles, containers et déchets divers.

Précisons que ces mêmes jeunes commettent d'autres incivilités et sont suivis, pour la plupart, par les services sociaux.

La tolérance zéro est en vigueur à l'encontre des actes commis par ces jeunes et le groupe proximité tente à chaque occasion, la médiation. A ce stade, des investigations sont menées par la police cantonale.

Infractions à la LFStups – 01.01.2014-31.12.2015

(total mensuel cumulé)



Lorsque l'on évoque la légère diminution d'infractions à la Loi sur les produits stupéfiants, il s'agit de considérer que cette baisse est aussi, dans une certaine mesure, liée au renforcement de la présence en rue et à l'action policière qui s'est intensifiée en la matière. Nous pouvons penser que les consommateurs se font dès lors plus discrets.

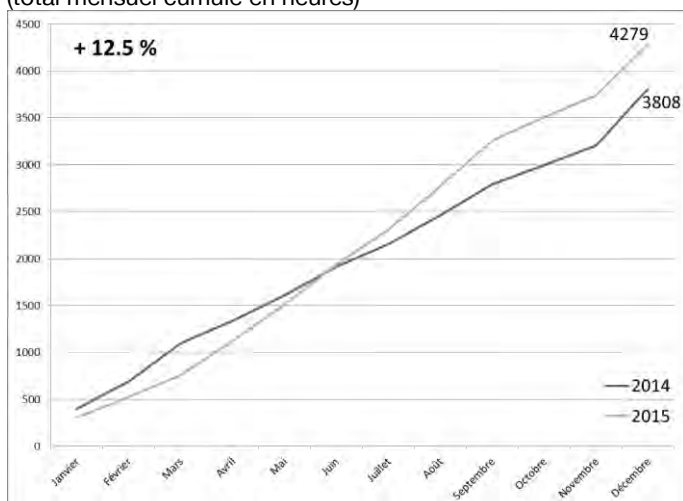
Rappelons ici que l'auteur majeur d'une contravention à la Lstup peut s'acquitter directement ou dans les 30 jours d'une amende d'ordre.

Durant l'année 2015, 209 amendes de ce type sont à ajouter aux 144 rapports de dénonciations délivrés.

31 mineurs ont fait l'objet d'une dénonciation.

Présence policière en rue – 01.01.2014-31.12.2015

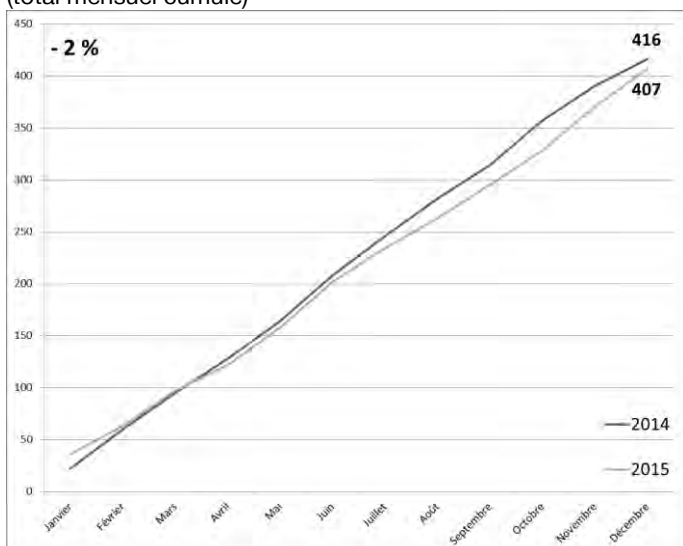
(total mensuel cumulé en heures)



Nous pouvons légitimement penser que la priorité accordée au maintien d'une forte présence policière en rue, qu'elle soit piétonne et/ou à vélo, contribue fortement à la diminution des phénomènes présentés ci-avant.

Accidents de la circulation – 01.01.2014-31.12.2015

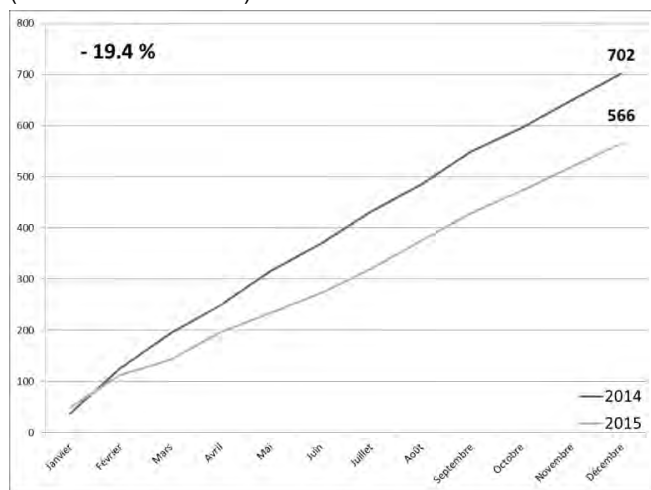
(total mensuel cumulé)



Les types d'accidents comptabilisés regroupent les accidents avec blessés, fuite, ivresse, mortels ou encore ne causant que des dégâts matériels. Un seul à issue fatale est à déplorer. Il s'est produit sur la commune d'Yverdon-les-Bains. L'analyse effectuée ne démontre aucun endroit pouvant être qualifié d'accidentogène. Les cyclistes, particulièrement vulnérables, ont subi des blessures dans 20 cas en 2015, ce qui représente 4.9% des accidents. Une baisse est constatée par rapport à 2014 (7.9%).

GESTION DU TRAFIC

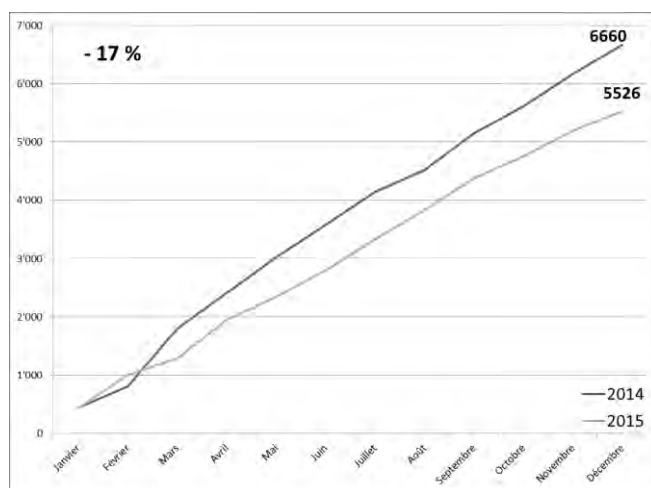
Contrôles radar – 01.01.2014-31.12.2015
(total mensuel cumulé)



Durant l'année 2015, 566 contrôles de vitesse ont été effectués sur le territoire de la PNV, dont 269 au moyen de notre appareil « Multiradar » et 297 avec le pistolet laser « TruCam » ce qui représente une diminution de 137 contrôles par rapport à l'année précédente. Cette diminution est principalement due à la hausse des contrôles effectués au moyen du pistolet laser, lequel nécessite 50% de temps supplémentaire au niveau du traitement administratif des données. De plus, le nombre de contrôles réalisés par nos opérateurs suppléants ont diminué de moitié en raison des impératifs de leur service.

En résumé, nous avons réalisé 98 contrôles de vitesse nocturnes entre 19h00 et 07h00, 46 contrôles durant les week-ends, 68 contrôles sur routes cantonales hors des localités et 40 contrôles en zone 30 km/h.

Nombre d'infractions – 01.01.2014-31.12.2015
(total mensuel cumulé)

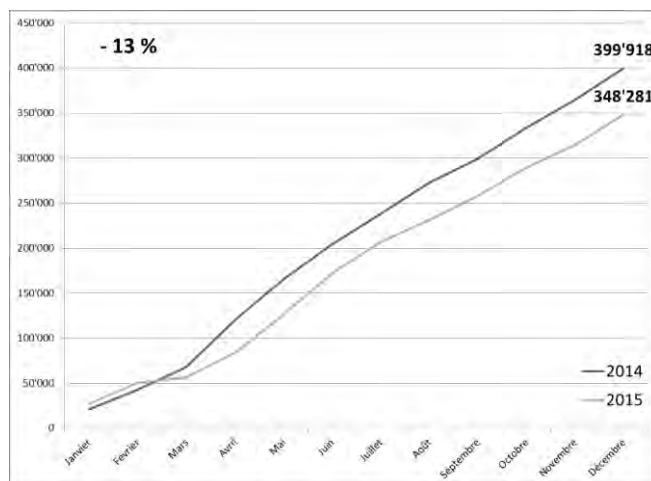


Au total, 5'526 infractions ont été dénombrées en 2015. Soit une diminution de 17 %.

5'435 amendes d'ordre ont été délivrées. 91 rapports de dénonciation ont été établis, dont 79 en Préfecture et 12 au Ministère public. Toutefois, nous pouvons déterminer que 96.7% des usagers contrôlés ont respecté les limitations de vitesse.

Relevons que durant cette année, aucun site de contrôle n'a présenté une moyenne d'infraction supérieure à 10%, taux déterminant la pertinence d'entreprendre des mesures supplémentaires.

Financement radar – 01.01.2014-31.12.2015
(total mensuel cumulé en francs)



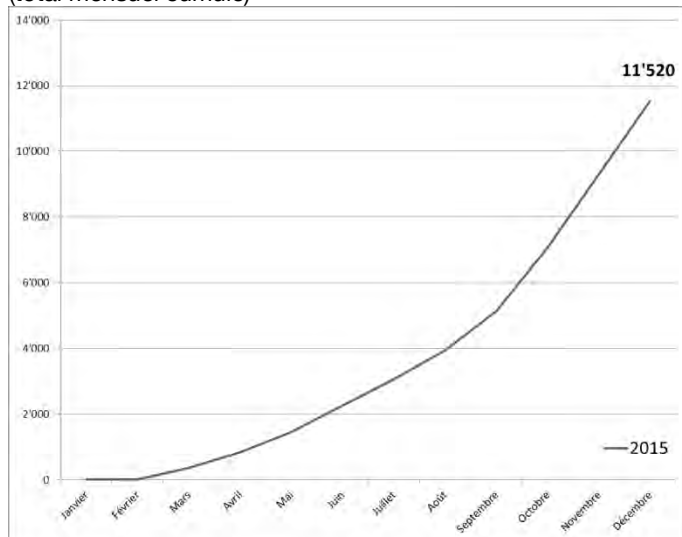
Une relative baisse est constatée dans le montant découlant des amendes d'ordre infligées pour des dépassements de vitesse.

Toutefois, nous pouvons penser que les habitants de la région ont pris l'habitude de voir nos opérateurs et qu'ils adoptent un comportement plus respectueux.

Police administrative

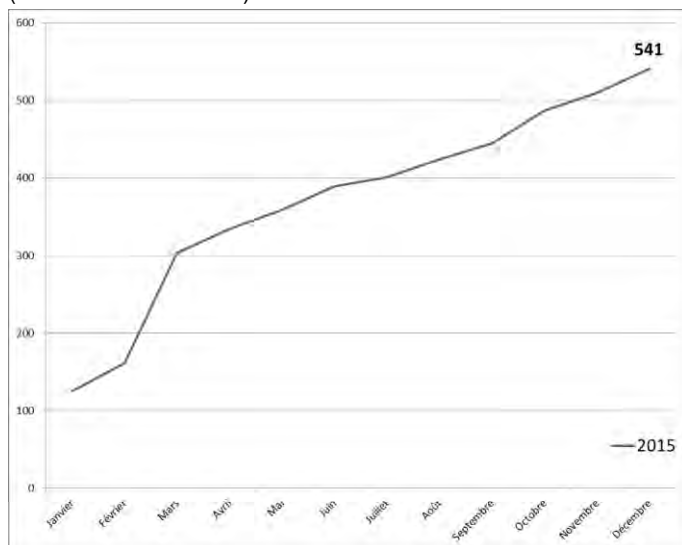
STATIONNEMENT

Stationnement par smartphone – 01.01.2015-31.12.2015
(total mensuel cumulé)



L'introduction d'un système de paiement des taxes de stationnement par smartphone (ParkingCard) rencontre un succès grandissant auprès des automobilistes, comme le démontre la progression du nombre de stationnements ci-contre.

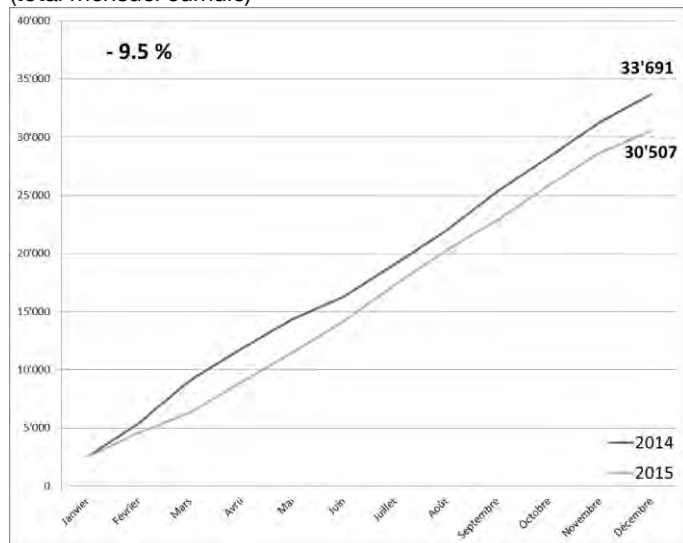
Macarons délivrés – 01.01.2015-31.12.2015
(total mensuel cumulé)



L'introduction progressive des macarons dans les zones centrales et résidentielles permet aux résidents et entreprises de trouver une solution de stationnement adaptée, dans leur rue ou sur des parkings collectifs. La demande est donc en constante progression.

GESTION DES CONTRAVENTIONS

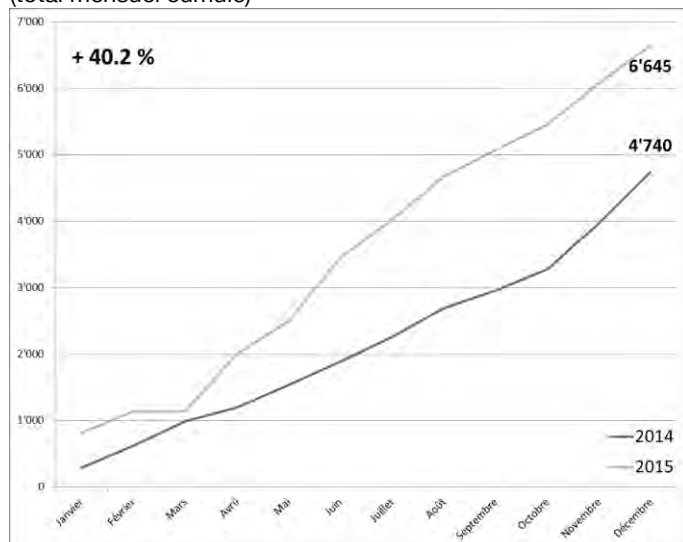
Amendes d'ordre – 01.01.2014-31.12.2015
(total mensuel cumulé)



Les délivrances d'amendes d'ordre sont en légère baisse. Cet indicateur à lui seul ne permet pas de conclure à une baisse des contraventions, car il ne comprend que les fichets d'amendes d'ordre au sens de la Loi fédérale sur les amendes d'ordre (LAO).

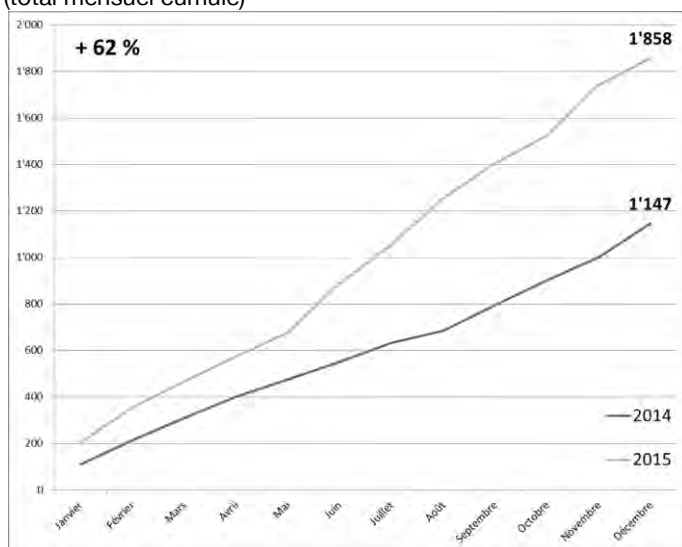
A ce chiffre doivent être ajoutés tous les rapports de dénonciations aux règlements communaux, de même que toutes les dénonciations pour du stationnement sur domaine privé. Comme le démontre le graphique ci-après, une forte augmentation est constatée dans les ordonnances pénales.

Ordonnances pénales – 01.01.2014-31.12.2015
(total mensuel cumulé)



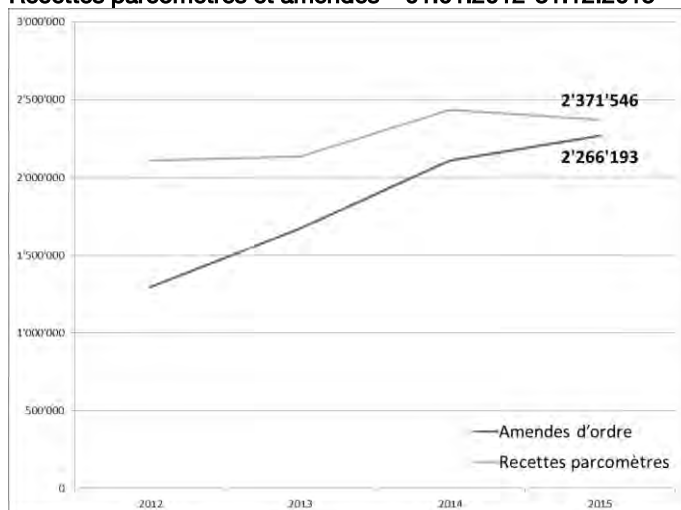
Les ordonnances pénales rendues par la Commission de police sont en forte hausse. L'introduction d'un concept de dénonciation simplifiée pour les infractions au Règlement général de police en est l'une des causes, au même titre que l'accroissement des dénonciations de propriétaires privés pour du stationnement illicite sur leur parcelle.

Correspondances – 01.01.2014-31.12.2015
(total mensuel cumulé)



Le nombre de correspondances établies a considérablement augmenté en 2015. Il s'agit d'une part d'une conséquence de la hausse des ordonnances pénales et d'autre part d'une volonté de donner une réponse appropriée à l'administré quant au sens de nos démarches préventives ou répressives.

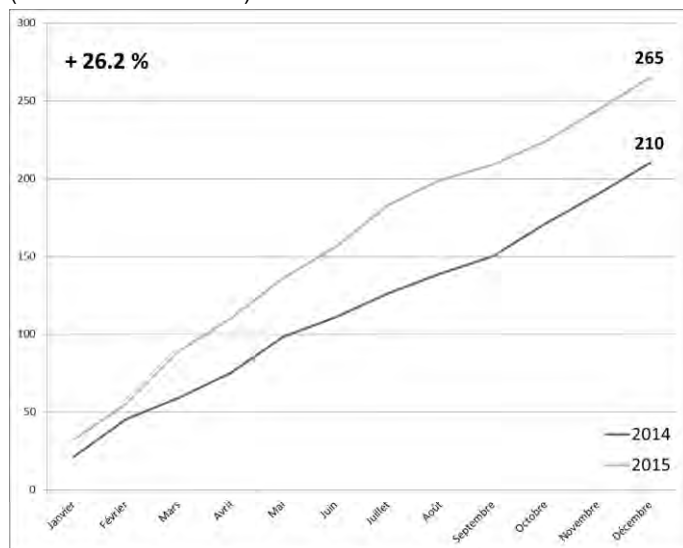
Recettes parcomètres et amendes – 01.01.2012-31.12.2015



Les recettes parcomètres font état d'une légère baisse alors que les amendes d'ordre sont en hausse de 8 %, phénomène qui s'explique par la mise en œuvre des mesures du plan directeur du stationnement.

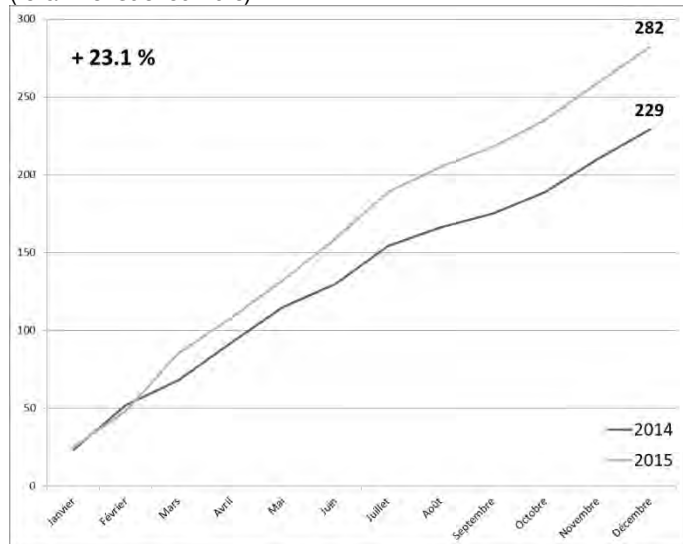
CENTRE FUNERAIRE

Permis d'inhumation / incinération – 01.01.2014-31.12.2015
(total mensuel cumulé)



Une hausse significative des décès est relevée pour l'année 2015. Il n'est possible d'en tirer une explication rationnelle, ni par la canicule, ni par un phénomène lié à la pyramide des âges. Cette augmentation est par ailleurs relevée au niveau cantonal.

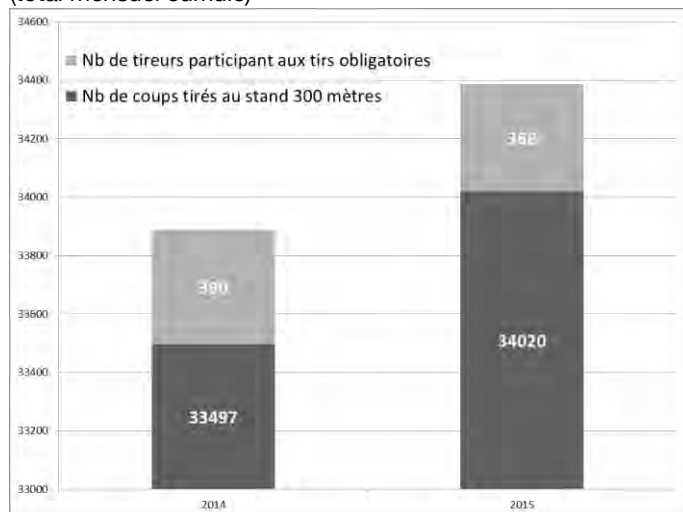
Cérémonies – 01.01.2014-31.12.2015
(total mensuel cumulé)



Le phénomène de hausse des décès se décline par conséquent en termes de cérémonies funèbres.

STAND DE TIR

Tirs obligatoires et coups tirés – 01.01.2014-31.12.2015
(total mensuel cumulé)

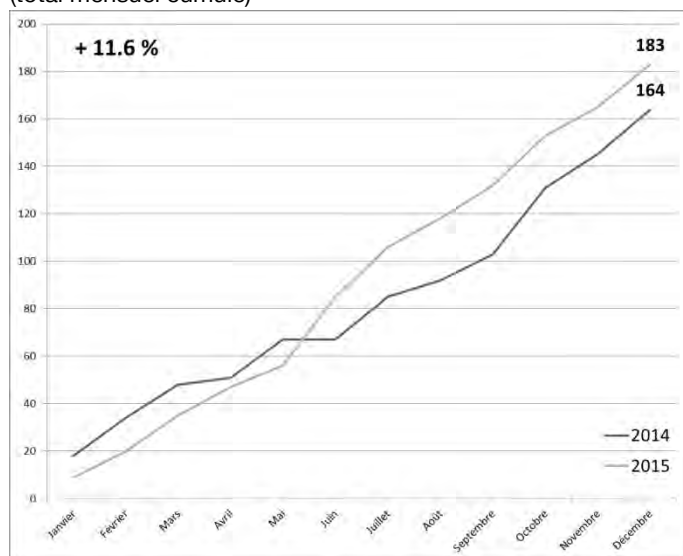


Tenant compte à la fois des tirs obligatoires et des sociétés de tir, la fréquentation des installations du stand de Floreyres est stable.

Le nombre de coups tirés est en légère hausse (1.5 %).

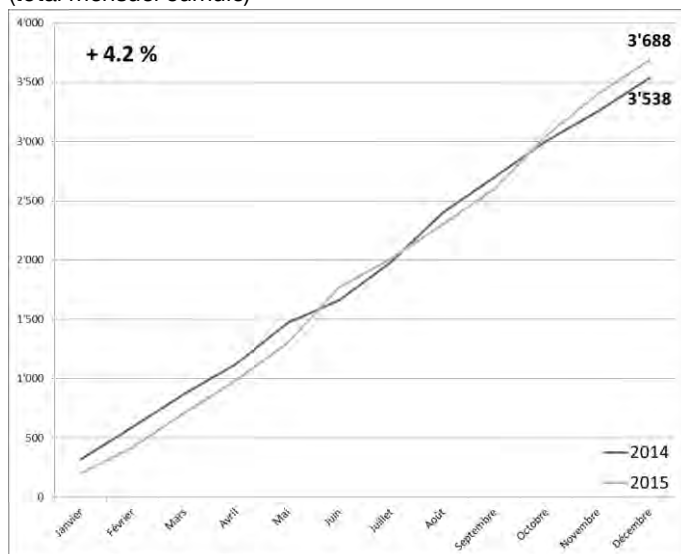
ENQUETES ADMINISTRATIVES

Enquêtes de naturalisation – 01.01.2014-31.12.2015
(total mensuel cumulé)



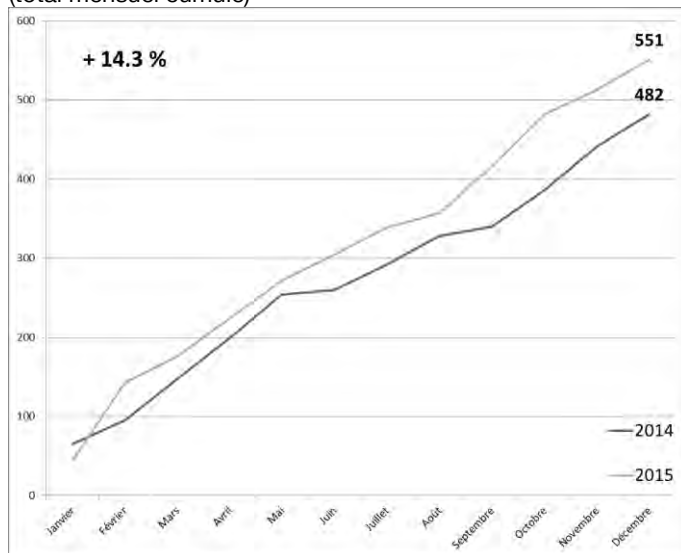
Le nombre de dossiers d'enquêtes de naturalisation est en augmentation. Notre service fournit à cet égard, ponctuellement, un appui aux communes partenaires de la PNV.

Commandements de payer notifiés – 01.01.2014-31.12.2015
(total mensuel cumulé)



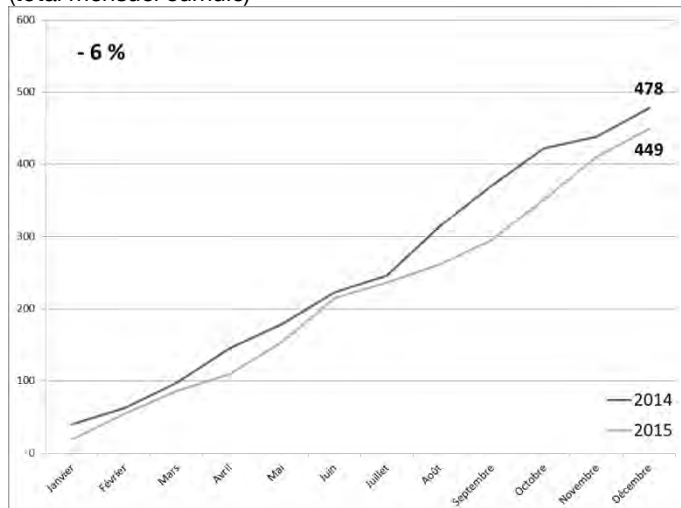
La notification des commandements de payer, part importante de l'activité de terrain des enquêteurs administratifs, demeure dans une relative stabilité.

Recherches d'adresses – 01.01.2014-31.12.2015
(total mensuel cumulé)



Les recherches d'adresses en faveur d'autorités cantonales ou communales sont en hausse, par le fait d'une coopération accrue entre autorités administratives.

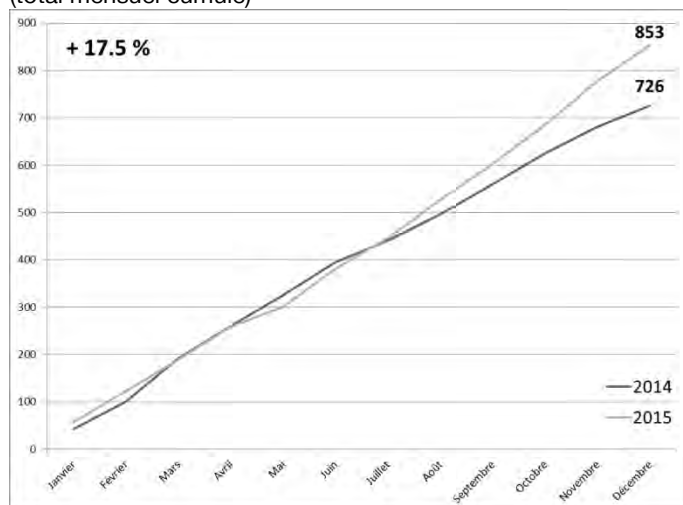
Rapports établis – 01.01.2014-31.12.2015
(total mensuel cumulé)



Les rapports dressés par le bureau des enquêtes administratives sont en légère baisse mais représentent néanmoins plus de 160 rapports par année et par collaborateur.

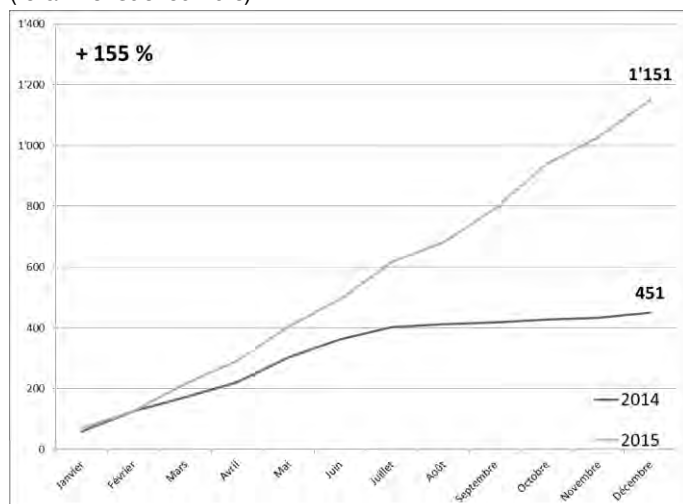
POLICE DU COMMERCE

Manifestations – 01.01.2014-31.12.2015
(total mensuel cumulé)



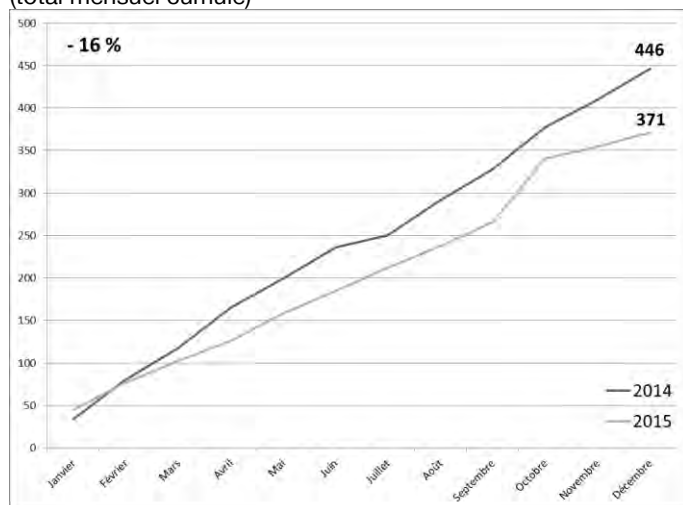
Les manifestations sont en hausse sur la Commune d'Yverdon-les-Bains, ville-centre présentant un intérêt croissant pour les organisateurs d'événements, pour la plupart à caractère associatif.

Etablissements publics – 01.01.2014-31.12.2015
(total mensuel cumulé)



La hausse considérable des dossiers traités par notre police du commerce résulte d'une part d'un poste repourvu en 2015, laissé vacant durant 6 mois en 2014. D'autre part, nos démarches proactives en matière d'accompagnement dans l'application des dispositions légales contribuent à expliquer cette hausse.

Foires et marchés – 01.01.2014-31.12.2015
(total mensuel cumulé)

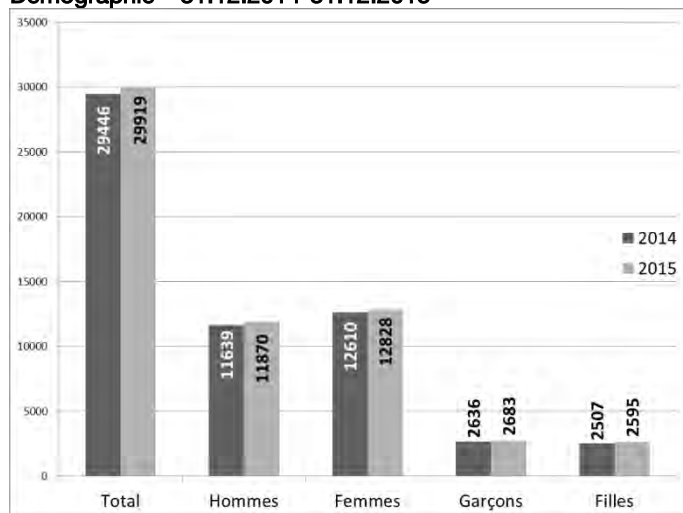


Le traitement administratif des demandes a été optimisé au profit du contact et de la présence sur le terrain, raison pour laquelle une baisse apparaît en 2015. En ce qui concerne la fréquentation, elle est en hausse pour le marché alimentaire du samedi.

Contrôle des habitants

POPULATION

Démographie – 31.12.2014-31.12.2015

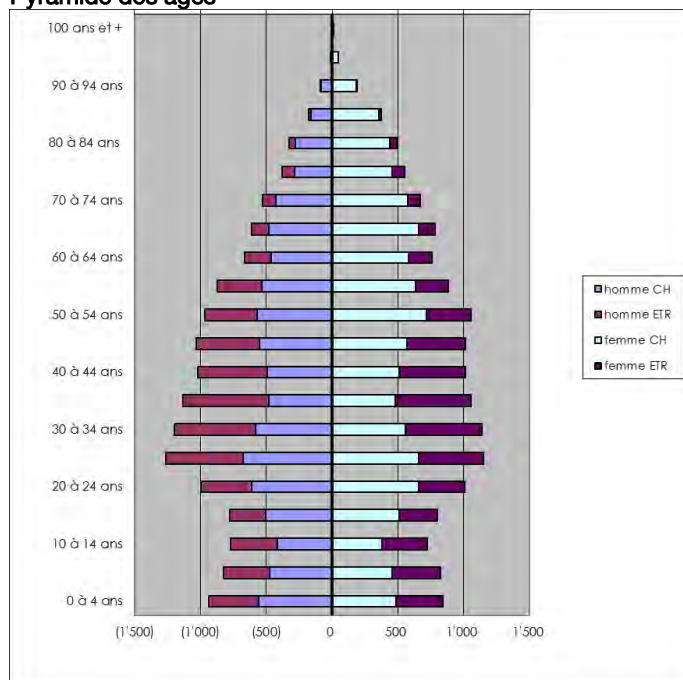


La population yverdonnoise au 31 décembre 2015 se monte à 29'916 habitants. Nous relevons une augmentation de 1.6 %.

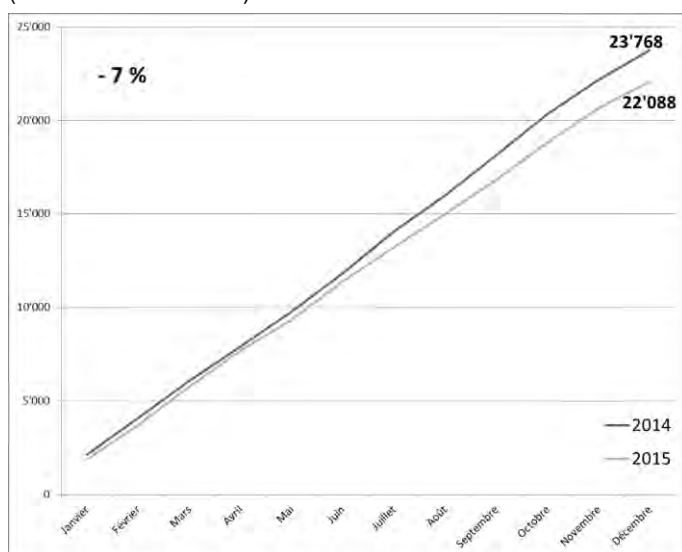
La population suisse représente le 62 % de nos résidents.

Le 35 % de la population, soit près de 11'000 habitants sont au bénéfice d'un permis d'établissement B et/ou C.

Pyramide des âges

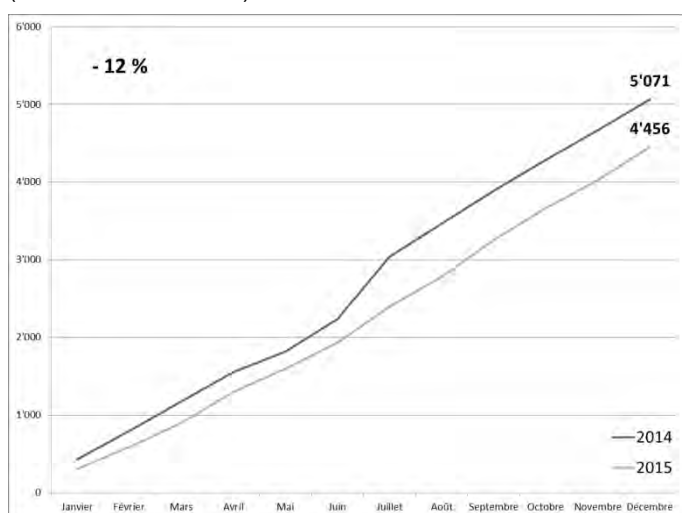


Fréquentation du guichet – 01.01.2014-31.12.2015
(total mensuel cumulé)



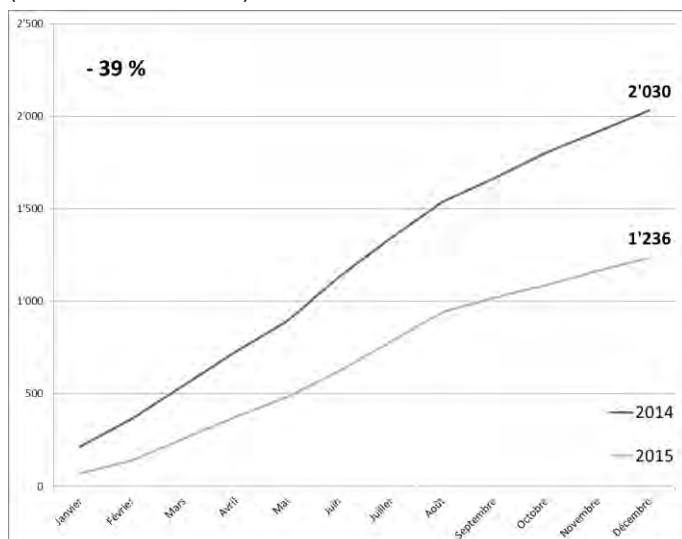
Le canton de Vaud a placé en bonne position de son programme de législature le développement de la cyber-administration, soit la possibilité pour l'administré d'accomplir un certain nombre d'actes administratifs sans avoir à se déplacer au guichet. Les moyens techniques entrent graduellement en fonction, en particulier l'automatisation des transferts d'informations qui permet de télécharger les données des habitants arrivant d'une autre commune vaudoise. L'influence commence à se faire lentement sentir en terme de fréquentation du guichet.

Mouvements – 01.01.2014-31.12.2015
(total mensuel cumulé)



En ce qui concerne les arrivées, départs et changements d'adresse au sein de la commune, l'année 2015 a été un peu plus calme que la précédente. Certainement une courte accalmie, car de grands projets en cours de finalisation vont amener des mouvements importants de population ces prochaines années.

Cartes d'identité – 01.01.2014-31.12.2015
(total mensuel cumulé)



On constate une baisse très significative du nombre de cartes d'identité commandées à Yverdon-les-Bains en 2015 par rapport à 2014. Les citoyens Suisses ont très certainement privilégié l'acquisition d'une offre combinée passeport et carte d'identité, plus avantageuse, qui ne peut être obtenue qu'au centre cantonal de biométrie à Lausanne.

SDIS

Madame Valérie Jaggi Wepf

Municipale, Présidente du Comité de direction depuis le 14 janvier 2015

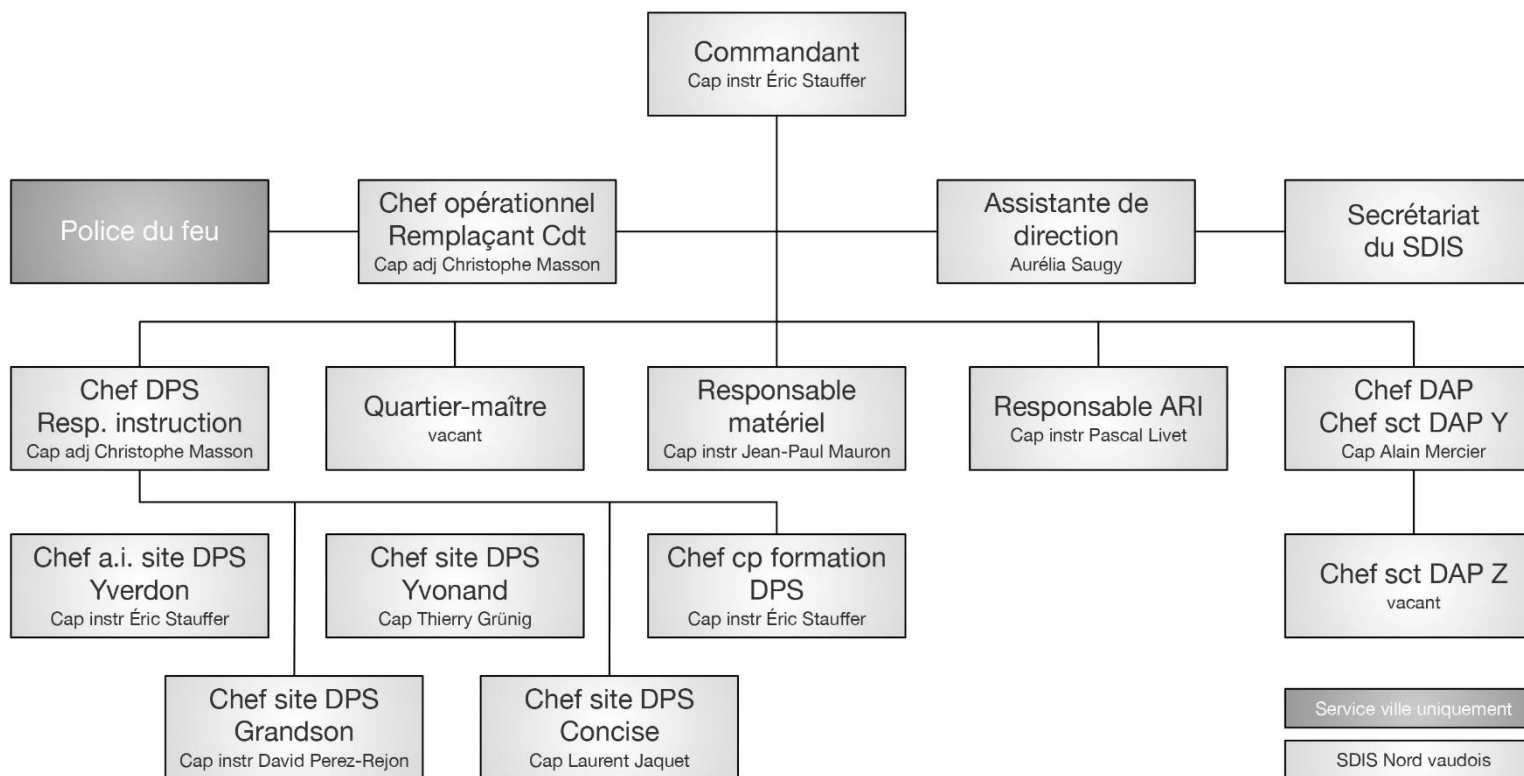
Lt-col Jean-Michel Benay

Commandant jusqu'au 13 mars 2015

Cap instr Éric Stauffer

Commandant depuis le 13 mars 2015

SERVICE DE DÉFENSE INCENDIE ET SECOURS (SDIS) RÉGIONAL DU NORD VAUDOIS



SERVICE DE DÉFENSE INCENDIE ET SECOURS (SDIS) RÉGIONAL DU NORD VAUDOIS

L'association intercommunale

Le SDIS régional du Nord vaudois (SDIS NV) est une association de 40 communes du Nord vaudois dont le but est d'assurer la défense incendie et le secours conformément à la loi sur le service de défense contre l'incendie et de secours (LSDIS) (RSV 963.15)

En ce sens, le SDIS NV assure tous types d'interventions tels qu'incendies, sauvetages, assistances sanitaires, alarmes automatiques, désincarcérations, pollutions, incidents chimiques et inondations.

L'organisation

Sous la direction législative du Conseil intercommunal (CI), le Comité de direction (CoDir) représente la direction politique exécutive du SDIS NV, sous laquelle se situe l'État-major qui constitue la direction opérationnelle du SDIS. Le SDIS est composé d'un détachement de premier secours (DPS) qui assure les premières interventions

pour l'ensemble des communes membres, voire au-delà de son territoire ; et d'un détachement d'appui (DAP) qui vient renforcer, voire suppléer le DPS pour certaines interventions. Le DPS doit satisfaire à l'Arrêté sur le standard cantonal de sécurité (RSV 963.15.5).

Conseil intercommunal (CI)

COMPOSITION DU CI

Le bureau du CI se constitue comme suit :
 M. Amadio Santacroce, Président (Method)
 M. Patrick Grin, Vice-président (Pomy)
 Mme Valérie Outemzabet, Secrétaire hors conseil

À la fin de l'année 2015, le CI (40 membres) se compose des représentants suivants :

M. Eric Scheibler, Belmont-sur-Yverdon
 M. Jacques Pahud, Bioley-Magnoux
 M. Philippe Corthésy, Bonvillars
 M. Jean-Pierre Blanc, Chamblon
 M. Nicolas Perret, Champvent
 M. Sébastien Mercier, Chavannes-le-Chêne
 M. Vincent Pochon, Chêne-Paquier
 M. Jean-Marc Tâche, Cheseaux-Noreaz
 Mme Viviane Bignens, Concise
 M. Denis Payot, Corcelles-près-Concise
 M. Pierre Viquerat, Cronay
 M. Frédy Christin, Cuarny
 M. Rolf Christen, Démoret
 M. Pierre Billaud, Donneloye
 M. Rémy Perrin, Épendes
 M. Pierre-Alain Matile, Essert-Pittet
 M. Didier Fardel, Fiez

M. Xavier Bösiger, Fontaines
 M. Hervé Kemmling, Giez
 M. François Payot, Grandson
 M. Christian RoCHAT, Method
 M. Pierre-Alain Lunardi, Montagny
 M. Christian Cosendai, Molondin
 M. François Vaillancourt, Mutrux
 M. André Guillet, Novalles
 M. Alain Portner, Onnens
 M. Claude Chatelain, Orges
 M. Patrick Grin, Pomy
 M. Johnny Favre, Provence
 M. Vincent Despland, Rovray
 Mme Catherine Nicolet, Suchy
 M. Pierre-André Tharin, Suscévaz
 M. José Souto, Treycovagnes
 M. Patrick Marrel, Ursins
 M. Christian Bruand, Valeyres-sous-Montagny
 Mme Valérie Salomon, Valeyres-sous-Ursins
 M. Michel Cornamusaz, Villars-Epeney
 M. Philippe Mottaz, Vugelles-la-Mothe
 Mme Marianne Savary, Yverdon-les-Bains
 M. Philippe Moser, Yvonand

SEANCES

En 2015, le CI a tenu trois assemblées en dates du 17 mars à Method, du 10 juin à Épendes et du 7 octobre à Suchy.

PREAVIS DEPOSES EN 2015

En 2015, le CoDir a déposé trois rapports qui sont : le PR15.01CD en date du 17 avril concernant les comptes 2014, le PR 15.02CD en date du 25 août

concernant le budget 2016 et le PR15.03CD en date du 11 septembre concernant la révision du règlement du SDIS NV.

DECISIONS DU CI

Le 17 mars, le CI a élu Mme Valérie Jaggi Wepf (Yverdon-les-Bains) comme Présidente du CoDir et Mme Erika Prina-Howald (Grandson) comme membre du CoDir suite aux départs de M. Jean-Daniel Carrard (Yverdon-les-Bains) et M. François

Payot (Grandson). Le 10 juin, le CI a adopté les comptes 2014. Le 7 octobre, le CI a adopté le budget 2015 et le nouveau règlement du SDIS NV avec entrée en vigueur au 01.01.2016.

COMMISSION

La commission pour l'établissement du règlement du CI est composée de :
M. François Payot (Grandson)
M. José Souto (Treycovagnes)

M. Patrick Grin (Pomy)
M. Jean-Michel Pache (Donneloye)
Mme Viviane Bignens (Concise)

Commission de gestion (CoGe)

La CoGe, chargée de l'examen du budget 2015 et des comptes 2014, est composée de :
M. Pierre-André Tharin, Président (Suscévaz)
M. Denis Payot, Vice-président (Corcelles-près-Concise)
M. Patrick Marrel (Ursins)
M. Hervé Kemmling (Giez)
M. Nicolas Perret (Champvent)

La commission de gestion est élue par le CI à chaque début de législature et pour la durée de celle-ci.
Elle a rencontré le CoDir à deux reprises, soit le 16 avril pour traiter des comptes 2014 et le 25 août pour traiter du budget 2015.

Comité de direction (CoDir)

COMPOSITION DU CODIR

Présidente : Mme Valérie Jaggi Wepf Valérie, Municipale Sécurité publique, Mobilité et stationnement (Yverdon-les-Bains)
M. Jean-Marc Ballif, Syndic (Cuarny)
M. Marc-André Burkhard, Municipal, Travaux et environnement (Yverdon-les-Bains)
Mme Gloria Capt, Municipale, Urbanisme et bâtiments (Yverdon-les-Bains)

M. Olivier David, Municipal Forêts, domaines, service du feu, ORPCI (Yvonand)
Mme Erika Prina-Howald, Municipale, Écoles et sécurité (Grandson)
M. Jean-Claude Ruchet, Municipal, Jeunesse et cohésion sociale (Yverdon-les-Bains)
Secrétaire hors comité: Mme Barbara Giroud

SEANCES

Le CoDir s'est réuni à 10 reprises en 2015.

L'État-major (EM)

COMPOSITION DE L'EM

L'EM a vu sa composition changer en cours d'année avec, tout d'abord, la passation de Commandement du SDIS par le Lt-col Jean-Michel Benay au Cap instr Eric Stauffer en date du 13 mars. Le Quartier-maître et le Chef de site du DPS d'Yverdon-les-Bains ont aussi démissionné en début et en cours d'année respectivement. Au 31.12.2015, la composition de l'EM est telle que présentée dans l'organigramme en tête de chapitre.

Un processus participatif a débuté courant 2015 afin d'optimiser la structure de l'EM et mieux répondre aux défis actuels et futurs du SDIS. Ceci a débouché sur une proposition faite au CoDir en date du 14 août, s'inscrivant dans le cadre de la révision du règlement. La nouvelle structure de l'EM a été acceptée avec entrée en vigueur au 01.01.2016.

SEANCES

L'État-major s'est réuni à neuf reprises en séances ordinaires et à deux reprises en séances extraordinaires.

Détachement de premier secours (DPS)

Le DPS est composé de quatre sites : Yverdon-les-Bains (catégorie G), Grandson (catégorie C), Yvonand et Concise (catégorie B), pour un effectif total de 127 personnes. Les sites DPS sont largement sollicités puisqu'ils comprennent la grande partie des moyens en matériel et qu'ils constituent le premier échelon d'alarmes.

Ce sont une trentaine de véhicules et autant de remorques qui équipent les quatre casernes. Dix-huit personnes ont démissionné durant l'année alors que seules 10 ont pu être recrutées en début d'année.

Détachement d'appui (DAP)

Le DAP a vu son organisation adaptée en 2015 avec la suppression de deux sections. Il compte actuellement sept sections, dont quatre de type Y (alarmées) et trois de type Z (alarmables). Le nombre et l'emplacement des locaux a été revu. Au 31.12.2015, le DAP disposait donc de sept locaux, à savoir Y1 Donneloye, Y2 Pomy, Y3 Method,

Y4 Bonvillars, Z1 Chavannes-le-Chêne, Z2 Belmont-sur-Yverdon et Z3 Valeyres-sous-Montagny. L'effectif initial du DAP de 247 sapeurs a fortement diminué, puisqu'une centaine de démissions ont été enregistrées. Il convient aussi de souligner qu'il a été possible de recruter 12 personnes pour les sections DAP.

Prestations

Le SDIS offre quatre types de prestations externes, à savoir :

- Défense incendie et secours selon les critères de la LSDIS

- Services de prévention tels que gardes pour des manifestations
- Police du feu (pour la ville d'Yverdon-les-Bains uniquement)
- Formation (principalement pour l'ECA) et concours

DEFENSE INCENDIE ET SECOURS

En 2015, le SDIS est intervenu à 445 reprises (-4% par rapport à 2014) pour un total d'environ 6'000

heures. La répartition des alarmes selon les types d'évènements est comme suit :

Type d'évènement	Nombre
Feux	144
Alarmes automatiques	91
Pollutions	87
Technique divers	40
Inondations	37
Sauvetages	35
Accidents, pionnier divers	8
Chimiques	3
TOTAL	445

La distribution des interventions selon les jours de semaine est relativement équitable. Il convient toutefois de noter que 260 (58%) interventions surviennent entre 0700 et 1800 heures.

Afin de mener à bien ces interventions, ce sont plus de 16'000 heures de formation qui auront été nécessaires.

SERVICES DE PREVENTION

Une quinzaine de services de garde a sollicité le SDIS NV durant l'année 2015, pour plus de 60 pompiers engagés et plus de 300 heures effectuées. Il convient de noter la garde la plus importante du 13 au 16 juin, pour les Championnats du monde de

Paracyclisme qui, à elle seule a nécessité environ 150 heures. L'état caniculaire a engendré l'annulation de la plupart des gardes du 1^{er} août en raison de l'interdiction de feux durant l'été.

POLICE DU FEU

La prestation police du feu est entièrement dévolue à la Ville d'Yverdon-les-Bains. Ce travail exige de faire respecter les normes de protection incendie de l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI), principalement lors de mises à l'enquête. En résumé, ces normes :

- visent à protéger les personnes, les animaux et les biens contre les dangers et les effets des incendies et des explosions ;
- fixent les obligations juridiques nécessaires afin d'atteindre cet objectif ;

- s'appliquent aux bâtiments, ouvrages et installations à construire, ainsi que, par analogie, aux constructions mobilières.

En outre, les bâtiments, ouvrages et installations existants doivent être rendus conformes aux prescriptions de protection incendie en cas de transformation, d'agrandissement ou de changement d'affectation importants de la construction ou de l'exploitation ou lorsque le danger est particulièrement important pour les personnes.

Les diverses manifestations font aussi l'objet d'inspections afin de faire respecter la prévention incendie et les voies d'évacuations des cantines, salles de concerts ou de spectacles et de garantir les accès des secours.

Le personnel de la police du feu fait partie de la commission de salubrité (36 séances) qui regroupe plusieurs services communaux pour contrôler si les normes incendies et de construction sont respectées lors de la construction ou de la modification d'un bâtiment et qui, le cas échéant, délivre le permis d'habiter.

La police du feu a mené 263 missions dans le terrain et suite aux rapports transmis à la Municipalité, 103

(+21% par rapport à 2014) permis d'habiter ou d'utiliser ont été délivrés. Divers travaux d'assainissements ont été exigés dans 136 cas.

La police du feu fait aussi partie de la commission de construction (12 séances), qui a traité plus de 117 dossiers.

Cinquante-cinq (+41% par rapport à 2014) rapports ont été établis par le SDIS pour la Police Nord vaudois concernant des établissements publics et des commerces et pas moins de 110 visions locales ont été effectuées, ce qui représente une moyenne de deux visites par établissement.

Une vingtaine de contrôles de conformité ont eu lieu chez les propriétaires d'immeubles avec les ramoneurs de la ville.

Une quinzaine d'exercices d'évacuation ont été préparés et exécutés dans des entreprises, garderies ou encore écoles de la ville.

Près de 80 tubes à clés ont été répertoriés dans le géoportail et 17 ont été posés dans les écoles.

Les plans d'évacuation de 13 collèges et écoles ont été établis afin d'être posés d'ici le premier semestre 2016.

FORMATION ET CONCOURS

Une soixantaine d'heures de formation ont été fournies par le personnel permanent pour l'ECA.

Le SDIS NV a participé à deux concours en 2015. Lors du deuxième Championnat suisse du lancer d'hydrante le 30 mai à Le Châble (VS), le SDIS Nord vaudois s'est distingué en remportant le titre de Champion suisse (Sap Loïc Monney, DPS Grandson) et de Championne suisse (Sgt Fabienne Manzi, DPS

Yvonand) avec 6,97 m et 4,50 m respectivement de lancer.

Une équipe de quatre sapeurs du DPS d'Yverdon-les-Bains a participé au raid du Groupement sportif du SIS Genève le 26 septembre, épreuve durant laquelle ils se sont placés 11^{ème} sur 16 équipes participantes.

Point forts 2015

L'année 2015 a vécu plusieurs points forts, dont :

- un gros incendie de ferme à Valeyres-sous-Ursins en janvier ;
- le changement de Commandant et la restructuration des sections DAP en mars ;
- l'intervention en renfort pour un accident chimique à Daillens en avril ;
- la crue du lac de Neuchâtel et le Championnat suisse du lancer de la borne-hydrante en mai ;
- l'entrée en service de la nouvelle assistante de direction, l'instruction des porteurs d'appareil respiratoire à Mâcon et les Championnats du monde de paracyclisme en juin ;
- la canicule en juillet et les gardes feux y relatives ;

- l'inauguration des nouveaux tonne-pompes 2000 litres pour Yverdon-les-Bains et Grandson et du véhicule de transport de personnes et matériel pour Concise en août ;
- l'harmonisation du marquage des casernes DPS et des véhicules du SDIS en septembre ;
- la révision du règlement du SDIS en octobre ;
- l'inauguration de la nouvelle échelle automobile et du véhicule Cobra pour Yverdon-les-Bains en novembre ;
- la rencontre avec Mary Besson, jeune femme qui avait été désincarcérée en 1996 à Yvonand alors qu'elle était bébé, avec ses sauveteurs retraités, en décembre.

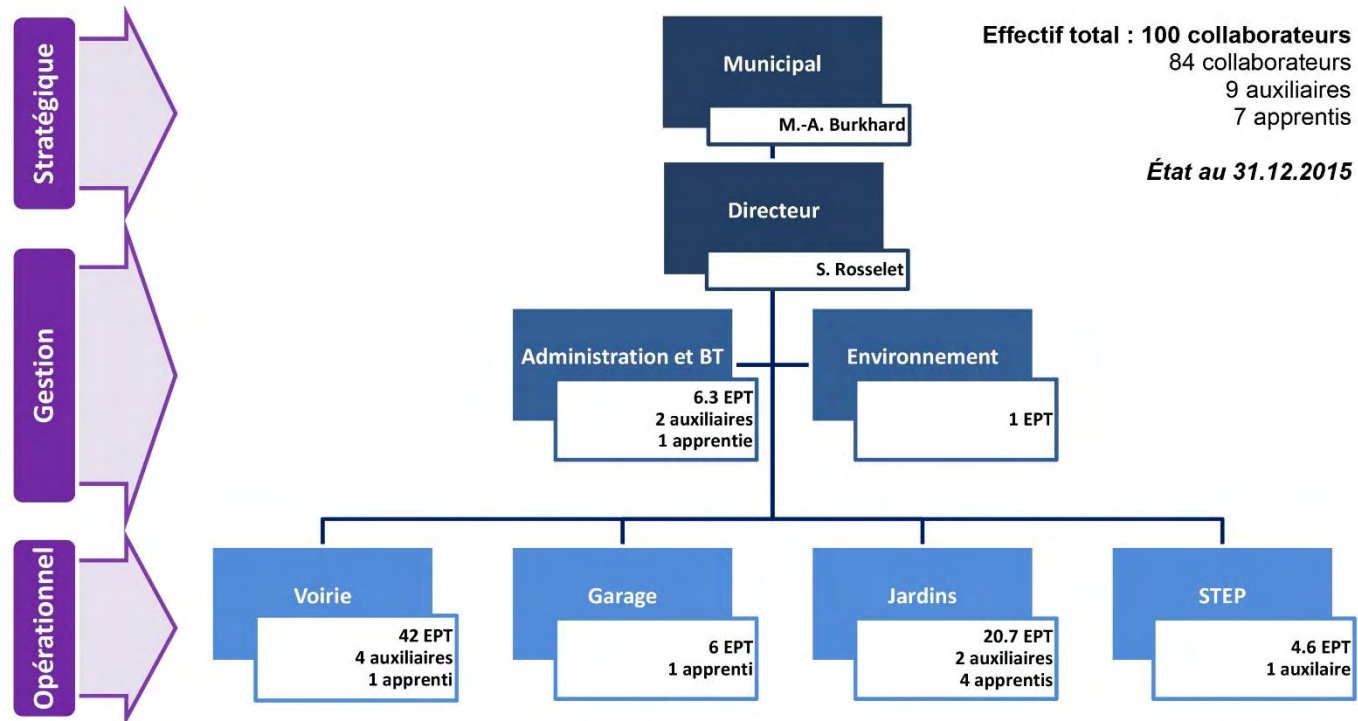
TRAVAUX ET ENVIRONNEMENT

Monsieur Marc-André Burkhard
Municipal

Monsieur Sandro Rosselet
Chef de service

TRAVAUX ET ENVIRONNEMENT

Organigramme au 31.12.2015



TRAVAUX ET ENVIRONNEMENT

Missions du service

BUREAU TECHNIQUE

- Gestion des infrastructures des réseaux d'assainissement et des voies de circulation.
- Élaboration, planification et suivi des projets de développement, renouvellement et de maintenance des infrastructures assainissement-mobilité.
- Procédures.
- Développement et mises à jour continues de la couche SIT STE, média : assainissement, déchets, patrimoine routier, ouvrages de voirie.
- Planification et suivi des inspections caméras de contrôle sur les collecteurs communaux.
- Examen des dossiers d'enquêtes et traitement des dépenses d'enquêtes problématiques.
- Taxes de raccordement aux égouts pour les nouvelles constructions ou extensions.
- Contrôles du séparatif des fonds privés (par coloration) avant délivrance du permis d'habiter ou d'utiliser.
- Déclarations de conformité pour les garages, stationnement sauvage de véhicules non immatriculés.
- Précipitations et niveau de la nappe phréatique, relevés piézomètres, calculs des moyennes et documentation.
- Suivi, traitement et collaboration avec les différents partenaires lors d'urgences telles qu'inondation, pollution, débordement du réseau d'assainissement, accident.
- Décomptes pour les subsides du Canton (DGE) relatifs à l'entretien des cours d'eau.
- Participation aux validations des délivrances des permis de fouilles sur l'ensemble du territoire et transmission des exigences pour la remise en état.

VOIRIE

- Entretien du réseau routier et déneigement.
- Entretien des collecteurs.
- Collecte des déchets.
- Fauchage et nettoyage.
- Entretien de la plage, des rives et des cours d'eau.
- Entretien des bancs, places de jeux, ponts et passerelles en bois.

JARDINS

- Entretien et décoration des espaces verts (3'000 arbres à entretenir).
- Entretien des terrains de sports.
- Cultures en serres.
- Préparation des thèmes pour les massifs.
- Contrôle du feu bactérien, des plantes invasives et divers contrôles selon les directives cantonales et fédérales.

STEP

- Acheminement et traitement des eaux usées de la Commune d'Yverdon-les-Bains.
- Cinq petites communes raccordées.
- Reprise des boues de cinq communes.

GARAGE

- Entretien de l'ensemble du parc véhicules et engins du service, participation à l'entretien des autres véhicules de la commune.
- Achats des véhicules et engins pour le service, conseil et soutien aux autres services communaux pour les acquisitions.
- Gestion de la formation des chauffeurs selon OACP, maintien des certificats de transports professionnels.
- Suivi des bennes ACTS.

ADMINISTRATION

- Élaboration du budget et des crédits complémentaires.
- Établissement des correspondances et des rapports municipaux.
- Traitement de la facturation fournisseurs et débiteurs.
- Gestion du personnel et des jobs d'été.
- Autorisation de fouilles et de dépôts.
- Gestion des domaines communaux, plantages, forêts et vignes communales.
- Communication et sensibilisation.

ENVIRONNEMENT

- Planification et suivi des investigations menées sur les sites pollués.
- Coordination et suivi des projets de sécurisation et renaturation de cours d'eau.
- Elaboration de procédures « qualité » pour assurer la maîtrise des interventions.
- Contrôle, suivi et lancement de procédures en cas de pic de pollution de l'air.
- Assurer le suivi et la mise à jour des cartes des dangers naturels.
- Suivi des plans de gestion forestier.
- Contrôle des coûts, décompte de subsides.
- Etablissement de correspondances et des rapports municipaux.
- Communication et sensibilisation.

Points forts 2015

2015 : changement de syndicat, mise en place des priorités, adaptation aux nouvelles exigences et intégration du suivi des projets.

La météo a été capricieuse, notamment lors des inondations du mois de mai, lorsque le lac a atteint un niveau record depuis 1955, soit 430.43 mètres à la station de Grandson. Cet épisode a monopolisé toutes les forces à la STEP pendant plus de 10 jours. L'armée est venue en renfort grâce à l'état-major de crise, mis en place par le Canton pour épauler les communes dans ce type d'événement exceptionnel. Les stations de pompage de la Thièle et du stade ont été équipées de pompes à haut débit de 2 x 300 l/s, alimentées par des génératrices mobiles, ce dispositif a été mis place dans le cas où une panne électrique viendrait à se produire ou alors la panne d'une pompe, situation qui pourrait être catastrophique.

Cet épisode pluvieux a été suivi par un été extrêmement chaud et sec. L'Agence américaine Océanique et atmosphérique (NOAA) annonçait à ce sujet : « Les sept premiers mois de 2015 ont été les plus chauds enregistrés à la surface du globe depuis le début des relevés de températures en 1880. Non seulement juillet a battu un record de chaleur pour ce mois depuis plus d'un siècle, mais la température a également été au plus haut sur un mois pour la période 1880-2015. »

Le service s'est concentré sur les gros projets prioritaires, sans délaissier pour autant les autres projets et la gestion, au quotidien, des missions du service.

- STEP : les étapes prévues pour la révision des digesteurs ont avancé comme prévu, le personnel a dû faire face à beaucoup de travail supplémentaire, suite au congé accident de longue durée d'un collègue et la simultanéité du projet de révision de la filière boue. Les contraintes ont été très fortes, mais grâce à l'engagement hors norme de chacun, et l'investissement du responsable de la station d'épuration, tout a parfaitement fonctionné.
- Projet ECF Thièle : le projet de sécurisation des berges de la Thièle et l'augmentation de l'espace cours d'eau a été soumis à l'enquête. Seules deux oppositions ont été déposées et ont été levées par l'Entreprise de Correction Fluviale.
- Route de contournement, secteur sud : le projet a été soumis à l'examen préalable auprès des services du Canton le 15 juillet 2015, soit exactement 19 mois après l'adoption du crédit d'étude par le Conseil Communal le 7 novembre 2013. Le Canton a rendu son rapport le 9 novembre 2015 et le projet modifié, selon les demandes des services cantonaux, a été renvoyé à la Direction Générale de la Mobilité et des Routes (DGMR) le 20 décembre 2015.

Le 30 décembre 2015, Ronald Dagon, le vigneron de la Ville d'Yverdon-les-Bains a été hospitalisé suite à la rupture d'une artère. Le 9 janvier 2016 Ronald est décédé, il devait être opéré deux jours après. La direction du service est très attristée, elle avait tissé des liens étroits avec Ronald.

Détails des activités

BUREAU TECHNIQUE

Projets en phase d'étude

- Rue du Pré : réfection générale de la chaussée (pavage) et des infrastructures souterraines.
- Centre-ville : réfection du pavage au centre-ville historique (réalisation d'une phase test d'environ 60 m² en juin).
- Route de contournement : projet d'enquête tronçon « sud » et études de variantes sur les tronçons « centre » et « ouest ».
- Rue de Montchoisi : réfection générale de la chaussée et des infrastructures souterraines.
- Crédit cadre 2015-2016 (réfection de chaussées, rues : Jonction, Roselière, Levant, Chasseron, Mauborget)
- Rue du Midi, tronçon rue des Moulins/canal Oriental : réfection de la superstructure et des infrastructures souterraines.
- Divers aménagements : liaison piétonne rampe Home Age 3, rampe pour la course de paracyclisme, arrêt de bus Clair-Logis, zone d'attente bus La Sallaz, sécurisation de la place et nouvelle pompe à essence au chantier communal, abri bus à la rue Kiener.

Projet en phase d'exécution

- Rue des Chaînettes : réfection générale de la chaussée (1'100 m²) et des infrastructures souterraines (L=160m).
- Rue des Jordils : réhabilitation par gainage PRV du collecteur unitaire (285 m).
- Rue des Moulins : réfection complète de la chaussée (1'150 m²) et renouvellement du collecteur EC (85 m).
- Rue de l'Ancien-Stand : réfection de chaussée (250 m²) et réseau EC (50 m).
- Rues Valentin-Jordils : tests de sciage des bordures.
- Rue de l'Industrie : renouvellement des infrastructures souterraines (290 m), réaménagement complet de la rue (3'500 m²) et du passage inférieur sous voies CFF.
- Chemin de la Chèvre : ouverture au trafic motorisé du pont supérieur avec réfection de chaussée et création d'un trottoir (2'700 m²).
- Crédit cadre 2014-2015, réfections de chaussées suite aux travaux SEY : rue de la Paix (1'600 m²), Chamblon (2'500 m²), Petites-Roches (200 m²), Petite-Thoile (50 m²), Cerisiers (100 m²).
- Chaussée de Treycovagnes : réfection du joint du pont sur le Mujon.
- Mise en conformité des garde-corps sur les passerelles des Casernes et de Candolle.
- Rives du lac : curage du collecteur de concentration (600 m).
- Rues des Mouettes : travaux de finitions, soit planelles, tapis bitumineux et marquage (2'100 m²).
- Route de Bellevue : glissière de sécurité bois-métal et cheminement piétonnier provisoire.
- Rue de la Gare : réfection provisoire de l'ornierage des arrêts bus.
- Avenue des Sports : démolition de l'ancien Kiosque et aménagement d'une placette.
- Avenue des Trois-Lacs : construction de la route d'accès au centre sportif des Isles.

VOIRIE

Travaux routier, réfection de rues

- Grèves d'Yvonand : élargissement du chemin de mobilité douce en enrobé (courbe en aval des Menhirs).
- Camping, tronçon port des Iris/Cure d'Air : aménagement d'un cheminement de mobilité douce au bord du lac.
- Rue de la gare : réfections provisoires par fraisage et pose d'enrobé sur les zones d'arrêts de bus ainsi que remise en état des dalles granit.
- Rue de Cheseaux : aménagement d'un trottoir en enrobé (liaison entre deux réalisations privées).
- Grèves d'Yvonand : aménagement d'une rampe en enrobé pour le paracyclisme.
- Rues des Tuileries et de la Sallaz : réalisation des travaux préparatoires en vue de la campagne d'application d'enrobé coulé à froid sur chaussée. Pose de l'enrobé par une entreprise spécialisée.
- Contre allée de Grandson : pose de bordures ciment de délimitation de la zone de circulation.
- Campagne de pontage des fissures : suivi et organisation des travaux réalisés par l'entreprise Entretien routiers NV.
- Place Bel-Air : aménagement complet d'un îlot avec des bordures collées.
- Campagne de remise en état des trottoirs par la pose d'un tapis bitumineux : rue des Prés-du-Lac, avenue des Sports (tronçon Ancien-Stand/Industrie, côté centre-ville), rue du Valentin (tronçon triangle du Castrum), rue de la Plaine (côté château), rue de Chamblon (tronçon Neuchâtel/Cheminet), cheminement Fontenay/24 janvier et rue de la Roselière (à proximité du PCS).
- Avenue des Sciences : réaménagement du giratoire pour l'insertion des cycles.
- Pour l'ensemble des travaux de maintenance du réseau routier, l'équipe du STE a appliqué à la main :

<i>AC 4 L</i>	<i>AC 8 S</i>	<i>AC 11 S</i>	<i>ACT 11S</i>	<i>ACT 16N</i>	<i>ACT 16S</i>	<i>ACT 22N</i>	<i>ACT 22S</i>
43 t.	313 t.	138 t.	0 t.	18 t.	222 t.	0 t.	44 t.

Soit un total de près de **780 tonnes** d'enrobés bitumineux.

Interventions sur collecteurs communaux et éléments du réseau

- Rues des Peupliers, Prés-du-Lac, serres communales et Coin-de-Terre: réparations ponctuelles d'affaissements de collecteurs.
- Remise en état/remplacement de diverses grilles de routes, caniveaux et couvercles gatics en villes.
- Entretien général par le camion hydrocureur : rinçage du réseau des collecteurs EU et EC, contrôles périodiques de certains points critiques sur le réseau des collecteurs communaux, curage des sacs dépotoirs de routes et des diverses stations de pompages.
- Chemin des Polonais : remise en état du collecteur.

Divers aménagements et interventions

- Station de pompage de Sermuz : réfection complète de la place en enrobé bitumineux.
- STEP : travaux préparatifs pour la pose du dégrilleur d'entrée, divers travaux de maçonnerie dans les locaux, réfection en enrobé des zones de fouilles et diverses interventions du camion hydrocureur.
- Serres communales : construction d'un mur en brique « Coffra » pour la zone compost/stockage branchages.
- Jardin de circulation : réfection complète des cheminements en enrobé bitumineux.
- Centre de Paddle : réalisation d'une rampe/ponton d'accès au lac, ainsi qu'une zone en sable.
- Rue de l'Ancien-Stand : création d'une piste de chantier, afin de dévier le trafic pour le chantier du SEY.
- Plage : remise en état des marchepieds avec des bétons à prise rapide.
- Remise en état : chemin des Polonais, Plantages, Grande Prairie et parking de la plage.
- Chantier communal : moulage d'éléments puisards, sacs coupe-vent, gatic et cadres de grille

Interventions spécifiques sur les places de jeux

- Place de jeux au quartier Isles/Indépendance: démontage complet et pose d'un nouvel ensemble avec sol coulé.
- Rives du lac : changement des poutres des « abris soleil ».

Ponts, passerelles et cours d'eau

- Pont de Graveline : pose de nouveaux éléments métalliques, type bouteroues.
- Plage : rampe d'accès pour le club d'activités nautiques réalisée dans l'atelier de la menuiserie.

Neige

2015 comptabilise 19 sorties neige par la voirie, 13 en janvier, 5 en février et 1 en décembre, soit un total

type « ville d'Yverdon », tête de drainage pour les parcelles de la grande Prairie, posée par l'exploitant.

- Plusieurs interventions de poses de blocs/cailloux, potelets et bases en ville sur demande de PNV.
- Mobilité : aménagements/déplacements d'arrêts et abris de bus (Edouard-Verdan, Kiener, Haldimand) et divers travaux pour abris vélos et abaissements de trottoir.
- Suivi, planification et préparation des divers travaux réalisés par Pro Maison.
- Mâts à hirondelles : réalisation de trois mâts à hirondelles dans l'atelier de la menuiserie.
- Terres polluées : divers sondages pour prélèvements en vue d'analyses.
- Manifestations/fêtes publiques : appui, préparation, logistique, et gestion des déchets.
- Interventions diverses sur chaussée : remise en état des pavés de giratoire, nids de poules, coussins berlinois (Florimont) et faïençage d'enrobé (rue de la Plaine, avenue de Grandson et avenue Kiener).

- Rues de Chamblon et des Prés-du-Lac : remise en conformité des places de jeux.
- Signalétique de sécurité installée sur les places de jeux publiques en juin.

- Rives du lac : pose, dépose et entretien des bouées de la plage, prises d'échantillons pour les analyses cantonales, mise à l'eau du nouveau radeau de la plage.

de 1104 heures consacrées à la neige qui ont conduit à épandre 142 tonnes de sel.

Déchets

	2013			2014			Delta % 13 - 14	2015			Delta % 14 - 15
	Déchet.	Collecte	Total	Déchet.	Collecte	Total		Déchet.	Collecte	Total	
Urbains Incinérables	35	4'013	4'049	37	4'066	4'103	1.34%	39	4'179	4'218	2.81%
Compost	139	3'186	3'325	183	3'308	3'491	4.99%	162	3'084	3'246	-7.02%
Papier	462	2'172	2'634	465	2'180	2'645	0.39%	442	2'111	2'554	-3.44%
Verre	227	832	1'058	235	835	1'071	1.15%	235	826	1'061	-0.89%
Métal	171	65	236	164	64	228	-3.57%	179	68	248	8.65%
Encombrants	336	583	919	347	616	963	4.75%	378	672	1'049	8.99%
Total annuel			12'222			12'500				12'376	
Delta % par an			2013	2.27 %		2014		- 0.99 %		2015	

En 2015, plusieurs campagnes de surveillance des points de collecte sélective se sont déroulées, conformément à la décision de la Municipalité en 2012, pour lutter contre les incivilités, principalement l'irrespect des consignes de tri et des horaires, ainsi que les dépôts sauvages non conformes. Pour rappel, quatre campagnes de sensibilisation sur 22 PCS avaient été réalisées entre novembre 2012 et octobre 2014. Plus de 380 personnes avaient été sensibilisées. En 2015, deux campagnes, cette fois plus répressives, ont été menées sur 17 PCS et ont conduit à dénoncer plus de 100 personnes à la commission de police.

Un autre phénomène constaté est le dépôt sauvage de déchets, et touche particulièrement certains quartiers de la ville. Dans le but de limiter ces incivilités, une première campagne s'est déroulée à la fin du mois d'octobre 2015 à la rue des Moulins.

Elle a conduit à dénoncer 21 personnes à la commission de police en 7 jours de surveillance.

Depuis novembre, le compost des habitants de Gressy est désormais collecté au porte-à-porte.

La population continue les efforts en matière de tri des déchets, et en fin d'année 2015, l'objectif cantonal qui fixe le taux de recyclage à 60 %, est presque atteint.

La déchèterie STRID SA a réalisé une enquête de satisfaction auprès de ses usagers à la fin de l'été. Il s'est avéré que la grande majorité des 150 personnes qui ont répondu est satisfaite des points abordés, notamment : les horaires d'ouverture, l'accueil et l'aide du personnel, sécurité, propreté du site, disposition des infrastructures et zones de dépôts, parking sur la plateforme et système de contrôle d'accès.

JARDINS

Plantations

Lieu	Nom Latin	Nom français	Quantité
Avenue des Bains	Liquidambar styraciflua	Copalme	1
Buron	Betula pendula	Bouleau	1
Castrum Parc	Quercus robur	Chêne pédonculé	3
Entremonts parc	Larix decidua	Mélèze	1
J-J. Rousseau	Prunus avium 'Plena'	Ceriser	15
Mouettes	Magnolia kobus	Magnolia de Kobé	12
Moulins	Tilia cordata 'Greenspire'	Tilleul à petite feuille	5
Moulins - Polonais	Quercus robur	Chêne pédonculé	5
Parc de Bullet	Pinus sylvestris	Pin sylvestre	1
Parc des cygnes	Betula pendula	Bouleau	3
Plage	Betula pendula	Bouleau	28
Plage	Prunus avium 'Plena'	Ceriser	5

Lieu	Nom Latin	Nom français	Quantité
Prés-du-Lac	Acer platanoides	Erable plane	1
Rue du Parc	Acer campestre	Erable champêtre	1
Roger de Guimps parc	Aesculus x Carnea	Marronnier rouge	1
Roger de Guimps parc	Cornus mas	Cornouiller mâle (tiges)	8
Sports	Prunus avium 'Plena'	Ceriser	1
Uttins	Acer pseudoplatanus 'Atropurpureum'	Erable sycomore	3
Uttins	Acer platanoides	Erable plane	1
Valentin	Prunus serrulata 'Amanogawa'	Cerisier du japon	1

En 2015, les différents services communaux ont planté 152 arbres, dont 57 arbres supplémentaires (hors compensation obligatoire suite aux abattages).

Projets/interventions

- Rue des Mouettes : plantation d'arbres et bruyères en plantes tapissantes.
- Parc Roger-de-Guimps : construction et installation d'un l'hôtel à insectes.
- Rue des Cygnes : remise en état du parc de stationnement, suppression de la végétation existante, apport de terreau minéral et semis de mélange toit plat.
- Casino : coupe rase de toute la végétation autour, pour permettre le montage des échafaudages en vue des travaux de rénovation.
- Avenue de Grandson : nettoyage général des branches sèches des platanes en collaboration avec l'entreprise Arbres et Partenaires ; élimination des nids de corbeaux freux qui n'avaient pas encore pondus et pose de réflecteurs en alu.
- Camping : plantation d'arbustes sur le nouveau cheminement de mobilité douce le long du lac et semis de gazon fleuri sur le bord du lac.
- Pierre-de-Savoie : remise en état du jardin de poche, en collaboration avec l'A21, arrachage de la végétation existante, pose de bordures acier pour limiter les plates-bandes, pose d'une natte anti-mauvaises herbes et plantation d'herbes aromatiques et quelques arbustes à petits fruits. Plantation de vigne pour la treille et pose de treillis sur les structures.
- Giratoires Sallaz et route de Lausanne : semis avec mélange toit plat dans terreau minéral.
- Place de la gare : remplacement des bambous par des rosiers couvre-sol.
- Place Pestalozzi : pose de 10 nouveaux bacs avec fleurissement saisonnier.
- Parc du Castrum : reprise de l'entretien par l'équipe des jardins suite aux nouveaux aménagements. Pose complémentaire d'arrosage goutte-à-goutte.
- Plantes invasives : suivi des zones infestées. Campagne d'éradication des Laureles dans la forêt de Bellevue par les élèves de la Fondation de Verdeil.
- Abattages urgents : 13 frênes à la rue de Chalamont (maladie du flétrissement), 3 Saules au port des Iris (foyer de pourriture), 1 Saule sur la concession Pro-Ticino et Scouts (rupture d'une branche importante et faille au niveau de la couronne), 1 Robinier à la rue des Pêcheurs (mauvais état), 1 Saule pleureur entre Thièle et Mujon (rupture d'une branche et foyer de pourriture), 2 Robiniers au quai de la Thièle (pourriture).
- Terrains de sport : Essai de fumure naturelle avec épandage d'engrais organique au terrain de sport des Isles. Résultats mitigés : coûts onéreux, et finalement, un épandage d'engrais traditionnel a été nécessaire à l'automne, en raison de l'aspect déplorable du terrain. La fréquence d'utilisation ainsi que l'absence de contrôle d'accès à ce terrain (treillis et portails), rend également difficile l'entretien.
- Portes ouvertes : les 25 et 26 avril, l'établissement horticole a ouvert ses portes au public ; près de 1'800 visiteurs ont pu assister aux démonstrations diverses, concours, expositions, à la visite des serres, et la mise en valeur du travail des jardiniers.

Massifs en ville

- Rives du lac : plantation de 3'500 bulbes de fleurs sauvages, avec les écoles dans le cadre du projet "Ensemble on fait des choses merveilleuses".
- Plantation des massifs d'automne avec les plantes habituelles, agrémentés par des bambous peints de différentes couleurs éclatantes, afin d'apporter plus de volume et de chaleur pendant les mois d'hiver.
- Chaleur de l'été : 4 équipes d'arrosage mobile pour les végétaux ont été intégrées pour faire face aux grosses chaleurs de cet été (dispositif plus important que lors de la canicule de 2003).
- Douceur automnale : arrosage des gros végétaux remis en fonction en novembre en raison du déficit de pluviométrie à la fin de l'année, et la douceur des températures.

Divers

- Exposition d'orchidées : lors de cette manifestation organisée par la Société Suisse d'Orchidophilie, du 30 avril au 3 mai, l'équipe des jardins a réalisé l'aménagement de l'entrée, ambiance exotique, avec jeux de lumières et suspension d'orchidées.

- Parc Japonais : exposition de 60 œuvres de la Fédération des Dentelières Suisse de mai à septembre.
- Mâts à hirondelles : un des trois mâts réalisés par l'atelier de la menuiserie a été posé sur la parcelle du bâtiment horticole.

En 2015, les jardins ont mis à disposition de sociétés, associations ou services internes, 45 décorations.

STEP

Tableau de bord

			2011	2012	2013	2014	2015
Volumes	Eaux traitées	m3	3'165'666	3'984'755	4'297'401	4'233'583	3'584'888
	Pluie totale	mm	741.7	1'148.4	1'074.4	1'033.5	842.6
	Boues éliminées en t/MS	to	635.1	660.3	597.7	652.7	711.3
	MS moyenne	%	29.1	30.0	29.7	29.6	30.0
Consommables	Floculant boues excès	kg	4'500	4'250	4'500	4'750	4'550
	Floculant centrifugeuse	kg	3'825	4'850	4'275	4'275	5'150
	Chlorure ferrique	l	296'590	340'224	308'544	323'208	298'562
Prestations pour tiers	Boues non dig. petites STEP	to	898	674	630	536	1'182
	Boues dig. petites STEP	to	1'571	1'224	1'190	1'669	996
	Séparateurs à graisse	to	1'420	1'325	1'603	1'647	1'465
	Fosses septiques	to	257	276	307	281	546
	Fosses relevage	to	97	77	119	147	157
Valorisation boues	Gaz méthane produit	m3	511'797	539'960	565'004	586'016	566'551
	Gaz méthane valorisé	m3	485'815	534'463	565'003	586'015	566'505
	Production électrique	kWh	876'182	986'335	1'084'265	1'095'251	1'075'100
Electricité	Consommation totale	kWh	1'185'700	1'354'839	1'368'288	1'400'997	1'296'345
	Consommation STAP	kWh	172'377	244'496	289'260	171'695	157'066
	Production CCF	kWh	876'182	986'335	1'084'265	1'095'251	1'075'100
	Achats	kWh	354'893	427'447	366'619	380'720	332'036
	Retour réseau	kWh	45'375	58'943	82'596	74'974	110'791

Projets réalisés

- PR15.15PR, programme de travaux d'amélioration de la STEP : déplacement du stockage de chlorure ferrique pour libérer le terrain de la nouvelle construction; découplage complet de la biologie 1.
- Digesteur 1 : changement du système de brassage, vidange et nettoyage complet, changement de toutes les vannes pneumatiques et révision des pompes.
- Nettoyage à haute pression de l'intérieur des tuyauteries, depuis les fosses vers le digesteur.
- Supervision de la filière boues et filière boues Amics; migration sur le logiciel Citect, réalisée à 70 %.
- Modification de l'évacuation des eaux de tables.
- Acquisition de l'installation de Stripping.
- Biologie 2 : ajout d'une soufflante pour augmenter l'apport d'oxygène.
- Valorisation du sang d'abattoir : permet d'augmenter la production de gaz méthane de 15 % et ainsi, la production d'électricité.
- Essai Stripping : 2 essais en culture avec du sulfate d'ammonium ont eu lieu en 2014 et 2015, en collaboration avec un agriculteur de la région. Ils se sont avérés très prometteurs. Le rendement des cultures était également très bon. La demande de licence pour l'engrais a été octroyée par l'office fédéral de l'agriculture pour une durée de 10 ans (commercialisation).

Analyses 2015

Valeurs		Limite	Moyenne	Nombre	En dehors de limite	
					Écart toléré	Écart réel
DCO rendement entrée - sortie	mg/l	< = 60.00	48.20	127	11	5
Rendement entrée - sortie	%	> = 80.00	90.30	125	10	2
DB05	mg/l	< = 15.00	5.06	127	11	0
Rendement entrée - sortie	%	> = 90.00	94.20	126	11	10
P tot.	mg/l	< = 0.80	0.42	127	11	5
Rendement entrée - sortie	%	> = 80.00	92.80	126	11	4
Nh4-N	mg/l	< = 30.00	25.11	127	11	40
Rendement entrée - sortie	%	> = 0.00	11.90	126	11	0
N02-N	mg/l	< = 0.30	0.38	127	11	61
COD	mg/l	< = 10.00	12.99	127	11	108
Rendement entrée - sortie	%	> = 80.00	89.30	127	11	4
MES rendement - sortie	mg/l	< = 15.00	12.00	127	11	5
PH sortie	mg/l	De 6.5 à 8.5	7.17	126	-	-

Études de projet et d'amélioration en cours

- Chauffage à distance : récupération de la chaleur des eaux usées pour chauffer à distance ; un gros potentiel est disponible, l'étude de potentiel et de la faisabilité est en cours (pilote SEY), et le projet sera intégré dans le projet STEP 2018.
- Concept Process STEP 2018 Micropoll : 4 analyses des micropolluants ont été réalisées sur les eaux usées de la ville d'Yverdon-les-Bains par la DGE (Direction Générale de l'Environnement) en 2015. Ajout de CAP (Charbon Actif en Poudre) dans le digesteur 1 pour valider les conclusions des tests effectués en laboratoire par une équipe de l'Heig-VD. Les conclusions sont transposées dans le cadre du projet STEP 2018.
- Prétraitement des retours : les eaux putrides du circuit de digestion et stockage sont de plus en plus chargées en ammonium, car la STEP d'Yverdon-les-Bains est le pôle de réception pour les petites stations d'épuration de la région. Les à-coups de charge sur les biologies sont importants et posent de nombreux problèmes de traitement. La solution retenue, le « Stripping par membranes » de l'azote ammoniacal, qui consiste à séparer le sulfate d'ammonium excédentaire. Les deux essais sur des cultures de maïs réalisés en 2014 et 2015 ont été concluants. Un essai sera réalisé en 2016 avec du produit issu de la production de la STEP d'Yverdon-les-Bains.
- « Concept Process STEP 2020 » : Pour rappel, la pré-étude en cours a pour but de définir les équipements et la place nécessaires aux futures installations et en parallèle, la DGE effectue des analyses pour mieux définir les besoins et les techniques de traitement. Par ailleurs, des nouvelles normes de rejets seront adoptées définitivement vers l'horizon 2017. Quant au financement, le prélèvement de la taxe fédérale de CHF 9.-/habitant et par an (sur 20 ans) est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2016 et prévoit de couvrir 75 % des investissements liés aux nouvelles installations pour le traitement des micropolluants. De plus, des subventions cantonales pour la nitrification/dénitrification sont prévues à hauteur de 35 %.
- Changement du système de commande de la filière boues.
- Remplacement du CCF Dimag : âgé de 18 ans, il sera remplacé par une machine de 100 kWh, avec un rendement électrique de 37 % et la fonction de génératrice de secours pour les suppressions de la nouvelle filière eau.
- Récupération du phosphore.
- Adaptation des équipements STAP, stade, Thièle, Mujon (raccordement des communes nord).
- Essais pour le traitement des micropolluants avec des algues en collaboration avec la Heig-VD.

Eaux usées

- Traitement de l'eau : 126 analyses effectuées, selon les différents paramètres prévus. Sur 120 analyses imposées par la DGE pour une STEP de notre capacité, 11 déviations sont autorisées et à respecter.
- Entrée STEP, m³/traités : 3'584'888 m³ en 2015, 4'233'583 m³ en 2014, pluviométrie 1033.5 mm en 2014, contre 842.6 mm en 2015.
- Des analyses supplémentaires sur les digesteurs ont été réalisées pour définir le taux d'ammonium récupérable sur la future installation de « Stripping ». Ces analyses seront également utiles pour la surveillance des digesteurs lors de la valorisation du sang d'abattoir.
- Traitement physico-chimique et déphosphatation : Ecoferric FeCl3 40 %.
- Charge entrée grille en kg : DCO 47'779 kg, en augmentation de 2'787 kg. DBO5 stable, 20'958 kg. Ptot. 29'234 kg, en augmentation de 3'148 kg. NH4 en augmentation de 3'147 kg.
- Un très bon rendement d'épuration a été constaté, et ce, malgré que l'épuration s'effectue que sur la ligne 2 depuis mai 2015. Les améliorations réalisées en début d'année 2015 portent leurs fruits.

GARAGE ET ATELIER

Nouveaux véhicules

Les derniers véhicules, dont l'achat a été prévu par le préavis PR12.05PR ont été livrés, à savoir :

- Un tracteur agricole John Deer 6115 M, équipé intégralement pour le déneigement. Il servira notamment aux travaux de fauche.
- Un Goupil G5 (véhicule entièrement électrique), utilisé par la voirie pour la collecte des corbeilles au centre-ville.

- Un Tracteur John Deer 3545 R, entièrement équipé pour le déneigement, utilisé par les jardins pour l'entretien des espaces verts et la fauche.
- Un Fourgon VW Crafter 35, utilisé par la menuiserie pour l'entretien du mobilier urbain, des ponts et passerelles.

Grosses avaries

Plusieurs véhicules ou engins ont subi des réparations conséquentes en 2015, mais les frais

engendrés ont pu être entièrement absorbés par le budget.

Activités diverses

- Entretien, mise en conformité, contrôle et préparation des véhicules et engins.
- Entretien, dépannage et équipement des véhicules des autres services communaux (environ 1'200 heures/an, soit une augmentation de 40 %).
- Conseil, accompagnement et montage des équipements lors d'achat de véhicules et machines pour les autres services communaux.

- Entretien du mobilier urbain : grills, places de pique-nique, piquets de zones piétonnes, pose de poubelles.
- Construction de boulerouses pour la sécurisation des ponts.
- Construction et pose des nouveaux bacs à fleurs de la place Pestalozzi.

DOMAINES

Les parcelles louées aux agriculteurs, maraîchers et entreprises, ont généré un revenu de CHF 126'811.80 francs pour l'année 2015 ; s'y

ajoutent CHF 15'000 francs pour la location des parcelles au Maréchat et aux Quatre-Vingts, pour les besoins des plantages.

Territoire de Gressy

Deux parcelles communales louées à un agriculteur ont été résiliées pour fin octobre 2015. Une des parcelles a été relouée à un agriculteur situé sur le territoire de Gressy, dans le respect du tournus.

L'autre parcelle a été vendue à un agriculteur situé sur le territoire d'Yverdon-les-Bains, suite à une promesse de vente.

PLANTAGES

Cette année 2015, exceptionnelle par la sécheresse de cet été, a vu une augmentation extraordinaire de la consommation d'eau qui a atteint les 47'000 m³ (30'000 m³ enregistrés en 2014). En comparaison de la consommation moyenne de ces cinq dernières années, cela représente une augmentation de l'ordre de 30 %.

La commission des plantages s'est réunie quatre fois en 2015 afin de contrôler l'état des plantages reloués, taxer une baraque et attribuer des prix à 27 locataires pour l'excellente tenue de leur parcelle. Suite à des résiliations, 41 parcelles ont été attribuées à d'autres locataires. En fin d'année, une

cinquantaine de personnes figurent sur une liste d'attente pour l'obtention d'un plantage.

Dans le courant de l'automne, des bennes ont été mises à disposition des locataires, durant trois samedis, afin de collecter les déchets verts difficiles à composter sur place, soit un total de plus de 10 tonnes.

La fondation Pro Travail poursuit son mandat et ramasse régulièrement des déchets sauvages disséminés aux abords des plantages pour en assurer la propreté.

VIGNES

Suite au décès de notre vigneron, son associé, M. Simon Guignard, assurera la continuité.

Récolte 2015

Cette année, notre récolte 2015 respecte les nouvelles prescriptions en matière de classification et a de nouveau été classée "Grand Cru".

Cépage	Kg	Degrés Oechsle	Kg/m ²
Chasselas	692	84.00°	0.191
Pinot Noir	2'064	100.00°	0.406

La récolte de l'année 2015 a subi de grandes pertes suite à un traitement effectué avec le produit Moon Privilege de l'entreprise Bayer Suisse SA. Par rapport aux années précédentes, une perte de 80 % a été enregistrée sur le Chasselas et une perte de 55 % pour le Pinot Noir. Aux dernières nouvelles, l'entreprise Bayer Suisse SA devrait entrer en matière afin de rembourser les pertes subies. La Ville d'Yverdon-les-Bains n'a donc pas pu remplir son quota. Cependant, le raisin récolté a atteint un très bon niveau de qualité grâce au travail rigoureux de

notre vigneron-tâcheron, ce qui a permis une vinification de la plus haute qualité avec les meilleurs crus de la Cave des Viticulteurs de Bonvillars. Les degrés Oechsle du Chasselas et du Pinot Noir se situent toujours au-dessus de la moyenne de la CVB. Rappelons que les vignes sont cultivées selon les règles de la production intégrée (PI) depuis le début, soit 1991.

Le Millésime 2014, commercialisé durant l'année 2015, a été vinifié avec les meilleurs crus de la Cave des Viticulteurs de Bonvillars.

FORETS

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas. Après une année 2014 plutôt maussade, 2015 nous aura servi un printemps ensoleillé, un été caniculaire,

une sécheresse automnale et une année record en températures. Seul le mois de février nous aura laissé un petit goût d'hiver.

Montagne de la ville, montage et démontage des clôtures

La montagne de la ville est composée de forêts et de pâturages boisés. Des clôtures fixes séparent ces deux éléments afin de conditionner le bétail sur les

prairies et les forêts parcourues par ce dernier. Retirées pour l'hiver, les clôtures sont remises en place durant le mois de mai (7'200 ml de clôtures).

Entretien des chemins

Un entretien courant de la desserte forestière est effectué afin de garantir la longévité de cette dernière. Il consiste au curage des renvois et des sorties d'eau, réparation des nids de poules et évacuation des pierres éboulées. Un émondage des bords de chemins est également effectué à l'aide d'une épareuse afin de garantir un gabarit adéquat.

Un tronçon du chemin « Des Français » (~ 500 ml) ainsi que la place située devant le Chalet Dernier ont été remis à neuf. Les opérations suivantes ont été nécessaires: rechargement avec de la "terre de butte" sur certaines parties, concassage des matériaux, réglage de pentes, compactage de finition et façonnage des sorties d'eau.

Soins à la jeune forêt

Des soins aux jeunes peuplements ont été réalisés sur 3.01 hectares. Le contrat de subventionnement pour la période de 2012-2015, pour lequel la commune s'est engagée à réaliser 15 hectares de

soins culturels, prend fin. Les soins à la jeune forêt durant cette période représentent une surface totale de 15.57 hectares.

Valorisation de la matière ligneuse

Le bois produit cette année dans les forêts de la montagne de la ville aura été, comme l'année passée, entièrement valorisé en Suisse. Les bois résineux de sciage ont été acheminés vers les scieries Zahnd (VD) et Alter & Deslarzes (VS). Les bois de sciage feuillus ont été négociés auprès de la scierie Burgat (NE). Le bois de feu est valorisé en partie à la commune d'Yverdon et le solde à

l'entreprise de transport Pastor à Ollon (VD). La Forestière, société coopérative, commercialise les bois de la commune selon les listes préparées par le garde forestier. Le volume de bois façonné s'élève cette année à 310 m³.

Les travaux sur pâturages boisés reportés depuis 2014 en raison d'une météo défavorable, ont pu être réalisés dans des conditions optimales cette année.

ENVIRONNEMENT

Les missions de cette cellule consistent à assurer la planification et la gestion des dossiers et des projets relatifs au secteur, afin de traiter et de développer les

prestations, conformément aux dispositions légales et aux plans de législation.

Actions réalisées

- Les Vuagères : échantillonnages, analyses des eaux souterraines et études géophysiques.
- Le Saut : mise en place de piézomètres, échantillonnages des eaux souterraines et des gaz interstitiels.
- Réalisation de sondages, échantillonnages et analyses des sols dans le secteur du Saut et sur les rives du Mujon.
- Martelages : 9^e arrondissement (montagne de la ville) et du 8^e arrondissement (forêts de plaine).
- Tournées des allées.
- Cartes des dangers naturels : finalisées et validées.
- Pics de pollution à l'ozone : mise en place des mesures dans le courant de l'été.
- Sites floristiques sensibles en zone urbaine : mise à jour de l'inventaire.
- Corbeaux freux : suivi des colonies en zone urbaine et mise à jour de l'inventaire.
- Sentier de l'Escarbille : remise en état d'un tronçon.
- Suivi de travaux d'étudiants de la HEIG-VD (sites pollués et biodiversité).
- Proposition de mesures pour un maintien et renforcement de l'intérêt biologique par un site d'escale pour les limicoles. Ce projet est lié à la réfection de drainages dans la Plaine de l'Orbe.
- Participation au réaménagement et réhabilitation du sentier naturel Forévason.

Actions et travaux en cours d'exécution

- Sites contaminés : investigations sur les sites : les Vuagères, le stand de Floreyres, entre Thièle et Mujon, Le Saut.
- Ruisseau de Pomy : concept de protection contre les crues et de revitalisation du ruisseau.
- Ruisseau du Mujon : renaturation de l'embouchure du cours d'eau. Projet définitif en cours de finalisation.
- Projet d'escale pour limicoles : étude de faisabilité d'un projet pilote d'aménagement d'un site en cours.
- Sentiers équestres : propositions et élaboration de sentiers équestres dans la Plaine de l'Orbe.
- Forêts : plan de gestion des forêts du 9^e arrondissement en cours de validation au Canton.

Qualité de l'air

Selon les enregistrements de la station fixe du Curtil-Maillet, fournis par le Département du territoire et de l'environnement :

	2015	2014	2013	2012
Température maximale instantanée (moyenne sur 30 minutes)	38.4 ° C Le 7 juillet	32.6 ° C Le 9 juin	33.9° C Le 27 juillet	33.9° C Le 27 juillet
Température minimale instantanée (idem)	- 4.8 ° C Le 3 février	- 5.7 ° C Le 29 décembre	- 9.7° C Le 14 février	- 11.6° C Le 5 février
Température moyenne annuelle pondérée	11.8 ° C	11.7 ° C	10.4° C	11.2° C
Dioxyde d'azote NO2 (les valeurs limites légales de l'Opair ne sont pas dépassées). Moyenne annuelle	19.8 µg/m ³	21.1 µg/m ³	22.6 µg/m ³	23.1 µg/m ³
Ozone O3, dépassements horaires de 120 µg/m ³	309	145	242	175

Niveau du lac

Selon les bandes d'enregistrement du limnigraphe du port de Grandson fournies par le Service hydrologique et géologique national, après contrôle :

- Maximum : 430.43 le 8 mai 2015
- Minimum : 428.97 le 20 novembre 2015
- Moyenne annuelle pondérée : 429.30 (<http://www.hydrodaten.admin.ch/fr/2154.html>)

RESSOURCES HUMAINES

Bureau technique

En 2015, les collaborateurs du bureau technique ont suivi les formations suivantes :

- Forum Strasse, journée technique construction routière « couches de fondations dans la construction routière »

- Journée d'étude de la route et des infrastructures (JERI) « problèmes insolubles résolus »
- Esri Suisse, ArcGIS II « processus de travail », logiciel SIT

Voirie

En 2015, les collaborateurs de la voirie ont suivi les formations suivantes :

- HEIG-VD, « Introduction au système de management QES »
- HEIG-VD, « Optimisation et mise en œuvre du système de management QES »
- Cours de français
- Cours sur l'entretien, le service et la base pour l'utilisation du camion cureur
- Cours (OACP) sur l'arrimage pour les chauffeurs et mécaniciens

- Cours organisé par STRID SA « Professionnalisation de la gestion des déchèteries »
- Formation « Entretien des espaces verts et talus de routes »
- Cours « Sécurité et protection de l'environnement »
- Cours intensif pour caristes
- Séminaire interne « Gérer son temps et ses priorités »

Jardins

En 2015, les collaborateurs des jardins ont suivi les formations suivantes :

- HEIG-VD, « Introduction au système de management QES ».
- HEIG-VD, « Optimisation et mise en œuvre du système de management QES ».
- Formation « Entretien des espaces verts et talus de routes »
- Cours (OACP) sur l'arrimage pour les chauffeurs et mécaniciens
- Cours ACL « Zéro pesticide, utopie ou réalité »

- Congrès du végétal d'Anger et visite des producteurs de plantes de la région Nantaise.
- Congrès national sur les arbres « Quelle place pour l'arbre en Ville »
- Cours « Entretien des bosquets »
- Séminaire interne « Gérer son temps et ses priorités »

STEP

En 2015, les collaborateurs de la STEP ont suivi les formations suivantes :

- Cours GMAO
- Journées techniques du GRESE
- Journée d'information de l'Eawag
- Cours « Energieffiziente ARA »
- Cours d'allemand
- Cours « Micropolluants dans les eaux - Actions dans le domaine de l'épuration des eaux usées »

- Séminaire VSA « Elimination des micropolluants »
- Cours spécialisé CS I (filiale brevet fédéral) « Chimie et laboratoire »
- Cours « PACTware LIVE TRAINING 2015 »
- Veilles légales et technologiques en tant que membre actif du comité du GRESE et divers séminaires

Garage

En août 2015, le garage a accueilli un collaborateur qualifié (mécanique et serrurerie) à 100 % et les formations suivantes ont été suivies par les collaborateurs :

- Entretien, service et base utilisation camion cureur

- Cours (OACP) sur l'arrimage pour les chauffeurs et mécaniciens
- Cours intensif pour caristes
- Séminaire interne, « Gérer son temps et ses priorités »

Administration

- Congrès des communes sur le recyclage

Cellule environnement

En 2015, la responsable environnement a suivi les formations suivantes :

- Séminaire RH, « Gérer son temps et ses priorités »
- HEIG-VD, « Introduction au système de management QES »
- HEIG-VD, « Optimisation et mise en œuvre du système de management QES »
- Unil, « Rencontre de l'eau dans le cadre de la journée mondiale de l'eau »
- ARE-Berne, « 27^e Forum sur le développement durable »

Perspectives et mot du municipal

Les trois projets phares du service sont sur de bonnes voies, et ils devraient se concrétiser par une demande de crédit d'investissement au Conseil

Communal en 2016 pour la Thièle et la route de contournement (secteur sud), et en 2017 pour la construction de la STEP.

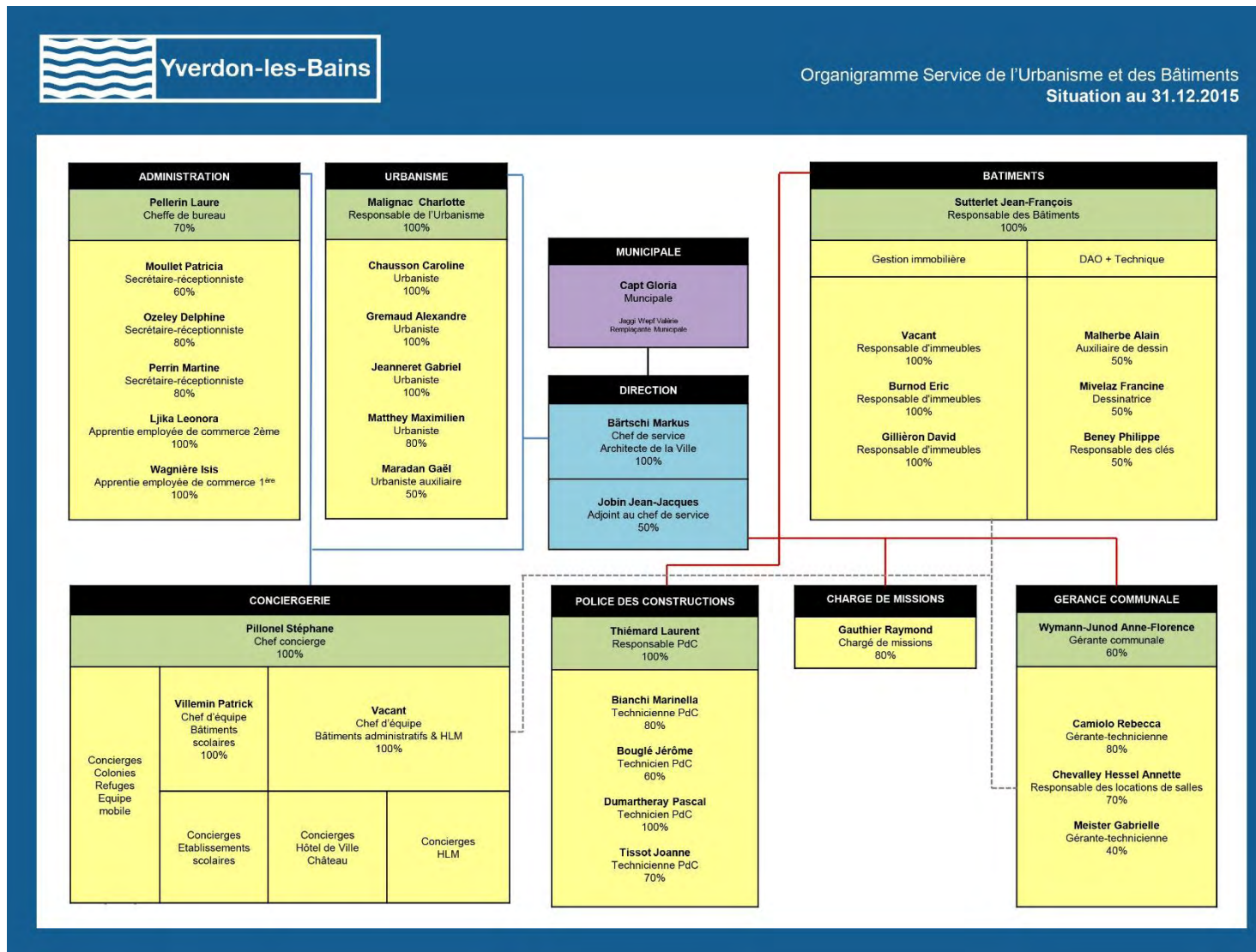
URBANISME ET BATIMENTS

Madame Marianne Savary
Municipale jusqu'au 13 janvier 2015

Madame Gloria Capt
Municipale depuis le 14 janvier 2015

Monsieur Markus Bärtschi
Chef de service

URBANISME ET BATIMENTS



URBANISME ET BATIMENTS

Missions

URBANISME

- développer et gérer les instruments d'aménagement du territoire (plans directeurs, plans d'affectations, etc.).
- concevoir et réaliser les aménagements urbains en synergie avec les partenaires.
- assurer le rôle de représentant du Maître de l'Ouvrage (MO) dans les projets d'urbanisme.
- planifier l'organisation du bâti et des activités qui ont des incidences sur le territoire.
- participer à la politique foncière communale.
- participer à l'élaboration des stratégies territoriales intercommunales et régionales.
- participer à la commission urbanisme et mobilité avec la filière Mobilité du Service de la Sécurité Publique.

POLICE DES CONSTRUCTIONS

- gérer les demandes de permis de construire en application des lois, règlements et normes concernées, assurer le suivi et le contrôle des chantiers.
- gérer les demandes de travaux de minimales importances, d'abattages d'arbres, de teintes de façades et d'enseignes en application des règlements inhérents.
- vérifier l'application et le respect de la Loi vaudoise sur l'énergie, le contrôle de la sécurité sur les chantiers, les aspects liés à l'amiante et au radon.
- traiter les demandes de fractionnement de parcelles.
- veiller au respect des prescriptions en termes de constructions et d'aménagements sur le territoire.
- répondre aux questions de la population en matière de Police des constructions (guichet et téléphones).
- numéroter les bâtiments.
- mettre à jour les statistiques cantonales.
- suivre le contrôle et l'entretien des citernes.
- piloter la commission de salubrité et la commission des constructions.
- participer à la commission d'estimation fiscale.
- réaliser des prestations en termes de contrôle de dossiers de Police des constructions aux communes adhérentes au Réseau intercommunal de bureaux technique (RiBT), bureau d'Yverdon-les-Bains.

GERANCE COMMUNALE

- gérer tous les baux de la Ville en tant que bailleur et locataire.
- participer à l'élaboration et au suivi des Droits Distincts et Permanents (DDP) avec le Secrétariat général.
- facturer annuellement les Droits Distincts et Permanents (DDP) ainsi que les loyers calculés sur les chiffres d'affaires des restaurants.
- mettre en location les biens immobiliers propriétés de la Ville (appartements, surfaces commerciales, cafés restaurants, places de parc, etc.).
- mettre en location certains locaux « publics » (salles du Château, Temple, colonies du Jura, refuges et salles à Gressy).
- suivre administrativement la gestion des baux, des locataires (guichet et téléphones).
- gérer des petits travaux lors de changements de locataires.
- effectuer les bilans annuels des loyers et des décomptes de chauffage.
- rédiger diverses conventions d'usage et autres documents.

BATIMENTS

Gérer le patrimoine immobilier propriété de la Ville (bâtiments administratifs, financiers, HLM et scolaires) soit :

- assurer l'entretien courant et la valorisation des bâtiments communaux par le biais des budgets annuels d'entretien des immeubles et par les crédits d'investissement.
- mettre à disposition des services communaux les locaux administratifs et techniques nécessaires au bon fonctionnement de l'administration.
- développer de nouveaux projets immobiliers avec des procédures spécifiques telles que concours d'architecture (écoles, bâtiments administratifs, etc.).
- assurer le rôle de représentant du Maître de l'Ouvrage (MO) dans les projets immobiliers.
- gérer les contrats d'entretien de certaines installations techniques (chauffages, ascenseurs, etc.) dans les bâtiments propriétés de la Ville.
- gérer tous les plans des bâtiments propriétés de la Ville et veiller au respect de la charte graphique pour les plans dessinés à l'ordinateur (DAO).
- classer toutes les surfaces des bâtiments propriétés de la Ville selon SIA 416 et des types d'utilisation selon DIN 277.

CONCIERGERIE

- assurer et gérer la conciergerie de tous les bâtiments propriétés de la Ville (bâtiments administratifs, financiers, HLM et scolaires).
- suivre l'évolution de l'entretien des bâtiments attribués en fonction du nombre d'utilisateurs, de la fréquence d'utilisation, du type d'utilisation des locaux, adapter les ressources si nécessaire et calculer les besoins pour les futurs bâtiments.
- participer à la surveillance des bâtiments et des installations.
- gérer les stocks : produits, consommables et machines d'entretien.
- assurer le suivi et les déménagements du mobilier scolaire.
- effectuer des petits travaux d'entretien dans les bâtiments propriétés de la Ville.
- mettre en location des salles de classe (en dehors des périodes scolaires).
- gérer toutes les clés, notamment les clés électroniques des bâtiments propriétés de la Ville.
- effectuer les remplacements ainsi qu'une aide régulière au responsable des clés.
- assurer les tâches d'huissier en collaboration avec le Greffe.
- assurer la distribution du courrier interne.

ADMINISTRATION

La mission de la filière administration consiste à gérer tous les aspects administratifs, RH et financiers qui concernent le Service. En particulier :

- assurer l'accueil et l'orientation du public au guichet, la réception téléphonique, les travaux de secrétariat, le soutien administratif et logistique.
- gérer l'interface avec la Municipalité concernant le traitement des rapports et des notes.
- coordonner les aspects ayant trait à la communication interne et externe en lien avec les activités du Service (événements, articles dans le journal communal, site internet, brochures, etc.).
- assurer la gestion administrative du personnel, l'organisation de l'accueil et du départ des collaborateurs, les séminaires propres au Service.
- établir la facturation des prestations fournies, contrôler et saisir toutes les factures des fournisseurs et mandataires.
- soutenir administrativement les différentes filières (organisation de démarches participatives, mise en place d'outils informatiques, traitement de la correspondance, etc.).
- élaborer avec les différentes filières le budget de fonctionnement, contribuer au contrôle budgétaire des comptes de fonctionnement et d'investissement, participer au processus de bouclage des comptes annuels.

Points forts 2015

URBANISME

- La Ville est en attente de la présentation, par le Canton, de la 4^{ème} révision du Plan Directeur Cantonal qui aura, en lien avec la nouvelle Loi sur l'aménagement du territoire (LAT), un important impact sur l'aménagement du territoire communal. Les informations devaient initialement être transmises à l'automne 2015; elles le seront finalement en janvier 2016.
- Le réaménagement de la Place d'Armes est totalement dépendant du projet du parking souterrain. Les architectes-paysagistes ont défini les éléments importants à respecter pour garantir l'aménagement de la place, tout en laissant la latitude nécessaire pour la construction du parking souterrain.
- Quartier Gare-Lac : le Conseil d'Etat a validé le PDL Gare-Lac au mois de juillet 2015 et, en décembre 2015, la Municipalité a validé une stratégie de mise en œuvre des futurs Plans de quartiers.
- Réaménagement de la rue du Midi (Traversée SO) : le périmètre du projet et la configuration de l'aménagement de surface ont été revus par la Municipalité. Le projet s'étend du canal Oriental à la rue Roger-de-Guimps, et comprend le parking existant et son extension sur les parcelles 984 et 985. Le projet reconfiguré a été validé par la Municipalité. Il a été présenté aux associations et les riverains ont été avertis par courrier.
- Plan de Quartier (PQ) Roseyres : un protocole d'accord est en cours de finalisation avec le Greffe afin d'intégrer les enjeux liés à la future route de contournement et ceux liés au futur Plan de quartier.
- Plan de Quartier (PQ) Coteau Est : la forme urbaine et le projet dans son ensemble ont été validés par la Municipalité. Le nouveau projet a été présenté à l'assemblée générale du syndicat et aux riverains lors de 3 réunions publiques. Cette version du plan a été bien accueillie par les riverains du site. De leur côté, les propriétaires fonciers ont émis quelques doutes, notamment sur l'équilibre financier du projet.
- Plan de Quartier (PQ) Verden : une planification test s'est déroulée durant l'été. Elle a permis de définir des principes directeurs qui ont été validés par la Municipalité au mois de novembre. La parcelle 548 (dite Flexcell) a été acquise par Y-MO SA. En fin d'année, un protocole d'accord a été établi entre la Ville et l'acquéreur sur la base des principes directeurs définis dans la planification test afin de fixer le mode de la future collaboration.
- Plan de Quartier (PQ) Les Parties : le projet a été adapté afin d'intégrer le tracé de la future route de

contournement. Des études ont été menées, notamment pour la péréquation foncière et financière et le remblaiement du site.

- Révision du Plan directeur communal (PDCom) et du Plan général d'affectation (PGA) : les 4 axes thématiques proposés pour orienter la révision du PDCom ont été validés par la Municipalité au mois de juin. 3 ateliers de démarche participative se sont tenus dans les quartiers le 19 et 26 novembre

et le 2 décembre. Une réunion de synthèse s'est tenue le 14 décembre.

- Parc du Castrum : le parc a été ouvert au public le 27 juin et a été inauguré le 22 août.
- Ouverture de 2 chemins de mobilité douce en septembre, le premier Clendy/Champittet et le deuxième Bellevue.

POLICE DES CONSTRUCTIONS

- Mise en application des nouvelles directives AEAI 2015 (normes incendie).
- Mise en place en interne d'un suivi de contrôle énergétique de chantiers.
- Dès le mois de septembre, mise en vigueur de la révision partielle du règlement du PGA (Plan général d'affectation) et notamment de panneaux d'enquêtes sur le terrain.
- Amélioration significative des documents disponibles sur le site internet de la Ville, réalisation avec

le SIT d'une carte compilant tous les plans spéciaux en vigueur.

- Mise en place de tous les documents de fusion en lien avec le Réseau intercommunal de bureaux technique (RiBT) finalisée et rencontre avec les communes concernées.
- 1^{ère} mise à jour de la brochure « Autorisation de construire ».
- Aboutissement positif d'une procédure juridique donnant raison à la Ville concernant l'interdiction des volets en aluminium sur la place Pestalozzi.

GERANCE COMMUNALE

- Mise en location des 11 appartements subventionnés de la Fondation Yverdonnoise pour le Logement (FYL) à la rue de Roger-de-Guimps.

- Création d'une plaquette illustrée présentant les principales salles à louer.

BATIMENTS

- Lancement de la mise au concours du mandat d'architecte pour les travaux de rénovation de l'immeuble à la rue du Four 1.
- Lancement de la mise au concours du mandat d'architecte pour les travaux de toiture et parties techniques de la patinoire, début des travaux.
- Démolition de l'immeuble rue du Midi 3-5 suite à l'incendie en octobre 2015.
- Travaux de réfection de toute l'enveloppe du Temple de la place Pestalozzi (façades et toiture).
- Travaux de rénovation des façades et de la toiture du Théâtre Benno Besson et rénovation complète du restaurant de la Grange.
- Etude préliminaire en Partenariat Public Privé (PPP) pour la rénovation des tribunes du stade de football et des infrastructures.
- Phase de concours d'architecture, réflexions et avant-projets pour la réalisation du futur Collège

des Rives et de l'extension de la caserne des pompiers sur le site des Anciens Arsenaux.

- Développement des études préliminaires pour le réaménagement du front de la gare afin de créer un ensemble multifonctionnel nommé « Centre Gare » et comportant un centre commercial avec Manor, une partie culturelle intégrant un multiplexe de cinéma, une nouvelle bibliothèque communale, le Musée Suisse de la Mode et des locaux d'exposition.
- Avant-projet de la nouvelle salle de gym du collège Pestalozzi et mise à l'enquête.
- Développement d'un Partenariat Public Privé (PPP) pour la réalisation d'un parking souterrain à la Place d'Armes, élaboration du contenu du cahier des charges.
- Avant-projet pour la surélévation du collège de la Villette.

CONCIERGERIE

- Changement de plusieurs concierges dans les bâtiments et les écoles de la Ville.
- Développement des activités des concierges mobiles.
- Modernisation des moyens d'informations : dix concierges ont été équipés de tablettes informatiques pour améliorer les échanges et

permettre de visualiser le programme des locations des salles de gymnastique.

- Acquisition d'un nouveau véhicule polyvalent pour améliorer l'efficacité du déneigement ainsi que les transports de matériaux, tels que sable, terre, etc.

ADMINISTRATION

- Création de cartes de légitimation pour les collaborateurs du Service.
- Création d'une plaquette de fiches explicatives regroupant les projets et réalisations du Service.

- Mise en place d'un nouvel outil de suivi des crédits d'investissement.
- Collaboration à la mise en place de la gestion intégrée des documents (GID).

Détails des activités

REALISATIONS, PROJETS

URBANISME

Opérations foncières et conventions

Achat / vente : la Ville a pu acquérir la parcelle 3326 située à la chaussée de Treycovagnes afin de pouvoir déplacer l'entreprise de Monsieur Ballestraz. Cela permettra de libérer la parcelle 3337 qu'il occupe sur le site « Aux Parties » et que la Ville prévoit d'acheter. Cet achat fait l'objet de négociations avec la commission foncière rurale du Canton qui bloque la transaction.

Droits Distincts et Permanents (DDP) : un DDP a été négocié avec Monsieur Ballestraz pour l'utilisation de la parcelle 3326, mais il n'est pas encore en vigueur. (L'achat de sa parcelle par la Ville étant bloqué par la commission foncière rurale, Monsieur Ballestraz n'a pas encore déménagé.).

Servitudes : A la rue du Valentin, une servitude publique de passage à pied a été inscrite. Une seconde servitude a également été inscrite, sur la parcelle 5462, DP 245 et 247, afin de pérenniser l'empiètement de sauts-de-loup.

Convention : Dans le cadre du projet de valorisation de la tour Landi et des bâtiments annexes, une charge foncière a été négociée pour la participation du promoteur à l'aménagement d'une partie du cheminement de mobilité douce le long de la ligne CFF et à la création d'un passage sous la ligne CFF entre le quartier de la Scierie et la rue de Clendy-Dessous.

Planification intercommunale

Le tableau ci-après donne la phase du processus dans laquelle se trouvent, au 31 décembre 2015, les planifications actuellement à l'étude :

Désignation	Communes	Phase du processus
Plan directeur régional	ADNV	Diagnostic validé. Élaboration des axes stratégiques en cours. <i>Mandat ADNV + Canton</i>
Révision du concept AggloY pour les transports individuels motorisés (TIM)	Agglomération	Concept TIM validé. <i>Mandat AggloY</i>
Révision du concept AggloY pour les transports publics (TP)	Agglomération	Révision en cours. <i>Mandat AggloY</i>
Plan directeur localisé Chamard-Châtelard (PDL)	Montagny-sur-Yverdon, Yverdon-les-Bains, Grandson, Valeyres-sous-Montagny	Étude ICFF validée. Étude hydraulique du Bey terminée. Adjudication du mandat pour l'élaboration PDL au bureau Urbaplan. <i>Mandats AggloY + Canton + Montagny</i>

Planification du territoire communal

Le tableau ci-après donne la phase du processus dans laquelle se trouvent, au 31 décembre 2015, les planifications actuellement à l'étude :

Désignation	Affectation	Phase du processus
Plan directeur communal (PDCOM) Plan général d'affectation (PGA)	Multiplés	Étude en cours (diagnostic et projet de territoire). Interaction importante avec la 4 ^{ème} révision du Plan directeur cantonal et la nouvelle Loi sur l'aménagement du territoire (LAT). PR14.09PR <i>URBAT</i>
Plan directeur localisé (PDL) Gare -Lac	Logements + activités + commerces + équipements communautaires (bâtiments et espaces publics)	Approbation du PDL par le Conseil d'Etat et stratégie de mise en œuvre des futurs PQ validée par la Municipalité. <i>URBAT</i>
Plan partiel d'affectation (PPA) « Parc scientifique et technologique »	Activités (pôle scientifique) + équipements et commerces associés + enseignement + équipements communautaires (espaces publics + P&R+ Halte RER)	Opposition en cours de jugement. <i>Mandats Commune + Canton</i>
Plan de Quartier (PQ) « Aux Parties »	Activités + équipements communautaires (bâtiments SEY+STE) + dépôt des bus + logements	Adaptation du projet avec l'emprise de la route de contournement. Etudes complémentaires en cours (péréquation foncière et financière, remblaiement, etc.). PR10.26PR <i>Mandats Commune + propriétaires</i>
Plan de Quartier (PQ) « Roseyres »	Logements + éventuellement activités + espaces publics	Un protocole d'accord est en cours de finalisation afin d'intégrer les enjeux liés à la future route de contournement et ceux liés au PQ.
Plan de Quartier (PQ) « St-Roch – Haldimand – Industrie »	Logements + activités + commerces + parc privé ouvert au public + place publique	Gros œuvre terminé. Démarrage des travaux d'extérieur. Négociation avec les CFF pour l'aménagement d'un chemin de mobilité douce entre la rue de l'Industrie et le passage sous voie Saint-Roch. PR12.33PR/PR13.32PR <i>Mandats Commune + propriétaires</i>
Plan de Quartier (PQ) « Coteau Est »	Logements + activités + commerces + équipements publics (espaces publics, notamment parcs + bâtiments d'intérêts publics)	Nouvelle forme urbaine validée par la Municipalité. Discussion avec les propriétaires sur l'équilibre financier du projet. Dossier en préparation pour envoi au Canton pour examen complémentaire. <i>Mandats Syndicat Coteau Est</i>

Désignation	Affectation	Phase du processus
Plan de Quartier (PQ) « Fleurettes »	Logements + parc privé ouvert + mobilité douce dans et hors périmètre du PQ	Séance de conciliation aboutissant sur une convention entre le propriétaire et la PPE opposante. PQ modifié, enquête publique complémentaire en cours. <i>Mandats propriétaires</i>
Plan de Quartier (PQ) « St- George »	Logements + ateliers pour personnes handicapées + parc privé (historique)	Reprise du dossier et préparation examen complémentaire.
Plan de Quartier (PQ) « Clendy- Dessous »	Logements + activités + commerces + zone de rencontre 20 km/h	Dossier d'examen complémentaire transmis au Canton en décembre. PR08.60PR <i>Mandats Syndicat Clendy- Dessous</i>
Plan de Quartier (PQ) « Verdan »	90 % activités et 10% logements	Les principes directeurs ont été fixés dans le cadre d'une planification test. Ils sont validés par la Municipalité et transcrits dans le protocole d'accord avec le nouveau propriétaire de la parcelle 548. <i>URBAT</i>
Quartier de la Scierie / tour Landi (abandon du développement d'un nouveau Plan de Quartier (PQ) « A la Scierie »)	Logements + activités + espaces extérieurs	Négociation d'une charge foncière pour la participation à la construction d'un passage sous voie entre le quartier de la Scierie et la rue de Clendy. <i>URBAT</i>
Plan de Quartier (PQ) « Au Pré du Canal Ouest » (révision)	A définir	En attente des choix du propriétaire pour la suite.
Plan de Quartier (PQ) « Centre Gare »	Densification des parcelles situées entre l'avenue de la Gare et les voies CFF.	Montage financier et partenariat public-privé en cours de négociation. Les besoins en stationnement sont intégrés dans le parking de la Place d'Armes. La passerelle sur les voies CFF fera partie du projet du bâtiment multifonctionnel. La partie Est est en partenariat public-privé avec Maus, Arena Cinéma et CFF Immobilier. La partie Ouest est en partenariat public-privé avec CFF Immobilier et Travys. <i>Mandats mixtes / partenariat public - privé</i>

La liste ci-après décrit les autres études en cours :
Surfaces d'assolement (SDA) : les surfaces
d'assolement (SDA) deviennent un outil
incontournable de l'aménagement du territoire,
toutes les surfaces utilisées pour de la zone à bâtir
devant être compensées. Ces dernières sont
réservées à l'agriculture dans le cadre d'un quota
fédéral attribué à notre canton et qu'il convient de
maintenir à long terme. A la demande du Canton, la

Municipalité a transmis, le 10 mai 2015, pour
examen complémentaire, la stratégie communale
adaptée. Au vue des dernières nouvelles, le Canton
suspend ce dossier, dans l'attente de précisions
relatives à la révision de la Loi sur l'aménagement du
territoire (LAT) et du Plan directeur cantonal (PDCn).
Zones d'activités industrielles et artisanales : la
Municipalité souhaite développer les zones
artisanales sur territoire communal. Dans cette

perspective, les Plans de quartier « Aux Parties » et « Verdan » sont des projets prioritaires.

Assainissement phonique des rues : les communes suisses doivent terminer l'assainissement phonique du réseau routier cantonal et communal en 2018 au plus tard. Le diagnostic a été finalisé en tenant compte de la route de contournement, du concept

TIM et de ses charges de trafic. L'étude des mesures d'assainissement est en cours de finalisation.

Rénovation de l'aérodrome : le périmètre PSIA a été précisé. L'Air Club élabore un projet de développement pour le site.

Aménagements urbains et chantiers

Le tableau ci-après donne la phase du processus dans laquelle se trouvent, au 31 décembre 2015, les projets d'aménagement actuellement en cours :

Désignation	Projet	Phase du processus
Réaménagement de la Place d'Armes	Réaménagement de la place (diverses mesures AggloY en priorité A1) et construction d'un parking souterrain.	Contribution fédérale : > 4.2 millions. Dimensionnement du parking souterrain validé par la Municipalité en fin d'année 2015 avec une capacité de 1'100 places (sous réserve coût/financement). Appel d'offres sera lancé en mars 2016. Mandat d'aménagement des espaces publics attribué au terme d'une démarche de mandats d'études parallèles (MEP) fin 2014. Mandat débutera en 2016, selon projet parking. PR12.13PR <i>Mandats Commune</i>
Passerelle Gare – Lac	Passerelle mobilité douce sur les voies CFF entre la place de la Gare et le quartier Gare – Lac.	Contribution fédérale (projet d'agglomération) : 3 millions (35% du coût estimé). Projet couplé avec bâtiment multifonctionnel. Chiffrage lancé début 2015. Concours d'ingénierie courant 2016 (avec Front Gare).
Parc St-Roch	Aménagement du parc et de la place publique prévus par le PQ.	Plans d'exécutions validés, démarrage des travaux extérieurs. <i>Mandats propriétaire</i>
Parc scientifique et technologique (PST) Y-PARC	Suivi des aménagements réalisés par la Ville.	Entretien de garantie des plantations. PR08.26PR/PR10.18PR <i>URBAT</i>
Parc du Castrum	Aménagement d'un parc public.	Fin du chantier en juin et travaux complémentaires (poubelles + jeux) en décembre. PR13.39PR <i>Mandats Commune</i>
Rue du Midi	Réaménagement de la Traversée SO (mesure 34.c AggloY en priorité A1).	Reconfiguration du projet et du périmètre. PR11.19PR <i>Mandats Commune</i>

Désignation	Projet	Phase du processus
Chemin du Fontenay	Aménagement avec modération de la vitesse aux abords de l'école.	Projet en attente de clarifier la question du stationnement par Mobilité. PR13.05PR <i>Mandats Commune</i>
Rue du Buron	Sens unique	Décision Municipale de mise en place provisoire d'un sens unique 4 Marronniers - Entremonts. <i>Mandats Commune</i>
Liaison piétonne à Bellevue	Aménagement d'un chemin public piéton à travers le site de Bellevue entre la rue de Beaumont et la route de Bellevue.	Fin des travaux septembre. <i>Mandats Canton, propriétaires et URBAT</i>
Liaison piétonne Clendy - Champ-Pittet	Aménagement d'une liaison entre Champittet et la rue de Payerne (mesure 1.b AggloY en priorité Ae).	Fin des travaux septembre. PR14.08.PR <i>Mandats Commune</i>
Liaison piétonne entre les rues de Chamblon et de Neuchâtel	Réaménagement de la liaison en lien avec la construction de 2 bâtiments de logements.	Travaux terminés. Entretien de la végétation sous garantie en cours. Servitude publique à finaliser. PR13.09PR <i>Mandats Commune et propriétaires</i>
Reconstitution d'un alignement historique de tilleuls en entrée de ville	Plantation de 80 tilleuls le long de la route de Lausanne.	Travaux terminés. Entretien de la végétation sous garantie en cours. PR12.28PR <i>URBAT + STE</i>
Camping des Iris	Travaux complémentaires	Développement du projet et chiffrage (réfection du chemin principal, extension de la placette centrale et amélioration de la déchetterie et plantations complémentaires). Travaux prévus à fin 2016 et début 2017. <i>URBAT</i>
Parois antibruit CFF (PAB)	Plantation d'arbustes indigènes en accompagnement des PAB	Compléments de plantations. <i>Mandat CFF</i>

POLICE DES CONSTRUCTIONS :

- L'introduction des nouvelles directives AEAI a bouleversé les habitudes des mandataires. La manière d'appréhender la protection incendie a été fortement repensée. En effet, la protection des personnes a été maintenue mais celle des constructions s'est vue diminuée. Dorénavant, à tout projet doit être attribué un degré d'assurance qualité (1 à 4) et un responsable d'assurance qualité. A partir du degré 2, un spécialiste, voire un expert en protection incendie, doit fournir un concept de protection incendie. Ces changements ont provoqué passablement d'incompréhension, de retard dans le traitement des dossiers et également des frais supplémentaires. Conscient de l'importance des changements, l'ECA a admis que 2015 serait l'année de transition et a été finalement tolérante dans le traitement de certaines demandes.
- Le passage à 60% d'un spécialiste dans le domaine de l'énergie a permis de procéder en interne aux visites des chantiers du point de vue énergétique. Ce sont notamment certaines valeurs types (épaisseurs, matériaux) prévues aux bilans thermiques déposés et validés lors de l'enquête publique qui sont contrôlées. La Ville est désormais nettement plus réactive sur cette question depuis que ce n'est plus réalisé par un mandataire externe. De plus, par son parcours professionnel, ce collaborateur est un interlocuteur précieux pour les relations avec le Canton sur ces questions.
- Amorcée en 2012, la révision partielle du Règlement du plan général d'affectation (RPGA) a été mise en vigueur en automne 2015 après validation par le Conseil d'Etat fin avril. Le facteur déclencheur de cette modification était la volonté d'afficher sur les lieux des enquêtes publiques, un

panneau indiquant à la population les travaux prévus, à cet endroit, durant les 30 jours de la procédure. Quelques articles ont été également complétés ou améliorés sur les thèmes suivants : mise à jour de certaines nomenclatures de normes ou directives, précision des pièces à fournir lors du dépôt d'une demande de permis de construire (notamment les plans au format informatique) et élévation des exigences en termes d'aménagements extérieurs.

- Dans le sillage de la mise à jour du site internet de la Ville, suite à l'introduction du nouveau Règlement du plan général d'affectation (RPGA), l'accessibilité de tous les plans spéciaux en vigueur a été améliorée. Ils ont fait l'objet d'une numérotation et ont été compilés sur une carte synoptique ce qui permet une meilleure visibilité pour le public et les services. Cette tâche a été réalisée avec la précieuse collaboration du SIT.
- Tous les documents de fusion utiles au fonctionnement du Réseau intercommunal de bureaux technique (RiBT) ont pu être mis en œuvre à travers le logiciel de la Police des constructions de la Ville. Il a fallu préalablement fédérer les 6 communes adhérentes sur des documents

communs. Une rencontre a été organisée avec ces partenaires (Syndics et Municipaux) à la fin de l'année pour parler de la collaboration avec le bureau d'Yverdon-les-Bains : le bilan 2015 est unanimement positif.

- Créée en 2013, la brochure « Autorisations de construire – types de procédures » a vécu sa première mise à jour en 2015 de concert avec les communes de Cossonay, Orbe et Grandson. Véritable complément à la Loi sur l'aménagement du territoire et des constructions (LATC) et au Règlement du plan général d'affectation (RPGA), cette brochure est toujours un outil apprécié et utilisé par bon nombre de communes voisines, notamment celles du Réseau intercommunal de bureaux technique (RiBT).
- Un recours déposé par une propriétaire, qui s'était vu interdire la pose de volets en aluminium sur la Place Pestalozzi, a été rejeté par la Cour de droit administratif et public. Ce succès pour la Ville est un excellent précédent et a été relayé par la presse mais a également montré qu'une amélioration des règles est nécessaire afin de mieux protéger la ville ancienne de manière générale.

GERANCE COMMUNALE

- Mise en location des 11 appartements subventionnés de la Fondation Yverdonnoise pour le Logement à la rue de Roger-de-Guimps.
- Suivi du chantier des 8 appartements de la Fondation Yverdonnoise pour le Logement dans le quartier ST-Roch.
- Création d'une plaquette illustrée présentant les principales salles à louer.
- Gestion courante des relations contractuelles avec tous les locataires des objets à louer propriétés de la Ville.

- Gestion des baux à loyer en tant que bailleur et locataire.
- Participation à la rédaction de quelques Droits Distincts et Permanents (DDP).
- Réfection partielle ou complète des logements quand nécessaire (peinture, sols) et/ou remplacement d'appareils ménagers, stores, etc.
- Gestion de l'immeuble subventionné, propriété de la Fondation Yverdonnoise pour le Logement (FYL).
- Suivi des locations des diverses salles.

BATIMENTS

Entretien courant

Chaque année, d'innombrables travaux sont effectués dans les bâtiments propriétés de la Ville pour un montant supérieur à Fr. 1,3 Mio afin de maintenir (ou valoriser dans certains cas) les bâtiments propriétés de la Ville.

Le budget comprend : la gestion des contrats d'entretien, des installations techniques (chauffage, sanitaire, électricité, ventilation, sécurité et incendie),

des ascenseurs, des toitures, des stores, des appareils ménagers (cuisinières, fours, lave-vaisselles, frigos, hottes de ventilation, lave-linges et sèche-linges), des aménagements extérieurs et des clôtures y.c. les installations de jeux, la révisions des orgues, des horloges monumentales, des cloches, ainsi que la gestion des travaux d'entretien importants et des petites interventions de réparation.

Projets

Désignation	Projet	Phase du processus
Immeuble rue du Four 1	Lancement de la mise au concours du mandat d'architecte pour la rénovation complète de l'immeuble.	Travaux planifiés en 2016 – 2017.
Stade municipal	Etude préliminaire en partenariat public-privé pour la rénovation de la tribune du stade et des infrastructures.	Avant-projet sommaire et planning en discussion.

Désignation	Projet	Phase du processus
Patinoire	Mise au concours du mandat d'architecte pour le projet de remplacement complet de la couverture de toiture de la patinoire et diverses installations techniques.	Travaux planifiés en 2016.
Hôtel de Ville	Projet de réaménagement de la salle des débats à la demande du Conseil communal.	Etude en cours avec présentation projet mi 2016.
Collège de la Villette	Etude de rehaussement pour classes supplémentaires.	Etude en 2015 et 2016.
Salle de gym de Pestalozzi	Avant-projet et mise à l'enquête en vue de la reconstruction de la nouvelle salle de gym et démolition de l'ancienne.	Chantier pour 2016 - 2017.
Site des Anciens Arsenaux	Concours d'architecture pour le projet du nouveau collège des Rives et de l'extension de la caserne des pompiers sur le site des Anciens Arsenaux.	Concours, avant-projets, planification sommaire.
Centre Gare	Développement des études préliminaires pour le réaménagement du front de la gare afin de créer un centre commercial (Manor, cinéma multiplexe, bibliothèque communale, Musée Suisse de la Mode et locaux d'exposition).	Négociation des aspects fonciers et financiers. Etudes préliminaires pour le cahier des charges du budget.
Parking Place d'Armes	Elaboration du contenu du cahier des charges pour la recherche d'un partenariat public-privé.	Validation du contenu du cahier des charges par la Municipalité.

Réalisations, crédits d'investissement

Désignation	Réalisation	Phase du processus
Piscine couverte	Travaux de réparation conséquents sous garantie, aménagement d'un parking de 15 places.	Travaux effectués en 2015.
Camping des Iris	Aménagements intérieurs à la buvette.	Travaux effectués en 2015.
Ancienne Poste 4	Complément de travaux dans certains locaux afin d'accueillir les bureaux du service de la Culture.	Complément de travaux effectués en 2015. Préavis PR10.02PR
Immeuble Midi 3-5	Démolition de l'immeuble suite à l'incendie.	Travaux effectués en 2015. Préavis PR15.12PR
Collège Place d'Armes	Aménagement de 4 salles de classe dans les combles.	Travaux effectués en 2015.
Collège de la Passerelle	Création d'un terrain de foot. Coût des travaux Fr. 100'000.-.	Travaux en 2015. Préavis PR14.06PR
Hôtel de Ville	Fin des travaux de rénovation des façades et de la toiture, isolation du plancher des combles. Coût des travaux Fr. 2'130'000.-.	Complément de travaux prévus en 2016, suite au solde disponible. Préavis PR13.31PR

Désignation	Réalisation	Phase du processus
Temple de la place Pestalozzi	Travaux de rénovation des façades et de la toiture. Coût des travaux Fr. 1'050'000.-.	Chantier en 2015, finitions en 2016. Préavis PR 14.36PR
Centre funéraire	Remplacement de l'installation complète de la production de froid. Coût des travaux Fr. 190'000.-.	Travaux effectués en 2015. Préavis PR 14.34PR
Théâtre Benno Besson – Restaurant de La Grange	Travaux de réfection complète des façades et de la toiture. Rénovation intérieure totale de la partie restaurant. Important dépassement du budget avec un coût final des travaux de Fr. 6'320'000.-.	Chantier en 2015 et fin des travaux envisagée à mi 2016. Préavis PR14.25PR

La Ville continue à faire face en tant que Maître de l'Ouvrage à un nombre important de litiges

concernant des malfaçons effectuées lors de travaux de construction.

CONCIERGERIE

Organisation et gestion du personnel

- Environ 80 concierges à l'œuvre pour la conciergerie.
- Gestion des absences de longue durée.
- Développement des activités des concierges mobiles.
- Participation de 42 concierges à la formation « Sensibilisation feu BASE », formation donnée par l'ECA.
- Participation des concierges à l'information de la Police de proximité « règles de base en cas de conflit ».
- Participation de 9 concierges scolaires à la formation 1^{er} secours, donnée par le service de santé scolaire. Cette formation en premiers secours permet de rafraîchir, clarifier les rôles et les attentes des différents intervenants lors des accidents, mais elle participe également au décloisonnement interservices et ainsi au mieux vivre ensemble dans nos collèges à Yverdon-les-Bains.
- Organisation des travaux d'à fonds en interne ou en externe.

Distribution du courrier interne

- Prise en charge du courrier de la Commune à la Poste.
- Distribution du courrier dans les services et reprise du courrier sortant.
- Affichage des documents venant du Greffe sur les piliers publics : promenade Auguste-Fallet, Gressy et Sermuz.
- Distribution et reprise des cartouches de toner pour les imprimantes venant de l'office informatique.

Conciergerie mobile

- Remplacement des concierges lors d'absences de courte durée et aide au service des clés.
- Effectuer les petites réparations dans les bâtiments propriétés de la Ville.
- Enlèvement des graffitis.
- Livraison de matériel et de produits.
- Gestion du stock tampon de matériel et de produits au collège du Cheminet.

Mobilier scolaire

- Réparations et déménagements du mobilier scolaire. Gestion effectuée en collaboration avec le service JECOS.

Tâches d'huissier en collaboration avec le Greffe

- Préparation des locaux et du matériel nécessaire aux diverses manifestations.
- Fourniture des boissons et des collations.
- Suivi durant les réceptions.

Location des salles de classe

- Location des salles de classe en dehors des périodes scolaires, gestion des disponibilités.
- Mise à disposition des clés nécessaires à l'accès aux classes.
- Contrôle des locaux en matière de propreté des classes et WC.

Gestion des clés électroniques

- Gestion des cylindres et des clés programmées avec le logiciel SEA.
- Modification des accès en ce qui concerne les horaires, lieux, blocage des clés perdues, etc.
- Commande des nouveaux cylindres et clés.
- Petite maintenance des installations, notamment l'échange des batteries, les serrures bloquées, les clés cassées, etc.

ADMINISTRATION

- Création de cartes de légitimation pour les collaborateurs du Service.
- Création d'une plaquette de fiches explicatives regroupant les projets et réalisations du Service.
- Mise en place d'un nouvel outil de suivi des crédits d'investissement.
- Gestion courante des activités administratives, RH et financières du Service.
- Accueil de 2 nouvelles secrétaires-réceptionnistes et consolidation de la filière.
- Traitement de 131 rapports et 21 notes à la Municipalité.
- Dans le cadre du projet GID (Gestion intégrée des documents) :
Réflexion et proposition d'une nouvelle arborescence informatique pour le Service.
Participation à différents ateliers/séances au sein de la Commune.
- Organisation de 2 séminaires afin de favoriser les feedbacks et la communication.
- Création d'outils visant à améliorer le report des informations.
- Mise en place partielle des procédures et d'un système de gestion des modèles.

Ressources humaines

L'année 2015 a été ponctuée par deux séminaires, l'un pour l'entier du Service et l'autre pour les chefs de filières. Ce dernier a pour but de renforcer les liens entre les cadres, d'améliorer les échanges et la collaboration et de permettre des réflexions communes autour de certaines problématiques.

La charge de travail des collaborateurs-trices du Service continue, année après année, d'être très importante avec un nombre de dossiers et de sollicitations en constante progression. La Municipalité a, pour la première fois, établi une liste des projets prioritaires pour cette législature. Sur environ 48 projets, 10 sont sous la responsabilité de notre Service, ce qui est très conséquent.

La Municipale en charge du Service et la Direction du Service souhaitent remercier l'ensemble des collaborateurs-trices du Service de l'Urbanisme et des Bâtiments pour l'excellent travail fourni durant l'année. Ce n'est que grâce à l'engagement de chacun, que ce soit des concierges, secrétaires, urbanistes ou techniciens, que le Service peut répondre au mieux aux attentes de la population et développer la Ville d'Yverdon-les-Bains pour le bien de ses habitants.

Quelques changements dans le personnel du Service ont marqué l'année 2015 :

MUNICIPALITE

- Février : changement de la Municipale en charge du Service.

URBANISME

- Janvier : recrutement du responsable de filière.
- Juin : recrutement d'un urbaniste (poste vacant depuis février).
- Septembre : recrutement d'un architecte-paysagiste suite à un départ.

POLICE DES CONSTRUCTIONS

- Mars : augmentation du taux d'activités d'un technicien de 40 à 60%.

GERANCE COMMUNALE

- Juin : une nouvelle gérante-technicienne a été engagée à 40 % pour compléter l'équipe suite au changement du taux d'activité de la gérante-technicienne en place.

BATIMENTS

- Juillet : accueil du responsable des clés dans la filière, transfert de la filière conciergerie.
- Août : nomination d'un nouveau chef de filière dans le cadre d'une promotion interne.

CONCIERGERIE

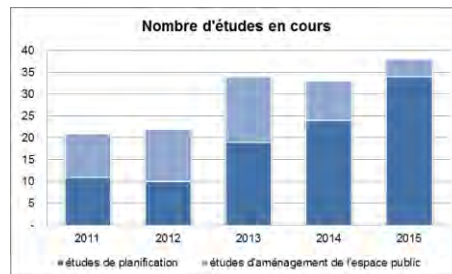
- Juillet : transfert du responsable des clés à la filière Bâtiment. Les remplacements ainsi que des aides régulières sont toujours effectuées par la filière conciergerie.
- Divers départs et engagements de concierges, notamment de concierges auxiliaires.

ADMINISTRATION

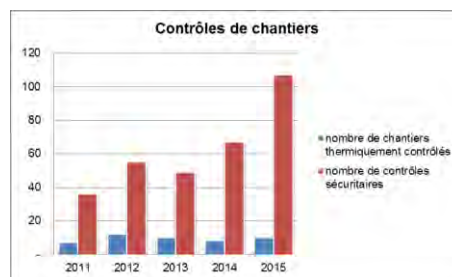
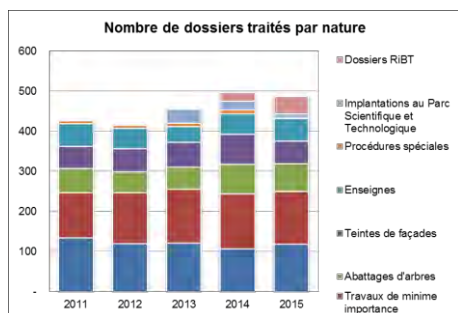
- Accueil de deux nouvelles secrétaires-réceptionnistes à 80%.

Chiffres clés - Statistiques

URBANISME



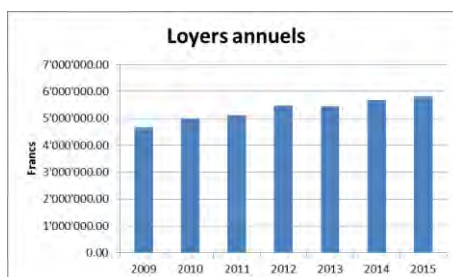
POLICE DES CONSTRUCTIONS



GERANCE COMMUNALE

Pour l'année 2015, nous avons encaissé des loyers bruts pour la somme totale de Fr. 5'822'218.30. Au 31 décembre 2015, nous avons des loyers ouverts pour un total de Fr. 38'113.40. Ces postes ouverts ne tiennent compte que des locataires en retard depuis plus de 2 mois. En ce qui concerne le contentieux, la Gérance communale a à nouveau constaté, durant l'année 2015, que les locataires

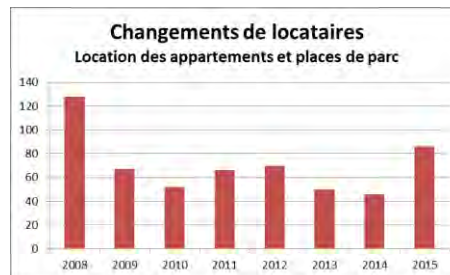
concernés par les rappels sont très régulièrement identiques tous les mois. Un suivi régulier de ces paiements est en place afin d'éviter des situations difficiles et des arrangements de paiement sont proposés. Des démarches rapides et efficaces sont mises en place lorsqu'un logement/place de parc ou autre va se libérer afin de maintenir le nombre d'objets vacants au minimum.



La Gérance communale est toujours vivement sollicitée par les nombreuses demandes pour les logements à loyers modérés. Il est par ailleurs

difficile de satisfaire toutes les requêtes en raison de la stabilité de l'offre de logements vacants.

Voici quelques chiffres concernant les locations :



BATIMENTS



Les frais d'entretien des bâtiments propriétés de la Ville sont assez importants en raison du vieillissement des immeubles.



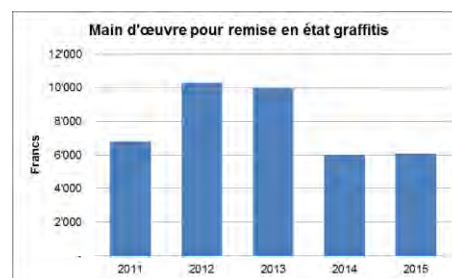
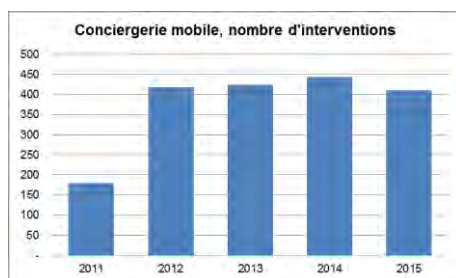
On constate une augmentation très importante des frais liés aux actes de vandalisme, essentiellement liée au cas de l'incendie du hall au collège Léon-

Michaud. Les actes d'incivilité par incendie sont malheureusement en croissance.



On constate une augmentation importante des investissements en raison des divers gros chantiers ouverts.

CONCIERGERIE



On constate une stabilisation du nombre d'interventions des concierges mobiles. Cette stabilisation est due à des travaux de plus longue durée « remplacement des concierges, travaux plus conséquents, etc. » ainsi qu'à une meilleure

participation de toute la filière conciergerie qui a pour but de continuer d'effectuer davantage d'interventions à l'interne afin de réduire les coûts d'entretien.

ADMINISTRATION



Perspectives 2016

URBANISME

- Présentation par le Canton de la 4^{ème} révision du Plan Directeur Cantonal en janvier 2016 et anticipation de façon proactive de tous les changements qui vont influencer l'aménagement du territoire communal.
- Développement du secteur Place d'Armes – Front Gare – quartier Gare-Lac :
 - Projet pour le parking souterrain (lancement de l'appel à investisseurs pour la construction d'un parking souterrain).
 - Projet pour le Front Gare.
 - Mise en œuvre du PDL Gare-Lac, obtention du crédit pour l'élaboration des Plans de quartier.
- Transmission du Plan de Quartier (PQ) « Coteau Est » pour examen préalable complémentaire au Canton.

- Transmission du Plan de Quartier (PQ) « Les Parties » au Canton pour examen préalable.
- Elaboration du Plan de Quartier (PQ) « Verdun ».
- Plan de Quartier (PQ) « Roseyres » : signature du protocole d'accord, suivi de l'étude de faisabilité puis de l'élaboration du PQ avec le propriétaire.
- Adoption par le Conseil Communal, puis approbation par le Conseil d'Etat de la modification du Plan général d'affectation (PGA) pour la zone d'installation (para-) publique.
- Mise à l'enquête du réaménagement de la rue du Midi et démarrage des travaux fin 2016.
- Transmission pour examen préalable de la révision du Plan directeur communal (PDCom) et du Plan général d'affectation (PGA).
- Réflexions sur l'introduction d'une taxe d'équipement.

POLICE DES CONSTRUCTIONS

- Révision du règlement sur les enseignes et du tarif des anticipations sur le domaine public.
- Alimentation et mise à jour du SIT en géodonnées, notamment sur le suivi de la compensation des arbres.
- Participation active à la révision du Règlement du plan général d'affectation (RPGA) et notamment sur le thème de la protection de la ville ancienne.

- Alimenter, développer et animer le Réseau intercommunal de bureaux technique (RiBT) dans la mesure des moyens à disposition.
- Amorcer avec l'office informatique la réflexion autour du guichet virtuel.

GERANCE COMMUNALE

- Développement de nouveaux outils de gestion, notamment un logiciel informatique.

BATIMENTS

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Travaux de l'assainissement du bâtiment de la rue du Four 1. • Suite des études pour la reconstruction de la salle de gym Pestalozzi. • Travaux de rénovation de la couverture de la patinoire et aménagements techniques. • Remplacement des portes et fenêtres du bâtiment du Café du Château. • Fin des travaux d'assainissement de l'enveloppe du Théâtre Benno Besson. • Travaux complémentaires à l'Hôtel de Ville (système d'alarme, rafraîchissement de divers locaux). • Etude de revalorisation du site du stade municipal, mise à l'enquête en Partenariat Public Privé (PPP). | <ul style="list-style-type: none"> • Mise au concours du mandat d'architecte pour le Château. • Remplacement de la production de chaleur et d'eau chaude à l'immeuble Sous-Bois 17-23. • Travaux de rénovation d'importance au Gîte du Passant. • Développement du projet Centre Gare. • Mise à l'enquête du projet du nouveau collège aux Rives du Lac, lancement de l'appel d'offres en entreprise générale. • Sécurisation des écoles, étape N° 3. • Développement du Projet de Gestion des Immeubles (PGI). • Fin des études et début des travaux de surélévation du collège de la Villette. |
|---|--|

CONCIERGERIE

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Réorganiser la structure dirigeante de la conciergerie, nouveau chef d'équipe. • Renforcer la cohésion entre les filières bâtiments, gérance et conciergerie. | <ul style="list-style-type: none"> • Réorganiser la répartition des tâches pour la conciergerie mobile, engagement d'un nouveau concierge mobile au 01.07.2016. |
|--|--|

ADMINISTRATION

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de l'archivage au sein du Service. • Mise en place de procédures et de marches à suivre. • Participation à la mise en place du nouveau logiciel comptable. | <ul style="list-style-type: none"> • Réflexion sur le plan comptable du Service. • Collaboration à la mise en place d'une solution GID (gestion intégrée des documents). • Mise à jour et consolidation des directives internes pour le Service. |
|---|---|

Conclusion

Le présent rapport a été approuvé par la Municipalité au cours de sa séance du 4 mai 2016, sous les réserves d'usage.

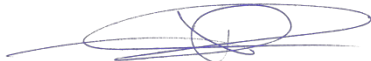
Toutes les pièces justificatives sont à la disposition de la commission de gestion pour l'exécution de son mandat.

La Municipalité a l'honneur de demander au Conseil communal :

d'approuver la gestion de l'exercice 2015, vu le rapport de la Commission de gestion.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :



J.-D. Carrard



Le Secrétaire :



F. Zürcher